

U d/of OTTAWA



39003001882058

420-18-293
674 mm

L'INVASION ALLEMANDE
DANS LES PROVINCES
DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG

*Il a été tiré de cet ouvrage 25 exemplaires de luxe,
portant la signature des auteurs.
Ces exemplaires sont numérotés de I à XXV
et sont hors commerce.*

Tous droits de reproduction et de traduction réservés
pour tous pays.

Copyright by G. Van Oest et Cie, 1921.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE
DE
**L'INVASION
ALLEMANDE**

DANS LES PROVINCES DE NAMUR ET DE LUXEMBOURG

PUBLIÉS PAR

LE CHANOINE JEAN SCHMITZ ET DOM NORBERT NIEUWLAND
SÉCRÉTAIRE DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR DE L'ABBAYE DE MAREDSOUS

QUATRIÈME PARTIE

LE COMBAT DE DINANT

I. LA CONQUÊTE DE LA MEUSE



BRUXELLES & PARIS
LIBRAIRIE NATIONALE D'ART ET D'HISTOIRE
G. VAN OEST & C^{ie}, ÉDITEURS



LE COMBAT DE DINANT

Les randonnées de la cavalerie Sordet, que nous avons exposées dans la I^{re} partie, n'avaient fourni à l'armée française que de vagues indications sur l'importance et la situation des armées ennemis, qui envahissaient le nord du Luxembourg et dont un impénétrable rideau de cavalerie masquait habilement la manœuvre. C'est à partir du 12 août seulement que l'on semble deviner le péril créé par la ruée allemande et que les corps de la V^e armée (général Lanrezac) qui gardaient le débouché des Ardennes s'élèvent successivement sur le territoire belge, glissant vers le nord-ouest (1). Ainsi que l'écrit M. Hanotaux, ces unités furent pompées en quelque sorte vers le grand vide que présentait en Belgique l'intervalle compris entre les armées allemandes et la frontière française (2).

Il fallut attendre le 15 août pour deviner l'ampleur des visées allemandes et se rendre compte de la gravité de la situation. Du 6 au 12, des patrouilles ennemis s'étaient déjà glissées jusqu'aux environs de la Meuse, et le 14, des attaques avaient été dirigées contre les ponts d'Ans seremme et de Houx. Le 15 août, les troupes de couverture de la III^e armée tentèrent de franchir le fleuve et il s'en fallut de bien peu que l'effort ne réussît (3), car Dinant n'était encore défendu, le 14 au soir, que par de

(1) Nous avons retracé au t. III, pp. 8 et suiv., les mouvements des diverses troupes qui composaient la V^e armée française, à savoir le 1^{er} corps (Franchet d'Espérey), le 10^e corps (Defforges), le 3^e corps (Sauret), ainsi que du 18^e corps (de Mas Latrie) et de deux divisions d'Algérie.

(2) III, p. 291.

(3) L'insuccès de cette bataille a amené la disgrâce de von Hausen ; ce n'est pas le 23 août, mais bien plus tôt, qu'il eût dû passer la Meuse. Il ne sut pas tirer profit de la situation, en élargissant la fissure qui existait entre la IV^e et la V^e armée française. (Voir HANOTAUX, V, 219. A consulter aussi la *Revue militaire suisse*, novembre 1919, p. 445.)

faibles détachements de la 8^e brigade (général Mangin). La 2^e division (1^{er} corps) et quelques éléments de la 1^{re} division (1^{er} corps) qui purent leur prêter main-forte le lendemain se trouvaient encore en ce moment dans la région de Florennes et de Gochenée.

A partir du 20 août, les événements se précisent. Tout fait prévoir une gigantesque bataille sur l'ensemble du front. Celle-ci éclate le 21 et le 22. En ce moment, la situation générale est la suivante.

La 1^{re} armée allemande (von Klück) s'est fait jour entre la Gette et la Meuse, isolant des armées alliées l'armée belge, qui gagne le camp retranché d'Anvers ; elle a atteint Bruxelles et fonce sur l'armée anglaise, chassant devant elle la V^e division de cavalerie française. La II^e armée (von Bülow) assiège Namur, avec des éléments de la III^e ; franchissant la Sambre, elle se jette sur la V^e armée française, laquelle a reçu, de son côté, l'ordre de marcher vers le nord, entre Namur et Nivelles. La IV^e armée allemande (duc de Wurtemberg) entre en contact avec la IV^e armée française (de Langle de Cary) qui s'est mise en mouvement à travers les méandres de la Semois. La V^e armée allemande (Kronprinz) s'oppose à la III^e armée française (général Ruffey), qui s'appuie sur le pivot de Verdun ; elles entrent en contact dans la région de Longwy. (Voir t. III, fig. 2.)

Tel est le cadre général de l'action militaire au milieu duquel il nous sera aisé de situer maintenant *le Combat de Dinant* (1).

Caractérisant la situation militaire et l'allure des deux armées à l'heure où elles viennent aux prises, M. Hanotaux signale l'étonnante vitalité de l'ennemi. « Du 19 au 21, écrit-il, trois jours sont perdus d'un côté et avantageusement employés de l'autre. En marche le 19, s'élançant le 20, débouchant le 21, les armées allemandes prennent à l'heure de la bataille, l'avantage principal, l'initiative. Elles ont envahi la Belgique et

(1) A consulter sur le combat de Dinant : G. HANOTAUX, *Guerre de 1914*, III, pp. 298-303 ; G. HANOTAUX, *L'Énigme de Charleroi*, pp. 47 et suiv. ; LANREZAC, *Le Plan de campagne français et le premier mois de la guerre*, Paris, Payot, passim ; PALAT, *La Grande Guerre sur le front occidental*, pp. 251 et suiv. ; MANGIN, *Revue des Deux-Mondes* du 1^{er} avril 1920, pp. 481 et suiv. ; *La Campagne de l'armée belge*, Paris, Bloud, p. 60 ; M^{gr} HEYLEN, *Réponse au Livre Blanc* ; GINISTY, *Histoire de la guerre par les combattants*, Paris, Garnier, p. 117 ; LOUIS MADELIN, *Le Chemin de la Victoire : De la Marne à Verdun (1914-1916)*, Paris, Plon, 1920 ; CORNILLEAU, *La Ruée sur Paris*, Paris, Tallandier, pp. 1 à 30 ; ENGERAND, *Le Secret de la Frontière*, Paris, BOSSART ; Commandant HENRI CARRÉ, *La Bataille de la Marne vue du côté allemand*, dans la *Revue de Paris* du 1^{er} septembre 1920, pp. 151 et suiv. ; QUIROGA, *Les Allemands en Belgique*, Paris, Belin, p. 83 ; *Les Débats* (20 décembre 1914) ; *L'Illustration* (20 mars 1915) ; FRHRN VON HAUSEN, *Erinnerungen an den Marnefeldzug 1914*, Koehler, Leipzig, 1920 ; STEGEMANN, *Geschichte des Krieges*, Erster Band, p. 144 ; GEORG HÖLSCHER, *Kurz gefaszte Geschichte des Weltkrieges*, Horsch, Cologne, p. 97 ; *Die Schlachten und Gefechte des groszen Krieges* Berlin, Hermann Sack 1919, p. 6 ; général BAUMGARTEN-CRUSIUS, *Die Marneschlacht, 1919*, Lippold, Leipzig.

arrivent les premières sur le terrain, quand les Alliés sont encore en train de se masser (1). »

Mais aussi, ajouterions-nous, les Allemands suivaient un plan préparé jusque dans les moindres détails, tandis que les mouvements des armées alliées paraissent être hésitants, sans coordination, modifiés presque chaque jour sous la pression des événements locaux.

Les troupes qui ont participé au combat de Dinant sont les suivantes :

Du côté français, c'est le 1^{er} corps (Franchet d'Espérey), qui se recrutait dans le pays d'Arras et de Lille. Comme nous venons de le dire, il intervient à temps, le 15 août, à Dinant, pour empêcher le passage de la Meuse, qu'il doit garder de Givet à Namur. Le 22, à 15 h. 45, il reçoit l'ordre de faire sauter les ponts, et est relevé à la soirée par la 51^e division de réserve (Bouttegourd), qui tenait jusque-là la liaison avec la 52^e division (IV^e armée) et venait de Rocroi, par Treignes et Matagne-la-Petite.

Le Bulletin français du 15 août, à 23 heures, porte ce qui suit : « La France est résolue à faire tout pour libérer le territoire de son alliée. Elle considère que son devoir n'aura été entièrement accompli que lorsqu'il ne restera plus un seul soldat allemand en Belgique. Il n'a pas été possible, en raison des nécessités stratégiques, de participer plus tôt avec l'armée belge à la défense du pays, mais les engagements que nous avons pris n'en sont pas moins solennels, notre coopération n'en sera que plus étroite, elle se poursuivra avec une extrême énergie. »

Le 23 août, l'ennemi attaque tout le front de la Meuse, et il la franchit en plusieurs endroits. Le 1^{er} corps français se disposait à se jeter sur la Garde allemande à sa sortie de Fosses (2), lorsqu'il apprend que la division Bouttegourd a été culbutée. Tandis qu'une partie de ses troupes protège la retraite du 10^e corps, le gros de la division Deligny est dirigé sur Anthée avec la brigade Mangin, qui revient des environs de Namur et la brigade provisoire de cavalerie du 10^e corps, qui est réquisitionnée à cette fin à Ermeton-sur-Biert (3). Arrivée à Anthée à 18 heures, cette cavalerie se heurte à 22 heures, à Onhaye et à Lenne, à l'avant-garde de la III^e armée allemande. En cette soirée du 23, la division Bouttegourd est en recul vers Mariembourg, et le général Lanrezac décide la retraite, dont il transmet l'ordre dans la nuit.

(1) O. c., III, p. 54.

(2) Voir III^e partie, p. 165.

(3) HANOTAUX, VI, p. 23.

Du côté allemand, c'est la majeure partie de la III^e armée (von Hausen) qui a participé au combat de Dinant.

Cette armée s'est concentrée dans la région Saint-Vith-Waxweiler-Neuerburg-Prüm-Wittlich, le XI^e corps à droite, le XII^e au centre, le XIX^e sur la gauche, le XII^e de réserve en seconde ligne, à l'arrière des XII^e et XIX^e corps.

Des éléments de ces différents corps, avant de traverser la frontière, ont donc séjourné quelque temps dans le nord du Grand-Duché de Luxembourg, et ils y ont laissé entrevoir ce qui allait se passer bientôt sur le sol belge. M. Émile Prüm, alors bourgmestre de Clervaux, a pu nous documenter à ce sujet. Le rapport n° 317 renseignera le lecteur sur les dispositions qui animaient les officiers et les soldats saxons et qu'a constatées la population des Ardennes grand-ducales.

N° 317.

Le 1^{er} août, à 19 heures, au moment où la déclaration de guerre était remise au gouvernement russe, à Saint-Pétersbourg, trois jours avant la déclaration de guerre à la France et à la Belgique, des troupes allemandes, en violation du droit des gens, occupaient la gare de Trois-Vierges. Cet acte a été le signal de l'invasion de notre pays. Dans le Nord, nous eûmes surtout les troupes saxonnnes qui, débarquées à toutes les gares des divers chemins de fer de l'Eifel, débordèrent, innombrables, par tous les chemins et sentiers, pour prendre position dans nos villages, en attendant que le signal leur fût donné de passer la frontière. Même après la déclaration de guerre à la Belgique, le gros des troupes est encore resté dans notre pays, jusqu'après la chute de Liège ; c'est alors seulement que l'ordre de départ fut donné et que les colonnes serrées de troupes massées sur une profondeur de 40 à 50 kilomètres dans nos Ardennes et dans l'Eifel, depuis la frontière jusqu'aux lignes de chemin de fer entre Cologne et Trèves, se sont ébranlées pour se jeter sur la pauvre Belgique. Ces colonnes ont débouché par toutes les issues ; toutes les localités étaient remplies de soldats, et leur nombre atteignait généralement le décuple de la population civile, de sorte qu'à peu près chaque route devenait un itinéraire principal.

C'est à Clervaux qu'ont résidé les divers états-majors, entre autres, et après le départ de celui qui avait précédé, le grand état-major du XIX^e corps. Les généraux Kaden, von Laffert, von Krug zu Nidda, avec tous leurs officiers, furent nos hôtes. Nous avons pu observer de très près les excitations par lesquelles l'état d'âme des simples soldats fut porté à ce degré de haine et de rage qui n'a pas tardé à se manifester par des cruautés inouïes. Ces excitations étaient combinées avec méthode, en conformité de la science psychologique la plus profonde. « Nous avons ordre, nous disaient les officiers, de traiter les populations du Luxembourg germanique avec grande bienveillance : elles sont de race allemande et formeront plus tard un levain précieux, destiné à précipiter la germanisation de la Belgique wallonne. Cependant dès que nous aurons passé la frontière politique et linguistique, nous

agirons avec la plus grande rigueur contre les populations des pays ennemis. » Au temps où S. E. le général von Laffert avec l'état-major du XIX^e corps était cantonné chez moi, il se tenait généralement dans mon jardin et devant la porte d'entrée de ma maison une réunion d'officiers, pour faire connaître l'ordre du jour, « Die Paroleausgabe ». J'ai pu constater en ces circonstances, de mes propres oreilles, comment les troupes étaient excitées contre les populations belges et françaises. Un jour, un officier supérieur harangua l'assistance dans les termes suivants qui, à l'heure actuelle résonnent encore à mes oreilles : « Quatre uhlans ont été empaquetés dans des bottes de paille, enfermés dans une grange à laquelle on a mis le feu, et tous les quatre ont été brûlés vifs. Jurez tous de venger vos camarades si horriblement martyrisés ! Weiter geben ! Répétez cela à vos hommes ! » « Quand le fait s'est-il passé ? » demandai-je. « Je ne sais, répondit-il ; en Belgique ou en France, quelque part sans doute... » Je manifestai mon étonnement de le voir sur des renseignements aussi peu précis et si peu vraisemblables exciter ses hommes, dont la nervosité, voire même la rage, était déjà visible. « Ah bah ! cette histoire nous a été téléphonée telle, avec ordre d'en donner connaissance ; je ne fais qu'exécuter cet ordre, et je n'ai pas à m'occuper du reste. »

Au moment du départ définitif pour la frontière, les troupes furent en maints endroits haranguées encore une fois et surexcitées par la récapitulation de toutes histoires mensongères : yeux crevés, oreilles arrachées, ventres ouverts, seins coupés aux infirmières, etc. ; et le refrain inévitable mille fois répété était : « Nous jurons de venger nos camarades et de régler un compte terrible avec ces bêtes féroces de Belgique ! » Le propos suivant a été tenu dans ma propre maison au moment du départ d'un groupe de soldats : « Nous exterminerons autant que possible la population masculine adulte du pays wallon et nous refoulerons le restant peu à peu vers la France. Les orphelins seront envoyés en Allemagne pour y être élevés en Allemands et, si faire se peut, en protestants. Les terres seront données à des cultivateurs allemands de l'Est, de préférence à des mutilés de guerre de religion protestante, et ainsi nous germaniserons et protestantiserons ces provinces qui vont être annexées à l'Empire. » Après le départ des troupes, nous avons vécu ici des jours d'angoisses. De temps à autre repassaient par nos routes des convois d'automobiles et d'autocamions de tout genre chargés de butin, qui se dirigeaient vers l'Allemagne. C'est après le sac de Dinant surtout que ces transports passèrent nombreux.

De l'Eifel où elle s'était concentrée, la III^e armée se met en marche le 18 août ; elle doit « avancer son aile droite sur Durberg-Havelange, contre le front sud-est de Namur, et la tenir en liaison avec l'aile gauche de la II^e armée, tout en restant à sa propre aile gauche en étroit contact avec l'aile droite de la IV^e armée (1) ». Ce jour-là, le commandement général de la III^e armée s'établit à Vielsalm, à la villa de M. de Sinçay, et von Hausen s'y rencontre avec von Ehrenthal, commandant la 24^e divi-

(1) von HAUSEN, op. cit., p. 112.

sion du XII^e corps de réserve. von Hausen passe à Marche le 20 août, où il a des entrevues avec von Lindeman, chef de la 23^e division, avec von Suchow, chef de la 45^e brigade de réserve, et avec le général de cavalerie von Richthofen. Le 22 enfin, von Hausen s'établit au château de Leignon, d'où il se rend le 23, à 4 heures du matin, sur la route d'Achêne à Sorinne, à proximité de Taviet.

Quant aux états-majors des XI^e, XII^e et XIX^e corps et du XII^e corps de réserve, ils se transportent le 18 août respectivement à Soy, Laroche Mabompré et Burgreuland. Le 20 août, les commandements des trois derniers de ces corps passent à Haversin, Buissonville et Erezée (1).

Ainsi que nous l'avons relaté dans la I^e partie, les troupes de la III^e armée, entrées en Belgique dans la contrée qui s'étend de Vielsalm à Bastogne, se sont avancées sans rencontrer pour ainsi dire d'obstacle à travers les arrondissements de Bastogne et de Marche.

Dans l'après-midi du 18, le XI^e corps, y compris le 3^e bataillon du 1^{er} régiment d'artillerie à pied et le 23^e régiment de pionniers, est détaché de la III^e armée pour participer, avec l'aile gauche de la II^e armée, au siège de Namur. Nous en avons décrit, dans la II^e partie, les opérations militaires, d'abord sur la rive droite de la Meuse, à proximité des forts de Maizeret et d'Andoy, puis sur la rive gauche du fleuve, où s'est faite la trouée dans l'enceinte fortifiée.

Nous suivrons dans cette IV^e partie la marche du restant de la troisième armée, qui a pour but de forcer les passages de la Meuse de Dave à Givet et d'envahir l'Entre-Sambre-et-Meuse, où il se fusionnera avec le XI^e corps et avec les éléments de la II^e armée qui se sont emparés de Namur et ont franchi victorieusement la Sambre à Tamines (2). Partant de la ligne Emptinne, Pessoux, Aye, Jemelle et Wavreille, nous avancerons avec ces troupes jusqu'à la Meuse. Cette région est exactement délimitée par la carte qui figure en fin de ce volume (fig. 98); c'est le quadrilatère que dessine d'une part la ligne de chemin de fer de Namur à Arlon entre Ciney et Marloie, d'autre part la Meuse entre Dave et Givet.

(1) Ibidem, pp. 113 à 118.

(2) Voici le libellé de l'ordre du commandement supérieur de l'armée précisant, dans l'après-midi du 20 août, le rôle à jouer par la III^e armée : « Mener ensemble — d'après un accord à régler par les commandements supérieurs des deux armées — l'attaque imminente de la II^e armée contre l'ennemi qui se trouve à l'ouest de Namur et l'attaque que doit effectuer la III^e armée contre la ligne de la Meuse Namur-Givet. » (VON HAUSEN, op. cit., p. 117.) Le général von Hausen expose ensuite que, s'il n'a pas attaqué plus tôt qu'il ne l'a fait la ligne de la Meuse, c'est parce que le retrait du XI^e corps l'a affaibli et l'a obligé à avancer et à mettre immédiatement à profit le XII^e corps de réserve, ce qui a causé du retard.

Relevons dès maintenant cet important détail. Dans la traversée du territoire que nous allons étudier, il ne s'est déroulé aucun combat sérieux et la troisième armée allemande ne s'est pour ainsi dire heurtée à aucune résistance ; car les troupes d'infanterie et d'artillerie françaises n'ont pas dépassé la Meuse et seules, des patrouilles de cavalerie ont tenté d'opposer quelque arrêt à la foudroyante avance de l'armée ennemie.

Nous avons poussé le plus loin possible nos recherches, en vue de découvrir la composition des unités allemandes qui ont participé au combat de Dinant. Elles se trouvent condensées dans les tableaux ci-dessous et nous regrettons seulement qu'il nous ait été impossible de préciser les troupes qui appartenaient au XII^e corps de réserve. On en retrouvera la mention soit dans le XII^e, soit dans le XIX^e corps actifs.

Malgré ces lacunes, nous n'avons pas hésité à mettre sous les yeux de nos lecteurs le fruit de nos patientes recherches. En parcourant ces pages, ils se feront une idée exacte de l'itinéraire suivi par ces troupes saxonnnes qu'une suite ininterrompue de violences a rendues célèbres sur tout le parcours de nos deux provinces. Nous avons mentionné pour chacun des régiments le point de la frontière par où ils ont pénétré chez nous, les localités qu'ils ont traversées et le pont sur lequel ils ont franchi la Meuse.

XIX^e CORPS (III^e ARMÉE) (GÉNÉRAL VON LAFFERT)

24 ^e division (ponts à Lenne et Hastière)	47 ^e brigade	139 ^e (11 ^e saxon, de Döbeln.) (S'avance avec 179 ^e).
		179 ^e (1) (14 ^e saxon.) Bastogne [18], Ambly [19], Jemelle [20], Montgauthier [20], Hulsonniaux pont de Lenne.
48 ^e brigade	106 ^e	Bertogne [18], Ortho [19] { Mesnil - St - Blaise, Hulsonniaux [23], Hastière [23] . . . pont d'Hastière. Foy et Dréhance [22] pont du Rivage.
		Briscol, Marche, Durnal (23) pont d'Yvoir.
	107 ^e (2), (8 ^e saxon, s'avance avec 106.)	Tavigny [7], Houffalize [12], Mabompré, Jemelle [20], Spontin [23] pont d'Yvoir.

(1) Le carnet d'un réserviste de la 6^e compagnie a été publié par DE DAMPIERRE, Carnets de route Paris, Berger, p. 147. Voir aussi *Les Violations*, Paris, Berger, p. 111.

(2) Des extraits de carnets sont publiés dans *Les Violations*, o. c., p. 113 et 121.

40 ^e division (ponts à Hastière et Lenne)	88 ^e brig.	104 ^e , Gouvy-Baclain [16], { Durnal [22] pont d'Yvoir. Jemelle [20] { Hastière et Hermeton. pont d'Hastière.
		181 ^e , Jemelle [20], Waulsort [23] pont de Lenne.
		133 ^e { Spontin [21] pont d'Yvoir. Jemelle [20], Hastière [23] pont d'Hastière.
		134 ^e (1) { Dinant [23] pont du Rivage. (10 ^e saxon, de Plauen) { Felenne, Hargnies [25] . En France
		105 ^e { Spontin [21] pont d'Yvoir. Mesnil-Eglise pont de Lenne.
Jäger bataillon (chasseurs) n ^o 11, de Marburg. Salm-château et Gouvy [7], Ciney. Opère avec 103 ^e et 178 ^e à Leffe, le 23 au soir.		

XII^e CORPS (1^{er} DE SAXE, A DRESDE) (GÉNÉRAL VON ELSA)

N.-B. — *Les régiments de réserve du XII^e corps portent les n^os 100, 101, 102 et 103.*

32 ^e division de Bautzen. Lieut.-Gén ^l Edler von der Planitz (ponts à Houx, Yvoir et Leffe)	63 ^e brigade Général-Major von Gersdorff	102 ^e (König Ludwig III., de Bautzen), Baclain [15], Lignière [21], Pessoux, Ciney [22], De Houx à Leffe [23 à minuit] pont de Leffe.
		103 ^e (2) de Bautzen, Gouvy [5], Somme-Leuze, Marenne [19], Ciney, Spontin [21], Dorinne [23] pont d'Yvoir.
		177 ^e , (3) (12 ^e saxon, de Dresde), Gouvy [5], Ciney [22], Leffe [23] (précédant 178 ^e) pont de Leffe.
		178 ^e , (4), (13 ^e saxon, de Kamentz), Deiffelt [10], Cielle [19], Thynes [23 au matin], Fonds de Leffe [23 au matin] pont de Leffe.
		2 Jäger bataillon (Chasseurs) n ^o 13, de Dresde, Briscol [19], Achêne [20], Durnal [23].

(1) Des extraits de carnets sont publiés dans DE DAMPIERRE, *L'Allemagne et le Droit des Gens*, p. 223.

(2) VON HAUSEN, *Erinnerungen*, p. 122.

(3) Des extraits de carnets sont publiés par *Les Violations*, o. c., p. 114 et DE DAMPIERRE, *L'Allemagne et le Droit des Gens*, p. 155.

(4) Le carnet d'un officier de la 8^e compagnie a été publié par DE DAMPIERRE, *Carnets de route*, p. 3; voir aussi id. *L'Allemagne et le Droit des Gens*, p. 162 et 243; et *Les Violations*, o. c., p. 112 HANOTAUX VI, p. 154.

23 ^e division de Dresde.	L ^t .-Gén ^l baron von Lindeman (ponts au Rivage et à Dinant)	100 ^e (1), (Leib.-Grenadier) de Dresde, Hotton, Marche, Ciney, Conjoux, Foy [21], Herbus-chenne [23], Dinant [23, 8 heures du matin] . pont du Rivage.	45 ^e brigade	Gén ^l -Major Lucius
46 ^e brigade	Gén ^l -Major von Watzdorff	101 ^e (2) (2 ^e sax., Kaiser Wil- helm Grenadier Reg.), de Dresde, Buisson-ville [20], Conjoux [21]	Spontin [21], Sorinne, Ferme de Malaise [23], Dinant [21 et 23, 9 h. du matin]	Yvoir [23] pont d'Yvoir.
		108 ^e (3) (Schützen ou Fü- silier Reg.) « Prinz Georg », de Dresde, Noville [13]. . . .		pont de Dinant.
182 ^e (4), de Freiberg, Noville [13], Sorinne (opère au nord de 100 ^e et 108 ^e), Ferme de Malaise [23], Dinant, ([23] 9 heures du matin)	Jäger bataillon (Chasseurs) n° 12, de Freiberg, Achêne [20].	Mesnil-Eglise [22], Has- tière et Hermeton [23]	pont d'Hastière.	pont de Dinant.

TROUPES DE CAVALERIE, D'ARTILLERIE, ETC.

- 6^e hussards : Gérimont [12], Conneux [17].

18^e — Sterpigny [14], Cieille [15]. Forme avec le 20^e la brig. de cav. du XII^e corps.

20^e — Foy-Notre-Dame, Leffe [23].

22^e — Halleux [18].

1^{er} dragons de la Garde : Durnal [18], Spontin [18], Evrehailles [13].

2^e — — Durnal [18], Spontin [18].

4^e — — Han-sur-Lesse et Rochefort [14].

6^e — — Ourthe [10].

8^e — — (11^e brigade, 5^e division) : Rosières [10], Durnal [21].

16^e — — Mesnil-Eglise [12].

17^e Ulanen Regiment : Rivage (Dinant) [23 au soir].

18^e — — Mesnil-Saint-Blaise [21].

1^{er} Leib Kurassier : Petite-Rosière [10], Durnal [21], Bièvre [23], Rivage (Dinant) [23].

6^e Kurassier : Malempré [18].

(1) *Les Violations*, p. 88, 89, 90, 101.

(2) *Les Violations*, p. 115.

(3) Voir *Réponse au Livre Blanc*, Paris, Berger, p. 247 (déposition d'un soldat du 108^e).

(4) VON HAUSEN, *Erinnerungen*, p. 123.

- 12^e Pionier Bataillon : Dinant, rue Saint-Jacques [21] (avec le 108^e) et [22].
 3^e Feldpionier : Rivage (Dinant) [23 après-midi], avec 101^e, derrière des parties des 108^e et 182^e.
 12^e Fusz Artillerie Regiment : Laroche [19], Foy, Herbuchenne, Rivage (Dinant) [23].
 19^e — — (XIX^e corps) : Id. (a bombardé Bouvignes).
 32^e Feld Artillerie Régiment : Blaimont [23].
 48^e — — Dinant [23].

La quatrième partie, consacrée au combat de Dinant, sera divisée comme suit :

I. *La conquête de la Meuse.*

Ch. I. *Les étapes sanglantes du XIX^e corps, de la Lesse à la Meuse.*

Ch. II. *Les étapes sanglantes du XII^e corps, du Condroz à la Meuse.*

II. *Le sac de Dinant.*

Force nous est de réservier pour une étude spéciale (tome V) les événements si tragiques qui endeuillèrent Dinant.

Quelle a été dans la région que nous allons étudier l'attitude des civils ?

A en croire le *Livre Blanc*, il y a eu des francs-tireurs à Ychippe, à Corbion, à Conneux, à Sorinne et à Dinant (1). De nombreuses publications non-officielles y ont ajouté la fameuse « attaque de Spontin ». Plus récemment, dans ses *Mémoires*, le général von Hausen a avancé un fait nouveau en prétendant que, le 23, à 6 h. 30 du matin, le 103^e de réserve « eut à soutenir un vif combat avec les paysans de Dorinne » (2).

Nous établirons l'inanité de ces accusations et il résultera de notre enquête avec une inébranlable certitude *qu'en aucun endroit de cette contrée il n'y a eu un seul franc-tireur*. Nous attirons spécialement l'attention du lecteur sur l'examen des cas relatés à Durnal, à Jemelle, à Winenne et à Felenne.

Nous prouverons ensuite que, parmi les 150 civils fusillés dans la région qui précède Dinant, et parmi les 650 fusillés de Dinant même, *aucun n'est coupable du moindre acte répréhensible*. Pour chaque cas en

(1) Ychippe, Anlage 31, p. 47 et 48; Corbion, Anlage 31, p. 48; Conneux, Anlage 35, p. 51; Sorinne, Anlage 17, p. 30; Anlage 31, p. 46; Anlage 32, p. 49; C. Anlage 4, p. 130; Dinant, C. Anlage 1 à 87, p. 117 à 229.

(2) O. c., p. 127.

particulier, nous établirons la culpabilité de l'armée allemande qui s'est servie avec une légèreté inouïe des mots : « On a tiré sur nous » pour justifier les violences et les excès qu'amenaient la marche rapide de ses armées. Nous prouverons que les coups de feu à l'occasion desquels les civils ont péri, ou bien venaient de soldats allemands comme à Natoye et à Spontin, ou bien de soldats français comme à Evrehailles, Waulsort, Hastière, Hermeton et Willerzie ; ou bien encore que des civils ont été tués pour des coups de feu imaginaires, comme ce fut le cas pour les jeunes gens de Jemelle arrêtés à propos de chevaux et tués comme francs-tireurs. Nous prouverons aussi que les maisons incendiées l'ont été en dehors de tout combat.

Le bilan des victimes et des sinistres de *La Conquête de la Meuse*, est le suivant.

Sur le trajet du XIX^e corps :

	Victimes	Maisons incendiées.
1. Jemelle	2	—
2. Hulsonniaux	6	—
		à Dinant
3. Falmignoul	2	—
		à Dinant
4. Waulsort	13	11
5. Feschaux	2	—
6. Hastière par-delà	18	98
7. Hastière-Lavaux.	1	35
8. Hermeton-sur-Meuse	10	74
9. Felenne	1	20
10. Bourseigne-Vieille	—	1
11. Bourseigne-Neuve	—	72
12. Willerzie	2	120

Sur le trajet du XII^e corps :

13. Natoye.	3	2
14. Spontin	44	133
15. Durnal.	—	1
16. Dorinne	—	2

		Victimes.	Maisons incendiées.
17. Purnode		—	—
18. Evrehailles		2	24
19. Yvoir		6	17
20. Houx		—	43
21. Thynes.		9	2
		dont 8 hors de la localité	
22. Lisogne		11	—
23. Achêne		1	1
24. Sorinne		9	104
25. Gendron		—	1
26. Dréhance		5	—
			à Dinant

En résumé, la III^e armée a détruit totalement, outre la ville de Dinant, huit villages : quatre ont été rasés par le XIX^e corps (Hastiére, Hermeton, Bourseigne-Neuve et Willerzie) ; quatre l'ont été par le XII^e corps (Spontin, Evrehailles, Houx et Sorinne). Des incendies plus ou moins considérables ont été allumés dans dix-huit autres localités.

On recense, en dehors de Dinant, douze grandes fusillades collectives, qui ont amené la mort tragique de 64 civils ; toutes les autres victimes sont tombées isolément.

Lorsque le lecteur aura pris connaissance des événements survenus dans la région de Dinant, il lui apparaîtra une fois de plus que les incendies, les massacres et la torture des civils étaient dans l'armée allemande un système, une méthode. L'objectif est ici la conquête de la Meuse, que défendent les troupes françaises : tel est l'obstacle à vaincre et c'est là que doit être porté le grand coup. On détruira donc sans pitié les villages situés dans la vallée ou dans son voisinage immédiat. Les 47^e et 88^e brigades se montrent modérées dans leur trajet de Jemelle à la Meuse, mais quand elles atteignent la vallée, elles s'acharnent sur Hastière et Waulsort et deux civils qu'elles emmènent à leur suite sont sacrifiés près du pont jeté sur le fleuve. On remarquera qu'il n'y a eu de victimes et d'incendies que le jour ou la veille des combats, là où s'étaient postés les Français pour exercer une résistance. S'il s'était trouvé des francs-tireurs dans les villages détruits, ils n'auraient évidemment pas attendu, pour tirer, les rencontres des armées ; c'est au moment

où les troupes entraient dans les localités qu'ils auraient usé de leurs armes. En dehors de la vallée ou de ses abords, où s'est déroulé le combat pour la conquête de la Meuse, il n'y a eu de victimes que dans des villages comme Natoye et Willerzie où ont eu lieu des engagements.

Ce qui exaspère les soldats du Kaiser, c'est d'abord l'insuccès. Dinant était condamné depuis le 15 août, parce qu'on avait mis en échec la tentative de passer la Meuse. La seule idée qu'on lui résiste est pour l'Allemand une dangereuse excitation. Lorsqu'il crie : « On a tiré sur nous », il veut dire : « On ose faire obstacle à notre avance. » Cette accusation obsède les cerveaux. Officiers et soldats la profèrent partout et contre tous, sans prendre la peine d'examiner si tel civil a tiré, si tel village est coupable ou bien si ce n'est pas plutôt le fait d'un soldat français. Ils ne font plus de distinction entre les soldats réguliers et les civils belges. Relatant les combats qui s'engagent au matin du 23 août dans les environs de la Meuse, le sous-officier Georges-Alfred Heinz, de Leipzig, écrit : « Notre cavalerie se heurte à des bandes de francs-tireurs français et belges » (1). Le lieutenant von Petrikowsky, du 12^e chasseurs, rend le curé de Celles responsable d'indications télégraphiques qu'il a découvertes sur un officier français blessé. S'il y a des victimes parmi les soldats allemands, la population civile en est rendue responsable, et il faut l'en punir sans pitié en détruisant les vies et les biens. « C'est la guerre, s'écrie un soldat en plein massacre d'Hastiére, et partout où nous sommes en retard pour les ponts ou les troupes françaises, nous sommes commandés de tuer et de brûler ! » « Si une seule balle française arrive encore jusqu'ici, vous serez tous fusillés ! », dit un capitaine des grenadiers au groupe des prisonniers d'Ansereimme. Au curé de Lisogne qui demande pourquoi Dinant sera mis le lendemain à feu et à sang, un major répond : « Nous, trop d'hommes perdu ! ». Et c'est pour cela que demain, on ne s'arrêtera pas devant le massacre de vieillards, de jeunes filles et même d'enfants au berceau.

Un dernier détail. Les populations des deux provinces sont unanimes à reconnaître que les soldats allemands étaient animés, vis-à-vis des soldats et des civils belges, d'une haine farouche. Non moins que par les incendies et les massacres, cette haine s'est manifestée par les traitements qu'ils ont infligés partout aux prisonniers et aux otages, par les injures

(1) En son carnet, qu'a bien voulu nous communiquer M. Peltzer, ministre à Berne.

dont ils ont couvert notre drapeau national. On en lira le détail dans les rapports locaux. Relevons, en particulier, qu'à Emptinne, les otages furent jetés dans une porcherie, à Bauche et à Achêne dans des poulailers, à Wanlin dans une écurie. En ce qui concerne le drapeau, nous signalons les incidents de Jemelle, Han-sur-Lesse, Pessoux, Humain, Anseremme, Winenne, Lisogne et Focant.

Que ces mesures de rigueur soient résultées d'ordres militaires, on ne saurait le mettre en doute. Un soldat du 11^e chasseurs, dont le carnet de route a été publié (1), reproduit l'ordre du jour suivant.

« On vient encore de fusiller 70 hommes. Comme le Roi des Belges a prescrit de défendre le pays par tous les moyens, l'ordre nous a été communiqué de fusiller tous les habitants mâles. »

De nombreuses dépositions de prisonniers recueillies en France font aussi la preuve des ordres donnés. Un saxon, Rudolph Grimmer, a déposé à Toulouse :

« L'ordre nous a été donné de tuer tous les civils qui tireraient sur nous, mais en réalité, les hommes de mon régiment et moi-même avons tiré sur tous les civils que nous trouvions dans les maisons d'où l'on supposait qu'un coup de feu avait été tiré; nous avons tué de la sorte des femmes et même des enfants. Nous ne le faisions pas de gaîté de cœur, mais nous avions reçu l'ordre de nos supérieurs d'agir de la sorte, et pas un soldat de l'armée active ne saurait contrevénir à un ordre émanant, comme celui-ci, du commandement supérieur (2). »

De fait, il n'est aucun régiment à qui n'ait été assignée officiellement en quelque sorte sa part de carnage et de destruction. Il faut, semble-t-il, que tout soldat allemand se soit aguerri en maniant la torche incendiaire et en tuant des civils. Ainsi que nous le verrons, le XII^e corps a suivi un quadruple itinéraire : sur le 1^{er} itinéraire, il torture Spontin, Evrehailles et Houx; sur le 2^e, c'est Lisogne et Leffe; sur le 3^e, c'est Sorinne et Dinant; sur le 4^e, c'est Anseremme, le quartier S. Paul et Neffe. Le XIX^e corps parcourt un triple itinéraire : sur le 1^{er}, il martyrise Waulsort; sur le 2^e, Hastière et Hermeton; sur le 3^e, Felenne, Bourseigne-Neuve et Willerzie. Tous les carnets de combattants qui ont été publiés en contiennent des échos. Un seul ouvrage publie les photo-

(1) *Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne*, Paris, Berger, p. 77. On y trouvera la photographie du texte même que nous publions.

(2) HANOTAUX, o. c., VI, p. 140.

graphies de douze relations de l'espèce, appartenant à des troupes du XII^e et du XIX^e corps (1).

Dans les *Mémoires* qu'il a publiés récemment (2), le chef de la III^e armée, le général en chef baron von Hausen, dont le nom sera à jamais cité dans nos provinces comme celui d'un bourreau, s'applique à justifier les innombrables actes de dévastation et de cruauté commis par ses armées. Après six années, l'orgueil de cet homme n'a pas fléchi : il continue à affirmer l'impeccable correction de ses soldats et l'universelle culpabilité des civils. Il ne peut ignorer que ses troupes ont partout pillé les caves des habitations et que l'abus de la boisson les a entraînées aux pires excès ; il ose pourtant écrire qu' « en avançant, il constate partout un ordre et un enthousiasme qu'il faut d'autant plus admirer qu'ils ne sont pas provoqués par l'alcool, dont l'usage est défendu » (3).

Il n'a pas encore mis le pied sur le sol belge, qu'il est déjà édifié sur l'attitude des civils.

« Les nouvelles communiquées par le corps de cavalerie rendaient l'avenir fort sombre. Des informations concordantes établissaient que les civils, tant qu'ils étaient en présence de nos troupes, ne se montraient pas nettement hostiles ; mais, une fois le dos tourné ou bien avec des soldats isolés, ils leur faisaient du tort sournoisement et à la faveur de l'obscurité, chaque fois que la chose était possible. De cette conduite, constatée dans de nombreuses localités de toutes les régions, il résulte clairement que la population, excitée par une presse haineuse, par le clergé et par le gouvernement, exécutait une ligne de conduite qui lui avait été tracée. On ne pouvait et on ne devait donc pas hésiter d'y opposer de sérieuses et sévères mesures. Les faits révélant les dispositions hostiles sont trop nombreux pour être tous relevés : les dépôts de fusils, de revolvers, munitions et dynamite, n'étaient pas des cas isolés, non plus que les ruptures de fils, destructions des ponts, des routes et des voies ferrées, abattis d'arbres sur de longs parcours, etc. Très caractéristique surtout la mesure prise par une autorité postale belge et surprise par le commandant du XI^e corps ; on conseillait de recevoir amicalement les Allemands, mais de leur causer sous main et par derrière tout le mal possible. Quand l'hostilité en vint au meurtre, la direction de l'armée n'hésita plus à recourir aux mesures nécessaires et à sévir rigoureusement, par l'arrestation de notables, propriétaires, bourgmestres et curés comme otages, par l'incendie de maisons et de propriétés, par l'exécution des coupables pris sur le fait (4). »

(1) *Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne* : ces extraits concernent les 100^e, 101^e, 107^e, 134^e, 177^e, 178^e, 179^e et 182^e régiments.

(2) FRHRN VON HAUSEN *Erinnerungen an den Marnefeldzug*. Leipzig, Koehler, 1920.

(3) Ibid., p. 104.

(4) Ibid., p. 104.

Il écrit encore : « Un regard en arrière sur la résistance rencontrée par mon armée depuis son entrée en Belgique m'impose la conviction que la conduite contraire au droit des gens des civils, si elle n'a pas été publique et spontanée, a été organisée sous main, sur l'ordre du gouvernement, et a été soutenue de façon effective et durable. L'unité dans l'organisation, le plan systématique de cette lutte sauvage, la préparation soignée que l'on remarquait dans tous les villages, la circonstance qu'avec l'entrée en France les combats avec les civils ont pris fin, tout cela est la preuve incontestable que la direction de « la guerre populaire belge » était aux mains d'une agence centrale. Les mesures d'ordre tactique prises à Dinant et dans les faubourgs établissaient une méthode adaptée à la situation, consciente du but à atteindre, excluant l'arbitraire. Nul doute ne peut donc subsister : la population de Dinant et d'ailleurs était préparée à l'invasion et — peu importe d'où venait l'ordre — remplie de la volonté d'arrêter selon ses forces la marche en avant de notre armée (1). »

On le voit, à part « les yeux crevés, les oreilles coupées et les mitrailleuses aux clochers », von Hausen réédite toutes les légendes d'août 1914, y compris celle du gouvernement et des prêtres organisant, selon un plan concerté, des bandes de francs-tireurs. Assez d'accusations générales : il est temps d'apporter des preuves ! Pour nous, nous réfuterons village par village, heure par heure, nom par nom, les assertions allemandes et nous établirons que les cruautés commises par les troupes étaient toutes injustifiées, n'ayant pas atteint un seul coupable.

(1) Ibid., p. 138.

I. LA CONQUÊTE DE LA MEUSE

CHAPITRE I

LES ÉTAPES SANGLANTES DU XIX^e CORPS ENTRE LA LESSE ET LA MEUSE

Le XIX^e corps — 2^e saxon, de Leipzig — l'un des trois dont se compose la III^e armée allemande, a franchi la frontière belge dans les premiers jours d'août en partie dans la région Vielsalm-Gouvy, en partie dans le pays de Bastogne. (Tome I, p. 6.) Il s'ébranle du 16 au 18 août et arrive, le 20, aux environs de Jemelle.

Il y a été précédé par la cavalerie allemande, qui s'est avancée tumultueusement à travers le Luxembourg, obligeant la cavalerie Sordet à reculer d'abord sur la Lesse, puis à gagner l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Les éclaireurs ennemis ont ainsi préparé les voies au XIX^e corps, qui passe à son tour la Lesse sans obstacle et marche de l'avant vers la Meuse et la France.

Ces opérations militaires tracent tout naturellement la division de ce chapitre :

- I. Les premières rencontres de la cavalerie sur la Lomme et la Lesse.
- II. La marche en avant du XIX^e corps.

I. — *Les premières rencontres de la cavalerie sur la Lomme et la Lesse.*

Un détail qui fait ressortir combien était merveilleuse et parfaite la préparation de l'invasion allemande, c'est que, le 5 août, d'importants postes de uhlans occupaient déjà les crêtes et les points stratégiques qui

dominent au Nord et à l'Est le bassin de la Lesse, tels que Foy-Notre-Dame, à 6 kilomètres de Dinant; Jannée, sur la ligne de faîte des bassins de la Lesse et de l'Ourthe, et « Le Tige », à Buissonville (voir les rapports relatifs à ces localités). De ces sommets, bien connus des touristes, l'œil du voyageur découvre un immense amphithéâtre qui se déploie jusque Dinant, Givet, Beauraing et Wellin.

Dans les jours qui suivent, la région est plongée dans la panique par les sombres et menaçantes randonnées des uhlans, mais c'est encore un calme relatif.

Tout à coup, le 10 août, un essaim d'aéroplanes traverse l'Ardenne luxembourgeoise et pousse ses explorations jusqu'au delà de Marche et de Jemelle : il précède le 1^{er} corps de la cavalerie allemande, comprenant la division de la Garde et la 5^e division de cavalerie. Celle-ci constitue l'aile gauche ; elle met le feu à Rosières le 10 août (tome I, p. 68) et, d'après un « *ordre de division pour le 11 août* » daté de Nives, 10 août, 8 h. 15 soir (1), elle part le 11, à 7 heures, sur Morhet et Saint-Hubert, suivant de près deux bataillons de chasseurs qui se sont mis en route à 6 heures vers Saint-Hubert. Son avant-garde a pour objectif la ligne Marche-Maissin, ces deux localités incluses.

Sur la droite s'avance la cavalerie de la Garde qui, de la région de Bastogne où elle a incendié Gérardmont (tome I, p. 76), gagne Laroche, Marche et Ciney. On lira à Pessoux la proclamation qui fut affichée dans les villages au fur et à mesure de l'avance ; elle est signée de von Richthofen et datée de Bastogne 10 août (2).

Refoulée sur toutes les routes du Luxembourg, la cavalerie Sordet se reporte le 10 août sur la Lesse. Elle la défend contre la poussée persistante et générale de l'ennemi et parvient à en tenir la ligne d'Anseremme

(1) Ce document nous a été communiqué par la Section historique de l'Etat-Major général, à Paris.

(2) L'itinéraire suivi par la cavalerie de la Garde dans la traversée des deux provinces pendant le mois d'août nous est très bien connu par le carnet du soldat W. Rosenkranz, abandonné par lui vers le 23 août à Aische-en-Refail et qu'a bien voulu nous communiquer M. l'abbé Ledoux, curé de la paroisse. Nous en donnons un court aperçu.

Parti le 4 août, il traverse le Hanovre et la Westphalie, arrive à Cologne et passe la frontière belge à minuit, dans la nuit du 6 au 7. Il dort deux heures dans une grange à Petit-Thier. « La route était jonchée de tous les arbres qu'on avait abattus pour créer des difficultés aux Allemands. » A Vielsalm, « dans une ferme, il achève de traire les vaches, » et part pour Gouvy. « Il s'y trouvait de la cavalerie ennemie, mais à notre arrivée, elle n'y était plus. Nous y avons fort pillé et vidé tout le bâtiment de la gare, car on y a trouvé 26 bombes. Le chef de gare a été fait prisonnier. » A 17 heures, il part pour Eschdorf (G. D.), où il arrive le 9. Le 10, à 10 heures, il est à Bastogne, où est concentrée toute la brigade. Faisant allusion à Sibret, il écrit : « La Garde du corps a eu aujourd'hui ses premières victimes, tuées par des francs-tireurs pendant qu'on donnait à boire aux chevaux : 7 contre 19 francs-tireurs ! Quatre habitants ont été fusillés ici. Ce sont de très dangereuses frontières. On ne peut sortir sans son fusil. » Il continue : « Nous sommes partis d'ici pour Laroche. Ça c'est un peuple ! de

à Houyet, Ciergnon et Han-sur-Lesse jusqu'au 15 (1). Elle y est très menacée, car la cavalerie allemande s'est fixée le 11 août, sur la Lomme, dont elle tient puissamment la boucle Forrières, Jemelle, Rochefort, jusque Han-sur-Lesse.

Ces faits intéressants, des études locales vont maintenant nous aider à les faire revivre dans leurs moindres détails. Nous groupons ces rapports sous deux chefs.

1. La cavalerie allemande sur la Lomme.

2. La résistance des Français sur la Lesse.

En lisant ces travaux, on se rendra compte que la population de cette région vécut des heures inquiètes. Isolée le 5 août du reste du pays, elle fut témoin de rencontres presque quotidiennes des Français, soit avec les postes fixes de uhlans, soit avec la cavalerie ennemie. C'est une longue énumération d'escarmouches que fournissent ces rapports : le 7 août à Houyet (rapport n° 337); le 9, à Tegnir-sur-Briquemont (n° 328); le 10, à Rochefort, au lieu dit « La Carrière » (n° 318); le 12, à Ave-et-Auffe (n° 320); le 13, au bois d'Aye, à Buissonville et à Laloux (n°s 324 et 328); le 14, à la ferme de Bry et à la Baraque (à Conjoux), au bois aux Perches (Custinne) et à la Briqueterie de Vachaux (Villers-sur-Lesse) (n°s 331, 333 et 334), enfin, le 15, à Houyet (n° 337).

Les troupes de l'infanterie saxonne de la 24^e et de la 40^e division, qui composaient le XIX^e corps, commencèrent à défiler le 19 à Havarsin, le 20 à Jemelle et à Buissonville — où s'installa l'intendance du XIX^e corps, avec le général von Laffert — ; elles apparurent le lendemain 21 août à Conjoux et dans la région voisine de Dinant.

Ces pages jettent, pensons-nous, une pleine lumière sur les opérations qui ont précédé de ce côté le sac de Dinant. Parmi les faits intéressants qu'elles contiennent, citons les incursions des uhlans à Humain, Serinchamps et Buissonville, et les impressionnantes défilés de convois à Havarsin ; à Jemelle, un cas de franc-tireur et l'émouvante odyssée de

vrais brigands ! Ils ont tué 3 uhlans et un dragon.... Le 13, départ pour Marche par une grande chaleur.... Nous prenons les chevaux hors des étables, ainsi que les vaches, les porcs et les veaux.... Rencontré 3 cyclistes belges, dont un avec un drapeau belge ; nous les avons tous emmenés.... Le 15, nous avons eu le 1^{er} combat : la 2^e compagnie a eu son premier mort, le Hauptmann, ensuite un fusilier et 16 blessés. Ont pris part au combat de Dinant : les chasseurs de la Garde, les Chasseurs de Marburg et le Schütze bataillon ». Il passe les jours suivants à Sovet, gagne le 21 Huy, « où beaucoup de civils ont été fusillés », marche toute la journée du 22 et arrive enfin à Aische-en-Refail.

(1) Voir CHRISTIAN MALLET, *Étapes et combats*, Paris, Plon, ch. II, p. 21 et ss. ; CH. OUY, *Journal d'un officier de cavalerie*, Paris, Berger-Levrault, p. 11 et ss. ; ENGERAND, *Le secret de la frontière*, p. 495.

deux civils emmenés jusqu'à la Meuse et sacrifiés à la fureur des soldats du 104^e saxon près du pont de bois jeté sur la Meuse; à Buissonville et à Hour, l'annonce du sac de Dinant; à Wavreille le passage du général Sordet et la grâce d'un soldat ennemi obtenue par une jeune fille, etc.

1. — *La cavalerie allemande sur la Lomme.*

Ainsi que nous l'avons écrit, la cavalerie allemande a commencé par s'établir sur la Lomme. Elle est entrée le 11 à Forrières; le 12, à Rochefort et à Han-sur-Lesse, où l'un de ses régiments, le 4^e dragons, s'est porté à la rencontre des Français, vers Ave et vers Rochefort, derrière un rempart de civils. On signale aussi dans les rapports locaux la présence du 8^e dragons et du 11^e cuirassiers. Tout en étant une menace pour les Français fixés à peu de distance de là sur la Lesse, ces forces de cavalerie couvraient les carrefours de Wavreille, de Forrières et de Grupont, d'où les troupes venant de Bastogne et de Saint-Hubert, prenaient à la fois la direction de Dinant et de Sedan.

Plusieurs récits vont nous décrire dans le détail l'attitude de la cavalerie allemande sur la Lomme et les opérations militaires auxquelles elle s'y livra avant de se porter vers la Lesse.

§ 1. — *Jemelle.*

ESCARMOUCHE DE LA « CARRIÈRE ». ENQUÊTE CONCLUANT A L'INNOCENCE DES CIVILS. UN FRANC-TIREUR.

N° 318.

Rapport de M. Melchior, vicaire à Jemelle.

Le 5 août, dès avant 5 heures, 9 uhlans passèrent à Jemelle, se dirigeant sur Rochefort; ils promenaient autour d'eux des regards inquiets et défiants. Le commandant de la garde civique, M. Piquint, les poursuivit, sans tirer sur eux.

Le 7, à midi, un régiment français de chasseurs à cheval fut acclamé avec frénésie, tandis qu'il défilait sous une pluie diluvienne; il fut suivi, vers le soir, par un groupe de chasseurs cyclistes et, le lendemain, par de nouvelles forces de cavalerie et le 145^e chasseurs à pied de Laon. Le 9, ce fut la retraite, tandis que le 6^e dragons et le 8^e cuirassiers barricadaient le tunnel du chemin de fer, la seule voie carrossable qui s'ouvrait à l'ennemi.

Le 10, on vit des aéroplanes ennemis, et les blessés français furent emportés en hâte par les dernières troupes qui se repliaient. Quand ils arrivèrent aux

carrières Dasse, à Rochefort, des uhlans embusqués sur le Gerny, vaste et fertile plateau que contourne la boucle du chemin de fer entre Haversin et Rochefort, tirèrent sur eux, tuant un cheval et blessant un cavalier. C'est le 11 que le travail cessa dans les ateliers du chemin de fer et que les premiers Allemands occupèrent le village, arrachant et outrageant le drapeau, brisant le matériel du dortoir et du réfectoire des ouvriers et réduisant en miettes le matériel du dispensaire. Au village, ils pillèrent les magasins et les maisons, le revolver à la main et parfois l'écume à la bouche. Le 12, vint la Garde Impériale, dont l'Etat-Major s'installa au couvent de la doctrine chrétienne. L'échevin et le bourgmestre passèrent la nuit debout, à côté des sentinelles étendues sur la paille. Ce furent de vrais jours de terreur. Le 14, la nouvelle qu'ils prenaient les hommes causa dans les familles une panique générale : vieillards, hommes et jeunes gens s'ensuivirent dans la direction de la Lesse et s'abritèrent dans les bois ou dans les églises. Les femmes, affolées, accoururent chez les Religieuses, et c'était un spectacle tragique de les voir les bras en croix, les regards élevés vers la Vierge de Lourdes, priant d'une voix entrecoupée de sanglots.

Les jours suivants, ce furent de forts passages de troupes. Le 19, le boucher A. Sternotte, le facteur Delhaye et M. Dony furent menés dans une salle de l'école communale, les mains liées derrière le dos, pour être fusillés comme francs-tireurs : « on avait, disaient les soldats, tiré sur eux » ; or, c'étaient les soldats eux-mêmes qui avaient visé des poules. La supérieure du couvent put obtenir leur grâce du général saxon hébergé au presbytère. Du 20 au 22, on vit défiler les 104^e, 107^e, 133^e, 179^e et 181^e d'infanterie et le 68^e d'artillerie.

Le 21 août, Emile Bolle et son domestique, Joseph Gillet, furent emmenés par les troupes et fusillés à Falmignoul (voir cette localité).

Le bruit a couru, sous l'occupation, qu'à Jemelle un civil avait tiré sur les Allemands. Cette rumeur a été accréditée par un écrivain suédois (1). Une enquête très minutieuse a donné les renseignements suivants :

Les faits remontent non au mois d'août, mais au mois d'octobre 1914. Le 7 de ce mois, Victor Piquint, lieutenant et commandant de la garde civique, âgé de 64 ans, fut requis par les Allemands de conduire du charbon à la gare ; il s'y refusa. Une seconde fois, il fut mis en demeure, sous la menace, de conduire du matériel en France ; il s'y refusa encore, mais il fut cette fois battu et labouré de coups jusqu'à ce qu'il céda. Il gagna le Gerny avec son cheval et revint à la nuit tombante. A ce moment, mu, croit-on, par un sentiment de vengeance, il chargea son fusil et tira sur les dortoirs des ateliers, où campaient des soldats. Les sentinelles avaient vu d'où partaient les coups de feu et saisirent le coupable. Retenu huit jours à la gare de Libramont, il fut transféré à Namur, puis renvoyé à Jemelle où il fut condamné à dix ans de travaux forcés. Etant à la prison de Rheinbach, il se vit encore condamner à trois ans pour avoir, le 5 août, poursuivi les premiers uhlans.

(1) SVEN HEDIN, *Ein Volk in Waffen*, Leipzig, Brockhaus, 1915, p. 263. Se rendant de Sedan à Namur, l'auteur s'arrête à Jemelle, où le commandant de la gare lui raconte « qu'on n'y est pas encore bien à l'abri des francs-tireurs ; que, quelques jours avant, on a tiré avec un fusil de chasse sur les bâtiments de la gare. Dans le pays de Houyet, une bande de civils a aussi attaqué quelques Allemands, et on a envoyé pour les punir un détachement de 130 soldats ». Le fait de Houyet concerne un groupe de soldats français cachés dans les bois.

§ 2. — Rochefort.

N° 319.

Rochefort a reçu les premiers éclaireurs des deux armées : le 5 août, à 16 heures, quatre uhlans venant de Malmédy, qui s'arrêtèrent à Saint-Remy ; le 6 août, à la même heure, douze uhlans venant de Buissonville avec un garde trouvé porteur d'un fusil, qu'ils libérèrent après avoir constaté qu'il était en droit de le porter ; le 7 août au matin, une centaine de dragons français venant de Willerzie ; le 8 août, les dragons de Meaux, avec infanterie et artillerie, dont le défilé dura toute la journée et qui refluèrent le surlendemain. Le 10 août, des uhlans tirèrent sur l'arrière-garde le long de la route de Jemelle, près des carrières. Le 12, dans l'après-midi, arrivèrent les éclaireurs de la cavalerie allemande. Leur conduite a été racontée tome I, p. 23. A partir du 15 août, les troupes défilèrent sans interruption pendant huit jours : de Jemelle et de Wavreille, elles gagnaient Dinant par Buissonville et Ciergnon.

§ 3. — Han-sur-Lesse.

ESCARMOUCHE D'AVE-ET-AUFFE

N° 320.

Rapport de M. Stavart, curé de Han.

Le 12 août, à 13 h. 30, le 3^e escadron du 4^e régiment de dragons pénétra brusquement à Han-sur-Lesse. Un lieutenant, revolver au poing, me demanda en termes grossiers qui avait placé le drapeau à l'église, puis il m'ordonna de l'enlever. Je dus le suivre, et, quand nous fûmes dans la tour, les soldats voulurent m'obliger à le détacher. Je refusai formellement et leurs menaces furent vaines. Ils redescendirent et allèrent querir un civil. Ils voulurent alors emporter le drapeau par l'étroite cage d'escalier, mais c'était impossible : s'abandonnant à leur colère, ils brisèrent la hampe et mirent l'étoffe en morceaux, puis, comme je m'y attendais, ils s'en prirent à moi. A deux reprises, je fus poussé violemment au mur comme pour être fusillé. Mené ensuite sur la terrasse de l'hôtel de Bellevue, j'y fus témoin de leurs orgies. Le tramway vicinal arriva à 14 h. 30 : ils défendirent aux employés de continuer vers Rochefort, mais ceux-ci s'échappèrent et, de Wellin, prévinrent par téléphone les troupes françaises de Libin. Celles-ci ne tardèrent pas d'arriver et firent feu pour mettre l'ennemi en fuite. L'alarme fut donnée et les Allemands, cyclistes d'abord, puis tous les autres, se retirèrent. Il y eut une première rencontre dans les fonds d'Auffe, et il paraît certain que les Allemands tirèrent les uns sur les autres, car ils étaient en état d'ébriété. On ignore le nombre des victimes, mais on enterra plus de 40 chevaux et, durant la nuit, on entendit passer les chariots remplis de débris de toute espèce. Continuant vers Ave, les Allemands se jetèrent à l'entrée de ce village sur une puissante barricade que les troupes françaises y avaient élevée lorsqu'elles avaient appris l'entrée de l'ennemi à Han-sur-Lesse : ils y laissèrent encore plusieurs victimes. C'est alors qu'ils revinrent à Han, pénétrèrent sauvagement à l'église où j'étais prisonnier avec le bourgmestre, et nous placèrent sous les fenêtres du Grand-Hôtel pour nous fusiller ; puis, ils se firent précéder de

quatorze civils, d'abord vers Ave où ils recueillirent les lances, vélos, selles, souliers et autres débris de l'escarmouche, qu'ils rapportèrent à l'église, puis vers Rochefort, ainsi que je l'ai précédemment raconté. (Tome I, p. 24.) Voici le passeport qui m'a été remis pour quitter Rochefort (fig. 1) (1).

V. Bourgigny
 Motan jappar
 3 Esc. Dr 4^e
 14/8/14 J. a. V. Rebela hant
 V. Bourgigny
 —
 M. Wauthy Dr 4^e.
 3 esc. Dr

Fig. 1. — Passeport délivré à Rochefort, le 14 août, au curé de Han-sur-Lesse et à ses compagnons, par le Commandant du 4^e dragons de la Garde.

§ 4. — Wavreille.

LE GÉNÉRAL SORDET. — UNE JEUNE FILLE OBTIENT LA GRÂCE D'UN SOLDAT

Rapport de M. Wauthy, curé de Wavreille.

N^o 321.
 Le 7 août, arrivèrent à Wavreille les premiers détachements des dragons français, suivis, le soir, de toute la division, venant de Givet. Ils partirent vers Liège au matin du 8 et revinrent déjà camper à Rochefort et dans les environs le

(1) TRADUCTION : Laissez passer les porteurs de ce billet.

3^e Esc. du 4^e Dragons.

Par Ordre :
(illisible)

Comte..... commandant
le 4^e Dragons, 3^e Esc.

soir du 9. J'eus l'honneur de recevoir au presbytère le général Sordet, commandant le 23^e dragons, de Versailles, avec son état-major. A l'aller, il avait logé à Rochefort. Après avoir, comme il me dit, « tiré dans le dos des Allemands aux environs de Liège » et avoir été informé de la chute de cette ville, il s'était arrêté le 8 au soir au château de M. Mouton, à Clavier. Il s'installa dans mon bureau et me demanda maints renseignements sur les accidents de terrain dans la région. Son plan, s'il avait prévu les Allemands si près de lui, semblait être de lancer la division en un combat sérieux sur la plaine du Gerny, entre Haversin, Rochefort et Marche. L'armée croyait les Allemands à Samrée alors que, le 10 au soir, d'importantes troupes logeaient à Nassogne. Le lundi matin, 10 août, le Général daigna lui-même demander à disposer de l'église pour une messe militaire, qui fut célébrée en grande pompe par l'aumônier de la division, Mgr de Mayol de Luppez. Au départ, le 11 au matin, l'état-major semblait d'avis que les troupes allemandes étaient encore éloignées et, comme elles étaient en pays ennemi, qu'il leur faudrait une dizaine de jours pour arriver. La division s'ébranla dès 6 heures et, à 10 heures, quand l'avant-garde de 400 hommes quittait la localité, la cavalerie ennemie s'emparait de la gare de Forrières.

L'avant-garde allemande, 400 hussards de la mort, pénétra dans le village le 13 août à midi, venant de Rosières, par Saint-Hubert. Le capitaine, homme très brutal, m'emmena dans les campagnes, où je fus confié à la garde de soldats d'une compagnie incendiaire. Comme il m'annonçait qu' « il avait fait brûler Rosières, parce qu'une jeune fille avait tué un de leurs officiers », je lui répondis « qu'il y avait donc des Judith en Belgique » ; mais il prit la chose du mauvais côté et devint menaçant. Il dit aussi qu'il avait quitté sa famille depuis deux mois et venait du camp d'Elsenborn. A 16 heures, vint le gros de la troupe, par la route de Saint-Hubert ; dès qu'il les aperçut, le capitaine partit pour Rochefort et je fus libre. Rentré au village, je ne pus même regagner mon presbytère : j'étais cette fois otage d'un officier que les chefs appelaient : « Prince Rex », mais que nous n'avons pu identifier ; il montra aux religieuses le portrait de sa femme dont la tête portait en effet une couronne royale.

Alors, commença un passage de troupes qui dura sans interruption du 13 au 22, les unes venant de Champlon-Nassogne-Forrières et gagnant Tellin et Sedan, les autres venant de Grupont et gagnant Rochefort et Dinant. Il est difficile d'évaluer le chiffre des troupes qui passèrent à Wavreille, mais c'était à n'y plus tenir. Il leur fallait le curé comme otage du matin au soir et du soir au matin. Bientôt, brisé de fatigue, je suppliai qu'on m'accordât un peu de repos : deux sentinelles furent placées à la porte de ma chambre à coucher. Le bourgmestre fut aussi autorisé à me relayer. Du 19 au 21, ce furent des Saxons, qui se distinguèrent entre tous par leurs instincts vicieux. Le vol était normal. Un capitaine dirigea lui-même le pillage du presbytère. Le 21 août, je parvins à obtenir du capitaine baron von Bensty un écrit sauvegardant ma maison (1). Ce jour-là, un corps d'armée

(1) En voici le texte : « Wavreille. Es ist in diesem Hause am 21. August weder Wein noch Brod etc. zu füragiren. Frhr. von Bensty, Hauptmann. Traduction : Wavreille. Dans cette maison, au 21 août, il n'y a plus ni vin, ni pain, etc., à fourager. »

campait entre Rochefort, Wavreille, Jemelle et Han et partit le soir vers Dinant. Les 22 et 23, il passa des convois dans les deux directions.

Une scène assez intéressante se passa le second jour de l'arrivée de l'ennemi. Un soldat lâcha un coup de feu en nettoyant son fusil. Le village fut sérieusement menacé, mais le capitaine découvrit le coupable, obtint son aveu et le condamna à être fusillé. Déjà il était lié au poteau et six hommes étaient postés devant lui pour l'abattre, quand une jeune fille du village, Aline Delhaize, présente à la scène, eut la clairvoyance de cueillir quelques fleurs et de les offrir au capitaine qui commandait le feu; elle se jeta à genoux en implorant la grâce du soldat, qui lui fut accordée.

2. — *La résistance française sur la Lesse.*

Les rapports n°s 322 à 337 retracent l'histoire de quinze localités situées dans le bassin de la Lesse, où se sont opérées, du 10 au 15 août, des rencontres presque quotidiennes de cavalerie et à travers lequel se sont ensuite avancées les troupes du XIX^e corps avant de se diviser, comme nous le verrons plus tard, en un triple itinéraire.

Partant des hauts plateaux de Chapois, Haversin, Serinchamps et Humain, nous avancerons de village en village jusqu'à la charmante rivière qui dessine ses replis à travers la vallée.

§ 1. — *Pessoux et Jannée.*

PROCLAMATION DU GÉNÉRAL DE CAVALERIE VON RICHTHOFEN

N° 322. Pessoux est situé au croisement des grand'routes Namur-Luxembourg et Dinant-Liège, ce qui explique que tant de troupes ennemis y passèrent, durant un mois et demi, se dirigeant vers Dinant et Namur.

Le 5 août, 150 uhlans débouchèrent à Jannée, hameau de Pessoux sur la route de Marche. Au milieu du village, à un carrefour, ils rencontrèrent deux gendarmes belges à cheval, échangèrent avec eux quelques paroles, puis leur laissèrent continuer leur route vers Namur. Le 8 août, passage de 8,000 à 9,000 Français, se dirigeant sur Maffé et qui repassèrent le lendemain. Le 10 août fut marqué par l'arrivée de forces considérables de cavalerie ennemie. L'affiche suivante fut apposée à Pessoux :

PROCLAMATION AUX HABITANTS DE PESSOUX

Il est strictement défendu aux habitants : 1^o de porter des armes; 2^o de servir à l'espionnage; 3^o de détruire les ponts, chaussées, tunnels, voies ferrées, etc.; 4^o de donner des signes aux troupes françaises ou belges.

Toute contravention sera punie sévèrement d'après les lois de la guerre.

Les maisons dont les habitants tirent sur nos soldats ou sur les chevaux seront brûlées et les habitants fusillés.

La population doit contribuer au ravitaillement de nos troupes contre paiement en bons. Je demande que les autorités civiles ainsi que le clergé m'assistent de leur influence pour épargner les souffrances de la guerre à la population.

Bastogne, le 10 août 1914.

*Le Général en chef allemand,
Manfred Freiherr von RICHTHOFEN.*

Dès l'arrivée, les troupes avaient une attitude menaçante : c'est l'arme au poing que les soldats entraient dans les maisons. Ils réquisitionnèrent pain, confitures, vin, bière, avoine, porcs, bœufs, génisses, chevaux, etc.

Le 11 et le 12, ils établirent la télégraphie sans fil sur les hauteurs voisines et des soldats du 102^e firent sauter les rails sur la ligne du Luxembourg, aux environs de Pessoux et Serinchamps, près du château de la Fontaine-Libion.

Le 13, des soldats arrachèrent, lacérèrent le drapeau national et maltraièrent l'instituteur, M. Anciaux (I, p. 15). Le même jour, Nicolas Olivier, Julien François, Joseph Charlier et son fils, en revenant du château de Pesesse, furent arrêtés par des soldats qui campaient près de la ferme de l'Etoile ; on les mit derrière une haie, avec menace de les fusiller si on tirait du village. Ils y passèrent la nuit dans l'angoisse et furent libérés le lendemain.

Les forts passages continuèrent. Certains régiments d'infanterie semblaient composés de repris de justice : les soldats envahissaient les maisons avec un air farouche et pillaient tout ce qu'ils trouvaient. Le 17 août, l'un d'eux tira sur un chat à Jannée, de là branle-bas du 71^e régiment d'Erfurt, campé dans les dépendances du château (I, p. 43). Les 21 et 23, des troupes campèrent au village et les habitants n'osaient sortir de leurs demeures. Sept officiers étaient hébergés au presbytère, dont le major G. von Walter Jeschki.

§ 2. — Haversin.

CONTRIBUTION DE GUERRE. — LE PASSAGE DES CONVOIS

N° 323.

Rapport de M. Baijot, curé de Haversin.

Dès le 5 août, les uhlans apparurent à Haversin (1) : ils sortaient des bois voisins où ils avaient établi leur repaire. C'est le 14 août, à 3 heures du matin, que commença le défilé des troupes qui gagnaient Ciney et Dinant. Le 16, il passa des convois de camions pendant plus de deux heures et l'on eut quelques renseignements sur la bataille de la veille par des gens d'Amberloup qui revenaient d'Yvoir avec leurs chariots. Le 17, le 18 et le 19 furent calmes, sauf qu'à la soirée du 19, le village fut envahi par des troupes qui s'éloignèrent le lendemain matin.

Le 20, le 21 et le 22, ce furent des passages continuels et il se produisit plusieurs graves incidents qui plongèrent les familles et les habitants dans l'angoisse. Sous divers prétextes, le docteur Jadot et son fils, M. Mawet, hôtelier, et sa femme,

(1) On a relaté leurs incursions dans le tome I, page 9.

M^{me} Reuter et M. Capelle, chef de gare, furent emprisonnés au château de M. de Bonhome. Les soldats arrêtèrent aussi ce dernier, pour rupture d'un fil télégraphique. On eut beau attribuer cette rupture à l'orage du vendredi, au cours duquel un mélèze voisin avait été frappé de la foudre, ils emmenèrent M. de Bonhome à Taviet où il fut condamné à payer, dans les vingt-quatre heures, 20,000 marks ou bien à être fusillé ; puis ils le ramenèrent à Havarsin. L'officier qui l'accompagnait vint au presbytère, revolver au poing et dit au curé : « Il faut de l'argent ! Le baron prétend n'avoir que 2,000 francs ! Avez-vous de l'argent ? » On le conduisit à la caisse communale, qui contenait 15 francs, puis chez M. Dedyn, qui put donner 7,000 francs, puis au château de Jannée où l'on obtint 12,000 francs. Pendant ce temps, le curé parcourait le village à la même fin.

Le 24 août, il passa des charrons de Gouvy, Cherain, Montleban et Rettigny, plusieurs étaient en route depuis huit jours ; le 25 août à 12 h. 30, ce furent des prisonniers français et des civils de Dinant ; le 26 août, de 3,000 à 4,000 prisonniers belges qui annoncèrent que les forts de Namur étaient pris ; le 28 août, de 13 à 15 h. 30, 1,500 prisonniers belges avec de l'artillerie de campagne, bientôt suivis des Prémontrés de Leffe, des prêtres dinantais et de nombreux civils emmenés en captivité : ces malheureux étaient dans un état lamentable et étaient malmenés par leurs gardiens. Le 29, tous les hommes furent réquisitionnés pour la réfection du pont. Dans la journée, il passa un civil de Bovigny, avec cheval et tombereau ; il était en route depuis quatorze jours, venait de Villers-le-Gambon et racontait que tout le pays de Dinant était réduit en cendres ; il en repassa un autre, de Spa, le 3 septembre.

§ 3. — Serinchamps.

L'ESCARMOUCHE DU BOIS D'AYE.

Rapport de M. Genette, curé.

Les trois premiers uhlans passèrent à Serinchamps le 6 août ; du 9 au 16, cavaliers français et allemands alternèrent ; une rencontre se produisit l'un de ces jours sur le territoire d'Aye, à la sortie du bois de Serinchamps ; un Français fut blessé et fait prisonnier ; deux autres revinrent au village sans leurs chevaux et purent, grâce aux indications qu'ils reçurent, regagner leur corps.

Au soir du 15 août, le bruit ayant couru que l'ennemi faisait marcher en avant les civils, tous les hommes de Serinchamps et des Basses s'enfuirent dans les bois ; le 16 août, il n'y eut à la messe que des femmes et des petits enfants.

Les premiers soldats ennemis qui stationnèrent ici arrivèrent dans l'après-midi du 17 et partirent le 18 au matin ; il en vint d'autres au soir du 18, avec de l'artillerie, qui s'en allèrent le lendemain. Des troupes de la Croix-Rouge occupèrent ensuite le village du 19 ou 23. Les vins furent pillés au château, au presbytère et dans d'autres maisons. Le 18 août, le commandant me donna l'ordre de placer l'affiche suivante.

PROCLAMATION.

Les journaux français et belges ne cessent pas de publier des articles qui, par de fausses accusations, excitent, d'une manière imprudente et inouïe, la population contre l'Allemagne et les troupes allemandes. Il paraît que les atrocités commises par les habitants de Belgique ont été en partie causées par ces publications calomniatrices.

Je défends donc de la façon la plus stricte :

- 1^o toute rédaction et publication de journaux dans les territoires occupés par l'armée allemande ;
- 2^o l'importation et la propagation dans les susdits territoires de journaux et d'autres ouvrages imprimés, français ou belges.

Ceux qui se rendront coupables d'une infraction de cet ordre devront s'attendre aux plus sévères punitions, dans les circonstances aggravantes à la peine de mort. Les imprimeries et les maisons où l'on trouvera des journaux destinés à être propagés, seront brûlées.

Toutes les armes blanches et armes à feu ainsi que les munitions et les explosifs qui se trouvent entre les mains des habitants du pays doivent être délivrés immédiatement à l'autorité de la commune compétente et seront saisis par les troupes. Le maire de chaque commune devra certifier que toutes les armes ainsi que l'effectif de munition et d'explosif ont été remises.

Si malgré cela des armes ou de la munition ou des explosifs seront trouvés chez qui que ce soit, le coupable sera fusillé et le maire de la commune en question sera poursuivi.

LE GÉNÉRAL ALLEMAND
Commandant en Chef.

§ 4. — *Humain.*

LES INCURSIONS DES ÉCLAIREURS

N^o 325. Malgré sa situation à l'écart des grand'routes, Humain (1) a été traversé plusieurs fois par des éclaireurs : le 5 août, par des uhlans, venant du côté de Marche et se rendant vers Havrenne et Saint-Remy ; le 6 août, par des uhlans, qui mangèrent au moulin ; le 8, par des Français, de Rochefort ; le 9, par des Français, qui venaient de Marche et qui emmenaient dans une voiture d'ambulance un Allemand blessé ; le 11, par des troupes de la cavalerie française parties de Laroche, dont les chevaux étaient fourbus et qui avaient laissé deux des leurs entre les mains de l'ennemi ; le 12 et le 13, par des Allemands, de Rochefort ; ces derniers, très sauvages, arrachèrent les drapeaux et les emportèrent.

Le 15, des femmes, revenant d'Aye, lancèrent la nouvelle qu'à Marche on enlevait les hommes. Ce fut le signal d'une fuite générale : vieillards et jeunes gens se cachèrent dans les bois et dans les meules de foin, où ils eurent à souffrir de la faim, tant ils craignaient de se montrer.

Les grands passages de troupes commencèrent le 16 et se poursuivirent le 18 et le 19. Le 20, une colonne s'arrêta au village ; von Kranshaar, capitaine du 1^{er} régiment de fusiliers (1 Schützen Reg.), logea au château du bourgmestre, M. de Bivort de la Saudée, et l'autorisa par écrit à garder ses armes ; un billet de recommandation lui fut aussi remis le lendemain par le major Pförtl (?), commandant le 3^e bataillon du 108^e régiment. Faits otages le 21, à 13 heures, « pour protéger la colonne venant d'Hargimont », le curé et le bourgmestre furent conduits en haut du village et virent passer, perchés sur des caissons d'artillerie, M. Hanin, curé

(1) Notes recueillies à Humain en mai 1916.

d'Hargimont, et Edmond Dubois, qui fut fusillé à Buissonville. « Je pars prisonnier en Allemagne, crie l'abbé Hanin, parce qu'ils disent qu'un de mes paroissiens a tiré sur eux ! » L'un des gardiens des otages leur dit : « A Hargimont, on a tiré la nuit dernière sur la colonne, et encore le matin, au moment où elle se mettait en route » ; puis il leur montra, dans une voiture, deux soldats, dont l'un avait un bandeau sur la tête et l'autre le bras en écharpe. « Ce sont, dit-il, les soldats qui ont été blessés à Hargimont ! » Le 22, il arriva une longue colonne de chariots vides ; les soldats les disposèrent en rond dans une vaste prairie et logèrent au centre ; ils partirent dans l'après-midi du lendemain. Le 29, le major Fischer, de l'état-major du 104^e régiment (V Inf. Reg. Kronprinz), à Chemnitz, prit quartier au château, où il déclara à M. le bourgmestre, qui affirmait l'inexistence de francs-tireurs, « que son propre cousin avait été tué par une jeune fille d'un coup de revolver dans les rues de Dinant et que, d'après leur journal officiel, à Anvers, on avait crevé les yeux à des Allemands, qu'on avait ensuite promenés dans cet état à travers la ville ».

§ 5. — Buissonville.

ANNONCE DU SAC DE DINANT

1. *Rapport de M. Mailleux, curé de Buissonville.*

Le jour même où l'*Ami de l'Ordre* et le *Patriote* nous annoncèrent la déclaration de guerre, 5 août, vers 16 heures, trois ou quatre uhlans demandèrent à manger à l'abbaye de Saint-Remy et furent aperçus, à 17 heures, au coin du bois de l'abbaye, près du « Vesty », sur la route de Rochefort, et, à 20 heures, au pont de Vachaux, à 1 kilomètre du village. Ils y passèrent la nuit et entrèrent, le lendemain, chez Léon Dolhen, où ils demandèrent poliment à manger, en offrant de payer. Le 6, on en vit une douzaine « au Tige », à la jonction de la route de Montgauthier ; de cet endroit élevé, ils scrutèrent l'horizon tout l'après-midi et le lendemain à l'aide de lunettes d'approche. Le 7, des groupes passèrent et repassèrent à travers le village. Le 8, à 7 h. 30, on annonça que des soldats avec culottes rouges étaient à la borne 43, au poteau de Navaugle ; les gens se dirent : « Ne sont-ce pas des Français ? » Bientôt toute la paroisse fut là, dans le délire. Quand j'arrivai, il passait des cyclistes : la plupart avaient un chapelet, un scapulaire ou une médaille au guidon du vélo, à la poitrine ou au poignet. A 10 h. 30, des cavaliers défilèrent deux heures durant, aux cris de « Vive la France ! » Les larmes dans les yeux, je bénis les troupes, à la demande d'un capitaine, et le curé de Frandoux le fit pour un second groupe de cavaliers. Des cyclistes repassèrent le dimanche 9 août, bientôt suivis de quelques cavaliers et d'une charrette, avec un Allemand blessé. Puis ce fut tout.

Le 13, à 8 h. 30, une dizaine de uhlans, l'œil au guet, remontèrent le village et le retraversèrent à 9 heures à bride abattue, suivis à quelques minutes par une centaine de cavaliers français, qui les poursuivirent dans la direction de Serinchamps. A 14 heures, on entendit une fusillade au bois d'Aye, et bientôt l'on apprit qu'un officier avait été gravement blessé et que deux cavaliers, dont les chevaux avaient été tués sous eux, étaient restés à Serinchamps. M. Albert Filaine s'y rendit

en voiture pour les reprendre, mais, arrivé aux premières maisons, il rebroussa chemin sur le conseil des habitants : on voyait, en effet, l'ennemi déboucher du bois d'Aye. Il passa à Buissonville deux uhlans et un cycliste ; un Français, dont le cheval avait péri et avait été enterré à la hâte avec ses harnais, le soldat Cazenave, de Bordeaux, resta au village jusqu'au 15 août, jour où il se dirigea, avec deux camarades demeurés à Serinchamps, vers Villers-sur-Lesse et Lavaux, où ils espéraient rejoindre leur compagnie.

Le 14, à 6 heures du matin, les Allemands arrivèrent à flots dans les campagnes de Retenne. Entendant sonner la messe, un officier, qui se trouvait près de la maison Joseph Gérard sur la grand'route, dépêcha deux soldats au village. Ils entrèrent à la ferme Jamin, y enlevèrent un couteau et pénétrèrent bruyamment à l'église, tandis que je disais la messe ; ils coupèrent les cordes des cloches et les emportèrent. Quand on sortit de l'office, ils étaient sur le seuil, l'un tenait les assistants en joue, l'autre entortillait les cordes autour de son vélo. Du 15 au 20 août, on ne vit que des soldats isolés.

Le 20 avril, à 10 heures, un sergent réquisitionna au presbytère des logements pour les capitaines von Platt et Wéber et pour l'officier Müller ; à la même heure, sans même m'avertir, 200 soldats s'installèrent à l'église qu'ils remplirent de paille. C'était notamment l'intendance du XIX^e corps d'armée (2^e saxon). Le général von Laffert prit quartier au château de M. Filaine, entre l'église et le presbytère. Je dus intervenir le soir même pour sauver la vie à un simplot qu'ils voulaient fusiller, parce qu'il avait tenté de s'opposer à la réquisition d'un bœuf. En rentrant chez moi, je fus hué et sifflé par un campement établi à côté de l'église.

Le 21, au matin, m'étant rendu à l'église qu'occupaient des soldats du 101^e, je trouvai la porte forcée, la lampe éteinte, les ornements déjetés et la collecte du dimanche précédent éparpillée sur le sol. J'en fis part au capitaine von Platt, qui ordonna une enquête. Au cours de celle-ci, on amena à la sacristie quelques soldats sur lesquels avaient été découvertes des pièces belges de cuivre et de nickel ; plus tard, le greffier me rapporta 4 fr. 43 c. et le texte d'un jugement innocentant les accusés. Pendant ce temps, au village, les soldats exigeaient des vivres sous la menace du revolver, faisaient la chasse aux poules et volaient le porc de Joseph Delnoz. C'est dans l'après-midi de cette journée que se placent l'arrivée du curé de Hargimont et d'Edmond Dubois et l'exécution de ce dernier, que j'ai relatées précédemment. (t. I, p. 159).

N^o 327. 2. *Rapport de M. Lamotte, président du tribunal de 1^{re} instance de Dinant.*

Le 20 août 1914, le 101^e Grenadiers de Dresde vint camper dans une pâture à Navaugle. Le colonel Meister, le major von Albeke et plusieurs officiers souperent et logèrent chez moi. Je m'aperçus bientôt que j'avais affaire à des hommes extra-ordinairement énervés. Ils visitèrent maison, écuries, dépendances et remises et me firent jurer que je n'avais pas d'armes. Au souper ils dirent : « Ah ! vous êtes de Dinant ! Les Dinantais sont de méchants hommes ! — Et pourquoi ? — Ils sont les amis des Français ! Ils ont fait un trophée à leur hôtel de ville des armes prises à un uhlans tué par des francs-tireurs. Cela est écrit dans vos journaux ! » Il avait sur

lui le *Patriote*. Ces propos et d'autres semblables me paraissaient très étranges. Le lendemain matin, en prenant congé, l'un d'eux me dit : « Monsieur, dans votre intérêt, restez ici et ne cherchez pas à retourner à Dinant ! » Le soir, le lieutenant-aviateur von Platz dit à mes filles : « Ah ! vous êtes de Dinant ! Dinant sera brûlé ! On prendra les meubles, on coupera les portes, on chassera les habitants ! » Quelques jours après le 23, il vint m'annoncer que la maison n'était pas incendiée, mais bien livrée au pillage. Il me remit un écrit que je présentai le 30, à Dinant, à un caporal occupé avec d'autres soldats à rechercher du butin. Au vu de cette lettre, il fit sortir ses hommes et écrivit sur les débris de la porte : « *Nicht plündern. Dieses Haus ist zu schonen* » ; et ailleurs : « *Dieses Haus gab alles. Nicht eintreten* ».

§ 6. — *Frandeux.*

ESCARMOUCHES DE TEGNIR-SUR-BRIQUEMONT ET DE LALOUX

N° 328. *Rapport de M. Dispaux, curé à Frandeux.*

Une escarmouche se produisit le 9 août vers midi à la ferme de Tegnir (Briquemont). Six uhlans étaient poursuivis depuis Wiesme par cinq cyclistes français ; l'un d'eux s'égara et les cinq autres prirent la direction de Laloux, par le château de l'Espérance (Eprave) et le vieux chemin. Arrivés à Laloux, après avoir demandé de l'eau et du fourrage à Joseph Streignard, près du Vachaux, ils montèrent vers Tegnir et demandèrent des vivres à Antoine Lemaire. Pendant qu'ils étaient à table et que leurs chevaux mangeaient dans la cour, quinze dragons français, informés à Rochefort de la présence des uhlans, s'amenèrent en auto et, de l'orée du bois qui domine Tegnir, tirèrent sur la maison Lemaire ; les uhlans sautèrent par les fenêtres qui donnent sur Laloux, mais furent bientôt faits prisonniers sans résistance ; aucun n'avait été tué ni blessé ; deux de leurs chevaux furent capturés. Les autres remontèrent le village à fond de train et gagnèrent les bois. A 14 heures, huit dragons du 27^e (de Rocroi) passèrent à Laloux, à la recherche des chevaux ; trent-cinq autres s'arrêtèrent au village, à 18 heures : il semblait que la guerre était finie et que le pays était purgé à jamais de l'ennemi....

Jeudi 13 août, à 10 heures, une seconde rencontre eut lieu, depuis l'entrée de Laloux et les environs de l'école jusqu'au pont du Vachaux, entre des uhlans et vingt-cinq dragons du 27^e venant de Villers-sur-Lesse, qui avaient fait halte devant l'église. L'un des dragons, Jules Capron, de Rouen, eut le cœur ouvert d'un coup de lance ; ses obsèques eurent lieu le lendemain en l'église du village, en présence d'une nombreuse assistance. Il fut ensuite transféré par les Allemands au cimetière général d'Anhée. Un blessé allemand, de Berlin, fut recueilli au presbytère où il resta jusqu'au lendemain.

N° 329. Le village de Montgaubier fut un jour fort exposé, les habitants ayant été accusés d'avoir tiré sur un aéroplane : le curé parvint à obtenir une enquête, qui conclut à l'innocence des civils.

N° 330. L'ennemi est entré à Chevetogne, le revolver au poing et la menace à la bouche. Ce furent sans discontinuer des réquisitions de bétail, de vivres, d'hommes et de chevaux pour les charrois. La nuit du 21 au 22, le curé fut à la merci d'une soldatesque en état d'ébriété, qui était tellement sauvage qu'il dut se réfugier, pour se soustraire à leurs vexations, dans des dépendances de la cure, pendant que la cave était pillée. Les troupes firent dans l'église une perquisition minutieuse.

§ 7. — *Conjoux et Conneux.*

LES ESCARMOUCHES DE LA FERME DE BRY ET DE LA BARAQUE. L'ACCUSATION DU LIVRE BLANC

N° 331.

1. *Rapport de M. Dupuis, curé de Conjoux.*

Le 5 août, des uhlans traversent Conjoux à la nuit tombante, assurant qu'ils sont des amis ; ils demandent à manger chez Malherbe et donnent à un enfant de la maison une pièce belge de 5 francs.

Le 8 août, des troupes françaises, venant de Beauraing et gagnant Liège, défilent pendant deux heures, acclamées par les habitants, tandis que, comme on l'apprit plus tard, des éclaireurs ennemis observent la scène, cachés dans les haies qui bordent la route.

Le 14 août, de 5 à 10 heures, il se produit plusieurs rencontres, dont l'une près de la ferme de Bry. Je me rends sur place après la fusillade ; il n'y a ni morts, ni blessés. Une seconde alerte est donnée vers 8 heures à l'autre extrémité du village, au lieu dit « La Baraque ». Cette fois, c'est un vrai combat entre les premières troupes allemandes, qui débouchent par le chemin de Chevetogne, et 150 cavaliers français du 16^e dragons venus de Beauraing (1). Surpris, ces derniers s'élancent en avant dans la direction de Ciney par la route de Choquenée. A 11 heures, quand c'est l'accalmie, je me rends sur le champ du combat. Le brigadier Emile Choquart, de Vauciennes (Oise), est adossé à une maisonnette, les intestins perforés et râlant. Je lui saisis la main, en disant : « Je suis prêtre et ami belge : je vais te donner l'absolution ! » Il ouvre un instant ses yeux mourants et me serre la main ; il expira quelques instants après. Plus loin, j'aperçois les cadavres du volontaire Georges Roux, de Troyes (Aube), et du soldat Elie Bruyère, de Gommegnies (Nord) ; l'un d'eux a le visage barré d'un violent coup de sabre. Dans les environs gisent onze chevaux tués.

Des cavaliers purent gagner le bois et trouver un refuge momentané au château de M. Goffinet. A la ferme voisine, nous apprenons qu'une poignée de braves, après s'être barricadés dans le corps de logis, ont été obligés — car le nombre des assaillants grossit sans cesse — de fuir par une porte donnant sur les campagnes, ce qui leur permit de regagner leur cantonnement. Un troisième groupe dévale en un furieux galop vers Ciney, mais, à 2 kilomètres de « la Baraque », il se heurte à

(1) CHRISTIAN MALLET, dans *Epaves et Combats*, Paris, Plon, p. 36, décrit le retour des survivants de ce combat.

une patrouille ennemie cachée dans le bois. Tandis que plusieurs d'entre eux bifurquent à gauche et trouvent leur salut en gagnant Dinant, une dizaine d'autres deviennent en rase campagne une cible facile pour les fusils de leurs adversaires. Le capitaine René Vergne, de Henriot (Reims), tombe gravement blessé et est fait prisonnier. A quelques pas de lui, un étudiant, Maurice Pourcin, de Longchamps, brigadier au 16^e dragons, né à Reims et demeurant à Paris, tombe foudroyé, tandis que plusieurs de ses compagnons étaient aussi blessés; onze d'entre eux, dont le capitaine, furent soignés à l'ambulance de Chevetogne. L'un d'eux, Maurice Rolland, de Paris, était gravement atteint et mourut le 15 août. Les quatre victimes furent inhumées au cimetière paroissial, d'où les Allemands les transférèrent, en 1918, dans un cimetière commun, près de Dinant. L'ennemi emporta ses morts et ses blessés; on en ignore le nombre.

Le 15 août, au matin, des soldats pénètrent à la chapelle de Conneux et coupent la corde de la cloche, pendant que s'achève la messe. Dans la journée, ils donnent l'ordre d'enlever le drapeau national qui flotte encore à la grotte et à l'église de Conjourx et défendent de sonner les cloches. Le soir, je suis pris comme otage avec le bourgmestre, comte de Villers; nous passons la nuit au château de M. de Radiguès. C'est en vain que je demande à faire prévenir ma vieille mère, âgée de 88 ans, que je ne rentrerai que le lendemain. On me conduit ensuite à Conneux, où je dois haranguer la population, l'inviter au calme et lui détailler les menaces d'usage.

Le 18 août, l'oberleutnant Schman dévalise la cave du presbytère et invoque à l'appui que les « Français de Napoléon en ont fait autant chez eux il y a cent ans et que, à l'heure actuelle, toutes ces ruines ne sont pas encore réparées ».

Le 21 août, à 8 h. 30, arrive l'avant-garde du 100^e régiment, avec dix-huit pièces et vingt-sept caissons; à 9 heures, ce sont les « chasseurs » escortés de six petits canons et de trente-huit voitures de bagages. Les soldats sont ruisselants de sueur, harrassés par une marche forcée, sous un soleil torride. Ils poursuivent leur route vers Dinant.

Le major Rothe, avec le 101^e saxon, leur succède; je suis otage encore une fois, obligé de le suivre à côté de son cheval, dans toutes ses allées et venues, car il s'agit de caser deux mille hommes dans les cinquante foyers de Conjourx.

A la soirée du 21 août, plusieurs de mes paroissiens sont arrêtés, sous de graves accusations, et comparaissent, à 21 heures, devant un conseil de guerre: M. de Radiguès est accusé d'avoir tiré dans les environs de sa demeure; M. Martin et ses deux fils sont accusés d'attentat contre l'armée allemande, parce qu'on a trouvé chez eux du fulmicoton et parce que des trous d'aérage pratiqués à leur maison pour l'assèchement des murs sont pris pour des créneaux destinés à faire le coup de feu; un garde particulier, M. Mossiat, a été trouvé en possession d'arsenic, destiné à empoisonner l'armée. J'interviens à temps pour les aider à se disculper; leur innocence est reconnue, mais ils sont obligés d'accompagner les troupes vers Dinant.

J'héberge au presbytère deux médecins du 101^e, dont le major Haupt, qui me sauve la vie en s'opposant à ce que je suis conduit au tribunal du Général, lequel prétend que « j'ai des communications avec les ennemis et que, dans l'après-midi, je me suis rendu dans leur camp ».

Le 22 août, à 2 h. 30 du matin, l'armée part dans la direction de Dinant, mais à 8 heures elle est déjà de retour au village.

Le 23 août, elle nous quitte définitivement ; c'est bientôt vers Dinant un bruit infernal d'artillerie. A 19 h. 30, du « pré de la Vierge », nous assistons au terrifiant spectacle de l'embrasement de la malheureuse cité. Ici se place un fait qui a excité au plus haut point la colère de la population. Marie Gossiat, une excellente jeune fille de 20 ans, était atteinte d'une affection de poitrine. Des soldats du 101^e firent brusquement irruption dans sa chambre et la bouleversèrent entièrement, sous prétexte de s'assurer que des armes n'y étaient pas cachées. Ils allèrent jusqu'à mettre les mains sur la couche de la malade et soulever brutalement le matelas sur lequel gisait la pauvre enfant terrifiée. C'en était trop : le lendemain, elle mourait.

Deux Dinantais ont succombé à Conjoux le 25 août ; ils faisaient partie du lamentable cortège des prisonniers de Cassel et des soldats français, qui passèrent une nuit froide en pleine campagne, près de la ferme de Bry, entre Foy et Conjoux. Ce sont Georges Schlernitzaner, 42 ans, né à Dinant et négociant à Bruxelles, qui arriva au village sur une charrette, et Fernand Toussaint, 51 ans, peintre, qui fut trouvé à Conneux atteint d'un coup de feu à la tête.

N° 332.

2. *Rapport de M. l'abbé Gérard, à Conneux.*

Le 17 août, j'ai hébergé un état-major silésien. Comme nous étions réunis pour le repas du soir, un colonel me dit : « On a tiré dans votre bois ! » Je répondis : « Vous y avez trois postes de uhlans et le bois est entouré de terres labourées ; on ne saurait y arriver sans être vu par des milliers de soldats. Au reste, si on tire, venez me le dire, vous me donnerez dix hommes et je vous amènerai le coupable. » Un capitaine me dit : « Viendrez-vous aussi la nuit ? — Certainement, et ce sera chose vite faite. » Ces troupes, du 6^e hussards, me délivrèrent l'attestation suivante :

« Le porteur du présent, l'abbé Alphonse Gérard, a reçu les hommes du régiment de la manière la plus hospitalière et très obligeante dans des conditions pénibles.

« Le régiment prie de lui accorder au besoin aide et protection et éventuellement de protéger sa maison contre les pillages.

« Conneux, 17 août 1914.

« *Baron de Segel (ou Lebel)
Colonel du 6^e rég. de hussards.* »

Le 21, plusieurs civils furent arrêtés sous prétexte qu'on avait tiré. Comme je rentrais de Ciney où j'avais été chercher des vivres, escorté de deux sous-officiers et d'un soldat, je trouvai chez moi M. le curé de Conjoux, que les soldats étaient allés chercher. « On a tiré sur nous ! » me dit un officier. « Oui, répondis-je, c'est ce sous-officier qui a tiré, ainsi que ses camarades, sur les lapins ! » A notre rentrée, à quelques minutes du village, au poteau de Choquenée, on tirait de partout dans le bois de la commune. Je feignis de me baisser en disant : « Les Français ! », mais mes compagnons me rassurèrent en disant : « Soyez tranquille, ce sont nos soldats ! » Chaque soir d'ailleurs, le gibier s'étalait à leur table.

C'est le 22 que se place le fait qui a donné lieu à la relation du *Livre Blanc*. A en croire un lieutenant de la division du téléphone du XII^e corps d'armée (1), « des civils auraient détruit des fils près de Conneux ; deux cyclistes, dépêchés pour les réparer, auraient subi des coups de feu d'un petit bois, à 400 mètres du château ; on aurait fouillé le bois en vain, mais huit ou dix civils se seraient enfuis et n'auraient pu être pris, par suite de l'obscurité ». Il faut noter que M. le comte de Villers, bourgmestre de Conneux, avait été menacé d'une amende de 10,000 marks en cas

Conneux, 23. Aug. 1914

Yf. Buzenay, des mis en force Romedenne 1914, au Bois aux Perches n'a pas détruit les fils, mais il a été détruit par les Allemands.

Maximilien de Saxe, Prince de Saxe.
Aug. 23. 1914.

Fig. 2. — Billet de protection délivré le 23 août, à la ferme de Grand Mont, par le prince Max de Saxe.

de rupture de fils ; l'affaire a paru aux Allemands eux-mêmes si peu sérieuse que personne n'a été interrogé sur le fait. Ni le garde du château de Grand Mont, ni M. Martin Romedenne, fermier du château, les seuls voisins du fil téléphonique, n'ont été inquiétés. Ce dernier a même reçu le lendemain matin un certificat élogieux du prince Max de Saxe, qui avait été hébergé chez lui. (Fig. 2) (2).

§ 8. — Custinne.

L'ESCARMOUCHE DU « BOIS AUX PERCHES »

N° 333.

La cavalerie allemande entra à Custinne le 14 août et s'y rencontra, à 12 h. 30, sur la route de Ciney, au lieu dit « Bois aux Perches », avec les dragons français. Quatre de ceux-ci et plusieurs Allemands furent tués et inhumés au cimetière de Conjoux.

Le hameau du Ver fut particulièrement menacé. Le cheval d'un officier allemand tué à Ciergnon était venu s'abattre devant la maison de Julien Detaille.

(1) Annexe 35, p. 41.

(2) TRADUCTION

Conneux, 23 août 1914.

Je certifie que nous avons été excessivement bien logés chez M. Romedenne (fermier) et qu'il a fait pour nous tout ce qui était en son pouvoir.

MAX, Duc de Saxe,

Docteur en Théologie et Droit,

Aumônier cath. de Division de la 1^{re} intend. de la 23^e Division royale d'infanterie.

Comme les harnais avaient été déposés chez ce dernier, il fut arrêté et retenu pendant quatre jours, sous l'inculpation d'avoir tué un officier. Le village fut tenu sous la menace de l'incendie et de l'exécution en masse. On échappa avec les déprédati ons commises dans les habitations et dans les fermes.

§ 9. — Villers-sur-Lesse.

L'ESCARMOUCHE DE LA BRIQUETERIE DE VACHAUX

N° 334.

Rapport de M. Siot, curé de Villers-sur-Lesse.

Le général Mangin est arrivé avec sa division dans les premiers jours d'août et a mis pied à terre dans l'ancienne propriété des comtes de Cunchy. Des autos, des cyclistes, des cavaliers étaient lancés sans cesse dans toutes les directions. « Il faut faire croire, disait-il, aux Allemands que nous sommes nombreux et nous retarderons ainsi leur marche en avant. »

Un soir, à 21 heures, une rencontre eut lieu à Vignée, sur la grand'route de Dinant : un Allemand fut tué et enterré au bord de la Lesse, à côté du pont. Puis les alertes devinrent plus fréquentes, les consignes plus sévères, les hommes plus anxieux. Ceux-ci s'approchaient nombreux des sacrements. « On a cogné aujourd'hui à Laloux, disaient-ils, demain on cognera dur un peu partout. »

On arriva ainsi au 14 août. A 13 heures, une auto allemande induite en erreur parce que, à la sortie de Rochefort, un civil avait interverti les bras d'un poteau et mis l'indication « Ciney » sur la route de Dinant, vint se jeter sur une patrouille française au lieu-dit « Briqueterie de Vachaux », sur la route de Rochefort à Dinant, à la bifurcation de Villers-sur-Lesse. Un capitaine d'état-major, avocat à Darmstadt, Alexander Bopp, des dragons de la 5^e division de cavalerie, fut tué d'une balle en plein cœur; un second officier parvint à fuir et trouva à l'orée du bois le cheval d'un hussard de la mort, Ernst Schinski, de Ratibor, qui avait eu la jambe fracturée par une balle française; il put ainsi regagner Rochefort. Le chauffeur, Zénon Vogel, était aussi blessé mortellement. Le général Mangin assista à la visite de l'auto, où l'on découvrit à côté d'une charge considérable de flacons de vins et de liqueurs, de chocolat et de caramels, un registre d'ordre qu'il porta séance tenante, sur l'auto allemande, au quartier-général de Pondrome.

Peu de temps après, une trentaine de cavaliers ennemis venant de la « Ferme de Vachaux » furent assaillis au même endroit par la patrouille française. L'officier, du nom de von Bissing, fils de celui qui fut plus tard gouverneur général du pays occupé, eut son cheval tué sous lui et les deux jambes traversées par une balle. Interrogé par un officier français, il se refusa à parler, disant : « C'est le devoir de ne rien dire, vous le savez bien! »

Dans l'après-midi, à l'heure des confessions de la veille de la fête, le village fut témoin d'un spectacle lamentable. Le bruit s'étant répandu que « les Allemands étaient arrivés à Waha et y avaient réquisitionné tous les hommes de 17 à 40 ans, pour faire des tranchées et pour ensevelir les morts », la panique se répandit de village en village jusque On, Jemelle, Rochefort, Eprave et Lessive, pour s'arrêter

ici, où l'on était, semblait-il, sous la protection des Français. La population se souviendra toujours de ces gens apeurés, fuyant à travers la nuit, portant un paquet, un pain ou un jambon, poussant une charrette, une voiture d'enfant ou une brouette, de ces appels déchirants de femmes et d'enfants... Ils furent accueillis avec une délicatesse touchante par les soldats français, qui se dépensèrent beaucoup pour faire renaître la confiance et le calme.

A 23 heures, le général Mangin, qui a laissé ici le meilleur souvenir, me fit ses adieux et ses troupes se replièrent sur la Meuse.

N° 335.

Wanlin a vu passer à trois reprises les Français : le 7, des cyclistes de la division du général Mangin et une compagnie d'infanterie ; le 10, des dragons en retraite ; le 14, des dragons de Versailles (commandant Lancelot), qui partaient pour Hulsonniaux et Hastière. Le 20 août, des cavaliers wurtembergeois leur succédèrent : le curé, le bourgmestre et son prédécesseur furent faits otages et enfermés dans une écurie du château jusqu'au lendemain, jour où passa l'infanterie.

§ 10. — *Hour.*

ANNONCE DU SAC DE DINANT

N° 336.

Les soldats français de la division Mangin quittèrent Hour le 15 août et, à la soirée, les premières patrouilles allemandes arrivèrent.

Il passa peu de troupes à Hour. Le 21 août, à 17 h. 30, le 4^e dragons allemand s'installa au village et partit le lendemain vers le nord de Namur ; des civils les accompagnèrent avec chevaux et chariots jusqu'à Aische-en-Refail. Ces soldats firent aux habitants d'effrayantes révélations sur ce qui devait se passer le lendemain à Dinant. Chez Arsène Boux, des cavaliers et des cyclistes — l'un d'eux était blessé et portait le bras en écharpe — parlèrent d'abord de Sorinne ; puis, s'adressant à la maîtresse du logis, l'un d'eux dit : « Demain, Dinant tout kapout, tout, tout », ponctua-t-il. La dame lui montra son enfant : « Pas les femmes, ni les enfants ? — Si, tout, tout... Pas moi, ajouta-t-il, mais ceux-là ! » Chez Alphonse Jadoul, un soldat voyant ce vieillard tremblant, lui présenta une chaise et lui demanda : « Vous, bon ? — Oui, nous, pas faire de mal — Alors, nous bons aussi ! Mais Dinant, mauvais ! Et demain, Dinant tout kapout, tout, tout ! »

§ 11. — *Houyet.*

ESCARMOUCHES DU 7 ET DU 15 AOUT

N° 337.

Houyet vit quelques uhlans le 7 août : deux d'entre eux s'approchèrent du passage à niveau voisin de la gare et y furent reçus à coups de fusil par les gendarmes, puis s'enfuirent sur la hauteur située en face de la gare où ils retrouvèrent leurs compagnons. De là, ils tirèrent sur la station et les hôtels voisins, sans qu'il y eût d'accidents de personnes parmi les curieux.

Le village fut occupé le 15 août par des troupes françaises qui livrèrent un engagement à l'ennemi dans les bois d'Ardenne : trois ou quatre Allemands furent blessés, dont deux mortellement. L'école des filles fut transformée en ambulance. On y amena le lendemain six blessés français.

Il y eut trois passages de troupes allemandes, le 17, à partir de 13 heures, le 20 et le 23 août ; elles se dirigeaient vers Hastière. Sans qu'il y eût ni meurtre, ni incendie, la population eut beaucoup à souffrir : les troupes se livrèrent partout au pillage, emportant non seulement les vivres, mais linge, couvertures, fourrages et tout ce qui leur convenait. L'hôtel du château d'Ardenne fut entièrement pillé.

II. — *La marche en avant du XIX^e corps.*

Nous venons de voir que, du 10 au 15 août, le corps de cavalerie française sous les ordres du général Sordet parcourut sans relâche le pays situé au nord de la Lesse, entre Ciney et Rochefort, entravant avec succès la cavalerie allemande qui essayait d'avancer. Tous les jours, c'étaient à l'un ou l'autre endroit des escarmouches animées, de vives alertes, des fusillades. Mais les conséquences de la chute de Liège, les bonds rapides de l'ennemi sur la rive gauche de la Meuse vers Bruxelles et la trouée de l'Oise amenèrent le repli des cavaliers français. Ils abandonnèrent, le 15 août, la Lesse pour gagner l'Entre-Sambre-et-Meuse, et leur départ rendit du coup la liberté de mouvements à l'ennemi qui put se porter en avant. La cavalerie de la Garde franchit la Lesse à partir du 17 août entre Vêves et Hulsonniaux et à Houyet et pénétra, le 18, à Hulsonniaux, le 20 à Wanlin, le 21 à Hour et à Mesnil-Eglise, le 22 à Feschaux. Alors la Garde reçut l'ordre « de passer la Meuse à l'est de Namur, en laissant en arrière les 12^e et 13^e bataillons de chasseurs, et de se mettre sous les ordres de la II^e armée » (1) ; elle gagna Huy et Aische-en-Refail, faisant place aux importantes troupes d'infanterie du XIX^e corps qui marchaient à sa suite.

Celles-ci prirent aussitôt un triple itinéraire, que nous allons étudier. Un premier groupe franchit la Meuse « au Colèbi », en face de Lenne, à Falmignoul ; un second groupe la traversa à Hastière ; un troisième groupe gagna directement la France par Beauraing, Winenne et Hargnies.

(1) VON HAUSEN, *op. cit.*, p. 115.

1. — *De la Lesse au pont de Lenne, par Falmignoul.*

Un premier groupe du XIX^e corps, composé principalement de troupes de la 47^e et de la 88^e brigade, venant de Bastogne, Saint-Hubert et Jemelle, atteignit le 20 et le 21 Furfooz et Ciergnon, (1) traversa la Lesse entre Hulsonniaux et Vêves et gagna Falmignoul, où l'avait précédé la cavalerie allemande.

Dans cette localité était aussi arrivée, le soir du 22 août, la grosse artillerie autrichienne qui s'apprêtait à bombarder le fort de Givet (2).

C'est près de Falmignoul, « au Colèbi », en vue de Lenne, que fut construit le pont de bateaux sur lequel les troupes passèrent la Meuse le 23, à partir de 13 heures ; et c'est près de cet endroit que furent abattus les deux civils de Jemelle que l'armée traînait à sa suite (rapport n° 339). Le pont de bateaux sur lequel passèrent les premières troupes subsista jusqu'à ce que fut construit, dans l'après-midi du 24, le pont de bois qui servit désormais (3) (fig. 9).

Les rapports qui suivent sont consacrés aux villages situés sur ce court itinéraire : Hulsonniaux, Falmignoul et Waulsort. Chacune de ces localités a vécu ses heures tragiques. Hulsonniaux connut d'avance le sort réservé à la ville de Dinant. Falmignoul fut menacé d'être rasé pour des coups de feu tirés — l'enquête le démontra — par des soldats allemands. Waulsort eut plus à souffrir. Le quartier que défendaient les réservistes français fut incendié ; de pauvres soldats blessés furent achevés ; tous les hommes découverts furent exterminés en trois fusillades collectives, et ce massacre parut si monstrueux que, dans l'une des exécutions, les bourreaux désignés se refusèrent à tirer et que l'officier dut, lui seul, abattre successivement les neuf victimes. Ces cruautés punirent, les Allemands en avaient sûrement conscience, la faible résistance de troupes régulières, sans aucune participation des civils.

(1) *Von Hausen, op. cit.*, p. 119.

(2) Cf. tome II, p. 115, note (1).

(3) Le 24, dans l'avant-midi, les soldats coupèrent des sapins, réquisitionnèrent à Waulsort les matériaux de deux entrepreneurs, scièrent les poutrelles d'une villa en construction et se firent amener par des civils des portes de granges, volets de bois, etc., qui, jetés dans la Meuse au passage d'eau, étaient ensuite charriés par le courant jusqu'au Colèbi. M. Coune se rendit à Freyr à 17 heures et y fut témoin de la construction du pont par des soldats qui étaient nus.

§ 1. — *Hulsonniaux.*

ESCARMOUCHES. ANNONCE DU SAC DE DINANT

N° 338.

Rapport de M. Halleux, curé de Hulsonniaux.

Le 13 août, à 11 h. 45, un groupe de six à huit uhlans allait vers Mesnil-Saint-Blaise ; les gendarmes belges en tuèrent deux. Le 14, un peloton de cyclistes français fut poursuivi de coups de feu par des uhlans cachés près du pont de Gendron. Le sergent Emile Deneuville, du Pas-de-Calais, fut tué et inhumé au cimetière paroissial. Un uhlans, Joseph Naus, de Westphalie, fut blessé et soigné au village avec plusieurs Français.

La nuit suivante, à 23 h. 45, des compagnies françaises s'installèrent à *Hulsonniaux*. Le 15 août, vingt-quatre obus furent tirés sur le village par les Allemands installés sur les hauteurs de Furfooz. Les Français partirent le 15 à midi.

Le 18, une centaine d'Allemands passèrent et repassèrent, venant de Celles.

Le 19, arrivèrent des troupes allemandes considérables, environ 2,000 hommes, venant de Ciney et se dirigeant vers Mesnil, et je reçus chez moi le commandant. En ma présence, il examina une carte sur laquelle apparaissaient des traits rouges. « Ce sont, me dit-il, les villages qui doivent disparaître. » C'était le cas de Mesnil, d'Onhaye, de Sorinne et de Dinant. Des troupes passèrent tous les jours qui suivirent et notamment le 4^e hussards, le 1^{er} Leib-Kurassiers de Silésie, le régiment dit de l'Aigle, les 12^e et 13^e chasseurs, le 77^e d'artillerie, les 102^e, 106^e et 179^e.

Le 21, des charretiers furent réquisitionnés pour escorter la cavalerie vers Ciney, Andenne et Gembloux. Ils revinrent huit jours après, sans leurs attelages, racontant les scènes terrifiantes dont ils avaient été témoins notamment à Andenne.

Le 22, à midi, il y avait au village 4,000 soldats. Un officier me fit otage. Comme j'objectais mon état de santé — je relevais de maladie —, « C'est la guerre, dit-il, vous logerez bien sur la paille ! » Le major m'interpella aussi avec dureté. « Je ne croyais pas, lui dis-je, être traité ainsi ! Depuis huit jours, je ravitailler vos troupes ! » Il me consigna sur le trottoir et me fit défense, sous peine de mort, de dépasser la bordure. J'intervins en faveur du garde-champêtre, qu'ils voulaient fusiller à cause d'un fusil découvert à son domicile : « Je pardonne, dit le major, mais vous répondrez de lui ! Si un seul tire sur un soldat ou le blesse, l'injurie ou lui refuse de la nourriture, vous serez fusillé ! » Je fus invité à souper chez M. Pirson, avec les officiers, parmi lesquels se trouvait le Rittmeister von Schamburg-Lipp, et le major me demanda « si j'étais sûr de la cuisinière ». J'éveillais aussi chez eux la défiance. Ayant mis la main en poche pour prendre un dictionnaire de conversation, je remarquai que plusieurs saisissaient aussitôt leur browning. Le major me demanda combien il y avait de ponts sur la Meuse, si celle-ci était guéable, combien elle mesurait en largeur. « Les Français, dit-il en allemand, sont d'un côté et les Allemands de l'autre. » Et se tournant vers moi : « Vous connaissez Dinant ? — Oui, major. — C'est une belle ville ? — Très belle. — Combien d'habitants ? — De sept à huit mille. — Beaucoup d'étrangers ? — En été, oui. » Puis d'un ton solennel, il dit en français cette phrase, comme s'il l'avait apprise par cœur : « Il n'en restera pas pierre sur pierre. » Il avait dit aussi au cours de la

conversation que « les habitants de Dinant aimaient bien les Français ». Je passai la nuit comme otage à côté d'eux et ils m'accordèrent un lit.

Le 23, je fus libéré à 5 heures du matin et j'assistai au départ des troupes qui se divisaient entre Falmignoul et Givet. A ce moment, je vis arriver au village les

M. le curé fut dans le village.
village qu'il fut dans le
village de Falmignoul, le 22.
J'y ai été pour faire faire
une croix à la place.
M. Schingen

Fig. 3 -- Autographe d'un major du 13^e chasseurs
qui a annoncé à Hulsonniaux, le 22 août, le sac de Dinant.

102^e et 106^e. Le major me fit ses adieux ; il m'a laissé son nom sur le billet ci-joint (fig. 3) (1).

Plusieurs familles de Hulsonniaux ont été éprouvées à Dinant. Le père, la mère, la fille et les deux fils Kinique ont été fauchés au Rivage. Le plus jeune fils, âgé de 17 ans, est resté plusieurs heures sous les cadavres et a été obligé de les enterrer tous. Modeste Demotte, 43 ans, a été tué à l'abbaye de Leffe.

§ 2. — Falmignoul.

CONSTRUCTION DU PONT DU XIX^e CORPS.

MEURTRE D'ÉMILE BOLLE ET DE JOSEPH GILLET.

BOMBARDEMENT DU FORT DE CHARLEMONT.

Rapport de M. Van Schingen, curé de Falmignoul.

Le 9 août, les postes français établis dans les environs envoyèrent des patrouilles, dont l'une passa à Falmignoul le lendemain. Le 14 août, à 18 h. 30, on entendit le crépitement de mitrailleuses : une compagnie allemande attaquait le pont

(1) TRADUCTION :

M. le Curé a eu l'amabilité de prendre sous bonne garde la voiture se trouvant chez lui, appartenant à la 2^e C^{ie} du 13^e bataillon de chasseurs.

von ***

d'Anseremme et la ligne de chemin de fer du Nord. Le 15 août, vers 15 heures, nous vîmes affluer des troupes françaises qui allaient occuper une nouvelle position sur la rive gauche de la Meuse.

Le 20, des cavaliers allemands bivouaquèrent au village et partirent le lendemain. Le 22 au soir, des officiers allemands coupèrent les fils téléphoniques et examinèrent la rive gauche de la Meuse, en se dissimulant derrière des meules de paille. A minuit, on entendit un vacarme assourdissant : des canons de 77 prenaient position sur le haut du village, derrière le cimetière.

Le passage de la Meuse fut forcé le 23 août. Aux confins du village, sur un rocher qui surplombe le fleuve, se trouvent les ruines du château Thierry, à proximité duquel un vieux chemin dénommé « le charrau » conduit dans la vallée ; c'est par ce chemin que défilèrent les troupes du XIX^e corps d'armée, qui passèrent la Meuse sur un pont de bois construit « au Colèbi » à l'aide de madriers et de poutrelles enlevés dans les maisons. Le passage commença à 13 heures.

Le soir, l'église fut réquisitionnée pour des blessés : cinq cents y furent soignés et il mourut onze Allemands, qui furent inhumés, avec un soldat français, au cimetière paroissial, en attendant d'être transférés à Lenne (Waulsort) ; les autres furent emportés après douze jours. Quelques Français faits prisonniers à la ferme de Lenne y passèrent deux nuits, puis furent dirigés sur Melreux et l'Allemagne.

Le 21, ÉMILE BOLLE, âgé de 22 ans, de Jemelle, fut arrêté dans cette localité avec son domestique JOSEPH GILLET, âgé de 22 ans, de Cielle, à propos de deux chevaux abandonnés par les éclaireurs des deux armées, chevaux qu'il avait recueillis dans son écurie. Il n'y avait eu ni coup de feu, ni alerte d'aucune sorte. Les troupes emmenèrent les deux civils avec elles. Le 23 août, dans l'après-midi, ces malheureux arrivèrent à Falmignoul liés sur un affût de canon et ils séjournèrent derrière le cimetière jusqu'au 24, jour où ils furent condamnés à mort « comme francs-tireurs ». Ils furent avertis de leur condamnation quelques instants avant l'exécution. Joseph Gillet arracha à un carnet une page souillée et il y traça à la hâte, mais d'une main ferme, quelques lignes où l'on admire une foi robuste et un caractère trempé. Ce billet (voir fig. 4) me fut remis le 25 août, à 16 heures, par le soldat Glaube, du 104^e saxon ; également son chapelet, un portrait de famille et une somme de quarante francs. Emile Bolle écrivit aussi à sa famille que « après cinq jours de terribles souffrances, il allait être fusillé ». L'exécution eut lieu le 25 août ; on leur banda les yeux et ils furent abattus près du pont de bois sur lequel la division passa la Meuse, à l'endroit nommé « Ry de Naiwy », au « Colèbi ». Les exécuteurs jetèrent les douilles de cartouches sur les cadavres et comblèrent la fosse à l'aide de grosses pierres.

Cependant, M. Bolle père, inquiet de ne pas voir rentrer son fils et son domestique, s'était mis à leur recherche. Au quatrième voyage, il apprit par une sentinelle du pont que des civils avaient été tués à cet endroit et il obtint, après de multiples démarches, l'autorisation d'exhumer les victimes.

Le 24 août, un soldat laissa choir son fusil et un coup de feu retentit. Déjà on annonçait qu'on avait tiré et qu'on allait fusiller les habitants, quand on découvrit le coupable. Florent Guilbert, accusé nommément, eut beaucoup à souffrir.

Le 26 août, des troupes revinrent de la région de Bioul et passèrent ici trois jours. Le lieutenant général Ulrich qui les accompagnait me dit : « M. le Pasteur, si on fait quelque chose à mes hommes, vous serez fusillé; tout sera brûlé comme à Spontin. Et le curé Pierre Servais, de Dorinne, est en Allemagne pour toute sa vie,

Cher Pauvre mère
cher frères soeurs.

J'ai été enlevé par
l'armée Allemande
et resté 5 jours avec
eux pour innocence
mais je dois mourir
J'ai encore 2 minutes
pour vous écrire
Je meurs à côté de
Emile Bolle.

Prenz courage si vous
êtes encore en vie
Priez tous pour moi
que Dieu me fasse
miséricorde.
et me prenne dans les
cieux le plus tôt possible
I. v. p.

Donnez de l'argent
à l'église I. v. p.
pour moi.

Mère je meurs innocent
mais il faut on croit que nous avons
tiré l'argent que je posséde donnez
le - aussi église et priez pour
moi. priez de bon fond pour
moi. je meurs innocent mais il
faut que je paie. Adieu

Mme Madame J. Gillet
à Bielle (Lorraine) Lussembourg.

Priez pour moi.

Fig. 4. — Testament de Joseph Gillet, de Cieille, qu'il écrivit le 24 août, près du pont de Lenne, au moment d'être fusillé.

parce qu'il a promis vingt francs par tête d'Allemand ! » Je reçus de ces soldats de multiples coups de crosse et de plat de sabre, et de nombreux civils, dont des vieillards de 80 ans, furent malmenés. A un moment donné, la population fut prête à s'ensuivre et l'on n'entendait que ces paroles : « Ils vont nous tuer, sauvons-nous ! »

Du 29 août au 3 septembre, des notables de Heer, Blaimont et Mesnil-Saint-Blaise, dont M. le curé de Heer, passèrent les jours et les nuits à l'église au milieu des morts, des mourants et des blessés. C'est du 29 août après-midi au 31 que dura le bombardement du fort de Givet. Tout le village de Heer fut évacué dans la journée du 29 et amené à l'église de Falmignoul.

Joseph Péduzy, 50 ans, employé à la brasserie Pierrard, à Dinant, fut fusillé au mur Tschoffen. Emile Habran, 30 ans, le fut aux fonds de Leffe.

§ 3. — Waulsort.

Waulsort est situé sur la rive gauche de la Meuse, à peu de distance du « Colébi », l'endroit choisi pour la construction du pont de la 24^e division.

Cette riante localité (fig. 8) fut aux premières heures du 23 août, ensanglantée par une série de cruautes navrantes. Au moment où ils

Glaubuschein
Zum Belegen der Spesen in
Umgebung von Waulsort
für Bille Armand
prêtre
Hauptmann
Hauptmann
Waulsort 26.8.14. *S R 181*

Fig. 5. — Waulsort. Autographe du Hauptmann Schulz,
du 181^e, 40^e division, XIX^e corps,
dont les troupes ont participé aux massacres de Waulsort (1).

pénétrèrent dans le village venant de Falmignoul, les Allemands se vengèrent cruellement de la résistance de quelques soldats français, dont ils avaient d'ailleurs aisément triomphé, en incendiant onze maisons, en massacrant plusieurs soldats et un blessé français qui étaient tombés entre leurs mains et en tuant tous les hommes adultes du quartier au nombre de treize.

(1) TRADUCTION :

PASSEPORT

pour circuler dans les rues et les environs de Waulsort, délivré à Bille Armand, prêtre.

SCHULZ,

Commandant du 181^e régiment d'infanterie.

Au témoignage de plusieurs habitants, ces actes sont l'œuvre du lieutenant Colfers et du capitaine Schulz, tous deux du 181^e; ce dernier était à Waulsort le 23 août au matin, et y est resté quelque temps comme commandant local. Il a délivré le 26 août l'écrit ci-dessus, qui est revêtu de sa signature (fig. 5).

MASSACRES ET INCENDIES.
MEURTRE DE SOLDATS PRISONNIERS ET BLESSÉS.

340.

Extrait des rapports de M. A. Bille, curé de Waulsort, et de M. Carlier, son successeur.

Le 9 août, un escadron du 6^e chasseurs à cheval vint occuper à Waulsort la rive gauche de la Meuse; il fut remplacé le 22, à 21 heures, par la 3^e compagnie du 208^e (1), 3^e territorial venant de Vierves, dont cent cinquante hommes environ furent tués le 23. Un duel d'artillerie s'engagea ce jour-là entre quelques pièces

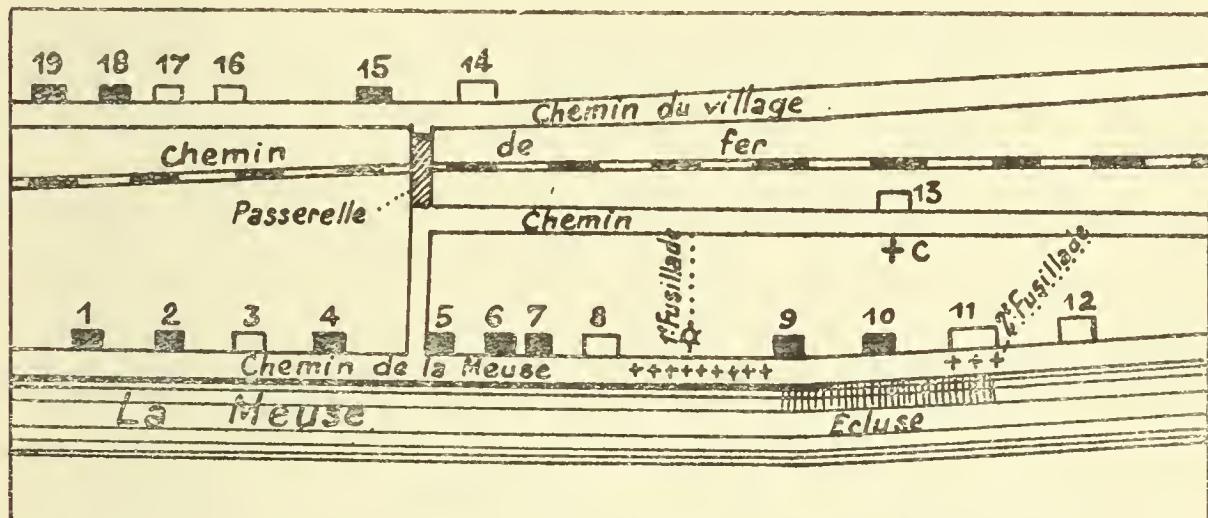


Fig. 6. — Waulsort. Plan des environs de l'écluse, ensanglantés par les fusillades.

françaises installées à la ferme Wilmer, sur les hauteurs de Lenne entre Hastière et Waulsort, et les canons allemands placés à Falmagne et Falmignoul. Les deux fermes de Lenne furent atteintes et incendiées par les obus.

Le 22 août, à 23 heures, le barragiste, M. Bailly, dont la maison se trouve sur la rive droite, du côté de la Meuse par où l'ennemi se présentait, vit quatre uhlans essayer de passer le fleuve au-dessus de l'écluse, à l'aide d'une barquette. Les Français cachés dans les maisons voisines les repoussèrent.

Le 23, de très bonne heure, des soldats du 181^e commencèrent à passer la Meuse près de l'écluse de Waulsort, en regard du ruisseau des cascabelles, à l'aide

(1) V. HANOTAUX, V, p. 298; Palat., III, 310.

d'un ponton que des chevaux traînaient à travers le courant, et même à gué ou à la nage (1). Un détachement de réservistes français s'opposa à leur passage, mais il fut bientôt écrasé par le nombre et il dut se retirer, en abandonnant un certain nombre de morts qui prouvaient aux Allemands que leurs adversaires étaient des soldats et non des civils. Malgré cela, ils s'en prirent férolement à la population. Pénétrant dans les maisons, ils enlevèrent les habitants et fusillèrent systématiquement, en trois groupes, les hommes qu'ils rencontrèrent, à l'exception d'un boulanger, Joseph Defrenne, qu'ils obligèrent à cuire du pain.

Ainsi périrent tous les hommes adultes de ce quartier, alors qu'ils ne possédaient pas d'armes et qu'ils s'étaient mis à l'écart de la bataille, la plupart dans leurs caves. Voici des détails sur leur sort.

Un premier groupe comprend Louis CARIO, 40 ans et son fils DÉSIRÉ, 19 ans; SYLVAIN GEORGES, 40 ans; JOSEPH DELMOTTE, 44 ans; PIERRE DELMOTTE, 48 ans; CAMILLE SOUFNONGHEL, 40 ans; MAURICE LÉONARD, 38 ans; DÉSIRÉ DONY, 31 ans, et ÉDOUARD PIERRE, 59 ans, qui ont été abattus près de l'écluse (voir fig. 7).

Chez Cario (plan n° 1) se trouvaient réunis Louis Cario, sa femme, leurs fils, dont Désiré, et leur fille; également Sylvain Georges, qui partit à 6 heures de la maison de son beau-frère Édouard Pierre (plan 16) où il habitait, pour se rendre chez Joseph Delmotte (plan 19), et qui accompagna ensuite ce dernier et son fils Georges chez Cario.

Le combat commença, et ils se cachèrent tous derrière la maison Cario. Les Français se retirèrent quand les Allemands commencèrent à passer la Meuse. Ceux-ci entrèrent chez Cario et brisèrent le mobilier avec rage, puis ils découvrirent les civils derrière la maison et les emmenèrent. Louis Cario, son fils Désiré, Sylvain Georges et Joseph Delmotte furent placés contre la maison Soufnonghel (plan 7), ils y furent liés et un soldat cria qu'ils allaient être fusillés.

Les cinq autres civils du 1^{er} groupe de fusillés venaient d'être amenés au même endroit. Voici les circonstances de leur arrestation.

Pierre Delmotte (plan n° 2) était descendu à la cave, à 6 heures, avec sa famille. Quand il entendit les Allemands saccager la maison, il se montra, fut arraché à son épouse et ligoté près du mur de la maison Soufnonghel.

Camille Soufnonghel, affligé d'une paralysie du bras gauche, était lui aussi dans sa cave (plan n° 7), avec sa femme et son enfant; il fut le premier lié et placé face au mur de sa maison, où les autres civils vinrent bientôt le rejoindre.

Les maisons des trois dernières victimes sont situées de l'autre côté de la voie ferrée. Maurice Léonard (plan n° 18) s'était refugié, à cause des balles, dans une

(1) M. Bailly raconte ce qui suit: « Le 23, à 5 heures, un officier et deux soldats entrèrent chez nous. Escaladant une fenêtre de derrière, nous nous réfugiaâmes cent mètres plus loin, chez M. Remy. Vers 5 h. 30 ou 6 heures, les soldats traversèrent la Meuse en barquette au-dessus de l'écluse, d'autres la passèrent à gué en dessous du barrage. Quand ils furent de l'autre côté, nous vîmes qu'ils prenaient des civils, puis qu'ils montaient vers la ferme de Lenne, d'où ils évinrent bientôt en désordre. »

chambre de l'arrière, avec sa femme et son fils aîné ; les soldats l'arrachèrent aux siens et l'emmenèrent avec Désiré Dony et Edouard Pierre.

Au moment où les Allemands entrèrent chez Désiré Dony (plan n° 17), celui-ci et son épouse étaient occupés à porter leurs enfants chez Edouard Pierre (plan n° 16) ; les soldats les firent descendre sur le chemin en les bousculant et en leur montrant les fusils et les harnachements des soldats français restés sur le chemin. Ils s'acharnaient surtout sur Edouard Pierre, bedeau de l'église, qui portait le pantalon d'uniforme. On leur fit passer le chemin de fer et ces malheureux, de la route, adressaient aux leurs des signes désespérés d'adieu. Ils rejoignirent leurs compagnons d'infortune près de l'écluse et furent fusillés tous ensemble.

Nous possédons sur la fusillade les données suivantes. « Environ une demi-heure plus tard, raconte M^{me} Cario, on plaça les hommes au pied de la terrasse de l'écluse. Voyant qu'on allait les tuer, je devins comme folle ; je ne me souviens plus de rien à partir de ce moment, mais les cadavres de mon mari et de mon fils furent retirés six semaines après de la fosse commune. »

Georges Delmotte, fils de Joseph Delmotte, fut aussi témoin de l'exécution : « On les aligna, dit-il, près de la terrasse de l'écluse et un officier déclara qu'ils seraient fusillés. Jusqu'à ce moment, j'étais resté à côté de mon père ; on me repoussa brusquement. Des soldats furent désignés pour l'exécution ; ils refusèrent et le gradé abattit lui-même les neuf hommes. Je me suis alors sauvé près de la maison Collard, d'où j'ai aperçu le cadavre de l'éclusier Herbiet devant le magasin ».

« On les conduisit tous, déclare M^{me} Soufnonghel, à la terrasse de l'écluse. C'est là que j'ai vu un gradé, officier ou sous-officier, portant une cordelière sur la poitrine, abattre successivement les malheureux, du milieu de la route où il s'était placé. Alors je me suis sauvée avec mon enfant. »

En même temps que périssaient ces malheureux, un peloton fusillait en face de l'écluse un second groupe composé de LEON COLLARD, 38 ans, EMILE HERBIET, 56 ans, et FERNAND LEONARD, 35 ans.

M^{me} Léon Collard raconte ainsi la mort de son mari. « Nous sommes entrés à la cave, mon mari, mes quatre enfants et moi, aux premiers coups de feu, à 11 heures de la nuit. Les Allemands sont arrivés vers 6 h. 30 du matin et ont tiré par le soupirail. Après avoir brisé portes et meubles, ils sont arrivés dans la cave ; ils ont saisi mon époux, l'ont entraîné dehors, jeté à terre, piétiné et assommé à coups de crosse ; puis ils l'ont porté à deux au mur du magasin voisin (plan n° 11) où ils l'ont achevé d'une balle. A ce moment, le petit George Delmotte, fils de Joseph Delmotte, me crie : « Regarde, ils ont tué papa et mon oncle et tous les hommes de l'écluse ! » En quittant ma maison, j'ai aperçu les cadavres au bas de la terrasse et le corps de l'éclusier Herbiet le long du mur du magasin. »

M^{me} Emile Herbiet narre ainsi la mort de son mari : « Quand la fusillade commença, nous nous sommes réfugiés dans la cave (plan n° 10). Les Allemands nous ont découverts après avoir tout brisé dans la maison ; ils nous ont fait remonter, m'ont enfermée dans le fournil et ont emmené mon mari vers le magasin de l'écluse, où son cadavre a été retrouvé. J'ai pu sortir bientôt et j'ai trouvé Victorine Collard, qui m'a dit que son mari avait été assommé et emmené. M^{me} Edmond Richard était

aussi près de notre maison avec ses enfants et je suis allée avec elle dans la cave. Là, le cadavre de son mari était étendu les pieds en haut sur les marches et la tête dans une mare de sang. »

Voici enfin le récit de M^{me} Fernand Léonard (plan n° 12). « Les Allemands sont arrivés vers 7 heures. Des soldats français qui soignaient un camarade blessé dans la cour se sont précipités à la cave. Les Allemands sont descendus et nous ont trouvés au pied de l'escalier : deux officiers, dont je vois encore les insignes dorés, ont saisi mon mari, Fernand Léonard, et l'ont entraîné. Je ne l'ai plus revu. Son cadavre a été retrouvé contre le mur du magasin de l'écluse. J'ai vu tuer un soldat français qui se rendait et le blessé que l'on soignait dans notre cour était aussi achevé. Enfin, les deux soldats réfugiés dans notre cave y ont été tués sous mes yeux. »

M. Coune, hôtelier, a aussi vu un soldat français n'ayant ni fusil, ni sac, ni capote, ni képi, se rendre à deux soldats allemands devant l'hôtel Martinot, lever les bras et demander grâce : pour toute réponse, l'un d'eux le perça de part en part de la baïonnette.

On a trouvé dans le récit de M^{me} Herbiet des renseignements sur EDMOND RICHARD (fig. 25), secrétaire du parquet de Dinant, la 13^e victime (plan n° 13, lettre c). Comme il remontait de la cave, parce que des éclats de balles tirées par le soupirail avaient atteint sa petite fille, un lieutenant, que M^{me} Richard croit être le lieutenant Colfers, lui porta un coup de baïonnette à la tête et lui tira une balle à bout portant.

De plus, Joseph Dubois, fermier à Lenne, atteint d'un éclat d'obus, a été transporté à Onhaye, où il est mort. Son cadavre a été carbonisé dans l'incendie de ce village.

Onze maisons ont été incendiées à l'extrémité du village près de l'église, dans la direction d'Hastièvre ; ce sont pour la plupart les maisons des fusillés (1).

2. — *De la Lesse au pont d'Hastièvre.*

Un second groupe du XIX^e corps venant de la région de Bastogne et Gouvy, par Jemelle, passa la Lesse au pont de Houyet et gagna Hastièvre.

Hastièvre, l'une des perles de la vallée de la Meuse (fig. 11), forme aujourd'hui deux communes séparées par le fleuve : Hastièvre-par-delà, groupé autour de son antique église, sur la rive droite, où aboutissent les routes de Houyet et de Beauraing ; et sur l'autre rive, Hastièvre-Lavaux, d'où partent des voies de pénétration dans l'Entre-Sambre-et-Meuse par Maurenne et Insemont. Le pont qui relie ces agglomérations ayant été détruit par les Français, l'état-major allemand donna l'ordre de jeter un pont nouveau à cet endroit, d'une grande importance stratégique (fig. 10).

C'est par là que passèrent de nombreux régiments du XIX^e corps,

(1) Ces maisons sont marquées en noir au plan.



Fig. 7. — Waulsort. Endroit des fusillades collectives.
(Les maisons sont, de droite à gauche, celles d'Emile Herbiet,
de Léon Collard et de M. Desfrêne.)



Fig. 8. — Waulsort. La boucle de la Meuse,
avec le barrage et l'écluse, où se firent les massacres des civils.



(Septembre 1914)

Fig. 9. — Le pont de bois construit par la 24^e division, XIX^e corps,
III^e armée allemande, "au Colébi", en regard de Lenne,
pour le passage de la Meuse.



(Photo prise par l'armée allemande en septembre 1914.)

Fig. 10. — Hastinge. Le pont de bois construit par le XIX^e corps, III^e armée allemande, pour le passage de la Meuse.



(Septembre 1914.)

Fig. 11. — Vue générale d'Hastinge-par-delà incendié, du pont de Meuse détruit et du pont provisoire.

appartenant notamment aux 48^e, 88^e et 89^e brigades d'infanterie et même des éléments du 108^e d'infanterie, 32^e brigade, qui arrivaient de Mesnil-Saint-Blaise (1) et de Blaimont (2).

En parcourant les documents relatifs à ces localités, le lecteur constatera que, à mesure que les troupes approchent du terme, leur excitation grandit. Arrivées à Blaimont, en vue de la Meuse, elles tuent et jettent dans le fossé deux jeunes gens qu'elles ont rencontrés sur la grand'route, à la hauteur de Feschaux (rapport n° 342). Malheur surtout aux villages situés dans la vallée ! Les deux communes d'Hastiére et celle d'Hermeton étaient défendues par des postes de soldats français, de la réserve, des 208^e et 348^e, et ces soldats avaient osé faire usage de fusils et de mitrailleuses. C'en était trop ! Les troupes allemandes envahissent les rues en criant : « On a tiré sur nous ! » Au son des Hurrah ! et des Gloria ! elles se livrent à une orgie où l'exaltation est mêlée de haine, de colère et de dépit, et elles mettent tout à feu et à sang. Il est dans l'histoire de l'invasion peu de pages qui offrent un plus poignant intérêt que celles qui vont suivre.

§ 1 — Mesnil-Église.

Le 12 août, à 10 heures du matin, la population de Mesnil-Église accueillit avec joie le 16^e dragons français. Au soir du 14, il arriva un millier de fantassins, ayant à leur tête le général Bridoux, de la 5^e division, accompagné de son état-major et de l'aumônier Wagnier. Comme le général se renseignait sur le château royal d'Ardenne, on lui dit qu'il devait s'y trouver des Allemands, avec un poste de télégraphie sans fil, et qu'il serait utile de les bombarder. Il répondit qu'il ne voulait pas détruire, ne fût-ce qu'une maison, sans nécessité et il y envoya des estafettes ; elles rapportèrent la nouvelle que l'ennemi était à 30 kilomètres. Le lendemain, les Français se retirèrent et l'on entendit quelques fusillades dans les environs.

Le 21 août, à 11 heures, le village fut envahi par le 8^e dragons de Silésie, dont la première parole fut : « Où est le Pastor ? » Le 22, à la soirée, nouvelle invasion, et ces soldats ont particulièrement laissé de tristes souvenirs. A 23 heures, ils s'élancèrent dans les maisons, brisant parfois les portes, pillant tout ce qu'ils trouvaient ; plusieurs charretiers furent réquisitionnés avec leurs véhicules et revinrent de France après une absence de dix jours. Le pillage fut continué le lendemain par deux cents

(1) HOECKER et VON OMPTEDA, dans *Liller Kriegszeitung*, Vobach, Berlin, page 112, racontent une rencontre de dragons français et de cavaliers du 18^e régiment de uhlans survenue à Mesnil-Saint-Blaise le 21 août. Mesnil-Saint-Blaise a été occupé dans les journées qui suivirent par la 10^e compagnie du 106^e de landwehr. Les soldats Hauschild et Jirsak ont laissé à la maison de campagne, pillée, de M. Vercheval, une inscription attestant qu' « ils n'ont pas pris part à la dévastation ».

(2) A Blaimont, le 23 août, étaient installées des batteries du 32^e régiment d'artillerie de campagne, aidées de la 1^{re} colonne légère de munitions. (Ibid., p. 112 et 113.)

soldats de la Croix-Rouge. Ces troupes appartenaient aux 105^e, 106^e et 108^e saxons. Nous vîmes passer les gros canons autrichiens qui, des hauteurs de Mesnil-Saint-Blaise, bombardèrent le fort de Charlemont.

§ 2. — *Feschaux.*

MEURTRE D'ERNEST JAUMOTTE ET D'AUGUSTE GIARD.

N° 342.

Après avoir reçu, les jours précédents, quelques avant-gardes, Feschaux fut envahi le 22 août par les troupes allemandes. Ce fut d'abord de l'artillerie, qui s'en alla à 22 heures et fut remplacée, une heure après, par de l'infanterie. Le curé, M. Dacosse, fut arraché à son presbytère au milieu de la nuit, emmené dans les campagnes avec le bourgmestre et libéré le 23, à 11 heures, pour être encore repris une partie de la nuit suivante. Pendant son absence, les soldats pillèrent sa maison.

Deux jeunes gens inoffensifs, ERNEST JAUMOTTE, âgé de 32 ans, et AUGUSTE GIARD, âgé de 17 ans, furent tués le 23 août. Ne se doutant pas du danger, ils s'étaient rendus, pour voir passer les troupes, sur la grand'route Beauraing-Dinant, à proximité du village. On les vit passer à Mesnil-S. Blaise liés à des canons, et on les retrouva tués et recouverts de quelques bottes de paille, le long de la route, à l'entrée du village de Blaimont. Le premier portait les traces de sept balles, le second avait la tête fendue d'un coup de sabre. Un arbre voisin portait plusieurs empreintes de balles, ce qui fait supposer qu'ils ont bien trouvé la mort en cet endroit. D'abord inhumés à Blaimont, ils furent ramenés plus tard à Feschaux.

§ 3. — *Hastièrre-par-delà. Incendie total et massacre de civils.*

Il est manifeste que le village d'Hastièrre fut compris dans la mesure d'extermination portée contre la ville de Dinant : ici aussi, tous les hommes seraient massacrés et, de cette riante localité, il ne resterait pas pierre sur pierre !

Le 23 août 1914, le village ne comptait plus que 85 personnes, dont une trentaine d'hommes, élite de gens courageux, le docteur Halloy et Jules Rifon, ff. de bourgmestre, en tête : dix-huit d'entre eux furent massacrés sans pitié. Les survivants restèrent d'abord exposés pendant plusieurs heures au feu des Français, puis ils furent enterrés vivants pour ainsi dire dans un réduit à charbon, derrière une porte clouée, où ils séjournèrent, plus morts que vifs, de longues heures durant, sous la menace perpétuelle.

Quant au curé, M. l'abbé Schlogel, (fig. 16) prêtre éminent et distingué, il était absent ; quelle ne fut pas la joie de ces hommes

sanguinaires lorqu'ils le découvrirent à Hermeton ! Il y fut massacré (voir Hermeton).

Sur cent quatorze maisons et villas, huit maisons, huit villas et une grange échappèrent à l'incendie (1) ! On s'étonne que la belle église (fig. 11) n'ait pas été détruite. Comme elle servait aux incendiaires pour abriter leurs chevaux, elle fut, pour cette raison sans doute, préservée ; mais les barbares se complurent à y multiplier les scènes de vandalisme et les actes sacrilèges, sans respecter la relique insigne d'une compagne de sainte Ursule que le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, avait, en 1912, fait transporter solennellement à Hastière.

La navrante histoire d'Hastième est retracée dans les rapports suivants ; les n°s 343 à 349 ont été recueillis dès les débuts de l'occupation allemande. Nous y ajoutons un travail relatif à Hastière-Lavaux.

1. RÉCIT GÉNÉRAL

par M. l'abbé Winand, curé de Hastière.

Les premières troupes françaises arrivèrent à Hastière le 7 août, pour la défense du pont. Bientôt on signala l'ennemi sur les hauteurs de l'est et il y eut quelques alertes. Le 15 août, à 15 heures, des Français échappés de la bataille d'Anseremme, défait, exténués ou blessés, furent soignés au village. La cavalerie française, venant de la région de Saint-Hubert, passa le pont dans l'après-midi et à la soirée. A 17 heures, la paroisse porta en procession la Vierge miraculeuse à travers les rues. Le 16, il vint des renforts français qui s'organisèrent sur la Meuse et on croyait la position imprenable (2). Le 17, à 9 heures, un « taube » fut abattu, aux acclamations de la population. Le pont fut miné ce jour-là par le génie et la panique gagna les habitants : le soir, ce fut un exode général, la Croix-Rouge elle-même fut évacuée. La nuit ayant été calme, les gens revinrent bientôt et ce fut, durant la semaine, un va-et-vient continu. Le 22 août, dix-huit avions allemands survolèrent la région, poursuivis par le feu des Français : dès ce moment, on s'apprétait à fuir à la moindre alerte. A 20 heures, quelques coups de feu ayant retenti à la limite d'Hastième, sur la route de Blaimont, aux environs des fours à chaux, plusieurs personnes purent encore passer le pont et s'éloigner, mais d'autres en furent déjà empêchées par les sentinelles françaises.

(1) Ce sont les villas du Moussia, Comte de Chavagnac, Deprey, Nagelmackers, Vandervelde, Denis, le château de Paepe et la villa scolaire ; les maisons Steven, Delacharlerie, de Belzamie Fondair, Joseph Gilson, Ferd. Fay (deux), Désiré Leprince et Désiré François ; la grange Jules Rifon.

(2) Du 15 au 23 août, Hastière-par-delà fut occupé par deux sections et demie du 348^e, tandis que la rive gauche, à Hastière-Lavaux, était gardée par une compagnie du 208^e. On avait coupé les routes et les chemins venant de l'est au moyen d'abatis, de barricades, de fils de fer. Deux mitrailleuses battaient le pont. HANTUAUX, III, p. 291, V, p. 85 et 298 ; PALAT, III, p. 309.

La bataille commença le 23 août, vers 1 heure du matin et le canon se mit à gronder : on descendit dans les caves. A 3 heures, se produisit une accalmie, à la faveur de laquelle plusieurs civils parvinrent encore à passer le pont. Bientôt les troupes allemandes envahirent la localité. A 3 h. 30, ils pénétrèrent dans la villa du docteur VICTOR HALLOY, 35 ans (fig. 15 et 29), et le tuèrent, avec son voisin, ALPHONSE AIGRET, 55 ans (fig. 12) et son fils FRANZ, 20 ans (fig. 14) (rapport n° 344). En face, d'autres soldats s'emparèrent de JULES RIFON, 50 ans (fig. 13), qui exerçait depuis quelque temps les fonctions de bourgmestre avec un dévouement sans égal ; malgré l'intervention de sa fille qui savait l'allemand, ils le tuèrent avec un ami, DÉSIRÉ DASTY, 61 ans, de Blaimont, et son domestique VICTOR JAUMAIN, 65 ans (voir rapport n° 344).

La famille Bodson tomba ensuite entre leurs mains : ils arrachèrent à la mère épolorée son mari LÉON BODSON, 56 ans, ses deux fils CAMILLE et FERNAND, âgés de 21 et 20 ans, et les tuèrent avec une cruauté raffinée (rapport n° 345).

D'autres victimes succombèrent à leur fureur. EUGÈNE MATHIEU, 40 ans (fig. 19), fut percé de la baïonnette, en présence des siens (rapport n° 346). Chez Damanet, les parents et trois jeunes gens furent expulsés à 3 h. 30 du matin de la cave et poussés devant la maison. Le père et son fils Auguste, en sortant, se dirigèrent sur la gauche de la façade, où ils furent mis à genoux ; quant à l'autre fils, JOSEPH DAMANET, 26 ans, il fit comme un faux mouvement, se dirigeant vers le côté droit de la maison, et il y fut tué à bout portant. Les soldats défendirent aux parents de relever son cadavre : le 26, il gisait encore à terre, dans la même position. Chez François, à la soirée, ils enlevèrent le père de famille, DÉSIRÉ FRANÇOIS, 64 ans (fig. 18), son fils LÉON, 34 ans (fig. 17), et son beau-frère DÉSIRÉ GILLAIN, 62 ans, et ils les massacrèrent un peu plus loin. Un enfant de 10 ans, EMILE FRANÇOIS, fils de Léon, fut lui-même tué un peu plus tard, tandis qu'avec les veuves il cherchait à gagner le bois (rapport n° 347).

Pendant que le sang coulait, le village était tout en feu et la bataille faisait rage, car les Français avaient fait sauter le pont vers 8 h. 30 ; ils se défendirent admirablement et firent subir à l'ennemi des pertes sensibles. Ils se retirèrent à 19 h. 30. Toutes les maisons furent livrées à un pillage effréné. Les caves des maisons en feu furent elles-mêmes vidées : vin, liqueurs, vivres, vêtements, charbon, tout leur convenait.

Les civils qui avaient survécu au massacre furent retenus prisonniers dans le trou à charbon de la villa scolaire, où un officier supérieur prit plaisir à menacer les femmes d'être découpées en petits morceaux (rapport n° 348).

A la soirée du dimanche, Hastière offrait une vraie vision d'enfer. Tandis que les maisons se consumaient, les animaux beuglaient, les chiens hurlaient et les soldats ivres jouaient l'accordéon et le piano.

Le 24 août, l'orgie sanguinaire se poursuivit : ils tuèrent encore dans la matinée deux vieillards, PIERRE GILLIARD, âgé de 78 ans, et EMILE-JOSEPH TOUSSAINT, âgé de 71 ans, d'Anseremme. Pierre Gilliard et son épouse furent d'abord laissés à leur domicile, parce qu'ils étaient infirmes et marchaient très péniblement. Le 24, ils furent emmenés, prétendument pour être conduits à Blaimont ; avec eux se trouvait une voisine, Marcelline Michel. Quand ils furent arrivés

à la villa scolaire, les soldats retirèrent le vieillard, sans même avertir les dames ; on l'entendit échanger quelques paroles avec les gardiens, puis des coups de feu retentirent : il n'était plus. Le cadavre de Joseph Toussaint fut retrouvé dans un remblai, en face de la villa scolaire, recouvert seulement d'une boîte de paille.

FERNAND BAUSSART, un enfant de 9 ans, de Bouvignes, fut tué à Hastière-par-delà le 23 août. Sa mère, Marie Mossiat, l'avait amené ainsi que ses deux autres enfants auprès de sa sœur, épouse Bailly, à l'écluse de Waulsort. Ils s'ensuivirent d'abord dans les bois, avec des voisins, puis, ne se croyant pas en sûreté, ils gagnèrent Hastière, en longeant le fleuve. Au village, ils entrèrent chez Pierre Gilliard, qui leur conseilla bientôt de partir. Arrivés en face de la maison Jules Tricnau, ils furent aperçus par deux soldats qui tirèrent sur eux d'une ruelle voisine : Fernand tomba raide mort et sa mère reçut en dessous de l'oreille une balle qui lui laboura la joue ; elle s'évanouit et fut transportée dans une maison, puis, par les soins de Mgr Carton de Wiart, à La Thilaire. L'enfant fut inhumé le 26 dans le jardin du prélat.

Le 25 août, à 18 heures, tandis que les femmes gagnaient Blaimont, les dix-sept hommes retenus à la villa scolaire furent emmenés à leur tour pour être fusillés ; ils échappèrent on ne sait comment à la mort qui les guettait depuis trois jours. Le 26 août, sous le feu du fort de Charlemont qui envoyait tardivement ses obus, les dix-sept hommes, sous la conduite de soldats, durent enterrer les cadavres restés sans sépulture, en même temps que les animaux qui jonchaient le sol ; ils ne furent libres que le lendemain. Mais leurs foyers n'étaient plus que des ruines fumantes.

Pendant des années, la malheureuse population d'Hastière garda une impression de terreur profonde : ces bonnes gens seraient rentrées sous terre à la vue d'un casque à pointe. Elles n'osaient se montrer et toujours c'était la crainte de nouvelles représailles.

Aucun document n'a permis d'identifier de façon absolument certaine les troupes qui ont saccagé Hastière. Les survivants de l'horrible tragédie ne songeaient guère alors à connaître les noms des coupables ! Toutefois, ils n'ont cessé de citer les régiments 104, 106, 107 et 133. Un soldat tué à Hastière le 23 août portait un carnet qui contenait les indications suivantes : 5 Inf. Reg. Kronprinz n° 104 (Chemnitz). Kommandeur : Oberst Hammer; Adjutant : leutnant Eulitz. I Batt. Oberstlt Fratscher; II batl. major Binkau; III batl. major Reichardt, 9 Infant. Regt n° 133 (Zwickau).

2. MEURTRE DU DOCTEUR VICTOR HALLOY, D'ALPHONSE ET DE FRANZ AIGRET, DE JULES RIFON, DE VICTOR JEAUMAIN, SON DOMESTIQUE ET DE JULES DASTY.

Rapport de M^{me} Aigret.

Le 22 août, après la fusillade de Blaimont, le docteur Victor Halloy voulut abandonner sa maison (fig. 29) et passer le pont. Les Français avaient fait évacuer le village les jours précédents, mais l'alerte n'avait pas été sérieuse et un certain nombre d'habitants étaient revenus. Les sentinelles ne lui permirent pas de passer.

Le 23, à 1 h. 30 du matin, on entendit quelques coups de feu et nous voulûmes aussi partir, mais les sentinelles nous en empêchèrent. Nous allâmes alors chez le docteur, dont la maison est en face de la nôtre, au bord de la route de Blaimont. Quand nous traversâmes cette route, une cinquantaine de soldats français fuyaient et j'entendis crier : « Repliez-vous en bon ordre ! » Vers 3 heures, nous entendîmes tirer et un cheval s'affala au milieu de la route. A 3 h. 30, les Allemands entrèrent au village, en un flot tumultueux. Nous étions à la cave, le docteur Halloy, mon mari Alphonse Aigret, mon fils Franz, âgé de 20 ans, mes quatre autres enfants et moi. Tout à coup, nous entendîmes saccager notre maison, puis des coups de hache retentirent dans la porte du docteur. Les soldats entrèrent « Montrez-vous ! », dis-je aux hommes. Mais déjà les Allemands étaient descendus « Nous sommes les habitants », dit le docteur. « Vous avez tiré sur nos soldats ! », dit l'officier, le revolver braqué sur nous. « Oh non ! », répondit le docteur. « Les hommes en avant ! » Les trois hommes montèrent les premiers, puis nous suivîmes. Le docteur n'était déjà plus là. Mon mari était garrotté. « Pauvre papa ! » criait Franz. Je restais là sans parole, perdue au sein de la troupe, d'où partaient des cris et des hurlements. Je vis passer devant moi mon mari et mon fils. Celui-ci battait des mains pris d'épouvante. On les rangea dans l'allée du jardin et je vis les soldats épauler le fusil « Mon Dieu, m'écriai-je, Franz, tu vas voir tuer ton père ! » Je ne pensais pas encore qu'ils pussent tuer mon fils. Mais déjà la détonation avait retenti : Franz lui aussi était atteint d'une balle au front; il resta debout, les genoux affaissés contre le rocher. Le docteur était entre eux deux; le coup de feu lui avait presque évidé le crâne. Nous nous assîmes à terre, avec la servante et les quatre enfants, pendant que les soldats nous menaçaient, nous injuriaient : « Schwein ! Chiennes ! », et faisaient le geste de nous transpercer de la baïonnette. Les mitrailleuses du pont fonctionnaient, les balles pleuvaient autour de nous. Les Allemands pénétraient dans les maisons à quatre pattes et les pillaiient : « Maman, criait le petit Henri, voilà notre lard ! Maman, voilà notre café ! »; ils emportaient tout et le mangeaient goulûment. Nous vîmes des soldats dévorer d'un coup des bocaux entiers de bonbons. A la même heure, ils incendiaient tout le village. La maison Minet fut la première à laquelle ils mirent le feu, puis la nôtre, puis toutes celles de la place.

Au même moment, l'ennemi entrait chez Jules Rifon, cultivateur, faisant fonction de bourgmestre, dont la maison se trouve aussi au dessus du village, presqu'en face de la villa du docteur Halloy. Il était descendu à la cave avec ses deux jeunes filles, Jeanne et Thérèse, sa sœur, son domestique Victor Jaumain et une famille de Blaimont, Jules Dasty, sa femme et sa fille. Ils entendirent briser tout au dessus d'eux, du haut en bas. La porte de la cave est assez dissimulée, mais quelque temps après, les soldats la découvrirent; ils les firent remonter, les accusant « d'avoir tiré » et les conduisirent sur le seuil. « Nous y sommes, il faut nous résigner », dit aussitôt M. Rifon. « Pauvres enfants ! », ajouta-t-il en regardant ses deux filles. Thérèse assura, en langue allemande, à un officier qu'on n'avait pas tiré, que les armes avaient été remises à la maison communale. Pendant ce temps, les soldats surent dans la maison et l'un d'eux découvrit une douille de cartouche de chasse, qu'il apporta triomphalement, en ricanant. Thérèse certifia que c'étaient

VICTIMES DES MASSACRES D'HASTIÈRE-PAR-DELA (23 août 1914).



Fig. 12. — ALPHONSE AIGRET,
fusillé à Hastière-par-delà.



Fig. 13. — JULES RIFON,
ff de bourgmestre,
fusillé à Hastière-par-delà.



Fig. 14. — FRANZ AIGRET,
fusillé à Hastière-par-delà.



Fig. 15.
VICTOR HALLOY,
docteur en médecine,
fusillé à Hastière-par-delà.



Fig. 16.
EMILE-FRANÇOIS-XAVIER SCHLÖGEL,
curé d'Hastière-par-delà,
fusillé à Hermeton-sur-Meuse.



Fig. 17. — LÉON FRANÇOIS,
tué à Hastière-par-delà.



Fig. 18. — DÉSIRÉ FRANÇOIS,
tué à Hastière-par-delà.



Fig. 19. — EUGÈNE MATHIEU,
tué à Hastière-par-delà.

VICTIMES DES MASSACRES D'YVOIR, DE WAULSORT, D'HASTIÈRE, D'HERMETON-SUR-MEUSE
ET DU PONT DE LENNE



Fig. 20. — JOSEPH DELTOMBE,
tué à Yvoir.



Fig. 21. — CLÉMENCE MAHIANT,
tuée à Yvoir.



Fig. 22. — ANDRÉ VERLAINE,
tué à Yvoir.



Fig. 23. — JOSEPH GILLET,
de Cielle, enlevé à Jemelle
et fusillé près du pont de Lenne.



Fig. 24. — HONORÉ-NOËL PONTHIÈRE,
Officier de l'Ordre de Léopold,
et Chevalier de la Légion d'honneur,
professeur à l'Université de Louvain,
fusillé à Hermeton-sur-Meuse.



Fig. 25. — EDMOND RICHARD,
secrétaire du parquet de Dinant,
assassiné à Waulsort.



Fig. 26. — LOUIS PAQUET,
d'Hastièrè-Lavaux,
fusillé à Hermeton-sur-Meuse.



Fig. 27. — JOSEPH FIVET,
tué à Yvoir.



Fig. 28. — ARTHUR PONCELET,
victime
d'Hastièrè-Lavaux.

les enfants, ses plus jeunes frères, qui les ramassaient pour jouer. Mais déjà ils étaient entraînés auprès de nous. Nous vîmes qu'on faisait descendre aux hommes les deux marches qui mènent au jardin; c'est là qu'ils furent abattus; mais nous ne le remarquâmes pas immédiatement, tellement la bataille faisait rage. Il était alors 5 h. 30. Les Allemands eux-mêmes enfouirent négligemment tous les cadavres, dans le bas du jardin du docteur Halloy. Jules Rifon et ses deux compagnons ne furent retrouvés que le 29 août.

Nous fûmes ensuite conduits chez Rifon, où nous restâmes jusque lundi après-midi. Heures qui nous parurent des siècles! Un général nous annonça « que nous serions transférés à la villa scolaire, mais que nous ne pouvions pas bouger, parce que nous étions responsables des otages et qu'ils seraient fusillés! » Chemin faisant, les soldats ne cessaient de nous injurier. Seules, les maisons Rifon et du docteur n'étaient pas encore brûlées: ils les incendièrent quand ils n'en eurent plus besoin, le mardi. Nous fûmes installés dans un dortoir, tandis que d'autres habitants du village étaient à dix-huit dans une cave à charbon. Mardi soir, on put gagner Blaimont, où les hommes étaient encore prisonniers. Mon beau-frère, qu'ils prenaient pour le bourgmestre, était garrotté et avait beaucoup souffert. Il avait été entraîné, lié à un chariot. Ils voulaient l'obliger à aller à Hermeton, porteur d'un drapeau blanc, pour demander aux Français de ne plus tirer. En cours de route, nous avons été insultés par des blessés allemands, qu'on emmenait sur des chariots; ils se soulevaient péniblement sur la paille pour nous témoigner leur haine.

3. MEURTRE DE LÉON BODSON ET DE SES DEUX FILS (1)

N° 345.

La maison Bodson se trouve au fond de la place. Léon Bodson, 56 ans, son épouse Zélie Aigret, et ses deux fils Camille, 21 ans, et Fernand, 20 ans, se trouvaient dans la cave, le 23 août au matin. Vers 3 h. 30, ils entendirent que l'on brisait tout dans leur magasin; c'étaient les soldats qui y étaient entrés. « Nous y sommes, mes enfants, dit Zélie Aigret, faisons notre acte de contrition. » Ils se mirent tous à genoux et firent tout haut leur acte de contrition. Les soldats pénétrèrent dans la cave et les en firent sortir. Ils se saisirent aussitôt des trois hommes. L'un d'eux, Fernand, voulut opposer de la résistance, mais il fut malmené et accablé de coups. Ils les conduisirent sur la place, qui était remplie de soldats. M^{me} Bodson les suivit, implorant grâce, jusque près de la pompe qui se trouve au milieu de la place; là les soldats la chassèrent brutalement, en disant: « Va, vieille chienne, nous les tueros bien sans toi! » Ils poussèrent les hommes au mur de la maison Ottelet (fig. 30), à 30 mètres de la pompe. M^{me} Bodson entendit encore son mari dire: « Je n'ai pas tiré, je n'ai pas mal fait! » En se retournant, elle les vit placer au mur et s'enfuit.

Fernand opposant toujours de la résistance, les soldats lui frappèrent avec violence la tête au mur, puis les fusillèrent tous les trois. Des débris de cervelle et

(1) Ce rapport, ainsi que les deux suivants, résulte d'une enquête faite auprès de témoins oculaires, appartenant aux familles des victimes.

des taches de sang restèrent pendant longtemps au mur de la maison Ottelet. Les corps furent retrouvés dans le jardin de Pierre Comartin, voisin de la place, où les Allemands les avaient jetés sous un peu de terre.

4. MEURTRE D'EUGÈNE MATHIEU

N° 346.

Eugène Mathieu, 40 ans (fig. 19), sa femme Honorine Jaumain, sa fille de 6 ans 1/2 et une voisine se trouvaient dans la cave de leur maison.

Vers 3 h. 30, ils entendirent défoncer la porte : deux jeunes soldats montèrent à l'étage, huit descendirent à la cave et les en firent sortir. L'épouse suppliait pour qu'on ne leur fit aucun mal, mais elle comprit aux signes des soldats qu'ils allaient les fusiller.

La voisine marchait en avant pour sortir du jardin, suivie de M^{me} Mathieu, qui donnait la main à sa petite fille et celle-ci à son père. A peine eurent-ils fait quelques mètres que M^{me} Mathieu vit son mari marcher en titubant : le sang lui sortait en abondance de la bouche. Les soldats l'avaient transpercé par derrière d'un ou de plusieurs coups de baïonnette. Bientôt il tomba sur l'herbe et ne se releva plus. Le 26, Joseph Sanrey l'enterra dans le jardin.

5. MEURTRE DE DÉSIRÉ FRANÇOIS, DE SON FILS, DE SON PETIT-FILS ET DE SON BEAU-FRÈRE

N° 347.

Vers 4 h. 30 du matin, des soldats firent chez François une première perquisition, à la recherche d'armes ou de soldats français cachés. A 18 heures, un second groupe de soldats fit sortir les gens de la maison, disant qu'ils prenaient les hommes prisonniers. Vainement ceux-ci insistèrent-ils pour pouvoir rester chez eux, disant qu'ils donneraient aux soldats tout ce dont ils avaient besoin. Un caporal répondit : « C'est la guerre, nous sommes commandés. Partout où nous sommes en retard pour les ponts ou les troupes françaises, nous sommes commandés de tuer et de brûler. » Ils enlevèrent les hommes, Désiré François, 64 ans (fig. 18), Léon François, son fils, 35 ans (fig. 17), et Désiré Gillain, son beau-frère, 62 ans, et les menèrent à la villa scolaire, où ils furent fusillés. Les casquettes de Léon François et de Désiré Gillain, la pipe de Pierre Gilliard, une autre victime, furent retrouvées, à côté d'une mare de sang, près du W.-C. de la villa scolaire. On ne savait où ils avaient été enterrés. Leurs corps ne furent retrouvés que trois semaines après, près de la maison de Désiré François, un peu en dessous de la villa scolaire. Un monceau de pierres dégageait une odeur fétide ; on pensait qu'il recouvrait un cheval. On le dégagéa : c'étaient les cadavres de ces malheureux. Léon François portait des traces de coups de baïonnette à la poitrine et aux bras.

Lorsque les hommes eurent été enlevés, les femmes, M^{me} Désiré François, M^{me} Léon François, ses deux petites-filles et son petit garçon Émile, âgé de 10 ans, se dirigèrent vers la prairie « des avocats », en dehors du village. Chemin faisant, à l'entrée de la prairie, un soldat sortit du légumier d'une des dernières villas et chargea son fusil. « Mon Dieu ! dirent les femmes, en voilà un qui charge son

fusil », et aussitôt le petit Émile tomba. Il avait la main coupée et une grave blessure au ventre.

Elles continuèrent leur route vers le bois qui se trouve près de la briqueterie. Chemin faisant, l'enfant disait : « Papa reviendra ici, maman, ce n'est rien ma main, si je n'avais que cela ! » L'enfant mourut en route. Arrivée au bois, la mère tira son tablier et sa robe et y ensevelit l'enfant. Le jeudi suivant, un homme du village qui était venu les rejoindre, confectionna avec des planches un petit cercueil et l'y déposa.

6. LES PRISONNIERS

Rapport de M^{lle} Julie Rifon, nièce de Jules Rifon.

Le 23, dans la matinée, après une nuit d'angoisses, nous recevons la visite de quelques Allemands qui demandent à manger. Nous leur donnons ce qu'ils désirent. Tout se passe bien, ils sont corrects. Nous rentrons pleins de confiance dans notre cave quand de nouveaux coups sont frappés à la porte. Papa va ouvrir. Aussitôt il est entouré d'une bande d'énergumènes qui hurlent : « Vous avez tiré ! » Papa est conduit à travers les maisons en feu dans le haut du village, et là, on lui lie les mains derrière le dos.

Pendant ce temps, nous sommes plus mortes que vives ; les soldats remplissent la maison et la pillent. Puis on vient nous chercher pour nous conduire, à travers les obus et les balles, auprès de papa, qui se défend énergiquement. Nous sommes escortés d'une bande furieuse qui nous oblige à tenir les bras en l'air et nous arrivons ainsi à la villa scolaire, où nous sommes conduits dans les dortoirs et gardés par trois sentinelles.

La place où nous sommes est exposée au feu des Français ; heureusement pour nous, qu'à notre prison flotte le drapeau de la Croix-rouge et que les Français le respectent. Quelques balles cependant viennent briser les vitres ; nous devons nous coucher sous les lits. Vers le soir, le tigre qui commande à la villa vient hurler : « Les prisonniers dans les caves ! Vite, ou je fais feu ! ». Nous descendons dans l'obscurité la plus complète et nous nous engouffrons dans un trou inconnu de nous tous. La porte est brusquement refermée à clef et quel n'est pas notre effroi en entendant clouer cette porte, comme si l'on voulait nous enterrer vivants, privés d'air, de lumière, de nourriture. Nous grimpons sur un tas que nous reconnaissons être du charbon et nous nous étendons résignés, en attendant la mort. Nous sommes quinze (1) : hommes, femmes et enfants. Ah ! que de ferventes prières

(1) Voici leurs noms : Eli Rifon, Aubéline Lahaye son épouse et leurs enfants, Marie, Julia, Paul, Antoine et Louis ; Pauline Louis ; Léon Mine ; Léopold Damanet, Joséphine Mouchet son épouse et leurs enfants, Auguste et Hector ; Louis De Vuyst et son épouse.

Le 24, dans l'après-midi, quelques hommes découverts dans le village furent encore enfournés dans le trou à charbon : c'étaient Pierre Paulus, Alphonse Stevaux, Maurice Pequet, Eugène Laurent, Emile Colot, Joseph Sanrey, Camille Goffaux, Gustave Damanet, Joseph Bailly et Joseph Prailes. Le 25, à 6 heures du soir, les hommes furent emmenés, mis en rangs de quatre et dirigés sur l'école d'Hastiére-Lavaux ; on leur annonçait qu'ils allaient être fusillés. En réalité, on leur fit enterrer deux chevaux et ils passèrent la nuit à l'école, sans recevoir d'aliments. Ils enterrèrent le lendemain les cadavres à Hastière-par-delà et furent libérés le jeudi.

montent de cette cave vers le Ciel ! Bientôt, harassés de fatigue et d'émotion, les petits s'endorment. « Louis ! où est Louis ? », s'écrie maman. Mais personne ne répond. « Mon Dieu ! mon Dieu ! qu'est-il devenu ? il est asphyxié ! » On cherche quelque temps. « Le voici, répond une voix, ah ! il respire, il dort ! » « Mon Dieu, merci ! »

Comment dépeindre les longues heures passées dans notre triste réduit ! Le moindre de nos mouvements remplit l'air de poussières de charbon qui le rendent insupportable ; la chaleur y est suffocante, la soif nous tourmente. Nous demandons de l'eau. La sentinelle décloue lentement la porte ; celle-ci s'ouvre enfin et la lumière entre à flots dans notre misérable taudis. Oh ! cette lumière, comme elle nous semblait belle à nous, plongés depuis si longtemps dans les ténèbres les plus épaisse ! On se regarde, éblouis : les figures sont pâles, tirées, les yeux hagards. On nous apporte une grande cruche d'eau, pas très pure, mais combien délicieuse, en disant : « Cachez ! Commandant ! » La porte est immédiatement refermée et reclouée soigneusement. Ce manège dure toute la journée. Le féroce officier vient souvent nous rendre visite et nous menacer. Le revolver au poing il crie : « Vous avez tiré ! Vous avez tiré ! Vous êtes tous des francs-tireurs ! Les femmes même ont tiré ! » Dans l'après-midi, un autre officier arrive ; il braque son revolver sur nous en disant : « Nous allons à Hastié-Lavaux ; si on tire encore sur nous, vous serez tous fusillés. »

Les journées du lundi et du mardi se passent dans des alternatives de crainte et d'espoir. Le soir, on fait descendre les hommes en peloton serré comme pour aller à la mort. La séparation est terrible. Nous pleurons ; nous demandons ce qu'on a fait de papa. « Silence, hurle le commandant en frappant du pied. Vous êtes libres. » Et, comme nous demandons pour aller à Blaimont, il répond après beaucoup de difficultés : « Eh bien ! oui, allez à Blaimont, pas dans les bois, ni sur les petites routes, autrement vous serez fusillés et découpés en tout petits morceaux. »

Nous sommes donc arrivés à Blaimont vers le soir ; les chariots de blessés étaient prêts à partir pour Mesnil et l'un d'eux eut encore le courage de nous menacer de son revolver.

7. A L'ÉGLISE MONUMENTALE D'HASTIÈRE

N° 349.

Les civils de Blaimont amenés à Hastié par les premières troupes et retenus prisonniers à l'église ont raconté que ce fut un spectacle navrant de voir la cavalerie allemande entrer, le 23 août, dans ce beau monument et le transformer en une écurie. « M. le curé Schlögel serait mort, disaient-ils, s'il avait vu son église ainsi souillée. » Les personnes qui y entrèrent quelques jours après furent plus impressionnées encore : tout y était sens dessus dessous et une odeur infecte se dégageait du fumier et des excréments humains accumulés dans les nefs. L'autel dominant la crypte et l'autel de la Sainte Vierge étaient profanés ; les *loculi* existant à la partie antérieure de la table avaient été ouverts à coups de hache ; les cassettes de plomb contenant les reliques étaient violées et le contenu en était semé aux alentours. Des traces d'effraction apparaissaient à la tour eucharistique servant de tabernacle ; une des colonnettes était déboîtée et martelée ; à la base du tabernacle, on aper-

cevait des traces de coups violents et des entailles sur la porte elle-même. La croix supérieure de la tour était jetée par terre dans l'abside de la Vierge. Des ordures se trouvaient dans le chœur, en face du tabernacle. Les souches des chandeliers étaient renversées et brisées, les nappes de l'autel majeur lacérées.

En 1912, lors de la consécration des autels, le cardinal Fischer avait envoyé de Cologne le chef d'une compagne de sainte Ursule. Cette relique avait été déposée, avec d'autres ossements, dans un riche coffret. Le coffret était violé, le tissu qui entourait la relique arraché, le crâne brisé, les ossements dispersés au pied de l'autel de saint Pierre. D'autres reliques étaient fixées dans deux reliquaires Louis XV; on en retrouva des fragments à Beauraing et sur la route d'Hastièr à Mesnil-Saint-Blaise.

Un lustre en cuivre doré avait été arraché, avec des planches du plafond en bardes auquel il était suspendu.

A la sacristie, ce qui était dans les armoires fut enlevé ou déjeté. Des ornements avaient été déposés à la crypte: on en retrouva des parties le long de la Meuse; d'autres étaient semés dans l'église et portaient les traces des souliers qui les avaient piétinés. Une pyxide et les vases aux saintes Huiles avaient disparu.

Les statues de l'Enfant Jésus, de saint Hubert et de saint Ghislain étaient cassées et mutilées. La plupart des portes étaient tailladées à coups de hache. Enfin, au presbytère, ont péri une antique statue de saint Pierre et des tissus précieux, du haut moyen âge, provenant d'anciens reliquaires.

Le Gouverneur de Namur, baron von Hirschberg, visita l'église d'Hastièr le 18 juin 1915. Après avoir examiné les profanations et les dégâts faits par les troupes, il engagea avec le curé la conversation suivante: « Combien d'habitants avez-vous ici? — Il y en avait 340 avant la guerre, beaucoup ne sont pas rentrés depuis la destruction du village, et nous avons eu beaucoup de fusillés. — Vos concitoyens ont eu un grand tort, c'est de tirer sur nos soldats! — Oh! Monsieur, je puis vous assurer que personne n'a tiré à Hastièr! — Oh! Monsieur, nous avons nos documents jurés et nous savons qu'on a tiré! — Alors, Monsieur, ne discutons plus... »

§ 4. — *Hastièr-Lavaux. Incendie de trente-cinq maisons.*

Nº 350.

Hastièr-Lavaux, sur la rive gauche de la Meuse, occupe le sommet du merveilleux coude que trace le fleuve lorsque, venant en ligne droite de Givet, du sud au nord, il s'infléchit vers l'est et le sud, dans la direction de Waulsort. C'est à Hastièr que s'est arrêtée la bataille pour le passage de la Meuse, car le village est sous le feu du fort de Charlemont. Une partie de la localité étant dans la vallée, formait dans le combat une sorte de zone neutre, tandis qu'Insemont, où les Français avaient quelques batteries de canons, était sous le feu des Allemands installés sur la montagne opposée.

Un convoi par chemin de fer déversa les premiers Français d'Hastièr à Dinant, le 7 août, à 16 heures. Le poste du village (capitaine Bertrand) allait en reconnaissance du côté de Mesnil-Saint-Blaise, où il se heurta maintes fois à des uhlans.

A l'ambulance de La Thilaire fut bientôt amené le jeune baron von Bissing, fils du futur gouverneur général, blessé dans les campagnes de Villers-sur-Lesse ; les Français l'emmenèrent, le 20 août, à Fougères (Ille-et-Vilaine).

Quelques habitants prirent la fuite le 15 août, mais revinrent bientôt. Le 22, rien n'avait encore averti la population du danger immédiat, sinon le passage de nombreux avions et l'évacuation d'Hastiére-par-delà, survenue ce jour-là. Des tranchées étaient creusées sur les crêtes des montagnes et des postes de mitrailleuses avaient été installés au flanc des collines occupées par les Français. Les carrefours étaient obstrués par des barricades. Les abords du pont étaient particulièrement organisés. Des fantassins étaient postés dans la vallée derrière les remblais de la voie ferrée. Les premiers coups de feu se firent entendre le 22 au soir, pendant que nous étions à l'église récitant le chapelet. La bataille fit rage sur les deux Hastière depuis la nuit du 22 jusqu'au 23 à 16 heures ; les Français placés dans les campagnes d'Insemont sur le versant donnant sur la route d'Hastiére à Anthée, répondraient à l'ennemi arrivé à Blaimont. Un obus tua sur le coup Alexandre Lecuyer et enleva le bras à François Jacquet, d'Insemont, qui avaient eu l'imprudence de sortir. Trois maisons et une grange de ce hameau prirent feu sous le bombardement. A Hastière même, le pont (fig. 10 et 11) sauta le 23 à 8 h. 30 du matin, et de nombreuses maisons, dont l'école libre des filles, furent atteintes. L'église fut criblée de balles, mais les vitraux furent surtout détruits par les soldats qui y séjournèrent ensuite. Les Français ne quittèrent leur poste qu'à la soirée, parce qu'on commençait à leur tirer dans le dos. Des Allemands avaient réussi à passer l'écluse le 23 au matin, après avoir tué quelques Français sans défiance qui se lavaient dans le canal, mais ils purent être repoussés sur la rive opposée.

La vue de l'incendie d'Hastiére-par-delà, qui n'est séparé d'Hastiére-Lavaux que par le fleuve, amena la panique dans la population, qui s'enfuit. Le bourgmestre se cacha dans une grotte, sur le chemin de Maurenne ; le curé, quand il se vit seul au village, à la soirée du 23, partit à son tour, gagna Onhaye et Morville, puis le lendemain Surice, où il eût sûrement partagé le sort des cinq prêtres qui y furent fusillés le 25, s'il n'avait continué sa route jusque Pesche.

Les Allemands — soldats du 104^e — pénétrèrent dans le village au matin du 24 comme des lions furieux et s'y livrèrent à des scènes d'orgie indescriptibles. Louis PAQUET (fig. 26), l'un des civils qui tomba entre leurs mains, fut massacré l'après-midi à Hermeton. Arthur Poncelet (fig. 28) périt à Surice. L'hôtelier Collette, saisi de frayeur, se pendit dans son grenier. Trente-cinq maisons, dont les fermes Wilmet et du bois de Lens, le grand hôtel Brouet, le château Satz et le moulin Bouthy, furent incendiés, par rage de destruction, dans les journées du 24 et du 25. Les magasins et toutes les habitations furent livrées au pillage. Les campagnes et les routes étaient couvertes de bouteilles vides. Six hommes, dont le bourgmestre qui fut découvert le 24, furent retenus otages à la villa scolaire. Pendant deux semaines, ce fut dans le village ravagé un passage ininterrompu de troupes suivant la route de Philippeville, par Anthée ou par Morville, et la route de Givet, après la reddition de Charlemont. L'église étant occupée, cessa d'être desservie jusqu'au 10 septembre.

§ 5. — *Hermeton-sur-Meuse. Destruction totale et massacres*

Les féroces destructeurs d'Hastiére-par-delà traversèrent la Meuse le 24 août et recommencèrent à Hermeton leur sanguinaire orgie. En dehors de tout combat, sans que rien puisse expliquer pareille conduite, ils détruisirent par le feu, en quelques instants, ce beau village (fig. 32 à 34) et mirent à mort tous les habitants mâles qui y étaient restés. Le curé d'Hastiére-par-delà, M. l'abbé Schloegl (fig. 16), son beau-frère, Honoré Ponthière (fig. 24), professeur à l'Université de Louvain, habitant Hermeton, l'instituteur du village, des vieillards, des notables de l'endroit ou du voisinage furent tués comme des chiens par des officiers du 106^e ou du 104^e, 88^e brigade, 40^e division, XIX^e corps.

On en trouvera le récit dans deux rapports qui ont été recueillis dès 1915.

1. EXPOSÉ GÉNÉRAL

Rapport de M. Clobert, curé de l'endroit.

Hermeton, village de 375 habitants, longe la rive gauche de la Meuse, sur la grand'route de Givet-Namur, à proximité du fort de Charlemont. Une cinquantaine de Français y apparurent le 23 août à 8 heures et s'éloignèrent quelque temps après, laissant seulement quelques sentinelles. Dans la matinée, il y eut un échange de coups de feu entre eux et des Allemands dissimulés dans les bois de la rive droite. De part et d'autre, on compta quelques tués et quelques blessés. Le danger était sérieux au moment de la grand'messe, car les habitants n'osèrent sortir des maisons et le curé célébra, sans assistants, une messe basse. Dans l'après-midi, les Français se retirèrent du côté d'Agimont et de Gochenée. A la soirée, on entendit tout à coup tirer le canon : quelques Français, fantassins et cavaliers, amenèrent une pièce d'artillerie et bombardèrent l'écluse d'Hastiére-Lavaux, ou plutôt ses environs immédiats, car ils craignaient que l'éclusier ne fût resté chez lui. On leur avait signalé à cet endroit la présence de l'ennemi ; en réalité, celui-ci avait déjà passé la Meuse sur une barquette qu'avait laissée sur le fleuve un officier français, mais le canon l'empêcha de pénétrer ce soir-là dans le village d'Hermeton.

Le 24 août, par un heureux pressentiment, les habitants gagnèrent la vallée de l'Hermeton, où ils se joignirent à plusieurs milliers de fugitifs, non seulement du village et d'Hastiére, mais d'Insemont, de Heer-Agimont, de Blaimont, de Miavoye, de Maurenne, d'Anthée, d'Onhaye, etc. Ils se réfugièrent tous dans des endroits presque inaccessibles, que la futaie dérobait à la vue. Les premiers uhlans arrivèrent au village entre 9 h. 30 et 10 heures et se firent mener par M. l'instituteur du côté de Gochenée. Il ne restait même plus au village un seul soldat français. Tout au plus pouvait-il s'en trouver quelques-uns sur les hauteurs voisines. On en vit un dans la matinée, fait prisonnier par les Allemands dans les campagnes. Le curé

gagna les bois l'un des derniers, à 9 h. 30, après avoir transporté sous l'église les archives paroissiales qui furent ainsi sauvées.

Quand les troupes firent leur entrée au village, à 14 h. 30, il y restait à peine une douzaine de personnes, dont deux ou trois femmes. Peu de temps après, apparurent les soldats du 106^e et peut-être du 104^e qui envahirent les rues, semblables à des bêtes fauves en furie, tuant tout, brûlant tout. JULES WAIRY, 66 ans, sous-brigadier des douanes pensionné, et EMILE ETIENNE, 34 ans, menuisier, furent les premières victimes : aperçus au passage à niveau du chemin de fer, ils y furent abattus. Les meurtriers défoncèrent ensuite la porte de l'église, croyant y trouver de nouvelles victimes, et oublièrent de visiter les sous-sols, où étaient cachés M. l'abbé Schlögel, curé d'Hastiére, M. Ponthière, professeur à l'Université de Louvain, et sa famille. Ceux-ci sortirent et tombèrent entre les mains de soldats qui les emmenèrent dans la direction d'Hastiére et les tuèrent, à la sortie du village, avec d'autres civils qu'ils avaient pu découvrir. Cette fusillade compte huit victimes choisies (voir rapport n° 352). Pendant ce temps, les soldats avaient mis le feu à tout le village. Sur 116 maisons qu'il comptait en 1914, 71 furent complètement anéanties ; 7 autres furent brûlées partiellement ; le reste fut épargné, l'incendie s'étant éteint de lui-même. On évaluait le désastre en 1914 à près d'un million. M^{me} Ve Célestin Delahaut, dame âgée et impotente, était au lit quand ces barbares mirent le feu à sa maison ; ils l'arrachèrent à peine vêtue à sa couche, la placèrent sur deux fusils et allèrent la jeter le long d'un chemin, annonçant qu'ils allaient la fusiller. Comme elle pleurait, un officier la consola en lui disant qu'« on ne fusillait pas les femmes et les enfants ».

Dans la soirée du 26, Joseph Caussin voulut rentrer : il fut pris, emmené sur la route de Givet et retenu toute la nuit sous une pluie battante. Jeudi 27 au matin, les fugitifs cachés dans les bois étaient transis de froid et trempés jusqu'aux os ; un bon nombre quittèrent leur retraite, mais ils furent arrêtés et parqués dans la grange de Désiré Lamort, puis à l'église, où ils restèrent jusqu'au 29. Le curé avait fait une courte réapparition le 26, mais plusieurs habitants lui déconseillèrent de rester, assurant que les soldats le cherchaient encore pour le tuer. L'église fut sérieusement menacée le 27 août : au moment où on fouillait les prisonniers, l'un d'eux cacha sous le tapis de l'autel de la Sainte Vierge quelques douilles de cartouches françaises. Les soldats visitèrent les autels, meubles, etc., sans rien trouver, ce qui évita de terribles représailles.

2. MEURTRE DE M. L'ABBÉ SCHLÖGEL ET DE SES COMPAGNONS (1)

Dès le 17 août, les Français établis à Hastière-par-delà prévinrent M. l'abbé EMILE SCHLÖGEL (fig. 16), curé d'Hastiére-par-delà, âgé de 48 ans, qu'il convenait de gagner l'autre rive, car ils s'attendaient à des combats. Il se rendit à Hastière, mais il revint encore dire la messe à son église plusieurs des jours suivants. Répondant à l'invitation de son beau-frère, HONORÉ PONTHIÈRE (fig. 24), 63 ans, il s'installa ensuite à la villa de ce dernier, à Hermeton-sur-Meuse. Le 23, à 6 h. 30, il prenait encore le chemin de sa paroisse pour y dire la première messe

(1) Ce rapport résulte d'une enquête faite, en 1915, auprès des témoins de la scène.



Fig. 29. — Hastingues (Hastiére-par-delà).
Villa du docteur Victor Halloy,
l'une des victimes.



Fig. 30. — Hastingues (Hastiére-par-delà). Maison Ottelet,
devant laquelle furent fusillés Léon Bodson et ses deux fils.



Fig. 31. — Hastingues (Hastiére-par-delà). Presbytère de M. l'abbé Emile Schlögel, l'une des victimes.



(Photogr. septembre 1914.)

Fig. 32. — Hermeton-sur-Meuse. Entrée du village détruit.



(Photogr. septembre 1914.)

Fig. 33. — Hermeton-sur-Meuse. Le centre du village détruit.



(Tableau du peintre allemand Gersler.)

Fig. 34. — Hermeton-sur-Meuse.

Après le passage de l'ennemi : panorama en décembre 1914.

dominicale, lorsqu'un civil, puis un soldat français l'en détournèrent, en l'assurant que l'ennemi était au village.

Dans la journée, la villa Ponthière servit de cible aux balles allemandes et la famille s'abrita dans les caves. A la soirée, M. le curé vit brûler d'abord les annexes de son presbytère, puis le presbytère lui-même (fig. 31). Il se mit à sangloter, en songeant aux objets d'art de son église et aux souvenirs de famille qu'il perdait. Ils gagnèrent alors tous ensemble le village d'Hermeton, où ils passèrent la nuit à l'école, avec le curé et l'instituteur de cette paroisse.

Le 24, on vit passer le défilé des gens d'Hastiére qui s'enfuyaient dans les bois : « Voilà tout ce que je possède encore ! », leur disait M. l'abbé Schlögel, en montrant sa soutane. Fallait-il fuir, fallait-il rester ? M. Clobert, curé d'Hermeton, célébra la messe, à laquelle ses hôtes assistèrent, puis il partit accompagné de sa sœur. M. Ponthière proposa de s'abriter dans les caves de l'église et s'y installa avec son beau-frère, sa femme, sa fille et deux servantes.

A 14 h. 30, l'instituteur, M. JULES POUCET, 39 ans, et ses enfants, accoururent en disant : « Les Allemands arrivent ! Ils sont au passage à niveau ! » Bientôt des coups de feu furent tirés sur l'église et, par le soupirail, dans la cave même où tous se trouvaient ; ils durent la quitter pour se mettre à l'abri dans un autre endroit des souterrains, où ils s'étendirent sur le pavement et dans les coins. Au dessus d'eux, on entendait les soldats qui marchaient dans l'église et s'y livraient à un vacarme extraordinaire. « Nous avons été bien près de la mort, dit M. l'abbé quand le calme fut revenu ; remercions Dieu ! Ma première messe sera dite en actions de grâces ! » On se risqua bientôt à entr'ouvrir la porte : le presbytère d'Hermeton et d'autres maisons voisines étaient déjà en feu ! Alors on se résolut à partir. M. Ponthière se munit d'un bâton auquel il attacha un mouchoir blanc et sortit le premier. Il connaissait à fond la langue allemande, ainsi que sa fille ; en cas de danger, on s'expliquerait. Après avoir suivi quelque temps le chemin du bois, ils prirent la route de Givet. Près de l'école, des soldats furieux se jetèrent sur eux en criant : « On a tiré sur nous ! » M. Ponthière expliqua que la chose était impossible, les armes ayant été déposées à la salle communale ; qu'il n'y avait d'ailleurs personne au village. Les soudards constatèrent que les armes étaient bien là et que M. Ponthière ne les avait pas trompés, mais ils ne furent pas apaisés et ils emmenèrent les civils dans la direction d'Hastiére, entre les maisons en feu, sur un chemin qui regorgeait de troupes. Nul doute n'était plus possible : ils allaient mourir ! Les petits enfants de l'instituteur s'accrochaient à leur père en pleurant ; ils l'embrassaient : « On ne tuera pas papa, tu es innocent ! » M. l'abbé Schlögel ne cessait de dire : « Oh ! mon Dieu, mon Dieu ! Pitié ! Pitié ! » On voulut encore faire appel à la raison ou à la miséricorde : « Taisez-vous ! Taisez-vous ! » se bornait à répondre brutalement l'officier qui marchait en tête du cortège. En cours de route, DÉSIRÉ DAMOISEAU, douanier retraité, âgé de 67 ans, fut trouvé chez lui et joint au groupe ; les soldats emmenèrent aussi quelques hommes découverts dans les maisons : LOUIS PAQUET (fig. 26), 61 ans, d'Hastiére-Lavaux, régisseur du comte d'Evry ; LOUIS BOSSU, 64 ans, cultivateur ; CÉLESTIN DELAHAUT, 79 ans, et son gendre EMILE STAQUET, 46 ans, de Bouffioulx, qui était venu passer quelques jours chez ses beaux-parents.

Lorqu'ils furent arrivés en face de la villa de M. Ponthière, qui est située

à peu de distance de la route sur le flanc de la montagne, on les fit arrêter (1). Les femmes et les enfants furent arrachés aux bras des hommes et dirigés sur Hastière. Les victimes furent poussées un peu plus loin, sur un ancien chemin, à quelques mètres du pont du chemin de fer, où elles furent abattues. Personne n'a été témoin de leur mort. Entendant les coups de feu, M^{me} Ponthière demanda au soldat qui les accompagnait: « On ne tuera pas mon mari, n'est-ce pas, Monsieur? » « Ah! Madame, répondit-il, c'est la guerre! le feu et le sang! »

Les cadavres furent aperçus le 26 août par M. Courtois, d'Hastière : ils gisaient pêle-mêle et en désordre ; cinq étaient sur la droite du chemin, trois à gauche, à 15 mètres des premiers ; le 27 août, M. Laffineur, géomètre à Hastière-Lavaux, constata que cinq cadavres étaient déjà enlevés. Il restait encore les corps de M. l'abbé, de M. Ponthière et de Louis Paquet ; ces deux derniers tenaient un chapelet entre leurs mains crispées. Leurs corps furent mis en terre, à l'endroit même, sans cercueil.

3. — *De la Lesse vers Givet et la frontière française.*

Un dernier groupe du XIX^e corps, au lieu de traverser la Meuse, gagna directement la France par la route de Focant, Beauraing, Felenne, Hargnies et Fumay, encerclant ainsi à l'est et au sud la place forte de Givet.

Suivant de près les Français en retraite, des éclaireurs s'étaient déjà montrés à Focant le 15 août, à Javingue le 16, à Willerzie le 21, à Bourseigne le 23. Mais l'avance du gros des troupes ne fut, à en croire von Hausen, décidée que le dimanche 23. Le chef de la III^e armée raconte (2) qu'il reçut à Taviet, au matin de cette journée, un télégramme sans fil du commandement supérieur, lui demandant « de pousser au sud de Givet toutes ses troupes disponibles, pour barrer la retraite à l'ennemi situé en face, sur la rive opposée du fleuve ». Il se mit aussitôt en rapport avec von Laffert, chef du XIX^e corps, et publia à Hulsonniaux un ordre chargeant de cette mission le lieutenant-général Götz von Olenhusen.

« Celui-ci, poursuit von Hausen, partit le 23 dans l'après-midi, du croisement des routes à l'est de Feschaux avec dix bataillons, trois escadrons et six batteries du XIX^e corps et gagna Beauraing... Là, il enfila le chemin de Javingue, Felenne, Bourseigne-Neuve. A 10 heures du soir, l'avant-garde rencontra à Willerzie de l'infanterie française qui tint jusqu'au matin l'endroit et la forêt. Alors qu'elle aurait dû, par un rapide mouvement d'encerclément et malgré la fatigue, se rendre maîtresse de l'endroit qui lui barrait la route, l'avant-garde se mit au repos et

(1) M^{me} Ponthière a raconté dans *La Revue Générale*, 1920, p. 448, le dialogue échangé en ce moment, en une sorte de conseil de guerre, entre les bourreaux et les victimes.

(2) o. c., p. 127.

trouva à l'aube le village évacué. De là la division reprit sa marche sur Fumay, où elle attendit vainement les pionniers, retenus au pont de Lenne. Près de Haybes, elle se heurta à l'adversaire, que soutenaient des forestiers et des douaniers. Comme l'étroitesse de la vallée ne permettait aucun développement de troupes et que le pont de Fumay était détruit, l'avant-garde de la division séjourna à Haybes et le gros à Hargnies (1), en sorte que l'entreprise échoua et devint sans objet, à cause de l'avance des XIX^e et XII^e corps à l'ouest de la Meuse, le 25 août. La question est de savoir s'il eût été possible, en attaquant brusquement Willerzie, de trouver non détruit le pont de Meuse à Fumay, ou encore de gagner la rive opposée avec des moyens de fortune. Ce coup osé, s'il s'était fait à temps et s'il eût été poussé avec audace, aurait influencé la retraite Philippeville-Rocroi » (2).

Reprendons maintenant pas à pas cet itinéraire, que nous a si minu-
tieusement décrit le chef de la III^e armée allemande. Parmi les faits intéressants développés dans les rapports qui vont suivre, on remar-
quera que dix uhlans entrèrent à Beauraing dès le 7 août. A Winenne,
un civil a tiré, sans qu'on puisse toutefois en faire un franc-tireur. Ce
village fut fort exposé, car chaque obus lancé par le fort de Charlemont
était l'occasion de nouvelles menaces et quand la population vit que le
bourgmestre était enlevé, elle s'enfuit dans les forêts.

La sauvagerie des soldats ne faisait que croître à mesure qu'on s'approchait de la frontière. A Felenne, ils mirent le feu à tout un quartier, prétendant qu'on avait tiré, mais une enquête militaire menée les jours suivants aboutit à un non-lieu. Telle fut dans cet endroit la panique, qu'après avoir abandonné les maisons à deux reprises, les habitants restèrent dix jours enfouis dans les forêts.

Bourseigne-Neuve et Willerzie eurent plus à souffrir. La soldatesque s'acharna furieusement sur l'un et sur l'autre de ces villages, au point d'y tout détruire après le départ des Français, même l'église de Willerzie. Quant à Bourseigne-Vieille, elle échappa avec une maison incendiée.

§ 1. — *Focant et Beauraing.*

° 353. *Focant* reçut le 7 août des troupes françaises qui se dirigeaient vers Rochefort et dont plusieurs unités cantonnèrent au village jusqu'au 14, date de leur retraite. Comme le curé, M. Rotilde, avait été mobilisé, le P. Paul, de Maredsous, fut désigné pour le remplacer; mais il dut s'arrêter du côté d'Hastiére et le village fut

(1) Le soldat Braener Horst, du 134^e, 10^e saxon, XIX^e corps, a relaté l'incendie et le pillage de Hargnies. « 15 août. Le village de Hargnies doit être incendié à cause de l'hostilité de la population. Beaucoup de bouteilles de vin ont été trouvées et quelque chose en a été distribué à la troupe. » *Les Violations, etc.*, Paris, Berger, p. 85.

(2) von HAUSEN, o. c., p. 142.

privé d'offices religieux jusqu'au 23. Une patrouille de uhlans apparut le 15 août et le passage des troupes commença le 20. Leur premier geste fut de couper les cordes des cloches et de brûler le drapeau national.

N° 354.

Dix uhlans arrivèrent à Beauraing le 7 août et furent, après une lutte acharnée, capturés à la ferme Antoine, de Baronville, par les gendarmes de Winenne et de Beauraing, qui les conduisirent à Givet; deux de ces uhlans étaient blessés. On eut ensuite des troupes françaises, qui partirent le 15 août, se dirigeant vers la Meuse. Le 20, des Allemands enlevèrent le drapeau qui flottait sur l'hôtel de la poste et le 21, ils prirent possession de la gare.

La nuit du 22 au 23 août fut l'une des plus angoissantes (1). Des énergumènes entrèrent dans les maisons, revolver au poing, menaçant de tout brûler et de tout massacer. Le bourgmestre, M. Thiran, les échevins de Saint-Omer et Laurent, furent gardés comme otages à l'hôtel du Nord. « On allait, leur disait-on, les passer par les armes, parce qu'on avait tiré. » Alors M. Thiran s'effondra et devint incapable de continuer ses fonctions. M. de Saint-Omer, qui connaissait la langue allemande, parvint, après de longues discussions, à apaiser les loups furieux. « Beauraing, dit finalement le commandant, ne sera pas broulé, ni fousillé! ». Or la localité était, sur leurs cartes, marquée d'un trait rouge. Pendant des semaines et même des mois, ce fut un passage continual de troupes. Le 28 août, à 12 h. 30, le presbytère fut envahi et le doyen, M. Guissard, fut emmené à l'église, où un capitaine procéda à une perquisition générale dans le clocher, les armoires, les confessionnaux, la chaire à prêcher, etc., à la recherche d'armes cachées. Le clocher et l'église furent occupés militairement jusqu'au 13 septembre.

§ 2. — Javingue et Sevry.

N° 355.

Rapport de M. l'abbé Paul, curé de Javingue.

Le 13 août, à 22 heures, des soldats du général Mangin nous arrivèrent exténués de fatigue; ils avaient fourni une étape de 70 kilomètres à travers les Ardennes, par une chaleur tropicale. Le lendemain, quarante-deux durent être dirigés sur l'hôpital de Givet, tandis que des autobus emportaient les autres dans la direction de Jemelle.

Le 16 août, huit uhlans traversèrent Javingue. Surpris par les chasseurs français qui firent feu, ils refusèrent le combat, détalant au plus vite vers Wancennes.

Le 22 août à 9 heures, on annonça l'arrivée d'un officier et de cinq uhlans. Tandis que les habitants, pris de panique, regagnaient leurs demeures, je crus devoir me porter au-devant d'eux. Ils me reçurent avec des cris et des injures, braquant sur moi leurs armes. Ils se postèrent à proximité de Javingue pour exercer une surveillance dans la direction de Givet. A midi, un commandant m'interpella dans la rue en criant à tue-tête: « Malheur Belgique! Nous Congo! — Jamais! », répondis-je. A 17 heures, le village fut inondé de soldats qui n'avaient

(1) Le 23 août, une brigade du VIII^e corps, IV^e armée, s'établit à Beauraing pour couvrir le flanc gauche de la III^e armée. VON HAUSEN, op. cit. p. 120.

sur les lèvres que ces paroles : « Brûlés ! Fusillés ! » Leur chef, un général, pénétra chez le docteur Warnant en criant : « On a tiré ce matin ; le village sera mis à feu et à sang ! » Des uhlans avaient été attaqués, mais ils n'ignoraient pas que ce fut le fait de soldats et de douaniers français venus de Givet par Les Dions.

Dans la nuit suivante, vers 22 heures, les habitants de Sevry, affolés par les incidents de Javingue et par la rumeur des méfaits allemands, décidèrent de chercher des refuges dans les bois. La fuite s'effectua au fort d'un orage ; les mères traînaient leurs petits enfants, les hommes poussaient le bétail, emportaient provisions, linges et couvertures ! Des baraquements en branchages dressés à la hâte les abritèrent tant bien que mal pendant trois longues journées. Avec nous se trouvait une pauvre femme de Winenne, qui serrait dans ses bras son petit enfant malade : il prit froid et en mourut.

Les soldats qui avaient terrorisé Javingue le 22 gagnèrent cette nuit même Felenne, Willerzie et Hargnies où ils signalèrent tristement leur passage. Ce n'est que le 30 août que Sevry fut occupé. Le matin, des soldats de plusieurs régiments et notamment du 100^e saxon creusèrent des tranchées en vue du siège de Givet. A 16 heures, sept soldats exigèrent la clef de l'église, enlevèrent deux fenêtres du clocher et y établirent un poste de signaux lumineux qui fonctionna toute la nuit. Au presbytère, je dus me plier à toutes leurs exigences, entendant sans cesse redire : « Malheur Dinant ! Kapout ! Broulé ! Fousillé ! »

§ 3. — Winenne.

Rapport de M. l'abbé Collard, curé.

Winenne est situé à l'est du fort de Charlemont et domine la contrée. Le 22 août, quelques éclaireurs furent poursuivis par les gendarmes de Givet et du pays. Le 23, un garde forestier militarisé, Jean-Baptiste Philippe, âgé de 46 ans, tira sur cinq uhlans ; l'un d'eux fut culbuté de son cheval, sur lequel ses camarades l'aiderent prestement à remonter, pour fuir dans la direction de Wancennes ; le garde fut plus tard appelé devant l'autorité militaire, à Namur, et renvoyé des poursuites, comme militarisé. A midi, des troupes venant du pays de Dinant entrèrent au village. Elles en repartirent à 17 heures pour Felenne, après avoir enlevé ce qui restait de liqueurs dans les magasins. D'autres troupes arrivèrent aussitôt et furent bombardées par le canon de Charlemont. La premier obus tomba en dehors de l'agglomération, jetant la panique parmi les soldats, qui gagnèrent les bois de Felenne. Le bourgmestre fut emmené en tête des troupes et fut retenu pendant quatre jours. Ces brutalités et d'autres de l'espèce avaient tellement affolé les habitants qu'ils s'ensuivirent dans la forêt, emmenant le bétail, emportant des couvertures et laissant les maisons à l'abandon ; il ne resta que le curé et un petit nombre de personnes. Le 28, il vint de nouvelles troupes, pour la prise de Charlemont. Un major se fit ouvrir la porte du clocher et dit au curé : « On a fait des signaux de la tour et on y tient des engins cachés ! » Le lendemain, le clocher était occupé par des soldats qui y firent, eux, des signaux ; ils y déchirèrent le drapeau national et transformèrent la tour en W.-C.

A Les Dions, hameau de la paroisse, le canon du fort causa quelques dégâts aux maisons. Le village fut envahi le jour de la chute du fort et les hommes furent parqués dans une clôture où ils restèrent, sous un soleil ardent, de midi jusqu'au soir ; ils furent ensuite ramenés à l'église, à l'exception du vicaire, M. Delhalle, qui resta comme otage toute la nuit avec quelques jeunes gens.

§ 4. — *Felenne.*

INCENDIE D'UN QUARTIER ET MEURTRE D'UN CIVIL UNE ENQUÊTE CONCLUT A L'INNOCENCE DES HABITANTS

Nº 357.

Rapport de M. Namêche, curé de Felenne.

C'est le 23 août au matin que les éclaireurs allemands pénétrèrent dans le village, mais ils ne s'arrêtèrent pas et regagnèrent Wéinne d'où ils venaient. Leur passage avait été signalé à la garnison de Givet qui dépêcha, vers 14 heures, quarante-cinq dragons. Ceux-ci s'embusquèrent et reçurent à coups de fusils, puis poursuivirent un second groupe d'éclaireurs, sans faire toutefois aucune victime. Bientôt les Français s'aperçurent que de nouvelles troupes arrivaient au secours des premières et ils se retirèrent dans la direction de Bourseigne.

Les cent hommes qui composaient le renfort, des hussards, circulèrent quelque temps au village pour s'assurer que les Français l'avaient quitté. Tout à coup une détonation se fit entendre et un cheval monté par un soldat tomba foudroyé. Le quartier était désert et le coup de feu ne pouvait avoir été tiré que par un soldat allemand ; d'ailleurs, des hommes dignes de foi, en ce moment prisonniers, ont vu l'un d'eux user de son arme et ont cru que le coup leur était destiné. Mais les troupes se prirent attaquées et commencèrent à tirer dans tous les sens. ANTOINE PIRE, 50 ans, après avoir échappé une première fois aux coups de feu, entra dans une écurie avec son fils ; en sortant par le jardin, il fut atteint d'une balle tirée sur lui par la lucarne, à une distance de quelques mètres, et il tomba raide mort. Louis Perpète, employé des douanes, et un autre membre de sa famille furent blessés. Des infirmes et des vieillards qui n'avaient pu gagner le bois — car la population avait fui — furent roués de coups, tels Antoine Chauvier, Alphonse Gerard et Désiré Maus. Dans les rues les soldats criaient : « tête du curé ! » ; celui-ci avait pu suivre ses paroissiens dans leur fuite. En même temps, ils brisaient portes et fenêtres et finirent par incendier un quartier d'environ vingt maisons. A 17 heures, ils mirent le feu à la maison d'où ils prétendaient qu'un civil avait tiré, mais il put être éteint. Ils continuèrent à brûler d'autres habitations, créant six ou sept foyers d'incendie, à des places distantes l'une de l'autre, chez le boucher Mazy, chez le bourgmestre M. Furnaux, et l'on crut qu'ils réduiraient en flammes le village entier. Ils usèrent surtout du pétrole et obligèrent Félix Chauvier à en verser dans sa propre maison.

Lundi 24, les habitants rentrèrent au village et s'efforcèrent de circonscrire l'incendie, mais les troupes revinrent aussi ; alors la population s'enfuit de nouveau, plus affolée que jamais. Cette fois, elle resta dix jours entiers cachée dans les bois.

Le 25, les soldats pillèrent à fond les maisons, enlevant partout vivres, conserves, jambons, linges, vêtements, literies, ustensiles de ménage, montres et bijoux, rasoirs, livres, etc.; ils fracturèrent les coffres-forts, enlevèrent des bêtes à cornes, des porcs, des poules, des chiens de chasse, etc. Le curé réussit, le 31 août, à décider un officier du 134^e à viser 77 bons de prétendues réquisitions, couvrant une partie du désastre. Voici ce document (fig. 35) (1) :

Felenne, 31. Aug. 1914.

An die Kgl. Belgische Regierung

Während der Abwesenheit der Bewohner von Felenne sind die Bewohner durch Requisitionen von Nahrungsmitteln usw. der deutschen Truppen sowie dadurch, daß aus den verlassenen Häusern auscheinend auch einige Wertsachen abhanden gekommen sind, sehr geschädigt worden. Ich überreiche anbei 77 Belege, die ich die Kgl. belgische Regierung zu begleichen bitte.

P. Mihl v. Gillewitz
Hauptmann und Komps.-Chef
im Inf.-Regt. 134,
Ortskommandant von Felenne.

Fig. 35. — Autographe d'un Hauptmann du 134^e, 40^e division, XIX^e corps, dont les troupes ont incendié Felenne.

(1) TRADUCTION.

Felenne, 31 août 1914.

Au Gouvernement Royal de Belgique,

Pendant l'absence des habitants de Felenne, ces derniers ont subi de grands dommages, par des réquisitions de vivres de la part des troupes allemandes et aussi parce que, apparemment, quelques objets de valeur ont disparu des maisons abandonnées.

Je présente ci-joint 77 documents ou annexes que je prie le Gouvernement Royal de Belgique de vouloir bien acquitter.

(Illisible)

*Capitaine et Chef de Compagnie du 134^e régiment d'infanterie,
Commandant local de Felenne.*

Le 1^{er} septembre eut lieu le jugement de Joseph Languelier, un septuagénaire, accusé « d'avoir tiré avec un fusil de chasse et tué un cheval et un Allemand ». Des témoins affirmèrent que personne ne l'avait vu. Le curé présenta sa défense, alléguant que l'autorité allemande n'était pas certaine qu'un soldat eût été tué, qu'il n'y avait pas eu d'autopsie et que le coup de feu pouvait provenir d'un soldat français. L'affaire resta sans suite.

§ 5. — Bourseigne-Vieille.

Après avoir été bien noté pour le bon accueil qu'il avait fait aux premières troupes, le village de Bourseigne-Vieille fut, lui aussi, sur le point d'être détruit. Un coup de feu tiré dans la nuit par des troupes qui passaient fut l'occasion de l'incendie d'une maison. Des notables furent emmenés jusqu'à Willerzie et eurent beaucoup à souffrir.

N^o 358.

Rapport de M. Jouret, curé.

Bourseigne-Vieille est séparé de Bourseigne-Neuve par le ravin que creuse un ruisseau, affluent de la Houille.

Il fut occupé par la cavalerie française vers le 10 août. Le 22, à l'heure des confessions du samedi, les premiers uhlans arrivèrent. Le lendemain, je célébrai les messes à l'heure accoutumée, tandis que la bataille faisait rage dans les environs. Pendant que j'achevais le sermon de la grand'messe, une cinquantaine de fantassins français, encerclés du côté de Gedinne, arrivèrent aux alentours de l'église pour se reposer. A quelques minutes près, ils se heurtaient à une patrouille de uhlans qui s'était arrêtée près de l'église. Dans l'après-midi, je chantai les vêpres et je tins la réunion du Tiers-Ordre de saint François. Mais, de moins en moins rassurantes se succédaient les nouvelles. On vint me demander de ne pas célébrer le salut : il fallait profiter de ce temps pour achever les cachettes, car le bruit s'était répandu que les Allemands pillait et brûlait... Déjà on voyait des flammes dans la direction de Felenne. A l'aube du 24, l'air était chargé de fumée et d'une forte odeur de brûlé. Il passa quelques autos allemandes. Dans les maisons, des évacués des villages incendiés avaient été recueillis. Nous nous préparions, dans l'épouvante, à partager leur sort.

Le 26 août, de bon matin, on vit venir une longue file de pièces d'artillerie montées par des Saxons, suivis bientôt de cavaliers. Ceux-ci s'arrêtèrent et les gens leur portèrent tout ce qu'ils avaient encore. Les soldats les remercièrent et plusieurs s'offrirent à payer ; d'autres distribuèrent des pfennigs aux petits enfants. Puis ils s'éloignèrent, et arrivés à dix minutes du village, sur la hauteur qui mène à Willerzie, ils nous adressèrent de loin des « merci » et des « au revoir » sans fin. Nous commençons à être rassurés. Mais, à la soirée, tout était changé. Des troupes assez considérables d'artillerie et de cavalerie arrivèrent et prirent le chemin qui descend, en dessous de l'église, vers Bourseigne-Neuve. Les gens leur offrirent,

comme ils l'avaient fait le matin, des vivres et des boissons. Les soldats s'étaient, paraît-il, trompés de direction. A mi-chemin, la route étant fort mauvaise, ils n'avançaient que péniblement et ils en témoignaient de la fureur. On assure aussi qu'ils avaient bu avec excès. La nuit vint et les gens allumèrent les lampes ; des officiers donnèrent aussitôt l'ordre de les éteindre.

Soudain, un coup de feu retentit, suivi d'autres détonations. Chez Constant Gérard, les gens entendant le vacarme s'enfuirent. Les soldats entrèrent, trouvèrent une lampe allumée et mirent le feu à la maison et à la grange. Ce fut alors de toute part une fuite affolée. Au milieu du tumulte, l'officier s'empara du bourgmestre, M. Marcellin Collin. « Vous avez, lui dit-il, tiré sur nos soldats, vous serez fusillé ! » Ils l'emmenèrent avec son épouse, ses enfants et de nombreux voisins qui s'étaient réfugiés chez lui. Devant le presbytère, une patrouille passait et repassait en tirant des coups de feu. Dans la nuit, les flammes s'élevaient vers le ciel. Quand on constata que la troupe s'était éloignée, on parvint à circonscrire l'incendie.

L'ennemi avait emmené avec le bourgmestre un civil inoffensif, âgé de plus de 65 ans, M. Jacques, qui revenait des champs la faulx sur l'épaule. Il fut roué de coups et eut beaucoup à souffrir. Sur le chemin de Willerzie, comme il voulait ramasser son chapeau, un soldat lui fit à la tête une large blessure.

A Willerzie, les otages furent internés dans les ruines branlantes d'une maison incendiée. Ils y passèrent une nuit froide, en proie à des transes mortelles. A l'aube, des groupes de soldats vinrent les menacer, disant avec une mimique expressive : « Vous, donner du café, puis tirer ! »

M. Jacques était tout couvert de sang ; il fut interrogé et relâché dans la matinée. Il s'est ressenti jusqu'à sa mort, en février 1918, de ces mauvais traitements. M. Collin eut plus de peine encore à échapper : « les habitants avaient tiré, il devait être fusillé et le village incendié. » Comme il objectait qu'un soldat avait pu tirer, on répondit : « Un médecin a examiné le blessé et c'est une balle de fusil de chasse ! »

Avec bien des difficultés et après l'intervention favorable d'un officier saxon qui s'informa si le curé avait recommandé de ne pas tirer, on finit par libérer le bourgmestre, en disant : « Vous voyez le village et l'église de Willerzie : tout y est détruit ! Ce sera la même chose chez vous, si on tire encore ! » Nous vécûmes alors des jours de terreur. La population se réfugiait la nuit dans les bois. Le dimanche, on était heureux de se retrouver en vie dans l'église. Chaque maison comptait des sinistrés des villages détruits. L'avenir restait bien sombre.

§ 6. — Bourseigne-Neuve.

Dans l'après-midi du 22, un uhlân fut tué par des sentinelles françaises en territoire français, à la limite de Bourseigne. Les cavaliers s'enfuirent et annoncèrent que le village serait brûlé le lendemain.

Cette destruction, froidement résolue, s'opéra le 24 août, en l'absence des habitants qui, pris d'une légitime frayeur, avaient gagné les forêts. C'est à cela qu'ils durent de ne pas compter de victimes, mais ils

se trouvèrent, en rentrant, devant une ruine presque totale : soixante-douze habitations étaient brûlées, il ne restait debout que l'église et dix-huit maisons.

DESTRUCTION DU VILLAGE PAR L'INCENDIE

Nº 359.

Rapport de M. l'abbé Collart, curé.

Bourseigne-Neuve est situé à 2 kilomètres de la frontière française, dont le sépare la Hulle, cours d'eau qui se jette dans la Houille, au nord du village.

Le 13, la population fait fête à un régiment d'infanterie et à un escadron de cavalerie française. De nombreux soldats se confessent à l'église, au presbytère et même sur la rue. A 20 heures, un groupe de ces braves vient me trouver : « Nous partons dans la nuit pour la bataille de Dinant; nous voudrions communier, car nous allons probablement à la mort ! »

Le 22 août dans l'après-midi, vingt-trois uhlans venus de Felenne campent au village et se font indiquer le chemin de Hargnies (France) par le bourgmestre et l'instituteur. A peine la patrouille a-t-elle passé la frontière qu'elle se heurte à des sentinelles françaises. Quelques coups de feu éclatent : un Allemand est tué ainsi que deux chevaux; les autres cavaliers tournent bride, emportant un blessé, et reviennent camper près de la chapelle. Furieux de cette attaque, ils en rendent responsables les civils et retiennent comme otage le bourgmestre, l'accablant de menaces, « parce qu'il a tiré ou envoyé des francs-tireurs ».

Libéré une heure après, il est à peine rentré chez lui que de nouveaux coups de feu retentissent, tirés, croit-on, par des Français cachés dans un bois voisin. L'ennemi fuit une seconde fois dans la direction de Vencimont.

Alors le blessé, que ses compagnons ont déposé dans une maison, me fait appeler. Pendant que j'échange avec lui quelques paroles, trois Allemands entrent, me répètent les accusations proférées contre le bourgmestre et ajoutent : « Vous êtes libre. Puisqu'on a tiré sur nous, nous viendrons pendant la nuit ou demain avec une armée et nous brûlerons le village. » Ce fut une nuit de veille et d'indécible angoisse.

Dimanche 23, je célèbre les deux messes, mais peu de gens y assistent, car c'est la panique, une panique dictée par l'épouvante. La population sait ce qui l'attend; l'exode a commencé, il se poursuit jusque dans l'après-midi.

A 17 heures, on entend un galop impétueux : ce sont des cavaliers. Ils obligent Désiré Votion, Jules Lurot et Marc Guillaume à les conduire dans la direction de Willerzie. Quelques vieillards font le guet aux lucarnes des étables et derrière les rideaux. Bientôt tout est fini, ce n'est qu'une avant-garde; la curiosité l'emporte sur la crainte et la circulation reprend dans les rues.

Ce ne fut pas long, car voilà que des masses serrées d'infanterie et de cavalerie envahissent le village, poussant des cris sauvages et tirant des coups de feu. Portes et fenêtres volent en éclats. Tandis que les plus hardis des villageois s'enfuient dans les bois, une dizaine de vieillards et d'infirmes qui n'ont pas eu le temps de s'échapper sont conduits brutalement à la sacristie, où ils passent une nuit d'effroi, priant à haute voix. Vers 1 heure du matin, les soldats dirigent une

fusillade prolongée sur ceux qui ont gagné les bois, pour essayer de les atteindre. Pendant ce temps, d'autres pillent les maisons et, à l'église, c'est l'orgie : ils cuisent et mangent des quartiers de porcs, ils s'enivrent, ils brisent à coups de hache la porte de la sacristie et plusieurs fenêtres, ils s'acharnent sur le coffre-fort contenant les vases sacrés, sans réussir pourtant à le fracturer.

Bientôt, à la suite d'une attaque française du côté de Willerzie, les Allemands reculent vers Felenne. Dans la nuit noire, à un brusque tournant de route, des caissons, des chevaux et des soldats sont précipités du haut d'un rocher élevé dans le fond de la vallée, vers le confluent de la Hulle et de la Houille.

Le 24 août, à 5 h. 30 du matin, la fureur des soldats a atteint son paroxysme : ils mettent le feu dans tous les coins du village. Soixante-douze maisons furent la proie des flammes. Seules l'église, la maison de cure et dix-sept maisons furent épargnées. Un vieillard, J.-B. Mouton, bravant les fusils braqués sur lui, put éteindre le feu dans un groupe de quatre maisons, dont la sienne. Les incendiaires disparurent emportant sur des chariots le butin provenant des habitations pillées.

Les jours suivants, on ne vit plus que quelques soldats de passage. Les habitants ruinés revinrent petit à petit pleurer sur les restes consumés de leurs demeures et se mirent à la recherche de leur bétail épars.

§ 7. — Willerzie.

Willerzie n'eut pas à déplorer des massacres de nombreux civils, mais le 134^e régiment s'acharna avec une particulière fureur à châtier la courte et faible résistance des Français (1), en ne laissant rien subsister de ce beau et riche village. Le feu fut mis méthodiquement à toutes les maisons, sans exception, et il n'y en eut que 2 sur 125 qui échappèrent (fig. 36 à 39). Cet exploit fut accompli au son d'une viole, installée devant une chapelle, tandis que beuglaient les centaines d'animaux rôtis dans la fournaise et que les gens, à demi-morts de frayeur, étaient poussés en pleine nuit vers la forêt, rangés à côté des canons et tenus sous la menace de la mort.

« On avait, a prétendu l'auteur responsable de cette destruction barbare, tiré sur les soldats, de l'église et de plusieurs maisons. » Misérable prétexte ! Les troupes n'ont pas essayé de convaincre du moindre acte répréhensible aucun habitant.

INCENDIE TOTAL DU VILLAGE

Rapport de M. l'abbé Philippart, curé de Willerzie.

Willerzie possédait une garnison de gendarmerie. Avant la déclaration de guerre, on lui signala la présence de troupes françaises le long de la frontière ; elles n'avaient certainement pas l'intention de violer le sol belge, néanmoins des gendarmes y furent postés, avec ordre de tirer en cas d'alerte.

(1) Ils appartenaient à la 52^e division de réserve (général Coquet). V. HANOTAUX, V, pp. 107, 158 et 174.

Une soixantaine de dragons de Meaux entrèrent au village le 7 août, premier vendredi du mois, pendant la messe. On entendit crier : « Les soldats ! » et l'église se vida instantanément. Ces cavaliers demeurèrent quelques heures avec nous, avant de gagner Rienne et Dinant.

Il vint le lendemain ou le surlendemain une compagnie d'infanterie, qui séjourna deux ou trois jours ; puis des chasseurs à cheval, au nombre d'environ quinze cents, avec artillerie, passèrent une semaine au village. Un taube fut atteint par une mitrailleuse sur Bourseigne-Neuve et atterrit à Givet. Les jours suivants, ce furent des passages de troupes.

Les treize premiers uhlans, venant de Rienne, se montrèrent le 21, à 15 heures, et firent feu sur un gendarme qui s'éloignait en vélo ; après un séjour d'une heure, ils regagnèrent soit les bois, soit Rienne. Le 22, ils revinrent à onze et s'installèrent sur une hauteur voisine. A 14 h. 30, cinq chasseurs à cheval français les délogèrent ; ils en tuèrent deux, en blessèrent deux et firent un prisonnier, sans subir eux-mêmes la moindre perte. Je relevai l'un des tués sur la rue, en face de la porte de l'église et le portai à la salle communale. Je me rendis ensuite auprès d'un blessé qui gisait à cent mètres du premier et je le conduisis au cercle catholique. Pendant ce temps, on amenait à l'école un second tué, un second blessé et un prisonnier, auquel je donnai à boire. Comme les gendarmes, très en fièvre, voulaient l'insulter, un dragon français prit énergiquement sa défense et lui offrit aussi à boire. Deux gendarmes et quelques douaniers emmenèrent le prisonnier sur une voiture ; près de la frontière, l'un des gendarmes fut atteint par une balle en pleine poitrine et fut transporté à l'hospice des Hauts-Buttés. Les blessés furent soignés à l'école la nuit suivante.

Le 23 août au matin, il n'y avait plus de Français à Willerzie. Pendant la grand'messe, un taube évolua autour du clocher. A 14 heures, je me disposais à chanter les Vêpres quand arrivèrent des chasseurs, des fantassins et des mitrailleurs français. « Un corps d'armée nous suit, dirent-ils, nous ne pouvons plus reculer ! » A ce moment, d'autres Français revenaient exténués des environs de Maissin, où ils avaient déjà combattu. Les chasseurs se barricadèrent dans le cimetière ; il n'y avait dans le village ni ouvrage de défense, ni aucun canon.

L'armée allemande se trouva en face de Willerzie à la soirée, venant de Rienne, Gedinne, Haut-Fays et Grupont, par tous les chemins et à travers champs. Le village fut cerné sans qu'on eût rien remarqué. Le fort de Givet tenait encore et Willerzie offrait une grand'route de communication vers la Meuse, à Fumay, en dehors du rayon du fort.

La fusillade commença exactement à 21 h. 45 et fut violente jusque 1 h. 30 du matin, c'est-à-dire jusqu'au moment où les Français, se voyant cernés, abandonnèrent le village pour se retirer par les bois, vers Monthermé. A 1 heure du matin, des renforts allemands étaient arrivés, venant de Beauraing, Winenne, Felenne et Bourseigne. Après un moment de répit, de nouvelles fusillades furent dirigées sur les soldats français qui n'avaient pu, dans l'obscurité, suivre les premiers groupes, jusque vers 3 h. 30 du matin.

Pendant la bataille la population resta dans les caves.

Dès 1 heure, les Allemands avaient mis le feu à plusieurs coins du village : à la ferme De Boël-Siméon, à la maison d'Alexandrine Liégeois, veuve Laurent, de Marie Bajomé et de Joseph Marchal-Bouillot. Mais l'incendie ne s'était pas propagé.

C'est le matin, alors que les troupes allemandes étaient définitivement maîtresses du village, que les violences recommencèrent. A 3 h. 45, des soldats pénétrèrent au presbytère et le fouillèrent de fond en comble, puis se firent mener à l'église. A peine étais-je rentré qu'arriva Léon Maillen, gravement blessé à l'abdomen par une grenade que les Allemands avaient jetée dans sa maison pour y mettre le feu; je le conduisis dans une maison voisine et lui conférai les derniers sacrements. En traversant les rues, je me rendis compte de ce qui s'y passait. Partant des extrémités du village, les soldats, terriblement surexcités, entraient dans les maisons en brisant portes et fenêtres, et poussaient brutalement les habitants vers une pâture sise en dehors de la localité; ils pillairent tout ce qui était à leur convenance, puis mettaient le feu (1). Vers 5 h. 30, toute la population était postée à côté des canons allemands; les hommes étaient séparés des femmes et ils étaient tous menacés des pires traitements. Un certain nombre échappèrent aux recherches, cachés dans les caves ou dans des puits. Chez JOSEPH MARCHAL, 56 ans, on trouva, croit-on, un vieux fusil pendu au mur; il fut fusillé sur le seuil de sa porte et son cadavre fut retrouvé carbonisé dans les décombres. ALPHONSE BAIJOT, 76 ans, tomba foudroyé, atteint par une balle, au moment où il quittait sa maison. Le bourgmestre, M. Auguste Liétard et ses deux filles, Marie et Jeanne, furent blessés par des éclats de grenade.

Le feu fut mis successivement aux cent vingt-cinq maisons du village au moyen de torches, de balles incendiaires et autrement.

Si l'on excepte cinq cabanes sises à l'écart, aux lieux dits : « Les Eaux » et « Petit Culot », il n'échappa que deux petites habitations contiguës appartenant à la veuve Brück et à Henri Baijot, où il y eut d'ailleurs un commencement d'incendie. Pendant que le feu faisait rage, ces sauvages avaient installé sur la rue, devant une chapelle, une viole, autour de laquelle ils chantaient et dansaient. Cent soixante-cinq bêtes à cornes et septante-cinq chevaux demeurèrent dans les flammes. Les deux écoles, où se trouvaient bon nombre de blessés, brûlèrent à 9 h. 30, mais les

(1) M. Jules Frochisse, instituteur, décrit ainsi l'incendie du village : « Dès l'aube, apparaissent des flammes d'incendie aux quatre coins du village. Devant nous la ferme brûle et le beuglement des bestiaux qui sont brûlés viennent dans l'étable close parvient jusqu'à nous. Un blessé français qui s'y est réfugié subit le même sort. Presque aussitôt, notre jardin est envahi par les Allemands; ils mettent le feu, en passant, au fournil, tirent dans les fenêtres, envahissent l'étable, l'habitation et la laiterie, où ils pillent quantité de beurre. Nous quittions la cave et nous fuyons devant eux, d'une place à l'autre. Nous débouchons sur la rue, tandis qu'ils emmènent nos chevaux. Dans la rue, quel spectacle! Des soldats alignés, prêts à faire feu, hurlent comme des fauves et profèrent mille menaces incompréhensibles. D'autres habitants, les yeux gonflés d'épouvante, cherchent comme nous à fuir. Mais comment fuir? Partout c'est le feu; tout vole en éclats sous les coups d'une soldatesque enragée. Aux offres de biscuits, de jambons et de liqueurs, que leur font des gens apeurés, ils répondent en enfonçant portes et fenêtres. Il faut décidément sortir de cet enfer. M. le curé nous accompagne; un habitant blessé, le ventre ouvert, réclame les derniers sacrements. Nous atteignons, en nous faufilant à travers les obstacles, les prairies marécageuses et le bois voisin. Pendant ce temps, beaucoup d'habitants, moins heureux que nous, sont emmenés, parqués dans une campagne, sous un soleil brûlant, endurant la faim et les menaces continues des officiers qui les alignent devant les canons, sous prétexte qu'ils ont tiré...»

blessés eurent la vie sauve. L'église (fig. 36 à 38) ne fut pas épargnée; on en vit sortir les flammes vers 7 heures. Une cloche de l'église fut fondu dans la violence de l'incendie. Le tabernacle coffre-fort renfermait un ciboire, avec un certain nombre d'hosties consacrées, qui furent calcinées. Le tabernacle fut renversé et défoncé par la cloison inférieure, plus mince; les vases qu'il contenait furent enlevés (fig. 38). Le coffre-fort de la sacristie fut, lui aussi, éventré. J'adressai quelque temps après une réclamation au commandant Von Alket, du 134^e; il me remit dans un sac un ostensoir, un calice et les pyxides, en disant: « Voici vos sacrilèges! » L'église a notamment perdu un christ en ivoire, un ancien calice provenant de l'abbaye de Val-Dieu et de nombreux registres et archives des XVI^e siècle et suivants.

Il paraît certain que les Allemands ont jeté des cadavres dans les maisons en feu. Charles Snoeck en a été témoin, étant dans une cave en compagnie de deux autres habitants. Des ossements coagulés furent retrouvés dans des maisons où il n'y avait aucun bétail, ou bien où le bétail avait pu fuir; on en a retrouvé aussi dans une meule de céréales, appartenant à Léon Lenoir. Trois soldats français ont été enfermés et brûlés vifs dans la maison de Stanislas Lenoir: Blanche Fiévet les a vus se ruer sur les fenêtres et les portes fermées, pour fuir, et aperçut ensuite leurs cadavres.

Dans la matinée du 24 août, je pus gagner Bourseigne-Vieille. Le 25, on m'apprit que j'étais activement recherché, sous l'inculpation d'avoir favorisé l'évasion d'un Français et on me supplia de prendre des précautions. Voici ce qui s'était passé: Un soldat français légèrement blessé passa la nuit de l'incendie à la cave du presbytère, bien que je lui eusse conseillé de se cacher. Après mon départ, il revêtit une soutane et essaya de fuir; mais il fut découvert, parqué quelque temps avec la population, puis emmené et, croit-on, fusillé. Je me décidai à rester à Rienne, où je restai caché jusqu'au soir du 30 août, au sein d'un monceau de fagots, dans une remise du presbytère de Rienne. Vers cette date, le commandant annonça que le curé pouvait reprendre ses fonctions. Le message me parvint; je comparus devant lui et il me délivra un laissez-passer.

Von Alket est entré au village avec les premières troupes, car il m'a affirmé avoir incendié lui-même la ferme de Boël. « Nous avons eu, ajouta-t-il, beaucoup d'hommes tués et mon meilleur ami est dans votre cimetière! » Comme j'objectais que ce n'était pas là une raison de détruire un village, il répondit qu'« il y avait de mauvais soldats dans toutes les armées ». Il prenait cependant la responsabilité de l'incendie, car, en revenant du cimetière, il dit, en montrant la maison de la veuve Siméon: « J'ai fait brûler cette maison parce que les civils ont tiré; de votre église aussi, on a tiré sur nous! » Je lui fis observer que les soldats m'en avaient demandé la clef à 4 heures du matin et qu'ils l'avaient ouverte eux-mêmes.

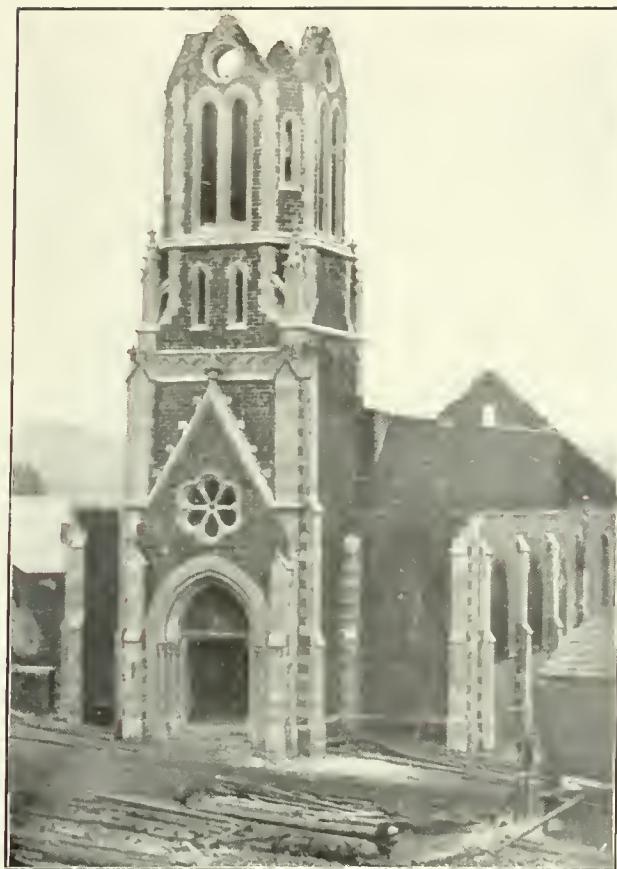


Fig. 36. — Willerzie.
Vue extérieure de l'église incendiée.



Fig. 37. — Willerzie.
Vue intérieure de l'église incendiée.

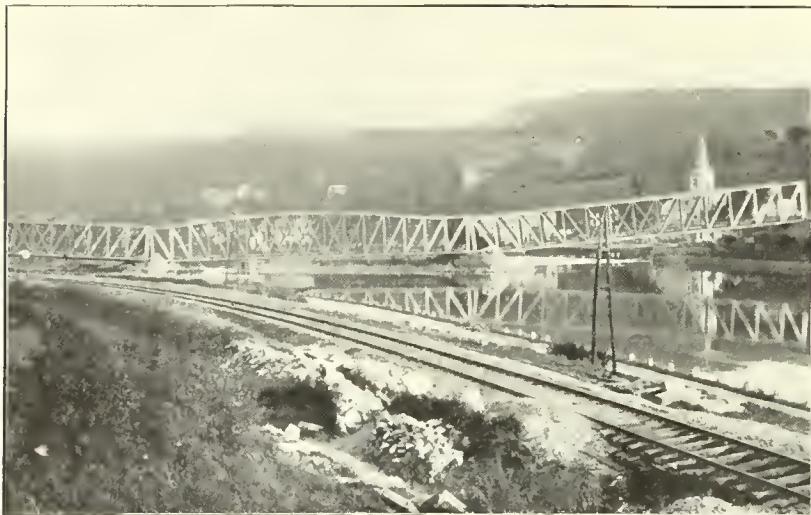


Fig. 38. — Willerzie.
Tabernacle de l'autel majeur,
fracturé et profané par les troupes allemandes.



Fig. 39. — Willerzie.
Ruines du presbytère incendié.

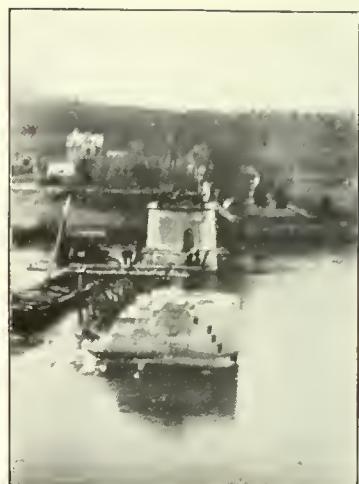
LES PONTS DÉTRUITS DE LA MEUSE



(Photogr. C. De Wynter, fin 1914.)
Fig. 40. — Pont endommagé d'Ansereenne.



(Photogr. septembre 1914.)
Fig. 41. — Pont détruit d'Yvoir.



(Photogr. octobre 1914.)
Fig. 42. — Pont détruit de Lustin.



(Photogr. fin 1914.)

Fig. 43. — Pont détruit d'Hastyre,
réfectionné sommairement pour le passage des troupes.



(Photogr. novembre 1914.)

Fig. 44. — Pont détruit de Rouillon.

CHAPITRE II

LES ÉTAPES SANGLANTES DU XII^e CORPS, DU CONDROZ A LA MEUSE

Le XII^e corps d'armée allemand, I^{er} de Saxe, général von Elsa, pénétra en Belgique à partir du 5 août, par la région de Beho et Petit-Thier, à l'exception de détachements des 108^e et 182^e régiments d'infanterie qui semblent avoir traversé le Grand-Duché de Luxembourg et le pays de Bastogne. On retrouve les diverses unités qui composent le XII^e corps aux environs de Laroche le 18 août, de Marche le 19 et le 20, de Ciney, Spontin, Conjoux et Mesnil-Eglise les 21 et 22 août. Quant au commandement, il s'installa à Laroche le 18, à Haversin le 20 et à Taviet le 22 (1).

Le XII^e corps de réserve, qui marchait en seconde ligne, gagna Ciney en partie par l'itinéraire Vielsalm-Lierneux-Erezée-Heure, en partie par celui de Gouvy-Laroche-Marche. De Burgreuland le commandement gagna Erezée le 20 et Baillonville le 21 août (2).

Le XII^e corps comprend la 32^e et la 23^e division. La 32^e division a passé la Meuse en aval de Dinant, soit aux ponts de Houx et d'Yvoir, soit à ceux de Leffe et de Dinant. Une partie du 108^e a cependant franchi le fleuve à Hermeton et à Hastière. Les ponts d'Yvoir et de Leffe sont dénommés dans les publications allemandes : ponts de la 32^e division, bien qu'ils aient aussi été utilisés par quelques éléments du XIX^e corps et de la 23^e division.

La 23^e division s'est tenue généralement au sud de la première et a surtout traversé la Meuse au pont du Rivage, à Dinant, qui est appelé

(1) VON HAUSEN, op. cit. pages 112 et suivantes.

(2) Ibid.

officiellement : pont de la 23^e division. Comme nous le verrons plus tard, le XIX^e corps l'a aussi en partie utilisé.

Le XII^e corps a suivi quatre itinéraires principaux pour atteindre la Meuse, selon que les troupes ont débouché dans la vallée par Yvoir, par Lisogne, par Sorinne ou par Dréhance. Nous étudierons successivement au cours de notre travail chacun de ces itinéraires.

Les rapports que nous possédons sur les villages de la région si éprouvée où le XII^e corps a marqué son passage, au point que la population actuelle et les générations qui lui succéderont ne pourront jamais l'oublier, seront groupés sous les chefs suivants :

I. Dans la région de Ciney; — II. Sur les hauteurs du Bocq; — III. En vue de Dinant.

I. — *Dans la région de Ciney.*

Nous publions ci-après quatre rapports relatifs à Emptinne, Natoye, Ciney et Leignon, localités où les troupes venues du nord du Luxembourg changeaient brusquement de direction et obliquaient vers Dinant.

Ces rapports donnent d'abord de précieux détails sur l'attaque de Dinant au 15 août. Elle s'y est préparée le 13, jour où une soixantaine de dragons traversèrent Natoye se dirigeant vers Spontin. Le 14, une escarmouche se déroula à Emptinne entre le 1^{er} régiment de lanciers et le 1^{er} régiment de dragons de la Garde (rapport n° 361) et elle s'acheva sur le territoire de Natoye, où des civils innocents furent l'objet d'atroces représailles (rapport n° 362).

Le même jour, les cavaliers de la Garde et de la 5^e division occupèrent Ciney, d'où ils gagnèrent Achêne et Sovet.

Le 19 et les jours suivants, ces localités furent inondées par les troupes saxonnnes du XII^e corps qui marchaient à la conquête de la Meuse et dont la sanglante sauvagerie se révélera bientôt dans toute son horreur.

§ 1. — *Emptinne.*

L'ESCARMOUCHE DU 14 AOUT.

Rapport de M. Mailleux, curé d'Emptinne.

N° 361.

Emplinne, dans la vallée du Bocq, à 4 kil. 5 de Ciney, n'a pas reçu de troupes belges et a été envahi par l'ennemi le 11 août. Jusqu'au 14, ce furent des passages de patrouilles. Le 14, à 11 heures, un combat se déroula à un kilomètre du village. Quatre cent Allemands étaient campés au « Tige » de Champion, où ils avaient

installé la télégraphie sans fil ; une quarantaine d'éclaireurs belges du 1^{er} escadron du 1^{er} lanciers, venus de Ciney, furent pris entre ces Allemands et une patrouille qui arrivait de Pessoux ; un combat s'engagea, dont on ne connaît pas exactement le résultat, mais on assure que les Allemands emportèrent des victimes. Deux de leurs blessés, appartenant au 2^e escadron du 1^{er} régiment des dragons de la Garde, furent conduits à l'ambulance de M. le baron Lucien Janssen, à Emptinne, ainsi que cinq cavaliers belges (1), dont trois défièrent la surveillance allemande et purent rejoindre l'armée.

Le 19 août, à 13 h. 30, le 92^e d'infanterie fit son entrée à Emptinne. Le bourgmestre, le chef de gare et le curé furent faits otages. Après avoir reçu quelques communications sur les armes, les francs-tireurs et l'attitude des civils, ils furent renvoyés chez eux. A 17 heures, le major se rendit chez le chef de gare, Albert Courtois, et lui demanda les instructions qu'il avait reçues de l'autorité militaire belge. Comme il s'y refusait, il le fit conduire au corps de garde, à Hamois, où il fut condamné par le général de division à être déporté en Allemagne pour le restant de la guerre. Le 20 août, accompagné du chef de gare de Hamois et de trois civils, il fut conduit à Barvaux-sur-Ourthe, puis à Huy, d'où il fut dirigé en chemin de fer sur Aix-la-Chapelle et Soltau, partageant les mauvais traitements de tous ceux qui furent déportés à cette époque. Il fut libéré le 1^{er} juillet 1915 et rentra dans sa famille anéanti par ces longues souffrances.

Le 20 août, à 13 h. 30, il arriva au village de nouvelles troupes. Le général prit le curé comme otage et voulut le faire entrer dans la porcherie du château de Fontaine ; mais ses protestations, jointes à celles du bourgmestre, obtinrent qu'il restât au presbytère ; deux sentinelles furent placées à sa porte pour la nuit. Les 21, 22 et 23, il passa des troupes sans discontinuer et le curé fut chaque fois repris. Les 23 et 24, une colonne de ravitaillement terrorisa la population à un tel point que personne n'osait plus sortir des maisons. Durant ces journées, le pillage fut de règle : les soldats, une fois casés, perquisitionnaient et réclamaient des vivres, le revolver au poing. Au local Saint-Martin, ils fracturèrent la porte de la bibliothèque paroissiale et y enlevèrent des livres. L'ambulance continua à fonctionner au château : à un moment donné elle a compté quatre-vingt-sept blessés et malades.

§ 2. — Natoye.

MEURTRES ET INCENDIES.

Rapport de M. Chasseur, curé de Natoye.

C'est le 7 août, dans la matinée, que les premiers uhlans arrivent à Natoye et prennent sauvagement possession de la gare et de la poste. Les jours suivants, d'autres groupes passent par les rues désertes. Ils séjournent dans les bois, où ils ont installé des appareils de télégraphie sans fil. Le 10 août, JOSEPH PETIT-TASIAUX, jeune homme de l'endroit, âgé de 28 ans, est réquisitionné par une

(1) Voici leurs noms : brigadier Zoutler Winter, 18229 ; soldats Goemaere, 18230, J.-B. Leroy, 17840, Janssen, 18751, Brantezen, 18951, tous du 1^{er} escadron du 1^{er} lanciers.

quarantaine de cavaliers qui l'emmènent, avec ses deux chevaux, du côté de Sorée ou d'Evelette. Qu'est-il devenu entre les mains de ces bandits ? On est resté sans nouvelles.

Le 13 août, un escadron de soixante uhlans traverse le village et se dirige vers Spontin.

Le 14 août, visite des Allemands au presbytère. Ils ordonnent l'enlèvement du drapeau qui flotte au clocher, sous prétexte qu'il sert à faire des signaux. Vers 10 heures du matin, il se produit une rencontre d'éclaireurs : un uhlans mis à pied et poursuivi par des carabiniers cyclistes belges entre dans la maison de Victor Hody, au coin de la grand'rue et de la rue de la gare. Par le soupirail, il échange des coups de feu avec ses adversaires. Bientôt un détachement d'autres uhlans survient et les Belges prennent la fuite ; mais les uhlans essuient un coup de feu tiré de la cave par leur compagnon. Aussitôt ils crient : « les civils ont tiré sur nous ! » Ils dirigent une fusillade intense sur la maison de Victor Hody et sur celle d'Arthur Eloy, voisine, et les incendent. Alors ARTHUR ELOY, 47 ans, qui est tout à fait innocent, tombe entre leurs mains. Ils l'entraînent, le battent furieusement à coups de crosse, le lardent de coups de lance ; enfin, presque expirant, ils le jettent dans le trou à porcs de M. Hody, où ils le carbonisent vivant. J'ai vu, quelques heures après, le squelette méconnaissable de ce malheureux. Ses habits, ses chaussures étaient consumés, ainsi que la paille humide qui fut son bûcher ; mais il était resté à genoux, les mains jointes et crispées, tourné vers l'église du village, dans l'attitude de la prière. Les Allemands constatèrent leur méprise lorsque leur compagnon sortit de sa cachette.

En même temps que se déroule cette scène atroce, une dizaine d'ouvriers du chemin de fer, surpris dans le voisinage, sont mis en ligne. On leur fait lever les bras et on les fouille minutieusement. L'un d'eux, JOSEPH LAMBERT-PHILIPPART, 39 ans, un excellent père de famille, est trouvé porteur de quelques douilles de cartouches qu'il a ramassées pour ses jeunes enfants : il est abattu séance tenante sur le bord de la route, à proximité de la station.

S'emparant ensuite d'un chariot qui passait, les Allemands y jetèrent les deux porcs qui avaient été carbonisés dans l'étable de M. Hody, et s'en allèrent « aux Flammaches (Florée) » (1), où ils incendièrent plusieurs maisons et tuèrent des civils, avec le même raffinement de cruauté. Ces soldats appartenaient au 2^e escadron du 1^{er} régiment de dragons de la Garde de Berlin.

Le 15 août, le canon de Dinant fait trembler nos demeures. Lundi 17, à 9 h. 30, a lieu l'enterrement d'Arthur Eloy. L'office est mouvementé : des cuirassiers à l'air provocateur sont postés près de l'église ; ils interdisent la sonnerie des cloches et arrêtent le cortège à la sortie du lieu saint, jusqu'à ce que, d'un signe, le major permette le départ. Ils réquisitionnent ensuite des vivres dans le village, avec brutalité. Le bourgmestre, M. de Baudignies, le secrétaire, M. Lecomte, sont forcés de conduire à cette fin des chariots dans les rues. Les jours suivants, ce sont des réquisitions répétées. Du 17 au 21, la localité est remplie de troupes. Le 21, le général comte Pfeil, des hussards, s'installe au presbytère, où le téléphone fonc-

(1) Tome II, p. 98.

tionne toute la nuit. Le 22, c'est le major Forster. Ces groupes partent toujours la nuit, vers 2 heures, et d'autres leur succèdent. Le 23, des débris de papiers, des feuilles entières à demi-calcinées arrivent, chassées par le vent, de Spontin qui achève de se consumer.

§ 3. — Ciney.

La ville de Ciney a vécu des heures d'épouvante, non seulement parce qu'elle a ressenti le contre-coup direct du sac de Spontin et de Dinant, mais parce qu'elle a été à deux doigts d'en partager le triste sort. On s'en rendra compte en lisant le travail qui va suivre. Il est d'une étonnante précision, parce qu'il a été rédigé en 1915, en partie d'après des notes prises, heure par heure, au cours de l'invasion. Le lecteur pourra ainsi revivre assez fidèlement les angoisses que connurent les Cinaciens. Quatre accusations furent proférées contre eux et c'est plus qu'il n'en fallait pour déchaîner une catastrophe :

« Un de nos soldats a disparu ! — On a fait des signaux aux Français à la tour des Capucins ! — On a tiré pendant la nuit sur nos soldats ! — On a tiré sur notre ambulance ! » La ville échappa en payant une contribution de guerre, réduite à 10,000 marks (fig. 45).

Extraits des rapports de M. Delooz, bourgmestre de la ville, de M. Knood, vicaire de Ciney et du journal de M. Simon, industriel, à Ciney.

1^o 363.

Le 4 août, on affiche la proclamation suivante :

AUX HABITANTS DE LA PROVINCE DE NAMUR

Au milieu des événements qui se préparent, la Belgique est décidée à défendre sa neutralité. Celle-ci doit être respectée. A cet effet, la nation tout entière a pour devoir de prendre toutes les mesures que peut comporter la situation. Il importe que la population réunisse ses efforts à ceux du gouvernement, en évitant toute manifestation qui serait de nature à attirer à notre pays des difficultés avec l'un ou l'autre de ses voisins.

MM. les bourgmestres prendront immédiatement des arrêtés interdisant tout rassemblement qui pourrait avoir pour objet de manifester des sympathies ou des antipathies à l'égard de l'un ou l'autre pays.

Les collèges des bourgmestres et échevins, par application de l'article 97 de la loi communale, interdiront tous spectacles cinématographiques ou autres qui auraient pour objet de représenter des scènes militaires de nature à exciter les passions et à provoquer des émotions populaires dangereuses pour l'ordre public.

MM. les bourgmestres feront afficher la présente dans leur commune et m'adresseront immédiatement une copie des arrêtés pris, tant par eux que par les collèges échevinaux.

Namur, le 2 août 1914.
Le Gouverneur : Baron de MONTPELLIER.

Le 5 août, se répand la nouvelle que des uhlans ont été vus à Havarsin et qu'ils ont occupé la gare d'Havelange ; un train, qui n'a pas pu dépasser cette gare, rentre à Ciney.

Le 6 août, à la suite d'une affiche sur les spectacles, le collège échevinal rappelle l'article 123 du Code pénal :

« Quiconque, par des actions hostiles non approuvées par le gouvernement aura exposé l'Etat à des hostilités de la part d'une puissance étrangère, sera puni de la détention de cinq ans à dix ans et si des hostilités s'en sont suivies, de la détention de dix ans à quinze ans. »

On appose aussi l'affiche suivante :

AUX HABITANTS DE LA PROVINCE DE NAMUR

Nous recommandons à toute la population et particulièrement à la population rurale de montrer le plus grand calme dans les circonstances que nous traversons. Il faut éviter tout affolement irréfléchi comme tout acte d'hostilité.

La force publique est chargée de défendre le sol de la Belgique, nul n'a le droit de se substituer à elle.

Que la population reçoive donc avec calme les soldats qui se présenteraient, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Ayant traité les étrangers avec égard, elle aura droit de son côté aux mêmes égards de leur part.

Nous recommandons à tous les habitants d'éviter tout acte qui pourrait attirer des représailles de la part de qui que ce soit. Ce sera le meilleur moyen de prouver leur patriotisme.

Notre armée est vaillante, c'est à elle qu'est confié le sort de la Belgique. Nous avons confiance en elle ! Vive la Belgique libre et indépendante !

Le Gouverneur civil : Baron de MONTPELLIER.

Le 7 août, M. Ivan Lovens, capitaine de la garde civique, rappelle que les gardes civiques doivent porter des signes distinctifs. « L'oubli de ces règles importantes... pourrait servir de prétexte à des représailles atteignant toute la population. »

A la soirée, on apprend qu'un Cinacien, Ed. Biouche, a été arrêté par les Allemands à Havérin et emmené par eux vers Moressée.

Le 8 août, de 7 h. 30 du matin à 13 heures, d'importantes forces de cavalerie française, venant de Tellin et se dirigeant vers Havelange, traversent la ville au milieu de l'enthousiasme populaire ; beaucoup de cyclistes aussi, quelques autos-mitrailleuses et un peu d'artillerie. Dans l'après-midi, arrivent des autobus parisiens chargés d'infanterie. Le soir, les entrées de la ville sont barricadées. Un camp d'aviation s'installe à Emptinne. On n'a pas revu ces troupes, qui sont repassées le lendemain par Leignon.

Le 10 août, on annonce qu'il y a plusieurs uhlans dans la baraque du « Bois du Juge », aux confins du parc de M. Boseret. Quatre civils, C. Gaspard, Jos. Doneux, H. Verheyden et Edouard Janssens, chargés du service de la poste, sont arrêtés au « Tige » de Taviet et emmenés jusque Hody (Liège) ; ils passent la nuit ligotés, sur du fumier, dans un hangar ; à plusieurs reprises, ils sont battus, menacés d'être fusillés et ne sont libérés que le troisième jour.

Le 11 août, le commandant de la garde civique publie les avis suivants :

I. Il est formellement défendu aux femmes et aux enfants de stationner ou circuler dans Ciney pendant le passage éventuel des troupes. Les contrevenants seront sévèrement punis.

II. Le capitaine-commandant de la garde civique active de Ciney recommande instamment aux cyclistes de ne plus quitter la localité.

Les premiers uhlans apparaissent à Ciney le 12 août, à 14 h. 30. Vers le soir, on amène de Braibant à la gendarmerie sept chevaux abandonnés par les uhlans ;

on put les évacuer le lendemain matin et éviter le danger qu'aurait causé leur présence. Le 13, à 20 h. 30, il arrive une quinzaine de uhlans du côté de Biron ; ils ont la lance en arrêt et se retournent avec des gestes menaçants vers les civils qui les regardent. Ils ont été précédés vers 17 heures par un aéro, qui a survolé la ville à faible hauteur et lancé deux bombes sur la ligne du chemin de fer, à proximité du cimetière, où se faisait l'enterrement de M^{me} J.-B. Simon.

A la soirée, on appose l'affiche suivante :

VILLE DE CINEY. AVIS

Le capitaine de la garde civique rappelle à ses concitoyens et à tous ceux qui se trouvent sur le territoire de Ciney qu'il est strictement interdit, par le Code des lois de la guerre, à un civil de se livrer à des actes quelconques d'hostilité contre les soldats allemands qui occupent le pays.

Toute agression commise contre les troupes allemandes par d'autres que les militaires en uniforme, non seulement expose celui qui s'en rendra coupable à être immédiatement passé par les armes, mais encore entraînera les répressions les plus violentes contre les habitants.

Le capitaine-commandant de la garde civique,

Ciney, 13 août 1914.

IVAN LOVENS

Le 14, des troupes allemandes passent sans discontinuer, venant de Marche et se dirigeant vers Achêne et Sovet. Ce sont d'abord de petits groupes, à partir de 2 heures du matin ; à 8 heures, c'est le flot continu (1).

Plusieurs incidents marquèrent cette première journée et jetèrent la population dans la stupeur, en lui révélant les dispositions sauvages des troupes.

Dès 8 heures du matin, un officier prit violemment à partie le bourgmestre, M. Delooz, à propos du service des eaux. À 12 h. 30, il fut arraché à sa maison, tête nue, et conduit à la poste, où il assista à l'enlèvement de la caisse, des timbres et du matériel. Puis, on lui dit : « Un de nos soldats est disparu ; s'il n'est pas retrouvé ce soir, vous serez responsable ! » Le bourgmestre parcourut les maisons en quête de renseignements ; on le ramena à la poste, puis à la gare, où il fut retenu, assis sur une caisse, comme un criminel, entre des soldats menaçants. Après un arrêt d'une heure dans la salle d'attente de 3^e classe, on le mena dans la salle des pas-perdus, où il se trouva en présence de plusieurs officiers à cheval qui brandissaient des épées. L'un d'eux l'interpella durement : « Un de nos soldats est disparu depuis que nous sommes arrivés à Ciney ! Si on ne le retrouve pas, vous serez fusillé ! » Il s'attendait d'un instant à l'autre à recevoir l'arrêt d'exécution. À 15 heures, on le prévint que le soldat était retrouvé ; mais on refusa de le libérer, parce qu'il appartenait au colonel, qui allait arriver, de décider de son sort. Le soldat, que les civils étaient soupçonnés d'avoir fait disparaître, dormait dans la gendarmerie...

Dans l'après-midi, on fait les obsèques de M^{me} Beaujean. Le cheval qui doit conduire le corbillard est enlevé par les soldats au moment où on l'attelle ; on doit

(1) Les bons de réquisition accusent la présence à Ciney, au 14 août, des unités suivantes : 1^{er} régiment des dragons de la Garde ; 2^e escadron de la Garde du corps ; section de renseignements de la 5^e division de cavalerie ; 4^e compagnie du bataillon de chasseurs n° 11 ; 1^{re} compagnie du bataillon de chasseurs de Kurhessen (le capitaine von Harnier, blessé le 15 août à Dinant, fut amené le soir par M. Braibant, fermier à Achêne, et soigné à « Patria », pour être ensuite dirigé sur Marche) ; 2^e batterie montée du 1^{er} régiment d'artillerie de la Garde ; 3^e batterie de la division de cavalerie de la Garde.

pousser quelque temps le corbillard à bras d'hommes, en attendant de trouver un autre cheval... Après l'enterrement, des soldats vont au cimetière et, en un geste macabre, descendant dans le caveau, pour constater qui on a enterré!..

Le même jour, il survint au couvent des PP. Capucins un incident qui faillit amener des malheurs irréparables. En voici le récit, fait par un des religieux :

« Dès la déclaration de guerre, on avait établi chez nous une ambulance et le drapeau de la Croix-Rouge, avec le drapeau national, avaient été arborés au clocher de l'église. Le 14, à 13 h. 30, un officier, revolver au poing, dit au P. Gardien : « Vous, descendre drapeau de suite ! — Monsieur, il y a ici une ambulance. — Vous, descendre drapeau, dis-je ! — La convention de Genève nous donne ce droit et nous soignons un blessé. — Non ! Et drapeau belge ? Ça aussi drapeau de la Croix-Rouge ? Tout descendre jusque bas ! » Comme le supérieur insistait, l'officier entra dans une violente colère : « Nein ! Voilà quatorze jours nous être en Belgique et savoir que les curés font signaux avec drapeaux ! Descendre jusque bas de suite et plus sonner les cloches ! » Un religieux monta à la tour et enleva les drapeaux. Bientôt le P. Gardien constata que les hampes sortaient encore du clocher et renvoya le frère Innocent pour les enlever. Celui-ci, aidé d'un ardoisier, Joseph Guisset, se mettait en mesure de les descendre verticalement, lorsque des officiers qui passaient à proximité remarquèrent ce geste et envahirent le couvent, suivis de troupes considérables. Le P. Bernard essayait de rassurer en allemand quelques officiers qui ne voulaient rien entendre et réclamaient le civil coupable. Joseph Guisset se présenta et s'expliqua. « Voilà, dit un chef, une affaire à arranger par le glaive ! » Le P. Timothée et le frère Innocent qui tentaient une démarche en faveur de l'ouvrier furent emmenés eux aussi par des soldats haineux. En attendant l'arrivée du général, ils passèrent par d'indécibles angoisses et crurent leur dernière heure arrivée, jusqu'à ce qu'on leur annonça qu'ils étaient libres, mais que Joseph Guisset était retenu prisonnier et que, à la moindre alerte, la ville serait incendiée et les hommes fusillés. »

Le 15 août, à 2 heures du matin, le bourgmestre est arraché à son sommeil. Un officier l'informe « que les civils ont tiré sur eux pendant la nuit et que le général frappe la ville d'une amende de 30,000 marks ». On lui donne jusque midi pour convoquer le conseil communal et réunir la somme imposée. D'après les renseignements reçus, des coups de feu ont été, en effet, tirés dans les environs de la gare et un soldat a eu une partie de phalange enlevée. Le conseil communal se réunit d'urgence, puis les délégués se mettent en route et recueillent 41,000 francs. On décide néanmoins de rédiger une supplique exposant la situation obérée de la ville et l'impossibilité de rassembler une somme si considérable. Cette lettre est remise le soir au capitaine von Weiss qui doit en référer, dit-il, au général établi au château d'Onthaine.

Une affiche rouge (fig. 71) a porté les faits à la connaissance de la population. En voici le texte :

VILLE DE CINEY. — AVIS TRÈS IMPORTANT

Le Général-Major commandant la division de cavalerie de la Garde m'a fait savoir que deux coups de feu ont été tirés, cette nuit, sur des officiers allemands dont l'un a été blessé.

Il exige que j'informe d'urgence les habitants de ce que la moindre manifestation contre les troupes allemandes sera suivie immédiatement du bombardement de la ville.

A titre de dédommagement, il demande une indemnité de 30,000 marks (37,500 fr.)

J'engage vivement les habitants à se conformer à cet avis et à observer plus que jamais le calme le plus complet.

Le Bourgmestre,

AD. DELOOZ.

Ciney, 15 août 1914.

Le lendemain matin, 16 août, plusieurs officiers, dont un aide-de-camp du général, se contentent de 10,000 marks et en donnent quittance (fig. 45) (1), à la condition que la ville fournira tout ce qui sera nécessaire aux huit ambulances.

— 10000 M —

an Norton. " Zafatunfint Mark' Kontr.
billion non sur Mar Ciney vogtum

Ciney, 16. 8 1914.

Faktantantiv sur Garde. Cavalier.
Division

Blume

Filt. Int. Patria

Fig. 45. — Ciney. — Reçu de la contribution de guerre, délivré par l'intendance de la Division de Cavalerie de la Garde.

Celles-ci étaient établies chez les Dominicaines, sous la direction du docteur Fischer, chez les Sœurs de la Providence, à la maison de retraite Saint Joseph, chez les PP. Capucins, chez les Frères, au cercle Patria, et chez MM. Herman et Ippersiel.

Les affiches apposées en ville sèment l'émoi dans la population, non moins que la violente canonnade qui se fait entendre dans la direction de Dinant, dès 7 heures du matin, puis de 14 à 16 heures, puis vers 17 heures, faisant trembler partout portes et vitres. A 17 h. 30, les premiers blessés arrivent en ville, dans

(1) TRADUCTION :

10,000 M.

En toutes lettres : dix mille marks, reçus de la ville de Ciney, à titre de contribution.

Ciney, le 16-8-1914.

L'intendance de campagne de la Division de Cavalerie de la Garde.

BLUME,

Secrétaire de l'Int. de Camp.

des voitures d'ambulance et dans des chariots de ferme. L'un d'eux, le lieutenant von Rheinbaben, d'un bataillon de la Garde, fut inhumé le lendemain.

Le 16 août, Ciney reste occupé par des troupes considérables (1). Des convois de transport rentrent en ville et reprennent la route de Liège. Dans l'après-midi, un avion belge survole la ville et est assailli de coups de feu, il se redresse et disparaît.

Le 17 août, est amené à la gare le comte de Lévignen, bourgmestre de Houx, qui a eu beaucoup à souffrir entre les mains de ses gardiens. Également M. Sonet, de Halloy, trouvé en possession d'un pigeon, Le récit des massacres de Grandchamps (Florée) et de Natoye court de bouche en bouche ; on se raconte aussi le pillage des fermes à Senenne, à Jet, à Emptinne, etc.

Les 19, 20 et 21, Ciney est inondé de troupes qui attendent leur départ et se livrent à des excès de boisson. C'est le jour où les habitants se croient le plus près de leur perte, tant les soldats ont l'allure sauvage.

Le 22 août, entrent en ville les 100^e, 101^e et 102^e d'infanterie qui vont demain saccager Spontin et participer à la ruine de Dinant ; ils traversent la grand'rue de 9 h. 30 à 11 h. 30. Outre l'infanterie, le défilé comporte des pontonniers, 18 canons et 103 caissons, 9 mitrailleuses, 4 ambulances, 14 chariots et 18 cuisines de campagne. Ces troupes emportent les armes déposées à l'hôtel de ville. Le 103^e et le 177^e sont aussi passés ce jour-là à Ciney.

A 16 h. 30, des coups de feu retentissent dans les campagnes avoisinantes et sur la route de Fays. Le canon gronde à l'ouest. La situation en ville est si tendue que personne n'ose sortir des maisons ; on sent qu'il ne faut provoquer, ni troubler en rien ces soldats déchaînés, sinon c'est la fin de la ville. Vers 18 h. 30, du haut de la tour de l'église, on se rend compte que Ciney est littéralement noyé au sein des troupes et l'on distingue cinq campements importants : un premier près du cimetière, un second à Saint-Quentin, un troisième à La Haute, un quatrième avenue de Courte-Joie, un cinquième sur la route de Biron.

Vers 20 heures, les soldats saccagent plusieurs magasins, revolver au poing, la bouche pleine de jurons et de menaces ; ils pillent les caves de l'hôtel Delhaze et de nombreux cafés. Bientôt des groupes de soldats ivres circulent dans les rues.

A 21 h. 30, une fusillade retentit dans les environs de la gare ou vers Fays. Ce sont d'abord des coups de feu isolés, qui se répondent d'un endroit à l'autre, puis ils éclatent de façon plus générale. On entend aussi des coups de sifflet. Les soldats accusent les civils d'avoir tiré sur eux et procèdent à l'arrestation arbitraire d'un bon nombre d'hommes. Ce sont : Camille Herman-Graindorge, Henri Daco et son fils Joseph, Léopold Goffinet et son fils Jules, Lucien Pire, Jules Cossé, Charles Cougnon, Auguste Colette, Jean Huet, Joseph Degrune et Jean Biezen. Ils sont internés à la gare, où ils resteront prisonniers jusqu'au 13 septembre, date où ils

(1) Les bons de réquisition du 16 mentionnent en outre les 1^{er} et 3^e régiments de uhlans de la Garde, les chasseurs de la Garde de Postdam, la 10^e colonne de camions automobiles de cavalerie, le 1^{er} bat. d'inf. de Landsturm de Dresde ; ceux du 17 signalent la présence du 4^e rég. de dragons, de l'Etat-Major de la division de cavalerie de la Garde ; ceux du 18, du 1^{er} esc. du 10^e rég. de uhlans et de la 5^e div. de cavalerie ; ceux du 19, du bat. de chasseurs n° 11 et 13 ; de la 3^e batt. montée de la div. de cavalerie de la Garde, commandée par Freiherr von Bissing ; ceux du 20, des cuirassiers de la Garde n° 1.

seront dirigés sur l'Allemagne. Avec eux se trouvaient François Sohy, bourgmestre de Dorinne, Edouard Paul, de Leignon, M. Prignon, bourgmestre de Braibant, M. Sovet, de Halloy, et le comte de Lévignen, bourgmestre de Houx, ces trois derniers libérés à Ciney même.

Il n'a pas été possible de vérifier de façon certaine l'origine de la fusillade. Plusieurs versions se sont fait jour à Ciney : les uns pensent que les premiers coups de feu ont été tirés par les sentinelles postées à l'État-Major, installé chez M. Beaujean ; d'autre part la sentinelle du lazaret a déclaré avoir tiré, le soir, sur un avion français muni de phares lumineux.

Le 23 août, la population reste sous l'appréhension des événements de la veille.

A 7 heures, deux membres de la Croix-Rouge, Jules Pesesse et Léon Tillieux, assistent à l'enterrement de deux soldats allemands décédés à l'ambulance. Sur le chemin du cimetière, le Dr Fischer, chef du lazaret de campagne n° 1 du XII^e corps d'armée, leur dit : « Les civilistes ont tiré sur nos troupes cette nuit et Ciney sera puni à 10 heures. » C'est en vain qu'ils s'efforcèrent de prouver la fausseté de cette assertion, le médecin répeta la même phrase stéréotypée. Au cimetière, après les allocutions du pasteur et du Dr Fischer, les soldats tirèrent trois salves. Aussitôt une compagnie de pontonniers qui s'avancait sur la route de Namur et qui se croyait sans doute poursuivie par le feu des civils, y répondit vigoureusement. Le Dr Fischer et le pasteur luthérien se couchèrent à plat ventre derrière des pierres tombales, tant les balles crépitaient au-dessus des têtes. Les assistants rampèrent hors du cimetière pour se réfugier derrière le mur d'enceinte. Le feu ne cessa que lorsqu'un officier s'avança le long du mur et agita son mouchoir. M. Pesesse dit alors au médecin : « Vous voyez que ce ne sont pas toujours des civils qui tirent sur les troupes ! » — « Taisez-vous ! » riposta-t-il énergiquement.

L'émotion s'accroît encore dans la journée, car on répand le bruit que la ville va être bombardée (1) et on se répète les propos menaçants qu'a tenus à l'hôpital un officier : « On a tiré sur cinquante Allemands à Spontin et le village est saccagé. » Les troupes parlent d'incendier Ciney, parce qu'on y aurait tiré sur une ambulance de la Croix-Rouge. Le Chefarzt dit qu'on ne fera rien, si on ne tire plus et annonce qu'on va perquisitionner chez les personnes suspectes. A la soirée, des lueurs d'incendie apparaissent dans la direction de Dinant. On apprend, toujours par le lazaret, que cette ville est aux mains de l'ennemi. Les premiers détails sur les horreurs qui se sont passées à Spontin nous parviennent bientôt. Un fermier d'Hulsonniaux passe à Ciney et raconte qu'il s'est rendu, sur réquisition, avec son attelage, à Andenne, où il a passé la Meuse sur un pont de bateaux pour gagner Aische-en-Refail ; Seilles, dit-il, est tout détruit.

Le 24 août, dans la matinée, un sous-officier crie à tue-tête dans les rues, à différentes reprises :

« Spontinne fousillé ! On a tiré de la maison du curé ! Le curé tué ! »

En réquisitionnant une auto pour se rendre à Boisseilles, un officier dit à M. le bourgmestre : « Il y a eu par là beaucoup de francs-tireurs. Tout est brûlé.

(1) Il semble que Ciney ait réellement couru ce danger le 23 août. Cf. Supplément au *Journal du Canton de Ciney*, du 9 mars 1919.

A Spontin aussi. On a vu le curé qui sortait de l'église avec son revolver. A Dinant, il y avait aussi beaucoup de francs-tireurs. On a bombardé la ville, parce que les Français avaient mis des mitrailleuses aux fenêtres de la ville. » L'officier ne put trouver une auto et partit en voiture, conduit par un jeune cinacien nommé Capelle. On resta près d'un an sans nouvelles à son sujet, car il fut entraîné jusque Maubeuge, d'où il ne put revenir que longtemps après.

A 10 h. 30 passe à Ciney Désiré Tichon, domestique de la ferme de Senenne. Il raconte que, entraîné par les troupes avec son attelage, il est parti le 23 de grand matin, pour gagner Yvoir. Les Allemands ont incendié Spontin, parce que, disent-ils, « le curé a sonné le tocsin et que les gardes civiques ont tiré sur eux toute la nuit ». Eglise, maisons, moulin, tout est brûlé, à l'exception du château et de l'école des Sœurs. Des hommes, des femmes sont tués et carbonisés le long du chemin. Dinant, dit-il, brûlait hier soir.

Dans l'après-midi, arrivent des réfugiées de Spontin. Elles sont épouvantées et on n'ajoute pas foi à leur récit, tant il semble sujet à caution. D'autre part, d'après les détails précis donnés par les demoiselles Scaillet et un fils de M^{me} Belvaux, qui s'est rendu à Spontin en auto avec les Allemands, le drame semble se confirmer. Le curé et le bourgmestre auraient été fusillés sur le pont. Le village est plein de cadavres d'habitants. Ces demoiselles affirment que la population était terrorisée depuis huit jours et tremblait devant les Allemands et que personne n'a tiré. Le massacre a commencé du côté de Sovet. Les auteurs de tout le mal sont peut-être les soldats ivres qui ont déjà tiré la veille, sans aucune raison, à Ciney.

Mardi, 25 août, l'impression causée par le drame de Spontin est indicible. L'inquiétude s'accroît d'heure en heure, à mesure qu'arrivent des nouvelles de Dinant. Le contrôleur des contributions de cette ville passe à Ciney, escortant quarante femmes et enfants, et paraît affolé. Un blessé français venu de Sorinne raconte que le collège de Bellevue est détruit. Edouard Delplace, agent de change à Dinant, affirme à Arthur Siderius qu'il n'y a plus ni une église, ni une maison debout ; il y aurait quatre cents victimes !

A 11 heures, on réquisitionne vingt hommes, sous la conduite de l'huissier Simon, pour enterrer les victimes de Spontin.

Durant toute la journée, on colporte d'horribles nouvelles de Dinant et de Spontin, sans qu'il soit possible de démêler le vrai de ce que l'on croit faux et exagéré ; elles glacent d'effroi les Cinaciens et une tristesse profonde plane sur la ville.

Le 26 août, à 15 heures, arrivent en ville les religieuses du collège de Bellevue et les sœurs dominicaines, qui traînent une vieille femme sur une brouette. Les horreurs de Dinant se précisent maintenant de jour en jour, d'heure en heure.

Jeudi 27, passent à travers Ciney, exténués et déguenillés, des vieillards, femmes et enfants qui viennent d'être relâchés de l'église de Leignon, où ils ont été longtemps retenus prisonniers.

§ 4. — *Ychippe et Corbion (Leignon) (1).*

ACCUSATIONS DU LIVRE BLANC

364.

Ychippe et Corbion ont été signalés au *Livre Blanc* comme un nid de francs-tireurs (2). Le lieutenant-colonel Hübner, chef d'une colonne de munitions du 19^e rég. d'art. à pied (XII^e corps), en quartier à Ychippe avec son état-major (18 hommes et 14 chevaux), dans deux maisons voisines de l'église, raconte ce qui suit. « Le 22, à 11 h. 30 du soir, ses hommes vinrent dire qu'on tirait. Il n'y crut

(1) Sur Leignon, voir von HAUSEN, *Erinnerungen*, p. 122 et ss.

Nous extrayons, au moment de la correction des épreuves, quelques passages du rapport, d'un haut intérêt, de M. I.-J. Eggermont, conseiller de légation, à Leignon. Nous aurions voulu pouvoir insérer *in extenso* ce document, qui donne une physionomie vécue de ce que fut le mois d'août dans cette région.

Dans l'après-midi du 14 août, le château de M. Eggermont fut occupé par 300 cavaliers de la Garde du Corps. S'y installèrent, le 21 août, le général Gersdorf, le 22, le général von Hausen et sa suite, notamment le prince héritier de Saxe et le général Leuthold. « Il serait impossible, écrit M. Eggermont, de se faire une idée du désordre qu'a provoqué au château le passage des troupes survenant de tous côtés à chaque heure du jour et de la nuit. Ces bandes, qui comptaient parfois de 4 à 5,000 individus, s'imposaient à nous, émettant les préentions les plus fantaisistes, sans tenir le moindre compte des troupes déjà cantonnées, du nombre des officiers hébergés et des mille suggestions nées d'une occupation incessante et constamment renouvelée. Sans discontinuer, il y avait des gens mangeant et buvant dans les cuisines et offices, s'attablant avec les domestiques, s'exclamant, criant, chantant et sifflant, suscitant en un mot un tohu-bohu du caractère le plus odieux. Si nous n'avons eu à déplorer à Leignon, ni mort d'homme, ni traitements inhumains, ni incendies, en revanche nous avons été en butte aux vexations et aux pillages les plus révoltants. Chevaux, voitures et autres moyens de transport étaient à l'unique discrétion de cette cohue effrénée. L'outillage des fermes, le bétail, les porcs, la volaille, les vivres, les provisions de toute espèce, le matériel de la forge, les couvertures, les objets de lingerie et de literie, les vêtements, les objets mobiliers, les vins, les nourritures d'animaux, tout était réquisitionné, avec ou sans bons, par ces troupes sans scrupule. Ma sellerie, qui était pourvue de nombreux harnachements de toute espèce, d'une collection de mors recueillie au hasard de mes voyages autour du globe, fut trouvée un matin dévalisée complètement, la cavalerie du kaiser ayant tout subtilisé sans le moindre scrupule. Quant aux animaux de basse-cour et ceux de pur agrément, ils ont disparu sans exception. Les malandrins impériaux se sont non seulement emparés des canards blancs et des cygnes qui peuplaient les étangs, mais ils ont encore pris les chiens de chasse et de garde, massacrant même un chevreuil apprivoisé qui suivait les petits enfants comme un caniche. La pauvre bête a été dépecée et mangée dans la demeure d'un de mes employés et largement arrosée du vin volé dans les caves du château. En outre, les sous-officiers et soldats affichaient les exigences les plus invraisemblables, visitant le château depuis les caves jusqu'aux greniers, s'offusquant des moindres détails qui pouvaient donner lieu soit à de l'espionnage, soit à des signaux fournis à leurs ennemis. Le donjon et les tours surtout leur portaient ombrage et, au cours de leurs explorations, ils menacèrent plus de dix fois de mettre le feu au château. Lorsqu'on se hasardait à leur faire la plus légère observation, ils répondraient avec l'accent rageur qui leur est particulier : « Wie machen was wie wollen ! Nous faisons tout ce que nous voulons ! », tous fiers de se draper dans leur tunique conquérante et sous leur couvre-chef pointu. »

Le 25 août vers 23 heures, furent amenés au château plusieurs milliers de prisonniers belges de Bioul. A la fin du souper, un coup de feu retentit et les habitants du château en furent accusés. « On a tiré sur nos troupes, clama le commandant Welck, qui avait amené la colonne. Les soldats veulent se venger ! Au nom de l'Empereur, on va mettre le feu au château ! Sachez-le bien, la guerre que nous faisons est une punition de Dieu contre les nations qui n'ont pas d'enfants ! » A ce moment, apparaissaient à côté de lui sept petits enfants, dont deux encore à la mamelle. Au cours de la fusillade fut tué le soldat belge G. Dahu, de La Hestre, du 4^e chasseurs ; un autre, nommé Dirick, de Courtrai, fut blessé et mourut le lendemain. Coudamné à être déporté en Allemagne, M. Eggermont fut entraîné jusque Marche, où Welck voulait lui extorquer une reconnaissance de 200,000 francs ; mais il s'y refusa énergiquement et parvint à regagner Leignon.

(2) Annexe 31, p. 47 et 48.

d'abord pas et se remit au lit, lorsqu'une balle atteignit sa fenêtre ; il donna l'alarme et fit arrêter le maire et six otages. »

On a effectivement tiré une trentaine de coups de feu, d'abord dans le bivouac sud, entre Ychippe et Corbion, puis au village même. Mais le colonel reconnaît qu'il n'y a pas eu d'enquête et se borne à soupçonner les civils. On peut affirmer que la fenêtre de sa chambre ne portait aucune trace de balles. Au 22 août, les Allemands ne se sont nullement crus attaqués : officiers et soldats sont partis en remerciant chaleureusement la population, qui s'était montrée très courtoise.

De son côté, le Wachtmeister Peschke, de la 6^e colonne de munitions d'artillerie à pied, a raconté en substance ce qui suit. « Ses convois étaient à l'extrémité ouest du village. Ayant appris que, la veille déjà, on avait tiré, il passa la nuit au bivouac. A 11 h. 30, des coups de feu furent tirés sur eux de la direction de Corbion, à 500 ou 600 mètres de distance. On y répondit vigoureusement. Une demi-heure après, la fusillade reprit. Il se rendit avec quatre hommes au-devant des assaillants, qui s'enfuyaient vers Corbion. Quand il arriva à la haie derrière laquelle ils avaient tiré, les ennemis étaient 100 ou 200 mètres plus loin et c'étaient des civils. »

Il y avait un moyen facile de faire la vérité : crier aux assaillants de s'arrêter et, s'ils s'y refusaient, tirer sur eux... Il est inexplicable qu'on ait laissé courir en paix ces criminels. Le fait dont il s'agit nous paraît avoir beaucoup d'affinité avec la légende, colportée par la presse, du franc-tireur caché derrière la haie...

Mgr Heylen a déjà répondu à ces accusations sous l'occupation, sans avoir été réfuté (1).

II. — *Sur les hauteurs du Bocq.*

Partant du Condroz, une première partie de la 32^e division a gagné la Meuse par Spontin et Durnal, Dorinne, Purnode, Evrehailles, Houx et Yvoir. En parcourant, l'œil attentivement fixé sur la carte, les rapports consacrés à chacune de ces localités (rapports 365 à 379), le lecteur pourra suivre les troupes pas à pas dans leur avance et ces pages l'instruiront des moindres détails de l'invasion dans cette contrée si éprouvée. Elles raviveront en même temps, chez les témoins ou les victimes de cette invasion, lamer souvenir des péripéties et des épreuves cruelles qui en marquèrent le cours.

Donnons auparavant une rapide vue d'ensemble sur les opérations militaires poursuivies dans cette région.

L'épisode le plus saillant est la première attaque de Dinant, au 15 août. Elle fut précédée de corps à corps d'avant-garde. Le 13, une

(1) JANSEN, o. c. p. 226.

soixantaine de dragons traversèrent Natoye ; vingt et un d'entre eux passèrent à Spontin et s'aventurèrent jusque Evrehailles et Yvoir, où ils se firent presque tous tuer ou capturer par les troupes françaises qui étaient sur la Meuse. Le 14, se place l'escarmouche d'Emptinne que nous avons relatée. Le même jour, les cavaliers de la Garde et de la 5^e division terrorisent Ciney, d'où ils gagnent Achêne et Sovet ; ils s'avancent jusqu'à Spontin et même jusqu'à Houx, sur la Meuse. Le 15, ils mènent une vigoureuse attaque contre les Français qui gardent la Meuse à Houx ; ils s'y s'emparent du bourgmestre, comte de Lévignen, et d'un groupe d'hommes qu'ils exposent aux dangers du combat.

A part cela, le secteur que nous étudions reste étranger à la bataille du 15 août.

Les jours suivants, des troupes du 1^{er} et du 2^e dragons occupent les villages de la région et leur état-major est au château de Spontin ; le 17, elles bombardent Evrehailles ; le 18, le curé de cette paroisse est arraché à son presbytère, mais parvient à s'échapper au cours d'une rencontre engagée avec la cavalerie française. Le 21, la cavalerie allemande se reporte à l'arrière.

C'est le 21 que pénètrent à Ciney, à Durnal, à Spontin, à Dorinne, à Purnode et à Evrehailles, les 100, 101, 102, 103, 108, 177, 178 et 182 (XII^e corps) et les 104, 105, 106, 107 et 133 (XIX^e corps), ainsi que toutes les troupes saxonnnes qui doivent forcer le passage de la Meuse. Alors commencent les heures terribles qui aboutiront aux tragédies du 23 août. Furieux de la résistance des troupes françaises, qu'ils s'imaginent sans doute plus sérieuse qu'elle n'est en réalité, les soldats se vengent de leur insuccès en donnant libre cours aux suggestions de leur humeur et aux instincts de leur cruauté. Dès le 21, le premier incendie est allumé à Evrehailles, dont on annonce le châtiment depuis plusieurs jours dans toute la région, parce qu' « on y a commis une cruauté ». La nuit suivante, le petit village de Houx est saccagé, en même temps que la rue Saint-Jacques à Dinant, par le 108^e régiment de fusiliers. Au matin du 23 août, c'est l'avance générale : tandis que, des hauteurs de Taviet, von Hausen et son état-major admirent l'exaltation de leurs troupes qui partent joyeusement pour la conquête de la Meuse, les incendies s'allument dans tous les villages, le sang des civils coule à flots, des groupes d'hommes sont torturés à Spontin, à Evrehailles, à Houx et à Yvoir, et c'est au sein de cette orgie victorieuse que les troupes gagnent, par le pont d'Yvoir, l'Entre-Sambre-et-Meuse.

§ 1. — Spontin.

EXPOSÉ GÉNÉRAL

Dès les premiers jours d'août, des uhlans traversèrent Spontin en mendiant des vivres. Le 10 août, il passa six dragons ; le 13, on en vit vingt et un et, l'après-midi, il en repassa trois, avec quatre chevaux : le reste avait péri dans l'escarmouche d'Yvoir.

Le 15, des troupes montées et des soldats cyclistes avec quelques autos et de l'artillerie arrivèrent de trois côtés, se dirigeant vers Dinant. Des sentinelles furent postées à la gare, au moulin, sur la place et près des ponts. Le canon tonna toute la journée et, à 17 h. 30, ces troupes revinrent précipitamment ; les cyclistes s'abritèrent dans la carrière.

Le 16, la gare fut occupée par un détachement. L'état-major des 1^{er} et 2^e régiments des dragons de la Garde s'installa au château, tandis que les soldats prenaient possession du village ; ils y séjournèrent plusieurs jours, faisant de fréquentes patrouilles. Ils partirent le 20 août et dans la matinée du 21 (voir fig. 46). Tout s'était passé jusque là sans incident sérieux.

Le 21, commença le passage de troupes d'infanterie considérables : c'étaient ces bandits de la Saxe qui ont laissé partout sur leur passage de si tragiques souvenirs. A midi, ce fut le 108^e. Un officier supérieur, parlant aux religieuses, leur dit : « Quand on ne nous donne pas, nous pillons ! » Un autre officier leur dit aussi : « Il est décidé qu'Evrehailles sera brûlé, parce qu'on y a commis une cruauté. » Les soldats partirent vers 16 heures dans la direction de Durnal.

Dans l'après-midi du 22, arrivèrent le 105^e et le 103^e. Ils s'installèrent partout, sur les chemins, dans les vergers, dans les granges et dans les maisons. A la soirée, un adjudant, homme brutal, dit à Pierre Martin, garde-champêtre de la commune : « Y a-t-il ici des francs-tireurs ? Là où il s'en trouve, nous fusillons et nous incendions ! » A 21 heures, une partie des soldats quittèrent le village et s'installèrent sur les hauteurs voisines. Le curé et le bourgmestre furent faits otages, passèrent la nuit à l'hôtel du « Cheval Blanc » et furent licenciés le 23, à 4 h. 30. La nuit avait été paisible, la population était confiante. Les troupes étaient gloutonnes et exigeantes à l'excès, mais on ne leur refusait rien. Le village était bien noté, à raison de l'accueil qu'il avait fait à la cavalerie.

Le 23, à 5 heures, retentirent subitement quelques coups de feu. Les villageois y attachèrent d'abord peu d'importance : un aéroplane servait sans doute de cible aux soldats ou c'était peut-être une attaque des Français...

Mais ils ne tardèrent pas à se rendre compte de ce qui se passait. Les soldats criaient : « On a tiré sur nous ! » Et aussitôt ce fut un déchaî-

3. Gz 2. Garde-Drag. Regt. 18.8.14.

2 Lammen von der Garde
Spontin eingezogen
v. Hauel
Dil-Rab gehörten
Herr Doneux. Wert
40 francs.
v. Yägling
Rittmeister 1. Garde
Dragoner Regiment.
Spontin 18.8.14.

7. R. 1. G. G. fo
v. H. Jena
Luitenant
2 Garde Drag. Regt

Fig. 46. — Pièce délivrée à Spontin, le 18 août, par le 1^{er} et le 2^o régiment des Dragons de la Garde, qui ont participé à l'attaque de Dinant du 15 août (1).

ment de fureur sauvage. Sans prendre la peine de se demander si les coups de feu ne venaient pas de l'un des leurs, les soldats du 103^e, du 107^e et du 133^e mirent le feu à divers quartiers du village (fig. 72 à 79), et se livrèrent à une fusillade insensée qui causa la mort d'un officier

(1) TRADUCTION

3^e Escadr. du 2^o Rég. de Dragons de la Garde. 2 moutons réquisitionnés de la Com^{me} de Spontin. Les moutons appartenaient à M. Doneux. Valeur 40 francs.

v. Yägling (?)
Rittmeister 1^{er} rég. de Dragons de la Garde.
Spontin, 18 août 1914.

En remplacement du Chef d'Escadron
von Jena (?)
Lieutenant 2^e Rég. de Drag. de la Garde.

et de plusieurs soldats (1). Ils s'en prirent surtout aux civils qui les avaient reçus avec tant de correction et ils les traitèrent avec une cruauté sans exemple.

En un instant, ce fut la fuite générale et éperdue des habitants. Un certain nombre se blottirent dans des fournils, dans des parcs de légumes ou dans les hautes herbes des jardins, où ils restèrent figés au sol, jusqu'à la tombée de la nuit, terrifiés par les cris des soldats qui continuaient la chasse à l'homme ; d'autres escaladèrent les haies, entre les balles qui cherchaient à les atteindre, gagnèrent les bois dans la direction de Mianoye ou de Dorinne, où ils vécurent pendant plusieurs jours de feuilles et de racines ; d'autres encore se réfugièrent dans le « Trou des Nutons » ; la plupart voulurent s'enfuir par les grand'routes, et, comme celles-ci étaient gardées, ils retombèrent aussitôt entre les mains de soldats non moins féroces, qui en fusillèrent un bon nombre.

Pendant ce temps, d'horribles scènes se déroulaient en plein village. Le curé, M. Justin Laisse, et le bourgmestre, M. Antoine Lambert, furent les premières victimes : après un court mais terrible martyre, ils furent abattus à proximité de la gare (rapport n° 365).

Bientôt vingt-cinq cadavres de civils gisaient sur le sol ou grillaient dans les flammes des maisons (rapport n° 367).

Après quelques heures, l'antique église (fig. 76 à 79), avec ses trésors de sculpture et d'orfèvrerie, la maison communale et ses archives, le presbytère et les registres paroissiaux, la gare du chemin de fer (fig. 74), l'école des garçons, presque toutes les habitations de ce coquet et riant village étaient devenues la proie de l'incendie (2).

Dès le début de la fusillade, les hommes furent, comme nous l'avons dit, arrêtés et emmenés par les troupes. Elle est navrante entre toutes

(1) A en croire des inscriptions que nous avons relevées au cimetière de Ciney, auraient été tués à Spontin au matin du 23 août le major Meyer, du 1^{er} bat. du 103^e, le soldat Richald Herold, du 6^e bat. du 103^e et le soldat Pflugbel, du 23^e rég. d'art. de campagne. Le major Meyer a d'abord été déposé au garage du château de Sportin. Le chef de lazaret de Ciney a de plus dit au D^r Gathy qu'une quarantaine de soldats auraient été blessés.

(2) Dans la petite commune de Spontin, qui comptait, en 1914, six cent soixante-trois habitants, il y a eu quarante-cinq victimes, dont quatre femmes. Dix-neuf épouses sont devenues veuves, avec trente-neuf orphelins. La famille Lambert compte huit victimes : trois fils, trois gendres, dont l'un a été asphyxié dans sa cave avec deux petites filles. Nous ne comptons pas les victimes qui ont succombé des suites de la journée du 23 août. Cent trente-trois maisons ont été incendiées sur cent soixante et une ; cinq autres (Philippe Remacle, Alexandre Henrioul, Joseph Péture, J.-B. Bernard et Olivier Tasiaux) ont eu un commencement d'incendie ou ont été partiellement détruites. Il n'est resté de tout le village que quinze maisons, à savoir le château (fig. 73), l'école des filles, le chalet des eaux minérales, la ferme de Jules Tasiaux, les maisons de Calixte Tasiaux, François Fontinoy, Clément Lefèvre, Simon, Théodule Laloux, Pauline Libert, Eugène Mathieu, Joseph Remy, Joseph Dujardin, Badoux et Armand Marteau.

l'histoire des prisonniers de Spontin ! La narrer de façon complète est chose impossible. Il n'en est aucun qui n'ait traversé des péripéties et couru des dangers distincts de ceux de ses compagnons et celui-là seul est à même de se faire une idée exacte du drame, qui a pu passer à Spontin quelques journées et entendre famille par famille les récits des survivants. Comme nous devons nous borner, nous retracerons seulement l'histoire des deux plus importants groupes de prisonniers.

Un premier lot de quatre-vingt-neuf hommes fut constitué d'éléments pris dans le centre et dans la partie du village qui s'étend vers Dorinne. Dès 6 heures du matin, neuf d'entre eux, qui avaient été à demi tués au moment de leur arrestation, furent abattus comme des chiens à Dorinne. Les autres furent emmenés par les soldats, qui leur adjoignirent bientôt d'autres civils d'Evrehailles, d'Yvoir et de Hun. Ces soi-disant francs-tireurs, curé et bourgmestre d'Yvoir en tête, furent promenés plusieurs jours durant, dans tout l'Entre-Sambre-et-Meuse (fig. 70), sans recevoir d'aliments, exposés à toutes les avanies d'une soldatesque déchaînée. Des troupes de cinq régiments exercèrent tour à tour sur eux leur sauvage fureur et se complurent à les réduire jusqu'à extinction. Pris par le 103^e, ils passèrent aux mains du 101^e, puis du 92^e, enfin du 106^e, qui leur fit rebrousser chemin à Roly-lez-Mariembourg et les ramena le jeudi soir à Dinant. De là, le 102^e les conduisit à Hotton-sur-Ourthe, au delà de Marche-en-Famenne, où il les libéra le lundi 1^{er} septembre. Il eût été impossible de les conduire en Allemagne, où ils étaient condamnés à se rendre, car ils auraient péri le long des chemins !

Un second groupe, de cinquante-six hommes, fut composé de deux catégories de prisonniers. Les uns, non liés, furent réunis dans la partie du village qui regarde vers Sovet ; les autres, pris dans le quartier incendié en dernier lieu — celui qui mène à Durnal — étaient considérés, on ne sait pourquoi, comme plus criminels ; ils étaient liés et plus particulièrement brutalisés. Combien ils eurent à souffrir ! Ils furent emmenés à Durnal et Dorinne et six d'entre eux furent fusillés dans cette dernière localité le 24 août, dans la matinée.

L'histoire de ces deux groupes, dans ses moindres incidents, est consignée dans les rapports n° 368 et 369 et elle fait, nous paraît-il, la pleine lumière sur la procédure et la mentalité allemandes. On a tiré à Spontin : donc ce sont les civils ! Des malheureux, brutalement arrachés à leurs maisons, sont amenés devant le major, les vêtements en lambeaux et pleins de sang : donc ils sont coupables ! Il en est que la soldatesque a

torturés davantage : donc ce sont les plus coupables ! Ils ont eu beaucoup à souffrir de l'armée : donc ils méritent que l'armée continue à les tourmenter jusqu'à l'épuisement, si l'on peut dire, de leur capacité d'endurance ! Cependant, aucune charge ne peut être articulée contre eux, leur innocence est claire comme le jour : qu'on en fusille quand même, car c'est la guerre ! et il faut des victimes ! Les innocents doivent d'ailleurs payer pour les coupables, car « on a aussi tiré du clocher, on a tiré de la Croix-Rouge, le médecin a tiré, le curé a tiré, les femmes, les vieillards, les enfants ont tiré !... » Qui pourra comprendre et expliquer le mystère de cette perversion de la justice et de cette cruauté obstinée ?

Le *Livre Blanc* a fait le silence sur les événements de Spontin.

La version officielle semble être donnée dans une *note confidentielle* qu'a adressée, peu de temps après les événements, la Wilhelmstrasse à tous les agents diplomatiques accrédités dans les pays neutres ou alliés à l'Allemagne.

« Au soir du 22 août, le bourgmestre et le curé de Spontin furent pris comme otages. Tous deux assurèrent et se portèrent garants que personne n'avait d'armes et ne tirerait. La nuit ayant été calme, ils furent relâchés entre 5 et 6 heures, au matin du 23. Aussitôt après leur libération, un feu commença de toutes les fenêtres et lucarnes. Un officier et des hommes coururent au presbytère ; ils trouvèrent la porte de la cave clouée, et, l'ayant défoncée, ils découvrirent celui qu'ils cherchaient. Dans la chambre d'habitation du curé, il y avait sur le bureau des cartouches de chasse et des douilles qui venaient d'être tirées. Pendant qu'on perquisitionnait dans la maison, on établit qu'on avait tiré du clocher. Le curé fut tué sur l'ordre du major Funcke, comme convaincu d'être franc-tireur (1). »

Il suffira de noter ici qu'aucun de ces détails n'a été relevé à Spontin au cours des divers interrogatoires que subirent les habitants, et il est donc permis d'affirmer qu'ils ont été inventés après coup et de toutes pièces.

(1) Paris, Dir. du Cont. et de la Just. mil., dossier 762. — Le même libellé avait été communiqué par le gouvernement général de Bruxelles en mars 1915 à un ecclésiastique viennois, M. Van den Bergh, et transmis aussitôt à Mgr l'évêque de Namur, par l'entremise de S. E. le cardinal Mercier. Mgr Heylen envoya la réponse suivante : « Le fait que le curé et le bourgmestre aient été otages est exact, l'heure de la libération est inexacte. L'arrestation brutale et l'exécution très cruelle du curé ont été tellement rapides qu'elles n'ont pu suivre cette prétendue visite domiciliaire qui aurait amené la découverte de munitions. Il est faux qu'on ait tiré de la tour de l'église et que des civils aient participé à une attaque des troupes allemandes. La meilleure preuve en est qu'aucun de ces griefs n'a été reproché aux civils de Spontin par l'autorité militaire, à l'occasion des deux jugements auxquels ils ont été soumis le 23 et le 24 août. Quant au curé, il a été exécuté sans jugement et après avoir subi, vivant, des traitements barbares. »

Une narration complète des faits figure dans un ouvrage publié en 1915 (1). Nous en reproduisons de larges extraits, non seulement parce qu'ils dépeignent fidèlement la mentalité des troupes en ces jours tragiques, mais parce qu'il nous serait impossible de mettre en relief de façon aussi vécue le martyre que l'armée allemande a fait endurer à cette bonne et douce population de Spontin (2).

(1) FÉLIX MARSCHNER, *Mit der 23ten Reserve-Division durch Belgien und Frankreich*, Xenien Verlag, Leipzig. Cet ouvrage a été finement analysé par ALBERT PINGAUD, *La guerre vue par les combattants allemands*, Paris, Perrin, pp. 13 et 302. Voir aussi *Unter-offiziere*, Hillger, Berlin, p. 17.

(2) Une apostille du 7 octobre 1914 de l'administration civile de Namur transmit à Mgr l'évêque de Namur la lettre suivante :

Cologne, 30 septembre 1914.

Monseigneur,

Un journal libéral (la *Koelnische Zeitung* du 16 septembre 1914, n° 1029) affirme que le curé de Spontin, doyenné de Ciney, a ameuté la population contre l'armée allemande, qu'il a excité le peuple à tuer tous les Allemands, en affirmant que les Russes avaient remporté une grande victoire. Le curé — le journal l'appelle scélérat — aurait été fusillé. Notre journal considère comme un devoir de réfuter les calomnies dirigées contre le clergé belge; nous vous prions donc instamment de vouloir nous informer le plus tôt possible de l'exactitude de ce fait. Vous pourriez, Monseigneur, adresser votre réponse par la personne qui vous remettra cette lettre.

Agréez etc.

La Rédaction de la *Koelnische Volkszeitung*.

Mgr Heylen fit répondre le 9 octobre 1914.

« Au reçu de votre lettre, nous avions déjà pris connaissance du n° 841 de la *Koelnische Volkszeitung* relatant, en vue de rétablir la vérité, un article de la *Koelnische Zeitung* sur Spontin. Nous vous sommes reconnaissants de nous donner l'occasion d'y répondre, et je m'estime honoré d'être chargé de cette mission.

« Il est exact que le curé de Spontin a été fusillé par les soldats de l'armée allemande. Il l'a été sans jugement et on ignore sur quelle accusation. En tout cas, celle-ci n'a pas pu porter sur les propos que le journal rapporte : les nombreux habitants qui, eux, ont comparu, au cours de la même journée, devant l'autorité allemande, peuvent témoigner qu'il n'a pas même été question une seule fois de ces propos au cours de leur interrogatoire. D'après les mêmes habitants, gens paisibles et dignes de foi, il est impossible de démontrer que leur curé est coupable d'un acte ou d'une parole quelconque de mauvais gré contre les troupes allemandes. Il est certain que, si ce prêtre très digne, très prudent et d'un caractère timide avait été appelé à comparaître devant le tribunal, son innocence aurait été reconnue, comme elle l'a été pour son frère voisin, le curé de Dorinne, qui a été l'objet d'accusations similaires.

« Nous avons aussi la conviction que, si une instruction préalable ou seulement une enquête sérieuse avait été faite, on n'aurait pas à regretter la destruction du beau village de Spontin, avec son église monumentale, ses trésors d'orfèvrerie, la maison communale, le presbytère et les écoles.

« Pour le surplus, quiconque connaît les événements de Spontin jugera que la relation du journal est en tous points fantaisiste, pour ne pas dire davantage. Les événements ne se sont pas passés au jour qu'il indique. Il n'a pu être question d'éteindre la lumière électrique, puisque les premiers coups de feu ont été tirés en pleine lumière du jour. Non seulement les habitants ne se sont pas livrés à une fusillade générale, mais on n'a pu prouver et il est impossible de prouver qu'un seul civil à Spontin ait commis le crime de tirer sur les Allemands. Enfin, le village a été non détruit par l'artillerie, mais incendié.

« En terminant, je crois devoir vous faire connaître que Mgr l'évêque de Namur a déclaré plus d'une fois qu'il publierait, en le flétrissant, tout acte de l'espèce dont serait dûment incriminé un ecclésiastique quelconque de son diocèse. Le curé de Spontin n'est pas de ce nombre, pas plus, nous en avons l'absolue conviction, qu'aucun des vingt-cinq prêtres et religieux du diocèse fusillés durant la guerre, dont nous déplorons amèrement la perte.

« Agréez...

J. SCHMITZ, ch. secrét.

Cette lettre n'a pas paru dans la *Koelnische Volkszeitung*, soit qu'elle ne lui soit pas parvenue, soit qu'elle ait été rejetée par la censure. Elle a pu être remise quelques semaines après au *Tijd*, qui l'a reproduite.

L'auteur, un saxon du 12^e bataillon de chasseurs de réserve, quitte Freiberg au soir du 12 août. Tout chante la joie et la victoire. Le 19, il foule le sol belge à Gouvy, dont il décrit l'aspect riant et propre. A Cherain, presque désert, il trouve des hussards, qui ont l'air d'être chez eux. Il loge à Rettigny, dans une épicerie. Des coups de feu y retentissent : Sont-ce des francs-tireurs ? Non, deux bœufs, dans une campagne, n'ont pas répondu au signal de : halt ! La sentinelle a tiré sur eux. Il traverse l'Ardenne, se repose dans une prairie boisée, le long de l'Ourthe, et arrive à la charmante petite ville de Laroche. Au sortir de Marche, il atteint, après un fort orage, le camp d'aviation de Hogne, où il loge. « Jusque-là, il ne croyait rien des cruautés des Belges francs-tireurs et il les considérait comme des légendes (p. 11). » A Sovet, le 23, toute la division de réserve se rassemble et s'avance, d'abord les grenadiers, puis l'infanterie, enfin le bataillon de chasseurs. Tout à coup, quelques coups de fusil l'arrachent à ses réflexions. Derrière la hauteur voisine, on aperçoit les toitures de Spontin. Une vive fusillade — la première de l'espèce — semble dirigée contre eux. Des chevaux errent sans cavaliers. Est-ce l'ennemi ? On se disperse, on s'abrite derrière des dizeaux. A droite, une batterie entre en action : quelques secondes après, Spontin est en feu : Francs-tireurs ! Les coups de feu étaient tirés par ses camarades qui venaient d'assaillir leurs ennemis invisibles...

Bientôt, il traverse le village en flammes, dont les maisons s'écroulent. C'est un enfer ! A l'entrée, gisent deux grenadiers tués. Les hommes du village avaient fui ou étaient prisonniers. Quelques-uns gisaient dans les rues à l'état de cadavres. Ci ou là, l'un ou l'autre cherchait encore à fuir par les prairies ou les jardins : sans miséricorde, il était poursuivi par les balles. Dans une ruelle s'écrasait un tas de femmes et d'enfants, en proie à l'angoisse, se lamentant et jetant vers eux des regards plein d'effroi. Il éprouve un sentiment d'horreur et de frisson devant ces méthodes de guerre, qui leur sont imposées ; il aspire à voir un vrai combat, en pleine campagne, avec des soldats...

On leur donne ensuite des détails sur l'attaque. Organisée, à ce qu'il semble, elle a commencé du haut du clocher, puis a gagné les maisons. Un médecin, à l'abri de la Croix-Rouge, a tiré de sa maison. Leurs pertes, grâce au ciel, sont minimes : deux tués, dont un major du 103^e et des blessés.

Quelques kilomètres plus loin, on fait halte et on amène dans une vaste campagne de petits groupes de francs-tireurs. L'un d'eux n'a que la chemise : il a fait semblant d'être au lit quand on est venu le prendre (1). Une femme s'accroche au bras de son mari barbu. Sur leurs traits, on lit l'angoisse qui les fait tous trembler et une contrainte hébétée. On les juge dans le parc du château, tandis qu'entre les camarades règne une joyeuse animation. On raconte les cruautés belges ; les suppositions deviennent des réalités ; l'imagination aidant, de petites aventures deviennent de terribles événements... Tout à coup, une salve déchire l'air : ce sont les premières et promptes victimes de la justice militaire ! Les amis des victimes sortent du parc et n'épargnent pas leurs nerfs à décrire l'exécution collective. Ils étaient non loin de la scène, suppliant et se lamentant ! On n'avait d'abord fusillé que les francs-tireurs pris en flagrant délit... Il était content quand on donna le signal du départ, après un dernier et émouvant regard en arrière.

(1) Il s'agit de Georges Lambert.

A la sortie du parc, sur une petite colline, ils étaient là, vieillards, femmes et enfants, presque tout le village, serrés les uns contre les autres, avec des figures livides de frayeur, attendant le sort réservé à leurs hommes. Aucune larme : l'effroi les rendait muets ; seule une horrible tension se lisait sur leurs traits. De nouveau une salve, et un courant électrique secoue convulsivement la masse... Il détourne les yeux, en avant, en avant...

La glace était brisée, l'excitation contre les francs-tireurs était maintenant générale. A l'heure du crépuscule, on voyait chaque jour s'allumer de gigantesques torches, victimes d'un funeste aveuglement...

Le soir, ils sont à la Meuse. De tous côtés les villages brûlent. On passe le fleuve au pont de Houx, à côté du hameau de Houx qui achève de se consumer. Anhée n'est pas détruit, mais est mort et désert. Des barricades y accusent les combats de rues...

Enfin, nous avons réuni plusieurs relations des événements de Spontin dues à des soldats, acteurs ou témoins des massacres, et consignées dans leur *Journal de campagne*. Ces soldats ne parviennent généralement pas à cacher l'impression profonde que leur ont causée les scènes monstrueuses auxquelles ils ont participé, mais on y chercherait vainement un geste de désapprobation.

Voici trois récits de l'espèce.

Le soldat Max Thomas, du 107^e, 8^e saxon, XIX^e corps d'armée, écrit ce qui suit dans son carnet (1) :

« Une compagnie du 107^e et une du 133^e reçurent l'ordre de rester en arrière pour fouiller Spontin, faire les habitants prisonniers et incendier les maisons. A l'entrée du village, à droite, gisaient deux jeunes filles, l'une morte, l'autre grièvement blessée (2). Le curé fut fusillé devant la gare. Trente autres hommes furent aussi fusillés selon la loi martiale et cinquante faits prisonniers. »

Un soldat anonyme, dont le carnet a été découvert par M. Maurice Pinsmaille dans la cave de sa maison, au quartier Saint-Médard, à Dinant, et qu'a bien voulu nous communiquer M. l'avocat Gérard, renseigne l'itinéraire suivi par la 1^{re} compagnie de réserve de pionniers (hauptmann Kittrich), attachée à la 24^e division (von Ehrenthal), mobilisée à Zittau et partie de Pirna le 12 août. Ce récit, dont nous reproduisons quelques extraits, contient des détails sur d'autres unités allemandes, sur le sac de Spontin et sur la fusillade de Dorinne.

(1) Cette page est reproduite en fac-simile dans *Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne*, t. I. Paris, Berger, p. 121.

(2) Il est question de Germaine et Georgine Burlet.

Le 18 août, après avoir traversé Leipzig, Cassel et Coblenze, la compagnie arrive à Saint-Vith et passe la frontière le 19, à 8 heures. « Le poteau indicateur portait un mannequin de soldat belge. Tout avait déjà un air romantique. Les Belges avaient coupé le long des routes des chênes et des sapins. Les pierres-bornes étaient démolies. Nous avons traversé une ville (Vielsalm ?), où les soldats avaient démolir portes et fenêtres, jonché la rue de tables, chaises et bois de lit et fait place aux chevaux dans les boutiques et les cafés. » Le 20, une compagnie voisine du 104^e livre son premier combat. Les pionniers font une marche de 28 kilomètres. « Le 22, après une étape de 14 kilomètres, nous arrivâmes à Natoye à 15 heures. Le soir, l'infanterie a eu un combat à livrer contre trente francs-tireurs. On a entendu une salve, ensuite ils ont été faits prisonniers et remis ligotés à... Le 23 août, appel à 5 h. 15 et nous nous sommes remis en marche. Un kilomètre plus loin, violente fusillade. A notre gauche se trouvaient une batterie d'artillerie et un bataillon du 103^e. Ce dernier avait traversé un village (Spontin). Le curé avait installé quatre-vingts francs-tireurs et, lorsque l'infanterie arriva, il a parcouru encore une fois le village et ils ont tiré ferme. Ils ont tué un major et cinq soldats. L'artillerie a donné et a incendié tout le village : on voyait une haute colonne de feu. Le 24, nous marchons vers la France et, à 12 heures, nous arrivons à la frontière, qui est proche (1). Pendant une halte d'une demi-heure, nous pûmes contempler un tableau intéressant : l'infanterie, baïonnette au canon, amenait trente hommes ligotés. Neuf hommes gisaient déjà à terre, fusillés. Les civils étaient contraints de creuser les fosses et de les enterrer eux-mêmes. »

Une dernière version des faits de Spontin — et c'est la plus précieuse — nous est parvenue au moment de la correction des épreuves de ce travail. Nous la devons à l'obligeance de M. Peltzer, ministre de Belgique à Berne, à qui nous exprimons notre vive gratitude. Elle est extraite du carnet sténographié d'un combattant allemand, le sous-officier de Landwehr, Georges-Alfred Heinz, de Leipzig. Ce soldat a peut-être moins subi l'influence de son milieu et semble avoir conservé, au sein d'événements tragiques, avec des sentiments assez humains, une naturelle répulsion pour le crime et une certaine liberté d'appréciation. Ces pages mériteraient d'être reproduites en entier.

On y trouve d'abord un précis et fidèle récit de la destruction de Brisol, le 20 août (t. I, p. 116), et de l'exécution de plusieurs prisonniers de ce village, le 21 août, à Heure, faits dont il a été témoin (id. p. 131). Le 22, il traverse Emptinne et Natoye. Le 23 dans l'avant-midi, il passe à côté de Spontin en feu et séjourne la journée et la nuit suivante dans un champ de trèfle ; il raconte le pillage à main armée d'un village voisin, l'une de ces scènes que la plupart des localités du pays ont dû subir. Puis vient le fait suivant, survenu au cours de la nuit :

« On entendait tirer beaucoup dans la nuit, mais nous ignorions de quoi il

(1) Illusion fréquente chez les soldats qui, dans la traversée de nos deux provinces, se croyaient déjà en France.

s'agissait. Nous apprîmes ensuite qu'une sentinelle de campagne avait entendu un coup de feu dans le voisinage d'une maison et avait vu qu'il s'en échappait des signaux lumineux. Les soldats soupçonnèrent les francs-tireurs et donnèrent l'alerte. Un Hauptmann envoya des hommes pour mettre le feu à la maison, mais le chef du détachement voulut d'abord parler aux habitants et il constata qu'il y avait, dans la maison, des chasseurs allemands et une sentinelle qui communiquait avec sa division par des signaux lumineux. C'était encore une fausse alerte. »

Le 24, il passe à Dorinne, à côté du château, et il relate ses impressions en présence du monticule des fusillés de la veille ; puis il décrit la fusillade du second groupe de civils, dont il fut personnellement témoin, enfin le pillage et l'incendie du château de M. Thibaut. Nous reproduirons des extraits de ce journal en note, aux endroits correspondants de notre récit, qu'ils précisent et corroborent singulièrement (Voir p. 113 et 124).

Il gagne de là Weillen, puis revient à Blaimont, et raconte pour finir qu'il subit lui aussi la contagion de l'exemple. « Au commencement, j'étais honteux de voler, ne fût-ce que des vivres, mais maintenant réquisitionner comme on dit devient toute autre chose... Je prends des fruits, j'arrache des carottes et dernièrement j'ai même pris un poulet, mais je ne suis pas encore tout à fait hardi... »

Les rapports que nous publions sur Spontin ont tous été recueillis dans les débuts de l'occupation, notamment le 31 août et le 25 septembre 1914 et de mars à mai 1915.

1. LE MEURTRE DU CURÉ ET DU BOURGMESTRE DE SPONTIN

N° 365.

Déposition d'Amandine Kinard.

Quand arriva la cavalerie allemande, mon maître, M. l'abbé JUSTIN LAISSE (fig. 53), 50 ans, curé de Spontin, se trouvait au grillage de la cour et demanda aux officiers s'ils avaient des logements ; il leur offrit deux chambres. Deux officiers et leurs ordonnances furent reçus comme des seigneurs et prirent leurs repas avec lui ; ils partirent le lendemain en le remerciant.

Il y eut ensuite de l'infanterie. Les soldats venaient sans répit demander des vivres et du vin ; il ne leur a jamais rien refusé. Au début, ils allaient avec lui à la cave ; sur mes instances, il ne le permit plus et je stationnais dans le vestibule avec eux, pendant qu'il descendait.

Durant les derniers jours, la situation ne fit qu'empirer et mon maître n'eut plus une seule bonne nuit. De ma chambre, j'entendais qu'il était sur le qui-vive, se levant à tout instant pour regarder ce qui passait : c'était un va-et-vient ininterrompu de troupes.

Le 20 août, à 14 heures, on vint assez brutalement le prendre comme otage et on le mena à la station, avec le bourgmestre, M. ANTOINE LAMBERT (fig. 50), 34 ans. A peine était-il sorti que des soldats sauvages entrèrent, comme pour piller tout : « Madame, il nous faut du pain, il nous faut du vin, il nous faut du lard... Ou bien nous brisons portes et fenêtres ! » M. le curé revint vendredi matin et fut encore repris à 19 heures, pour la nuit.

Samedi 22, vers 20 heures, il me dit : « Si je savais qu'ils ne viendraient plus, j'irais me reposer ! » Il monta, mais à peine s'était-il mis au lit, que quatre soldats poussèrent la grille et vinrent frapper à la porte de derrière, comme pour la défoncer. M. le curé endossa promptement sa soutane, sans prendre le temps de mettre des bas et descendit : d'autres soldats arrivaient déjà par les escaliers du jardin qui

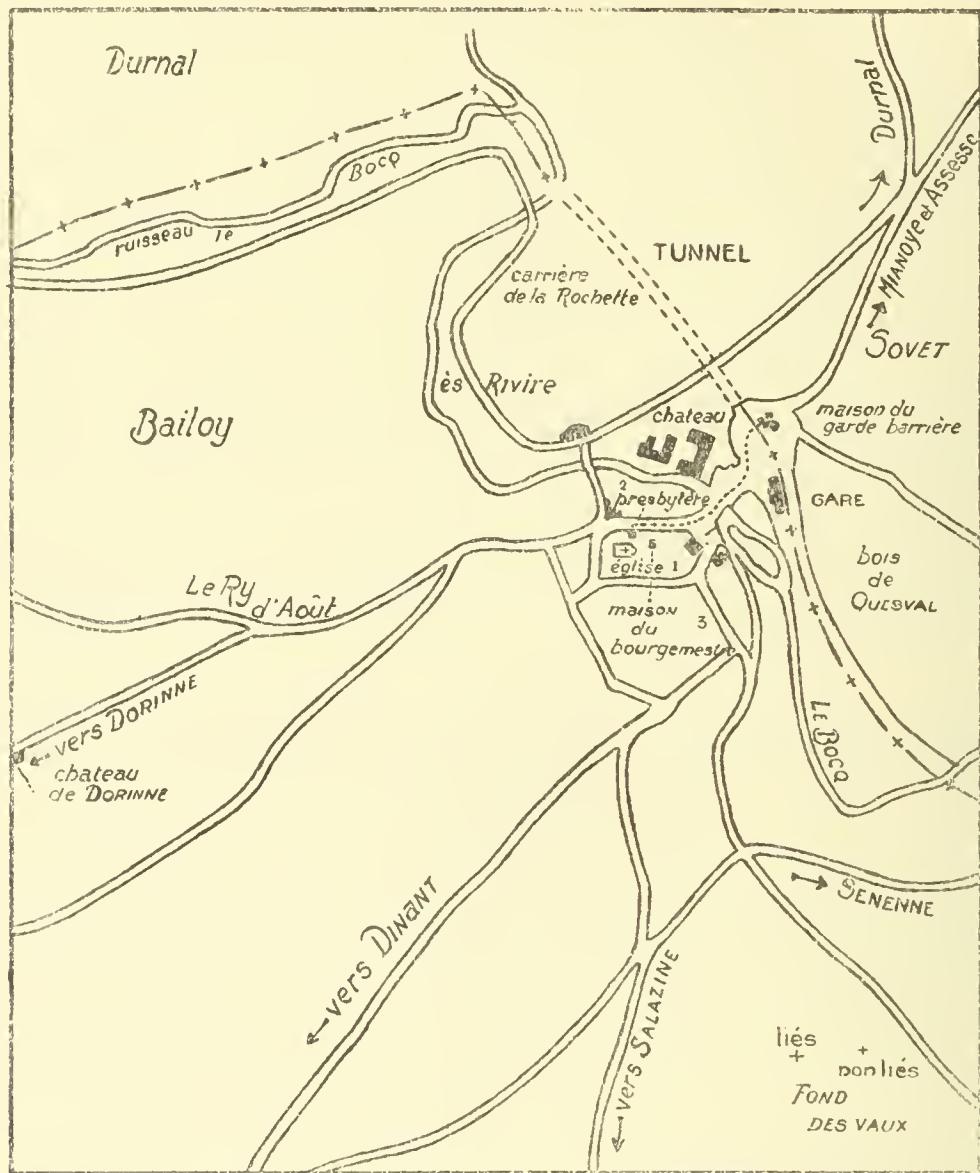


Fig. 47. — Plan de Spontin et des alentours.
(L'itinéraire suivi par le curé et le bourgmestre, depuis le presbytère jusqu'à l'endroit où ils ont été fusillés, est marqué par un pointillé.)

mènent à l'église, tenant au milieu d'eux M. Lambert. Mon maître leur ouvrit, ils voulurent l'entraîner. Il dut insister beaucoup pour être autorisé àachever sa toilette ; deux soldats, baïonnette au canon, l'accompagnèrent dans sa chambre à coucher et se tinrent à ses côtés pendant qu'il s'habillait. Il passa la nuit comme otage à l'hôtel du « Cheval blanc », avec M. le bourgmestre et ils rentrèrent tous deux le lendemain dimanche à 4 heures du matin.

Comme il y avait trois nuits que M. le Curé ne dormait pas, je lui dis : « Si

vous alliez vous reposer une heure avant la messe? » Il accepta. Il était à peine arrivé à l'escalier de l'étage que, par la fenêtre qui donne sur la rue, j'aperçois des soldats qui braquent leur fusil sur la maison et tirent des coups de feu. Je me précipite et je crie : « Mon Dieu! sauvons-nous dans la cave! » Portes et fenêtres étaient déjà en morceaux. M. le curé avait les vêtements couverts de la poussière de mortier causée par les balles. Nous descendons sous le corridor. « Amandine, me dit-il, nous y sommes... faisons notre acte de contrition! » Au même instant, j'entends le bruit des soldats qui envahissent le presbytère en poussant des cris et des hurlements comme des bêtes sauvages; ils pénètrent dans la cave, se précipitent sur nous et nous entraînent à coups de crosse. Ils poussent mon maître dans la cour et lui lient les mains en croix derrière le dos, à l'aide d'une corde très fortement serrée. L'un d'eux saisit son fusil — dont il dirige le canon vers le sol — et du plat inférieur de la crosse, il en assène à M. le Curé sous le menton un vigoureux coup. Aussitôt le sang lui remplit la bouche et découle sur ses lèvres. « Pardon, mon Dieu! » dit alors pour la première fois M. le Curé. Cette parole, il va la répéter à chaque mauvais traitement dont il sera l'objet, jusqu'à ce qu'il tombera sous leurs balles. Puis ils le saisissent par la chevelure, le soulèvent de terre et le laissent retomber; j'aperçois entre leurs doigts des mèches de ses cheveux. Ils nous font avancer sur la rue, entre les rangs serrés des soldats. Nous passons devant la maison de M. le Bourgmestre. Celui-ci a subi le même sort : il est ligoté; des soldats le poussent à la gauche de M. le Curé et, ensemble, ils sont dirigés vers le château, puis vers la gare. Je les suivais à la distance d'un ou de deux mètres, si bien que je n'ai perdu aucun détail. Deux soldats me tenaient fortement de chaque côté par le corsage. En avançant, personne ne dit une seule parole.

Nous arrivons devant l'hôtel du Bocq, qui est déjà en feu. Là, un soldat s'approche de M. le Curé et lui enfonce sa lance dans le cou, lui faisant une grande blessure du côté droit et deux blessures du côté gauche : par la plaie béante, le sang coule à flots sur les vêtements et jusqu'en bas du manteau. Il ne pousse même pas un cri; mais je l'entends dire : « Pardon, mon Dieu! » D'autres soldats prennent plaisir à donner des coups de crosse à l'endroit délicat où s'ouvrent ces plaies, comme pour les agrandir ou pour le faire souffrir davantage. A partir de ce moment, il ne savait presque plus avancer; il fléchissait. Nous passons sur le pont du chemin de fer, nous tournons sur la droite, et nous arrivons près de la maison Burlet, qui est aussi en feu. Les soldats nous font passer à côté de la balustrade qui longe le talus et nous mènent contre l'écurie, à droite de l'habitation. Là, un officier à cheval s'approche de M. le Curé et lui dit : « Tu as tiré sur notre major! » Il répond : « Pardon, monsieur, je n'avais point d'armes. » L'officier ajoute : « Vous allez y passer. » Des soldats prennent des cordes et lient les victimes à mi-corps, par un nœud tellement serré que j'avais l'impression qu'ils voulaient les couper en deux; ils les font descendre sur un petit plateau de verdure, entre les rails et le garde-fou du sommet (fig. 74). Puis, des soldats placés sur la route tirèrent sur eux. M. le Curé roula en bas du talus, la face contre terre; M. le Bourgmestre tomba sur le dos. Un quart d'heure ou vingt minutes s'étaient écoulés depuis que nous avions quitté le presbytère. Antoine Lottin a été en partie témoin de la scène; il nous a accompagnés de la gare à la maison Burlet.

Après l'exécution, les soldats me poussèrent de l'autre côté de la route, à côté de deux jeunes filles : je reconnus Germaine et Georgine Burlet. La première était morte, la seconde n'avait pour tout vêtement que la chemise et était gravement blessée à la jambe. Me voyant près d'elle, elle dit : « Mon Dieu, que je suis contente ! » Elle me raconta que les Allemands s'étaient précipités dans la maison, avaient tué son père, qui brûlait maintenant dans le feu; que Germaine s'était cachée dans une garde-robe, où elle avait été tuée à bout portant; que les soldats l'avaient ensuite lancée elle-même au dehors, avec le cadavre de Germaine. J'enlevai l'un de mes jupons, j'en revêtis la pauvre petite et je lui entourai la tête de mon tablier. A 16 heures, je parvins à gagner le château et je demandai qu'on vînt prendre Georgine, pour la soigner; on l'emporta sur une brouette.

Le 27 janvier 1915, je comparus à Namur devant les officiers de la Kommandantur pour être interrogée sur les événements de Spontin. Je leur racontai tout ce qui s'était passé. Ils me questionnèrent sur les sermons du curé, qui avait prêché, disaient-ils, la haine des Allemands. Je déclarai formellement que c'était faux; que, dans ses sermons comme dans ses conversations, il n'avait jamais rien dit contre eux et que tous ses paroissiens encore en vie pourraient en témoigner.

N° 366.

Un autre témoin de la cruelle exécution du curé et du bourgmestre a été le clerc-chantre, M. Boursoit. Pris au moment de la fusillade, il dut sortir nu-pieds et vit brutaliser Ernest Thirifays.

Heureusement, un soldat du 133^e s'intéressa à lui; il l'exhorta d'abord à fuir, mais c'était impossible; il entra alors avec lui chez Focant et rédigea le billet ci-joint (1) (fig. 48), qu'il lui attacha à la boutonnière, puis il le mena, avec sa famille et celle des Focant, dans la direction de la gare. Il passa ainsi à côté de M. le Curé et de M. le Bourgmestre, qui vivaient encore. Ils étaient à côté l'un de l'autre, face au mur, près des remises de Burlet; il vit au cou de M. le Curé les affreuses blessures

*Ein Schutzurbar warf
euch vorher geworfen.
Vorwärts gefahren.
Erlaubt zu sein.
a. B.
Hermans
III. R. 3. R. 133.*

Fig. 48. — Billet de protection délivré, pendant le sac de Spontin, à M. Boursoit, par un soldat du 133^e d'infanterie, 40^e division, XIX^e corps.

par lesquelles le sang lui coulait sur les vêtements. Il entendit un officier et des soldats crier avec animation les mots de « Pastor, Maïor ». Il vit aussi amener Antoine Lambert, Joseph Gerard et Jules Lambert, trois victimes du 24 août à Dorinne; ils étaient tout en sang et, si peu qu'ils levaient le coude, ils étaient frappés. Un quart d'heure après, il vint un état-major. Un vieil officier demanda

(1) TRADUCTION.

Ces gens n'ont pas tiré, mais ils ont donné assistance aux soldats. Prière de les protéger.

Par ordre : SALZMANN,
R. III. 133^e rég. d'infanterie.

à M. Boursoit si ces civils avaient tiré et il affirma catégoriquement leur innocence. Il fut ensuite entraîné avec eux vers Sovet, mais, au delà du village, l'officier le congédia avec ses compagnons.

2. LES VINGT-CINQ VICTIMES TUÉES OU CARBONISÉES DANS LE VILLAGE

° 367.

Récit de Pierre Martin, garde-champêtre de la commune.

Le 23 août, à 5 heures, je me trouvais à la ferme d'Arthur Doneux. J'entends un coup de feu tiré, me semble-t-il, en face de l'hôtel du Bocq, puis une sonnerie d'alarme. La fusillade se généralise. Des coups de canon semblent même partir du bois de Quesval, entre Senenne et Spontin, et donner sur le Bouchat. Nous nous réfugions dans une remise où nous nous jetons à genoux, priant à haute voix.

Les premières maisons que nous voyons brûler sont la ferme Baily et la maison Dehant, sur la place; en un clin d'œil, l'incendie est général.

Tout à coup, la ferme Doneux est envahie par des femmes et des enfants qui poussent des cris déchirants. Pélagie Maillen est tout affolée : « Sauvez-vous! nous dit-elle. Ils viennent de tuer mon mari! » C'est AUGUSTE GOLINVAUX, 42 ans (fig. 67); il fuyait avec elle, des soldats tirèrent sur lui.

Nous allions aussi fuir, quand arrivent des soldats, pareils à des lions furieux : ils nous fouillent, puis nous font rentrer. M^{me} Doneux veut fermer la porte de l'étable : une balle lui traverse les cheveux. D'autres soldats arrivent toujours plus excités et demandent des poulains. Le fermier les mène dans la prairie, mais les animaux effrayés ne veulent pas se laisser prendre. « Plus vite, crie l'officier, revolver au poing, ou je te tue! »

C'est vers 7 h. 30 que nous voyons les premières flammes sortir de l'église, en commençant par la sacristie. M. l'architecte Ledoux, qui l'a étudiée en vue de sa restauration, affirme que l'église a été saccagée avant d'être incendiée; la chaire, la table de communion, les fonts baptismaux ont été détruits à coups de hache, et on voit les mêmes traces de coups à la porte de la sacristie.

A 8 h. 45, un troisième groupe de soldats nous emmène. A ce moment accourt Louise Linchant, dont le mari, PROSPER FONDAIRE, 61 ans, et le fils, Louis FONDAIRE, 29 ans (fig. 57), viennent d'être tués dans le cimetière. Elle traverse affolée les rangs de la troupe; elle a la figure pleine de sang, car elle a reçu une balle à la tête et un coup de crosse à la nuque. Elle s'affaisse entre mes bras; un soldat m'en arrache en disant : « Vous tirer sur nous. Alle Mann Kapout! » Il me met le fusil sous le menton, comme pour me brûler la cervelle.

En face de la maison de M. Boursoit, clerc-chantre, je vois chanceler ERNEST THIRIFAYS, 33 ans, puis ARTHUR DERVAUX, 18 ans, de Thynes, qui tombe sur Ernest Thirifays, puis PAUL LAMBERT, 17 ans (fig. 62), qui était passé par le vieux cimetière : tous trois viennent d'être atteints par des balles.

Les soldats nous entraînent alors vers Sovet. Nous apercevons quatre femmes tapies dans un fossé : je reconnaiss la veuve Auguste Enuzet, âgée de 93 ans, et Pauline Deloge, âgée de 76 ans.

Nous gravissons la côte, M. Doneux tenant en main un billet de protection que lui a donné un soldat. Bientôt nous rejoignons les prisonniers non liés et nous voyons se former à peu de distance le groupe des prisonniers liés. A 12 h. 30, on amène, avec d'autres, l'instituteur, M. François Hayot, qui a dû abandonner au village son épouse mourante, EUGÉNIE JAUMAIN, âgée de 37 ans. Au début de l'incendie, ils s'étaient abrités dans la cave, puis dans le jardin. En traversant un petit pont jeté sur le Bocq, cette dame tomba, mortellement atteinte, et l'un des enfants, Marcel, reçut au pied une décharge de petits plombs.

A 17 h. 30, les femmes et les enfants nous font leurs adieux et sont conduits au château. Bientôt après, les soldats nous font reprendre le chemin de Spontin. En traversant le village, nous apercevons plusieurs cadavres. Dans la section des Rivières, à côté de la chapelle, gît VIRGINIE MINE, veuve Hubert Scaillet, 65 ans, qui a été tuée en fuyant vers Durnal. En face de la maison Joseph Boursoit, c'est JOSEPH REMY, époux de Flore Dujardin, âgé de 52 ans, qui a aussi été visé dans sa fuite et a laissé tomber à ses côtés les deux colis qu'il emportait; en face de ma maison, c'est JEAN LEFEBVRE, époux de Léonie Lambert, 43 ans, qui a été atteint de deux coups de feu et a eu une très longue agonie. Quand nous passons, il pousse encore des cris, et tel est notre effroi que personne n'ose lui porter secours. Mon fils, Lambert, l'aborde pourtant, au péril de sa vie; le moribond a encore la force de lui remettre son argent et le carnet des comptes du moulin. Au delà de la petite carrière, c'est THÉOPHILE MARCHAL, veuf de Joséphine Bertrand, 72 ans. Se fiant à son âge, il eut l'imprudence de chasser les vaches de la ferme dans la pâture; on lui déconseilla d'aller plus loin, mais il continua sa route et fut abattu à l'entrée de la pâture.

Nous gagnons ensuite Durnal, où nous passons la nuit. Le 24 août, les soldats nous mènent à Dorinne, où nous assistons à l'exécution de huit des nôtres; puis, nous regagnons Spontin. Quand nous traversons le « Ry d'Août », nous apercevons au café Olivier Tasiaux le cadavre d'une femme de 76 ans, VIRGINIE DEWEZ, épouse d'Alexandre Germain. La veille, elle a voulu fuir dans le bois; elle est entrée dans cette maison, où un soldat est venu la tuer. Au centre du village, devant la coopérative de la veuve Hubert Scaillet, gît le cadavre de FIRMIN DENIS (fig. 59), jeune homme de 25 ans, gravement malade depuis plusieurs années. Il s'était réfugié dans la cave de la coopérative; des soldats vinrent l'arracher aux bras de sa sœur, lui lièrent les mains derrière le dos et le tuèrent un peu plus loin à bout portant. La décharge lui enleva la cervelle, que je recueillis au moment de sa sépulture.

Partout, ce sont aussi des cadavres de vaches, de chevaux et de porcs que les Allemands se sont complu à tuer.

A notre arrivée au château, le baron de Wolf me demande d'aller ramasser les morts; je mets un brassard de la Croix-Rouge et huit hommes m'accompagnent, dont l'un porte un drapeau blanc.

Nous relevons d'abord et nous menons au cimetière les cadavres de M. le Curé et de M. le Bourgmestre. Le premier avait le cou labouré de plaies et le corps meurtri. Nous faisons un deuxième voyage pour Firmin Denis, Joseph Remy et Jean Lefebvre; un troisième pour Armand Froidmont, Martin Scaillet, la veuve Scaillet et M^{me} François Hayot. ARMAND FROIDMONT, âgé de 28 ans, a été tué à côté de sa

VICTIMES DES MASSACRES DE SPONTIN



Fig. 49. — EDMOND PONCIN,
asphyxié avec deux de ses enfants
dans la cave de sa maison en feu.



Fig. 50. — ANTOINE LAMBERT,
bourgmeestre, fusillé à Spontin.



Fig. 51. — GEORGES LAMBERT,
fusillé à Dorinne.



Fig. 52. — GABRIELLE PONCIN,
asphyxiée
dans la cave de sa maison en feu



Fig. 53. — M. l'abbé Justin LAISSE,
curé de Spontin,
fusillé avec le bourgmestre.



Fig. 54. — LAURE PONCIN,
asphyxiée avec son père et sa sœur
dans la cave de sa maison en feu.



Fig. 55. — JULES DEMASY,
tué à Spontin.



Fig. 56. — JULES LAMBERT,
fusillé à Dorinne.



Fig. 57. — LOUIS FONDAIRE,
tué à Spontin.



Fig. 58. — ALFRED DECROLY,
fusillé à Dorinne.

VICTIMES DES MASSACRES DE SPONTIN



Fig. 59. — FIRMIN DENIS,
tué à Spontin.



Fig. 60.
HADELIN ROOSENS,
carbonisé à Spontin.



Fig. 61.
LÉOPOLDINE RASSENEUX,
de Spontin, tuée à Dinant.



Fig. 62. — PAUL LAMBERT,
tué à Spontin.



Fig. 63. — JOSEPH GÉRARD,
tué à Dorinne.



Fig. 64. — MARTIN SCAILLET,
tué à Spontin.



Fig. 65. — AUGUSTE SIMON,
tué à Dorinne.



Fig. 66. — FÉLIX CHARLIER,
fusillé à Dorinne.



Fig. 67. — AUGUSTE GOLINVAUX,
tué à Spontin.



Fig. 68. — HUBERT GENON,
tué à Dorinne.



Fig. 69. — ALEXIS FOCAN,
tué à Spontin.

maison, en voulant fuir dimanche matin; c'est de là que les soldats ont prétendu qu'on a tué leur major. La mère, qui voulait retenir son fils, a eu les vêtements percés de balles. **MARTIN SCAILLET** (fig. 64), époux d'Alphonsine Scaillet, âgé de 54 ans, a été tué dans son jardin. Dans un quatrième voyage, nous prenons Ernest Thirifays, Arthur Dervaux et Paul Lambert.

Mardi 25 août, on amène Théophile Marchal. Puis vient l'équipe d'ouvriers envoyée de Ciney et, à partir de ce moment, je reste au cimetière. On va chercher autour de l'église incendiée Prosper Fondaire, **JULIEN ENUSET**, 64 ans, qui a été tué sur le cimetière, derrière une tombe, avec sa femme, **CÉLESTINE GRÉVISSE**, 60 ans, qui était venue le rejoindre.

Puis on m'apporte les restes carbonisés d'**ALEXANDRE BURLET**, veuf de Joséphine Delieux, âgé de 61 ans, qui occupait la maisonnette du chemin de fer voisine de la gare, et le cadavre de sa fille **GERMAINE BURLET**, âgée de 19 ans. Burlet était étendu hors de la maison et le corps de sa fille gisait sur lui; les Allemands les avaient donc traînés jusque là. Puis ce fut le tour d'**EDMOND PONCIN** (fig. 49), époux de Marie Lambert, 50 ans, et de ses deux petites filles, **LAURE PONCIN**, 11 ans (fig. 54) et **GABRIELLE PONCIN**, 8 ans (fig. 52): ils s'étaient réfugiés à la cave, et périrent asphyxiés sous la maison en feu.

L'équipe amena ensuite Virginie Dewez, épouse Alexandre Germain, que nous avions vue au « Ry d'Août » et **JULES DEMASY** (fig. 55), un jeune homme de 18 ans qui fut retrouvé sur le vieux cimetière. C'est là aussi que le mercredi 26, on rencontra Louis Fondaire, âgé de 29 ans, fils de Prosper Fondaire; tous deux avaient été tués à cet endroit. Louis fut enterré sur place.

Enfin, on découvrit les pieds d'**HADELIN ROOSENS** (fig. 60), veuf d'Elvire Morimont, âgé de 59 ans. Le 23 août, après la fusillade, Hadelin descendit à la cave avec Henri Missart et quelques autres; une demi-heure après, ils décidèrent de fuir, mais ils n'avaient pas fait dix pas que des soldats tirèrent sur eux. Henri fut atteint à la tête et tomba entre les mains de ses ennemis qui allèrent le tuer à Dorinne; Hadelin put encore rentrer à la cuisine, annonçant qu'il allait mourir; il portait trois blessures et perdait du sang en abondance. Bientôt, ses parents entendirent les armes résonner dans l'escalier. Pris d'une frayeur mortelle, ils se dissimulèrent à trois dans un réduit, sous les escaliers de la cave, où ils furent sur le point d'être découverts, car les soldats vinrent enlever du vin à côté d'eux! De cet endroit, ils entendirent achever leur malheureux frère à coups de baïonnette. Quand ils purent sortir, la maison était en feu; ils rentrèrent dans la cave et y séjournèrent, au sein d'une chaleur atroce, l'après-midi du 23, la nuit suivante et une partie du 24. Enfin, ils gagnèrent la Roche Bouan et le trou des Nutons. On retrouva Hadelin carbonisé dans l'incendie.

Une dernière victime est **ALEXIS FOCAN** (fig. 69), époux de Mathilde Jassogne, âgé de 43 ans. Il fut percé d'une balle, dans son jardin riverain du Bocq, au moment où il essayait de trouver son salut dans la fuite.

Tous furent alignés dans une fosse commune. Plus tard, les corps furent repris et déposés dans leur sépulture de famille.

Enfin, à cette longue liste de nos martyrs, il nous faut ajouter Léopoldine Rasseneux (fig. 61), âgée de 19 ans, qui fut fusillée à Dinant.

3. LES QUATRE-VINGT-NEUF PRISONNIERS DE SPONTIN EMMENÉS COMME FRANCS-TIREURS JUSQUE YVOIR, ROLY ET HOTTON (1). EXÉCUTION DE NEUF D'ENTRE EUX A DORINNE

N° 368.

Vers Dorinne. Le 23 août, raconte Hubert Nicaise, au moment des premiers coups de feu, les soldats qui étaient chez moi montèrent sur la petite colline voisine et tirèrent en l'air. Bientôt, des balles tombèrent à proximité de ma maison et je rentrai. Les soldats me suivirent, demandant du café. A ce moment, un officier qui avait logé chez Victor Germain vint me prendre et me conduisit au sommet de la colline : je fus le premier élément du groupe qui allait se former. L'officier me fit

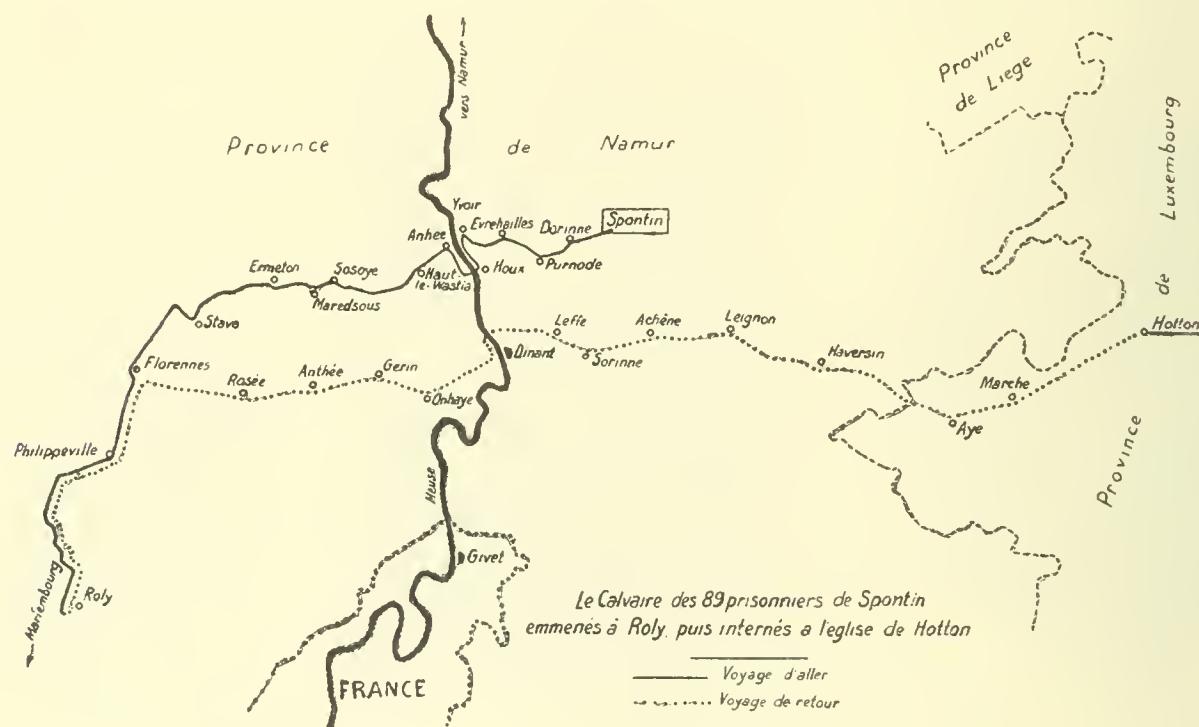


Fig. 70.

ensuite redescendre et m'adjoignit tous les hommes qu'il rencontrait ; quand nous fûmes une vingtaine, il nous mena dans la grange d'Hubert Lamy et il cria : « Vous avez tiré, on va incendier ! » Nous eûmes beau protester de notre innocence : il nous conduisit dans la direction de Dorinne. En cours de route, nous fûmes alignés plusieurs fois et menacés d'être abattus. Les soldats nous appelaient des « francs-tireurs » ; un peu plus tard, ils nous accusèrent d'avoir tué un major et des soldats.

A Dorinne, on nous rangea derrière le château de M. Thibaut. Les soldats coupèrent à côté de nous une vingtaine de gros sapins : il nous était sévèrement défendu de regarder et nous étions ainsi exposés à être écrasés par les arbres au moment de leur chute. Si quelqu'un tournait la tête, un coup de baïonnette en pleine figure l'obligeait vite à la retourner. Ils nous coupèrent les boutons non seulement du veston et du gilet, mais du pantalon.

(1) La relation du voyage jusqu'Yvoir est faite par Hubert Nicaise, de Spontin ; pour le trajet d'Yvoir à Hotton, nous empruntons le récit de M. Grégoire, curé d'Yvoir, qui a accompagné les prisonniers.

Exécution de neuf victimes à Dorinne. Un quart d'heure après, nous fûmes rejoints par d'autres prisonniers, qu'accueillirent d'interminables hurlements des soldats : c'étaient « des francs-tireurs de Spontin » ! Surpris dans la cave de la coopérative où ils s'étaient réfugiés, ils avaient déjà subi un vrai martyre ; des coups affreux leur avaient ensanglanté et congestionné la face. THÉOPHILE BÉTHULÉE, 61 ans, avait le visage contusionné, un œil lui sortait pour ainsi dire de l'orbite ; ALFRED DECROLY, 37 ans (fig. 58), avait les vêtements en lambeaux et la tempe droite à moitié défoncée ; FRANÇOIS DENIS, 48 ans, et le fermier EMILE BAILY, 46 ans, avaient été roués de coups et étaient couverts de sang. A GEORGES LAMBERT, 27 ans (fig. 51), qu'ils avaient arraché de son lit, ils n'avaient pas laissé le temps de mettre un pantalon : il était pieds nus, en gilet et en chemise. Un officier cria : « Celui qui a du sang doit sortir des rangs ! » On ne se doutait pas encore que c'était pour être fusillé. Fortuné Simon dit en wallon à Jules Petry, qui avait une petite blessure à l'oreille : « Vous avez du sang aussi, sortez ! » Louis FONDAIRE, 54 ans, un de nos compagnons du premier groupe, fut pris aussi : les soldats l'appelaient le *maior* et prétendaient, malgré ses dénégations, qu'il était le bourgmestre. Ils prirent aussi FÉLIX CHARLIER, 40 ans (fig. 66), qui n'avait pas reçu de coups, mais avait un costume de toile et avait les genoux salis. HENRI MISSART, 38 ans, et le docteur Louis BARDIAUX, 50 ans, arrivèrent liés ensemble. C'étaient tous hommes mariés, à l'exception de Georges Lambert.

C'est ainsi que furent choisies les neuf victimes ; ils les ont sûrement tuées pour s'en débarrasser, tant ils les avaient déjà martyrisées !

Un officier annonça qu'ils allaient être fusillés. Au milieu de la foule des soldats dans lesquels nous étions noyés et qui trépignaient de joie, il les mena deux à deux à une vingtaine de mètres plus bas, dans un petit chemin de campagne ; ils y furent alignés et on leur mit à nu la poitrine. Puis, un peloton se porta devant eux et, au signal donné par un coup de revolver, les soldats tirèrent : nous vîmes nos pauvres compatriotes s'affaïsset raides morts (1). Un officier dit : « Voici ce que vous méritez ! Mais vous ne serez pas fusillés ! Vous serez condamnés à marcher et à recevoir les tortures de nos soldats, jusqu'à ce que vous soyez libérés ! » Il était 6 heures du matin.

(1) Le sous-officier Georges-Alfred Heinz (Voir p. 113 et ss.) a vu le monceau des cadavres le lendemain et en fait la description suivante : « Nous arrivâmes à Dorinne et nous fîmes halte dans une prairie, devant un château. Tout à coup, une agitation parcourut les soldats : là-bas, en face, on a fusillé des francs-tireurs ! Je m'y précipitai également. Une escouade de civils belges creusaient une fosse et tout près gisaient huit francs-tireurs qu'on avait fusillés. C'était un spectacle horrible de voir ces morts avec la bouche ouverte, le teint jaune, les mains crispées et de terribles plaies ! A l'un d'eux, la balle, en traversant le cou, avait fait une blessure large et sanguinolente. A un homme qui s'était travesti en femme, on avait arraché les vêtements de dessous, de sorte que le bas-ventre était mis à nu. Il avait dans la hanche un grand trou. C'était sans doute la sortie de la balle, mais il était si grand qu'on aurait pu y mettre le poing et il y avait des lambeaux de chair déchiquetée. C'est l'effet terrible que l'arme à feu S produit à courte distance. Quand on voit cela, on perd le goût de la guerre. Les fusillés avaient été ligotés ensemble deux par deux et attachés à un enclos de fil de fer qui s'était effondré avec eux. Quelques-uns gisaient là droits et raides ; d'autres avec les corps tordus horriblement. A l'écart était couché un homme mieux vêtu que les autres : c'était, nous dit-on, le médecin du village qui, portant la croix-rouge, avait accueilli les blessés allemands et les avait assassinés. On obligeait les gens du village à creuser la fosse commune, afin de leur donner une leçon d'intimidation et de ne pas en charger les soldats allemands. »

(Extrait de son carnet.)

Sous le feu des Français. Après l'exécution, on nous fit avancer en rangs de quatre, avec deux sentinelles pour chaque rangée, une à chaque extrémité. Nous étions la plupart incomplètement vêtus, en galoches ou en sabots; il y avait deux vieillards et deux enfants de 12 à 13 ans, les enfants Closset, qui étaient sans chaussures et se déchiraient les pieds dans les chaumes. Les troupes que nous longions nous arrêtaient: « *Francs-tireurs* », criaient les soldats, et ils nous frappaient de coups de cravache ou de crosse de fusil. Au delà de Dorinne, nous fûmes rejoints par M. et M^{me} Froidmont, de Spontin: le premier avait les mains liées derrière le dos et portait des traces de coups; son épouse était toute déchirée; elle avait été fort maltraitée, mais elle s'obstinait à ne pas abandonner son mari.

On traversa Purnode. Au delà du village, il y avait une profonde tranchée à franchir. Nos gardiens nous firent méchamment lever la tête en l'air dans le but de nous y faire tomber; je pus à temps prévenir mes compagnons, mais j'en fus puni aussitôt en recevant deux violents coups de crosse.

Il était 9 heures quand nous arrivâmes à Evrehailles. Les campagnes étaient bondées de troupes. Une heure durant, nous restâmes dans une pâture, à côté des canons qui tiraient, par delà la Meuse, sur les Français. Ces derniers nous apercevaient certainement, et il est vraisemblable que, par égard pour nous, ils modérèrent leur tir. Parfois, les soldats nous faisaient relever et nous dévisageaient méchamment; quand quelqu'un ne leur revenait pas, ils lui liaient les mains et le mettaient au premier rang: ce fut le cas pour Edmond Scaillet, Victor Laporte, Arthur Bernard et Louis Ninane. Ernest Tonglet, un vieillard, était endimanché: il passait pour être notre curé. Ils criaient: « *Pastor!* Voilà le *Pastor!* C'est lui qui vous a perdus! » Et ils le frappaient. Quelques-uns avaient encore un peu de vivres, quelques morceaux de chocolat: « Celui qui en mangeraient encore, disaient-ils, serait fusillé! » Puis, ils nous firent déposer dans un premier casque notre argent, dans un second les montres, dans un troisième les papiers et objets divers. Pendant ce temps, les obus français éclataient; quiconque en témoignait de l'émotion recevait des coups. Ils disaient: « Celui qui tremblera encore sera fusillé! »

Un nouveau groupe vint alors nous rejoindre, dont plusieurs étaient liés; M^{me} Bardiaux était à demi-vêtue et en cheveux. On amena aussi une trentaine de prisonniers d'Evrehailles.

Il était 11 heures quand nous défilâmes à côté d'Evrehailles et que nous vîmes les soldats mettre le feu aux premières maisons. Puis lentement, très lentement, on descendit vers la Meuse. Les obus continuaient à siffler au-dessus de nos têtes. Un avion, accueilli par des hurrah! nous survola à quelques mètres. « Nous allons maintenant vous mener au feu! » Au « charreau » d'Yvoir, deux cadavres gisaient devant une habitation: « Voilà comment vous serez aussi bientôt! » Pendant ce trajet, qui dura plusieurs heures, nous endurâmes un vrai supplice: c'étaient sans discontinuer des injures, des coups et des crachats en pleine figure.

On stationna deux heures sur la voie du Bocq, puis nous fûmes introduits dans l'église, où plusieurs centaines de civils d'Yvoir vinrent nous rejoindre à 19 heures. Les soldats se promenaient arrogamment de long en large, fumant des pipes et des cigarettes. On mourait de soif, mais il y avait défense d'aller chercher de l'eau; plusieurs se rafraîchirent les lèvres à l'eau du bénitier. M^{me} Bardiaux fut enfermée seule dans la sacristie. La nuit fut agitée et nous parut interminable.

D'Yvoir à Roly. Lundi 24 août, vers 8 heures du matin, raconte M. l'abbé Edmond Grégoire, curé d'Yvoir (1), un sous-officier s'avança jusqu'au transept et dit : « On va circuler dans les rangs. Vous devez tous remettre votre argent. Celui qui conservera une seule pièce de monnaie sera fusillé sur la place de l'église ! » On devine l'émotion causée par cette proclamation ; la plupart avaient sur eux tout leur avoir ! Mais, il n'y avait pas à discuter : il y avait dans l'église de vingt-cinq à trente soldats ; quelques-uns furent chargés de circuler dans l'assistance, tenant en mains un casque renversé. Lorsque le soldat vint à moi, son casque débordait de pièces d'or, d'argent, de billets de banque. Près de 50,000 francs furent ainsi volés à la population.

Vers midi, on commençait à s'impatienter, parce que le passage des troupes, qui s'était continué sans interruption durant la nuit et la matinée, venait de cesser. A 13 heures, le Dr Baudart, qui avait été réquisitionné pour soigner deux blessés allemands dans une maison, vint dire : « qu'on allait faire une promenade une couple d'heures, puis qu'on reviendrait ». De fait, à 13 h. 30, on annonça le départ. On nous fit sortir et on nous disposa en rangs de quatre. Les hommes étaient de Spontin, d'Evrehailles, de Hun et d'Yvoir. J'étais en queue avec Joseph Hennuy et deux ouvriers, dont un de 72 ans. De chaque côté, de deux en deux mètres, un soldat ; ils avaient attaché à leur sac des bouteilles de vin pillées dans nos maisons.

On passa le pont du chemin de fer de Houx, dont un tablier métallique s'était incliné dans le fleuve ; il avait suffi de quelques madriers pour rétablir le passage. Sur la gauche, nous vîmes les ruines de Houx. Aux alentours du pont, quelques cadavres de soldats français : « Franzous, Lourdes ! », nous criaient avec ironie nos gardiens. De là, le cortège gagna Anhée. Beaucoup d'entre nous étaient en pantoufles ou en galoches, vêtus sommairement, exténués déjà de fatigue et d'émotion. Non loin de la route, des civils d'Anhée qui ensevelissaient des soldats français, furent obligés de se joindre à nous.

Nous traversâmes Moulins à 15 heures et, tandis que nous montions à Haut-le-Wastia, nous vîmes les soldats mettre le feu à la ferme d'Ohet. Nous passâmes à côté d'un civil étendu sur le talus, le corps criblé de balles. Au village, nous ne vîmes personne, car une bonne partie de la population avait fui et les autres habitants, au nombre d'une quarantaine, étaient enfermés à l'église. Comme nous périssions de soif, quelques-uns voulurent aller boire à la pompe, mais les soldats les en empêchèrent. On commençait à souffrir de l'épuisement. Un homme d'Yvoir, M. Denison, s'était évanoui ; au départ, les soldats le ranimèrent en lui donnant force coups de pied ; il dut partir dans cet état, soutenu par ses camarades. Derrière Haut-le-Wastia, on nous fit descendre, pour reprendre à Foy-Marteau la route de Maredsous.

Quand nous arrivâmes à Falaën, vers 19 h. 30, les hangars du chemin de fer étaient en feu. Comme un officier à cheval me posait quelques questions sur Maredsous, mes paroissiens me demandèrent ce qu'il avait dit. Tandis que je le leur expliquais discrètement, les soldats me retirèrent des rangs et me firent marcher sur l'accotement. A partir de ce moment, ma situation devint plus pénible.

(1) On trouvera la première partie de son récit au chapitre consacré à Yvoir.

Quand on faisait un arrêt, les hommes aimaient encore à m'adresser la parole. Je dus les prier de ne plus rien dire, parce que les soldats s'en offensaient. Rien ne m'était permis. A tout moment, j'étais bousculé par l'une ou l'autre des sentinelles sur les tas de boue ou de pierres qui bordaient la route. Nous continuâmes à marcher dans la nuit, sans autre lumière que la lueur lointaine d'un projecteur d'auto. Il était 23 heures quand nous passâmes derrière l'abbaye de Maredret. On y stationna une heure, sur le talus ; on entendait dans le lointain une fusillade assez vive et des coups de canon. Nous nous dîmes plus tard que c'était sans doute la bataille d'Ermeton. De tous les côtés, l'horizon était éclairé de lueurs d'incendies.

On se remit en marche. J'entendis un de mes compagnons dire : « Ne nous conduisent-ils pas à l'assaut du fort de Malonne ? »

Mardi 25, vers 1 h. 30 du matin, nous traversâmes Ermeton en feu ; nous devions prendre des précautions, pour éviter les débris de toitures qui s'effondraient à nos pieds et pour rejeter les flammèches. A partir de ce village, on alla à travers champs. Il était 3 heures et le jour commençait à poindre quand nous approchâmes de Stave. C'est là que nous fûmes sur le point d'être exécutés. Voici comment. A peine étions-nous arrivés dans un champ que mes voisins me dirent : « M. le Curé, nous allons tous être massacrés ici et ils vont nous carboniser ! » Que se passait-il ? Nous étions accompagnés d'environ deux cents soldats, tous de très mauvaise mine. Subitement, on les vit courir, apporter des gerbes de céréales et braquer sur nous des mitrailleuses et deux canons. Ce fut, en un clin d'œil, une très vive panique. « M. le Curé, disaient les hommes, donnez-nous l'absolution ! » Plusieurs voulaient se confesser à haute voix, ils accouraient près de moi à tour de rôle. Voyant ce mouvement, les soldats s'en montrèrent irrités et je dus me borner à donner une absolution collective. « M. le Curé, me dit l'un de mes voisins, si vous faisiez une démarche pour nous sauver ? » Je demandai où était le bourgmestre et je me disposais à aller le rejoindre pour tenter une démarche collective, lorsqu'un officier se mit à crier : « Couchez-vous ! » Lorsque nous fûmes étendus sur le sol, il ajouta : « Il est défendu à personne de se relever, sous peine d'être tué ! » Nous restâmes deux heures dans cette position, ne sachant ce qui allait se passer. « Qui êtes-vous ? », demandai-je à l'un de mes voisins ; c'était M. Willem. « Nous allons être massacrés », me dit-il. Je priai un jeune homme de 18 ans, de Hun, de regarder ce que faisaient les soldats. « Ils nous entourent, dit-il, et nous mettent en joue. — Sont-ils à une grande distance ? — Non, ils sont à côté les uns des autres, sur un rang et regardent tous dans notre direction. — Et les canons ? — J'en vois deux, et, à côté, des soldats. — Et les mitrailleuses ? — Elles sont toutes prêtes aussi. » Comme cela durait longtemps, petit à petit des conversations s'amorcèrent. Tout-à-coup, M. Henry se leva, en proie au délire, et cria : « Sainte Elisabeth, reine des Belges, sauvez-nous ! » Il resta debout et nous nous attendions à le voir tomber sous les balles. A ce moment, un de mes voisins m'exhorta encore à tenter une démarche pour nous sauver la vie. Je demandai où était le bourgmestre et j'attendis le moment propice pour aller le trouver. Je profitai pour lui faire cette demande d'un moment où plusieurs hommes s'étaient relevés. Tandis que nous causions ensemble, un officier à cheval vint derrière nous et cria : « Le bourgmestre d'Yvoir ! » Et il le fit passer de côté. Il continua à crier : « Le conseil communal d'Yvoir ! Le

curé d'Yvoir ! Les habitants de Spontin ! Les habitants de Hun ! » Il les rangea sur le côté, puis il dit à tous les autres : « Vous êtes libres ! » Il leur délivra un seul passeport, et ils disparurent en un clin d'œil. M. Borsut, d'Yvoir, était tellement égaré qu'il oublia de se ranger parmi les libérés. Par contre, Alphonse Gerson, de Spontin, et son fils, parvinrent à se faufiler parmi ceux d'Yvoir (1).

Il était 5 h. 30 quand les soldats nous donnèrent l'ordre d'avancer. Le groupe se composait désormais de civils de Spontin, de Hun, du bourgmestre d'Yvoir, de M. Borsut d'Yvoir et de moi. Vingt minutes après, nous arrivâmes dans les campagnes qui confinent à Stave. Les soldats nous criaient : « Kapout ! », et nous mettaient en joue. De nouveau, on se prépara à nous fusiller. Cinq officiers à cheval disposèrent dans une prairie sise en contre-bas deux pelotons d'exécution. Les hommes venaient encore me demander l'absolution. Notre dernier moment semblait cette fois arrivé. M. Lambret reconnut un lieutenant qui lui avait parlé dans l'église d'Yvoir ; il lui remit sa montre, son anneau de mariage et ses clefs, le suppliant de les faire parvenir à sa famille. Je lui remis aussi ma montre. Un officier remarqua la chose et nous fit rendre les objets. Que se passa-t-il encore ? L'exécution n'eut pas lieu.

On traversa Stave sur l'une de ses extrémités (2). Plus loin, un bol de soupe fut donné à mes compagnons et me fut refusé ; or, je n'avais plus ni bu, ni mangé depuis quarante-huit heures. Entre Florennes et Philippeville, on cessa de suivre les grand'routes ; parfois on s'arrêtait au milieu du bois et on semblait attendre un groupe de cyclistes, qui apportait un message. Mon impression était que les soldats fouillaient les bois au fur et à mesure de leur avance. C'est ainsi qu'ils firent quelques prisonniers avant d'arriver à Roly. Au surplus, nous voyions sans voir. Nous étions tellement réduits et exténués qu'il n'y avait pour ainsi dire plus de sensations humaines. Nous avancions mécaniquement, sous l'effet de la crainte que nous inspiraient nos cruels gardiens. Beaucoup de détails de notre douloureux voyage se sont ainsi perdus.

Le cortège traversa sans s'arrêter le bourg de Philippeville, qui nous parut désert. Au delà, on prit les campagnes ; puis, nos gardiens nous firent coucher par

(1) Victor Germain raconte ainsi la libération : « Ce fut une scène tragique. Les soldats demandèrent le bourgmestre et le curé ; puis ils groupèrent ensemble les gens de Spontin, ensemble ceux des autres villages. Ils firent rester les autorités et les hommes de Spontin. Je dis aux soldats : « Nous sommes tous innocents, pourquoi nous fait-on rester ? » Ils répondirent : « C'est l'ordre du général. C'est fini. Celui qui parle encore sera fusillé ! » Nous nous mêmes tous à pleurer : « Embrassons-nous, il nous faut mourir ! » Nous désirions la mort. J'en entendis crier : « Vive la mort ! » On souffrait atrocement de la faim et de la soif. Les mauvais traitements n'avaient pas cessé un instant. M. le curé d'Yvoir était toujours là ; ce qu'il avait déjà souffert ! Il était plus encore que nous l'objet de leurs brutalités. »

(2) C'est là que mourut vers 7 heures FRANÇOIS KAYSER, 43 ans, de Spontin. « Il était à bout, raconte Victor Germain, et restait toujours en arrière. Les soldats le pressaient, le frappaient, le bousculaient. Il était surexcité, hors de lui et parlait tout le temps. J'étais à sa droite, je lui disais doucement : « Tais-toi ! Tais-toi ! » Un soldat lui donna un coup de crosse de fusil. Un peu plus loin, il vit par terre une bouteille qu'il ramassa, dans l'intention de recueillir un peu d'eau dans une ornière ou un fossé, afin de se désaltérer. Tandis qu'il se penchait, un soldat lui enfonça dans la cuisse deux coups de lance. Le sang coula à flots sur ses vêtements et dans ses souliers. Il marcha encore environ cent mètres sans se soutenir, puis il s'appuya sur moi tant qu'il put. Bientôt il me dit qu'il ne saurait plus aller plus loin. Je dus l'abandonner, je lui serrai la main en pleurant, il alla s'asseoir près d'une haie. Un peu plus loin, je me rentrai et je vis qu'il tenait la tête inclinée. On l'a retrouvé mort en cet endroit. »

terre, avec défense de lever la tête. Nous entendîmes une fusillade à peu de distance : c'étaient des Français cachés dans le bois. On en ramena trois, qui vinrent se joindre à nous.

A partir de ce moment, les soldats nous firent marcher devant eux et ils s'abritaient derrière nous, nous menaçant de leur fusil en cas d'alerte. Il était 20 heures quand nous arrivâmes à la ferme de Roly, sise sur la grand'route, après 14 heures de marche. Nous restâmes couchés quelque temps dans un champ de trèfle, puis on nous fit entrer dans la ferme et on nous engouffra dans une écurie obscure.

Nous étions tellement exténués que nous nous étendîmes sur les pierres, serrés les uns contre les autres. J'avais la tête prise entre deux souliers à clous. Impossible de fermer l'œil ; on ne pouvait même pas respirer, tellement l'air était rare et vicié. Sur le matin, un soldat céda à mes instances et fit basculer la partie supérieure de la porte.

Mercredi, 26 août, comme je m'étais approché de la porte pour humer un peu de bon air, j'aperçus sur le seuil de la ferme un prêtre qui s'entretenait avec la fermière. J'exprimai à la sentinelle le vif désir de le voir. « Nein ! Nein ! » grommela-t-elle, et elle me fit rentrer.

Nous reçumes un peu de nourriture, car l'un des hommes de Spontin connaissait un domestique de la ferme. Il en obtint deux pains et une livre de beurre, pour environ quatre-vingts personnes. J'eus une bouchée de pain et une gorgée d'eau.

De Roly à Hotton. A 8 h. 30 du matin, on se remit en cortège sur la route, croyant gagner la France, dont nous n'étions plus distants que de 18 kilomètres. Tout à coup, nos gardiens firent volte-face et on reprit la direction de Florennes, par un autre chemin. Nous souffrions surtout des pieds ; la plupart de nos compagnons les avaient en sang. Ils profitaient des arrêts pour les soigner. Quand ils apercevaient des havresacs abandonnés, ils les fouillaient, pour y trouver soit un peu de toile de pansement, soit des souliers de recharge.

C'est dans l'après-midi que commencèrent mes véritables souffrances. On avançait toujours, par une chaleur atroce. Ma bouche se desséchait, faute de salive ; impossible d'avaler un morceau de biscuit que me passait un voisin charitable. J'éprouvais des éblouissements. Un soldat m'asséna un coup de poing, qui me fit tomber la face contre terre. « Plus vite ! » criait-il, et il me poussait en avant. Un autre, de la pointe de sa baïonnette, jeta mon tricorne dans le fossé ; puis ils me coiffèrent tantôt d'un chapeau d'homme, tantôt d'un chapeau de femme. Chaque fois qu'on s'arrêtait, je cherchais à m'isoler, mais ils revenaient aussitôt et s'acharnaient sur moi. L'un d'eux me chargea de son havresac, que je portai pendant deux heures. Comment ai-je pu résister à cette fatigue ? Je tenais toujours mon manteau sur le bras ; j'avais en plus à retenir des deux mains les courroies du sac, qui n'avaient pas été attachées ; son poids le faisait retomber en arrière, et il fallait alors des efforts pour le retirer (1).

(1) Victor Germain narre ainsi cet incident : « Mercredi, on fit volte-face. Vers 8 h. 30 du matin, on reprit la route de Florennes, sous la conduite de nouveaux soldats, qui étaient encore pires que les précédents. Ils nous firent porter leurs sacs. M. le curé d'Yvoir était deux rangs avant moi et jusque-là ne portait rien. Le soldat qui m'avait chargé de ses effets me fit signe de les passer au curé ; je refusai de le faire. Plus loin, il

VILLE DE CINEY

AVIS TRES IMPORTANT



Le Général Major Commandant la division de cavalerie de la Garde m'a fait savoir que deux coups de feu ont été tirés, cette nuit, sur des officiers allemands dont l'un a été blessé

Il exige que j'informe d'urgence les habitants de ce que la moindre manifestation contre les troupes allemandes sera suivie immédiatement du bombardement de la ville.

À titre de dédommagement, il demande une indemnité de 30000 marks (37 500 francs).

J'engage vivement les habitants à se conformer à cet avis et à observer plus que jamais, le calme le plus complet.

Le Bourgmestre.

Ad. DELOOZ.

Ciney, 15 août 1914.

Etablissements typographiques - JUDON, rue du Centre, 43 Ciney

Fig. 71. — Ciney.
Affiche relatant l'incident des coups de feu et frappant la ville d'une imposition de guerre.

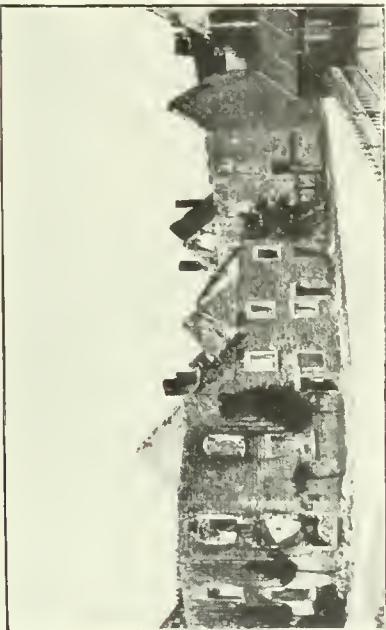


Fig. 72. — Place incendiée de Spontin.



Fig. 73. — Le château de Spontin, qui a échappé à l'incendie total du village.



Fig. 75. — Spontin.
Groupe de maisons incendiées, en face du presbytère.



Fig. 74. — Spontin.
La gare du chemin de fer et la tranchée dans laquelle ont été tués le curé et le bourgmestre.



Fig. 77. — Spontin.
Vue intérieure de l'église incendiée, vers le chœur.

Fig. 76. — Spontin.
Tour romane de l'église, avant le désastre.

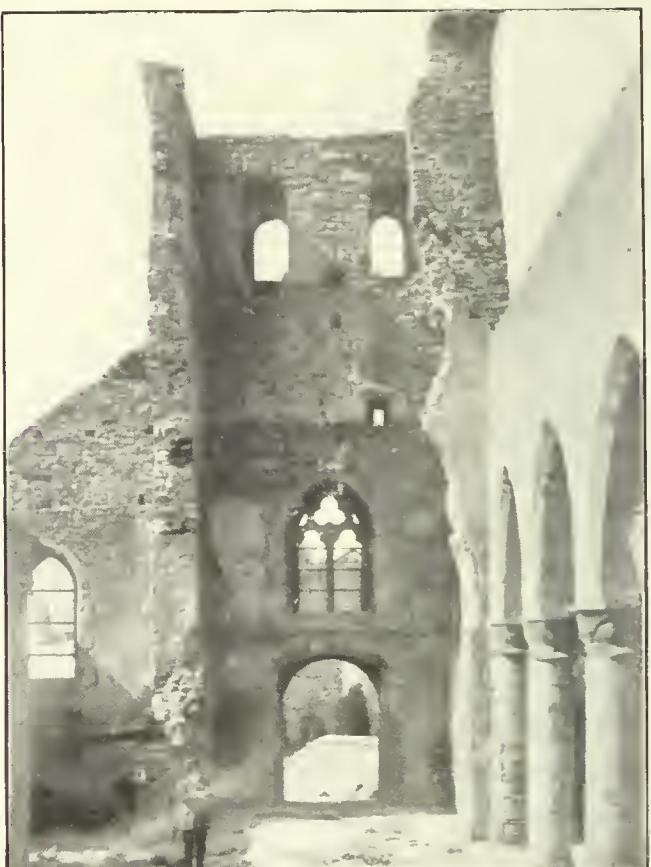


Fig. 78. — Spontin.
Chevet de l'église incendiée.

Fig. 79. — Spontin.
Vue intérieure de l'église, vers la tour.

Non loin de Florennes, les soldats se jetèrent encore sur nous pour nous fouiller, mais nos poches étaient vides. Puis, un officier nous fit coucher à plat ventre sur la route. Celle-ci était recouverte d'une épaisse couche de poussière. Lorsqu'il nous fit relever, ma soutane était, de haut en bas, couverte de cendrée blanche.

Nous arrivâmes à 19 heures à l'établissement des Frères de Florennes et nous passâmes la nuit dans une classe, où je souffris d'étouffements. Comme je mourais de soif, j'offris ma montre à un soldat en échange d'un verre d'eau; il me fit comprendre qu'il ne le pouvait pas. Par contre, il consentit à ouvrir la porte, pour me permettre de respirer. J'étais fort mal et je sentais que la vie s'en allait.

Jeudi matin, je reçus une tasse de café, une tartine et deux œufs, ce qui me fit un grand bien. Un sous-officier français qui voyait mon état fit comprendre à un officier allemand qu'il m'était impossible de continuer; il répondit qu'il me chargerait sur une voiture. On se remit en route; une heure après, je fus hissé sur un caisson et séparé de mes compagnons. En passant devant une cour, où des soldats crièrent: « *Schwein!* », je reçus un coup de poing sur la joue et un seau d'eau sur la tête.

Je rejoignis mes compagnons près de Flavion, où les soldats me firent descendre. A dater de ce moment, presque tous mes souvenirs ont disparu.

A Dinant, on fit arrêt une demi-heure au passage à niveau de Bellevue. Un soldat me chargea encore de son havresac et me coiffa d'un chapeau de femme; nous suivîmes le chemin de fer pour gagner le pont de bateaux de Leffe.

A l'école régimentaire, je vis M. le Principal de Bellevue, M. l'abbé Servais, et les professeurs de Bellevue. Je passai la nuit dans le délire.

Vendredi matin, on se mit en route. Les soldats nous firent courir pendant la montée de la rue Saint-Jacques et je tombai par terre. Les Frères de Dinant me relevèrent et m'aidèrent à achever la côte. Un peu plus tard, je perdis connaissance. Quand je revins à moi, je me trouvais au château de Sorinne, près de l'escalier d'honneur, étendu par terre entre des Allemands qui m'insultaient, m'accusaient d'avoir « broulé des soldats » et me mettaient en joue. Au mur, se trouvait un grand christ. Un robuste gaillard le saisit et se jeta sur moi, faisant le geste de me le briser sur la tête. Ils me conduisirent ensuite dans une remise et m'y installèrent sur de la paille. Le Père Prieur de Leffe m'a raconté qu'à Sorinne les Frères m'avaient déposé, presque inanimé, dans un champ; qu'il avait cherché à intéresser à moi des troupes qui passaient et qu'enfin ils avaient dû m'abandonner pour continuer la route. M. Jules Lebrun, d'Achêne, m'a raconté qu'il était venu me charger dans la prairie sur sa charrette de maraîcher.

Samedi, à 17 heures, je fus transporté en auto à Leignon, Ciney et Marche. A la Kommandantur de cette ville, on me fit descendre, et quand je remontai sur l'auto, je me trouvai entouré de dames du peuple qui pleuraient de me voir si délabré. Je fus mis au lit au couvent des Pères Carmes, dans la chambrette qu'avait occupée le curé de Lignières. Je souffris de vomissements, de crachements de sang et d'une

insista, il m'y obligea et, bien à regret, je dus lui adapter le fardeau aux épaules. Outre l'équipement, le sac contenait plusieurs bouteilles de vin, il pesait de 20 à 25 kilogrammes. M. l'abbé Grégoire, très affaibli, vint à tomber à la renverse, on le releva. Pour pouvoir marcher, il devait se courber à angle droit et le fardeau était posé horizontalement sur le dos. Depuis ce moment, ce fut lamentable! A chaque arrêt, le pauvre curé se laissait choir dans la poussière. Quand la marche reprenait, les voisins l'aidaient à se remettre sur pieds! ”

congestion pulmonaire. Le 21 septembre, jour de l'arrivée du gouverneur baron von Longchamps, je quittai pour la première fois la chambre. Le 26 septembre, une voiture me ramena à Ciney et de là à Yvoir, en costume civil. Mes paroissiens me reconnurent à peine : j'étais devenu un vieillard et je tremblais de tous mes membres. Quelques mois de soins me remirent sur pied.

4. LES CINQUANTE-SIX PRISONNIERS EMMENÉS COMME FRANCS-TIREURS A DURNAL ET A DORINNE EXÉCUTION DE SIX D'ENTRE EUX A DORINNE

N° 369.

Un second groupe d'hommes de Spontin fut emmené à Durnal et à Dorinne ; il comprenait, comme nous l'avons dit, des non-liés et des liés.

Les non-liés. M. Charles Verhoolst, directeur des carrières, raconte ainsi la formation de ce groupe.

« Le 23 août, à 5 heures 15, nous fûmes réveillés en sursaut par la fusillade. On entendit bientôt le canon et une balle, traversant la fenêtre de ma chambre, brisa la glace de la cheminée. Nous nous levâmes, tandis que les balles pleuvaient dans les fenêtres et nous descendîmes à la cave.

Tout-à-coup, vers 9 heures, un fracas terrifiant nous épouvante : portes et fenêtres sont défoncées, au milieu de cris féroces des soldats. Nous sortons de la cave. Dans le corridor, l'officier Luykens, du 133^e, me met la main sur l'épaule et nous fait prisonniers. Des soldats entrent dans toutes les places avec des bottes de foin pour mettre le feu. L'officier me dit : « S'il y a des Français dans la maison, vous serez fusillés ! » Après quelques minutes, nous entendons donner l'ordre : « Anzünden ! » et on nous entraîne dans la direction de Sovet. Ma femme, impotente, doit être soutenue par deux des nôtres. Les soldats nous disent que « Spontin a tiré sur les troupes, qu'il y a des francs-tireurs, qu'ils ont tué un major et deux soldats ». Nous arrivons au « Fond des Vaux » (voir plan, fig. 47), sur le chemin de Sovet, où bientôt viennent nous rejoindre les prisonniers de la seconde catégorie — les liés — et nous constituons désormais avec eux un groupe unique de cinquante-six hommes.

Après une attente de plusieurs heures dans un champ de seigle, sous les regards haineux de la soldatesque, attente durant laquelle des officiers viennent nous photographier, on renvoie les femmes et les enfants, qui sont dirigés sur le château. »

Les liés. Pierre Martin qui faisait aussi partie des prisonniers non-liés, raconte ainsi l'arrivée des prisonniers de la seconde catégorie :

« Vers 11 heures, commença à se former, à quelque distance de nous, un second groupe qui aura beaucoup plus à souffrir. Il arriva d'abord quelques hommes brutalisés à l'extrême : Antoine Lambert, père du bourgmestre, âgé de 78 ans, avait la figure pleine de sang et portait au front de larges contusions ; Jules Lambert, 20 ans, avait les pieds nus et était déjà méconnaissable ; Joseph Gérard, âgé de 53 ans, était nu-pieds et avait les vêtements lacérés ; enfin,

Antoine Lottin avait la chemise en lambeaux et les soldats le désignaient nommément comme franc-tireur.

Bientôt, deux officiers les interrogèrent, puis ils furent liés par une corde unique qui leur prenait le cou et leur attachait les mains derrière le dos.

A 12 heures 30, une quinzaine d'autres hommes et jeunes gens furent adjoints aux précédents. » Ils venaient du quartier du village dans la direction de Durnal et avaient d'abord essayé de fuir vers Durnal, mais des soldats, cachés « au Bailoy », tirèrent sur eux. Un homme fut tué, une femme blessée ; affolés, les autres rebroussèrent chemin et se cachèrent dans les caves. A 9 heures, tout le village était en feu, à l'exception de leur quartier, appelé « ès Rivire ». Quand ils virent les incendiaires arriver, il fallut se décider à partir. Or, fuir vers Durnal était impossible ! Ils cherchèrent encore un abri dans la carrière de La Rochette et aux environs, mais bientôt ils entendirent crier : « halte ! rendez-vous ! » Des officiers et des soldats leur firent traverser, en rangs de quatre, le village en feu. A la sortie, ils renvoyèrent les femmes et les enfants. Après une émouvante scène d'adieu, les hommes furent dirigés vers le « Fond des Vaux », où ils rejoignirent les quatre prisonniers dont il vient d'être fait mention, pour constituer avec eux le groupe des prisonniers liés. »

Le premier interrogatoire. A 15 heures, un officier supérieur (1) tint auprès des prisonniers liés une sorte de conseil de guerre. Chaque accusé subit l'interrogatoire suivant : « Qui êtes-vous ? Quelle est votre profession ? Que s'est-il passé à Spontin ? Comment l'expliquez-vous ? » On répondait généralement : « On se trompe à notre sujet. Nous sommes innocents. Personne n'a pu tirer. » L'officier répliquait : « Mensonge ! Dans tous les villages on tire ! A Spontin aussi ! Francs-tireurs tous ! Menteurs tous ! Dites la vérité : Qui a tiré ? » La réponse était : « On n'a certainement pas tiré. Les gens étaient paisibles. On le leur a toujours recommandé. Ils ont bien traité les soldats. » La dernière parole était : « Mensonge ! Passez ! Serez fusillé comme les autres ! » Puis, des soldats les emmenaient et les mettaient sur rangs doubles.

Vers Durnal. A 18 heures, tous les prisonniers, non liés et liés, quittèrent le « Fond des Vaux » pour être dirigés vers Durnal, assaillis sans cesse de coups de poing et de cravache. Ils traversèrent de nouveau leur village, entre les murs consumés qui menaçaient de les ensevelir. Les soldats se faisaient un amusement de leur montrer les cadavres. A la sortie de Spontin, ils reçurent un gobelet d'eau du Bocq, leur seul repas du dimanche.

Arrivés à Durnal, vers 19 h. 30, on les introduisit dans la cour d'Edouard Gérard, menuisier. Son frère se trouvait parmi les prisonniers et était sans chaussures. M^{me} Gérard voulut lui en apporter, mais un officier l'en empêcha, en disant : « Cela ne vaut pas la peine ! » Un certain nombre furent alors liés par le cou et réunis tous ensemble par la même corde, puis introduits dans le corps d'habitation, tandis que les non-liés furent conduits dans la grange Gérard.

Une demi-heure après, on donna l'ordre de faire sortir tous les gens de Spontin. Ils furent conduits en face de l'église de Durnal, au café Laloux-Wiart. L'officier

(1) Le Hauptmann Eslar, du 6 R. 107, affirme M. Verhoolst.

qui avait lié par le cou une partie des prisonniers vint alors leur lier les mains derrière le dos et, ficelés de la sorte, il les fit asseoir sur le sol. Ils étaient au nombre de 31 (1).

Vers 23 heures, on amena vingt prisonniers d'Evrehailles; ils furent installés au grenier. Le chiffre des prisonniers s'élevait ainsi à 76.

Le 24 août, à 4 heures du matin, les soldats — ils étaient du 103^e — firent ranger les civils au mur du jardin voisin et leur donnèrent quelque aliment, en annonçant qu'on attendait le général, hébergé au château Capelle, qui devait décider de leur sort. Il parut à 5 h. 30, parla aux troupes et fut acclamé; puis, passant devant les prisonniers, il dit en ricanant: « Ah! ah! Da sind die Schweine von Spontin! Les voilà les cochons de Spontin! »

M. Verhoolst échangea quelques paroles avec un officier et fut autorisé à annoncer « qu'on allait nous conduire dans un village voisin, où nous serions jugés à nouveau. Ceux qui pourraient prouver leur innocence seraient remis en liberté, les autres seraient fusillés. Ceux qui essaieraient de fuir seraient fusillés ».

Vers Dorinne. Nouvel interrogatoire. L'exécution. A 7 heures, on prit le chemin de Dorinne. En quittant Champsain pour faire l'ascension de la côte, un soldat asséna à Jules Lambert, sur ses mains ligotées, un si violent coup de cravache que les mains lui enflèrent en quelques instants comme des coussins.

A Dorinne, on fit asseoir les prisonniers dans un champ. Le Hauptmann Eslar, que nous avons déjà rencontré à l'interrogatoire précédent, les rejoignit. Il se passa alors la scène suivante, que narre M. Verhoolst.

« Eslar appela « le directeur des carrières » et, me prenant à l'écart, il dit: « Le général affirme que tous sont coupables, excepté vous. — Pourquoi donc: excepté moi? — Les soldats placés devant votre demeure ont témoigné qu'on n'a pas tiré. — Alors, pourquoi a-t-on incendié ma maison? — C'est la règle: quand on tire sur nous, tout le village est incendié! » Je fis remarquer que le comptable habitait sous le même toit; il fut aussi libéré. Je plaidai alors l'innocence des autres civils. « Non, c'est inutile; le général ordonne que tous soient fusillés, si on ne déclare qui a tiré. Et je vous charge de parler aux hommes pour décider le coupable à se dénoncer, afin de libérer les autres. »

Je suppliai alors mes concitoyens, au nom de leurs femmes et de leurs enfants, de bien dire la vérité. Tous protestèrent avec énergie que personne n'avait tiré. Je demandai s'ils n'avaient pas vu celui qui aurait tiré. Ils nièrent avec la même assu-

(1) Il se passa alors l'incident suivant, que raconte Edouard Famerée :

« Mon père, qui se trouvait près de moi, avait les mains tellement serrées qu'il en devint malade. Je demandai aux soldats qui étaient de garde de le délier, mais ils s'y opposèrent. Mon père se trouvant de plus en plus mal, j'insistai à nouveau, mais les brutes m'obligèrent à me taire sous peine d'être fusillé.

« Vers minuit, la garde fut remplacée. J'en profitai pour faire voir aux remplaçants que mon père était malade et pour leur demander de lui délier les mains. L'un d'eux s'avança vers mon père, mais son compagnon lui défendit, à ce que j'ai pu comprendre par les gestes, d'apporter le moindre soulagement. Quelques instants plus tard, ce soldat, qui semblait s'inquiéter du sort de mon père, alla chercher un verre d'eau et lui versa à boire. Il ouvrit ensuite la fenêtre pour donner un peu d'air, puis s'absenta quelques moments. Un peu après, l'officier qui nous avait liés rentra et vint droit à mon père. J'insistai de nouveau, cette fois avec succès. Les cordes furent coupées à tous les prisonniers, sauf celle qui nous retenait par le cou. Aussitôt les mains libres, mon père se sentit mieux. »

rance. Le commandant, dont la colère augmentait, dit : « Je leur donne encore cinq minutes pour faire connaître le coupable. » Et il prit en main sa montre. « Vous avez encore quatre minutes... Encore trois minutes !... » Les hommes me suppliaient de dire encore un mot pour eux. Je dis au commandant : « Vous le voyez, tous protestent qu'ils sont innocents ! » Et je rappelai les égards que la population avait eus pour eux. « Eh bien ! ajouta-t-il, je me contenterai de dix pour cent, et nous allons les tirer au sort ! — Non, vous ne pouvez pas faire cela ! Hier, vous avez interrogé les prisonniers et vous avez présumé coupables les *liés* et innocents les *non-liés* ! — Il n'y a pas d'innocents ; ils sont tous coupables. Le général l'a dit ! »

Aussitôt, l'officier se met en devoir de désigner les victimes ; il ne les tire pas au sort, il les extrait du groupe. Je le suis jusqu'à l'extrémité de la rangée et le supplie encore d'y renoncer. « Non, j'en prendrai dix ou douze ! » Je lui fais observer que c'est plus de dix pour cent. Il continue, en prenant aussi deux hommes d'Evrehailles. Il arrive devant Auguste Simon, qui avait un chapeau de paille. Un soldat crie : « Celui-là est le plus coupable ! » L'officier le prend ; il était, je crois, le sixième. Hubert Genon était infirme et ses jambes chancelaient. On le pousse ; il perd sa culotte en traversant la haie ; on le traîne jusqu'au lieu de l'exécution.

C'était un terrain en contre-bas. Les condamnés sont disposés sur le versant, nous sommes agenouillés en face. Tout à coup, une salve retentit ; nous les voyons tournoyer sur eux-mêmes et tomber.

L'instructeur demanda ensuite leurs noms et manda le bourgmestre de Dorinne pour constater le décès. »

Voici comment Pierre Martin raconte la scène du choix des victimes et la libération finale.

« Le dixième devait sortir. Le major compte. Le premier sorti est, je crois, JOSEPH GERARD (fig. 60), 53 ans : on le met à deux pas en avant, le dos tourné vers nous. Le second doit avoir été Gaston Scaillet ; on le fit rentrer dans les rangs, puis on l'en retira de nouveau, enfin il rentra pour de bon parmi les libérés. Il a dû être remplacé par FIRMIN JACQUES, 17 ans. Le troisième a été, je pense, M. RÉVEILLON, de Bauche, le quatrième M. WARNON, d'Evrehailles. Mais ce n'est plus la règle du dixième : on ne compte plus, un soldat est intervenu et prétend désigner lui-même ; il semble qu'on le laisse faire et c'est ainsi qu'entrent dans le groupe des suppliciés AUGUSTE SIMON (fig. 68) 40 ans, ANTOINE LAMBERT père, 78 ans, JULES LAMBERT (fig. 56), 20 ans, HUBERT GENON (fig. 69) 39 ans, tous ceux qui étaient tenus à l'œil depuis le matin. Les victimes sont maintenant rangées devant nous à une vingtaine de pas.

Le lieu choisi pour le supplice est situé à environ 200 mètres. C'est un terrain en déclivité, entre le parc de M. Thibaut et la grange Gillet. Les condamnés s'y dirigent. Hubert Genon, fort rhumatisé, n'a pas l'usage de ses jambes et est à bout de forces ; il n'avance qu'en chancelant ; deux soldats le traînent, le passent dans les ronces artificielles. Il perd ses culottes, on le relève et on les lui remet. C'est à grand peine qu'il prend place parmi les exécutés. Ceux-ci sont alignés. En face, huit soldats à genoux et huit debout.

Le Hauptmann se retourne vers notre groupe : « Mettez-vous à genoux, levez la tête et voyez bien ce qui va se passer ! Que cela vous serve d'exemple ! Au pre-

mier coup de feu qui sera encore entendu à Spontin, tout le monde sera fusillé ! » Il donne des ordres à un sous-officier, qui commande le feu. Les victimes, dont les yeux ont été bandés, s'affaissent (1).

Quant à nous, nous sommes libres. Mais à peine notre bourreau a-t-il regagné le groupe des officiers que la situation redevient critique. Quelques-uns des nôtres, dans la joie de la libération, ont allumé une pipe ou une cigarette : les soldats les arrachent, tout en nous assaillant de coups de pied et en nous menaçant de leur fusil. Nous nous laissons faire comme des moutons, sans dire une parole, afin de nous dégager encore une fois.

(1) Voici le récit que font de cette impressionnante exécution deux témoins allemands.

Le sous-officier Hugo Hoppert, 3^e batterie du 29^e régiment d'artillerie de campagne, XII^e corps de réserve, fait prisonnier, a déposé ce qui suit : « 24 août 1914. Départ à 5 heures. Nous retournons sur nos pas à Durnal et à Dorinne. A 11 heures, cuisine dans un champ. J'ai été témoin d'une triste scène : huit francs-tireurs furent abattus par dix des nôtres. C'était l'expiation du 23. Trente autres civils environ assistaient à genoux à l'exécution, qui eut lieu dans un parc dont le propriétaire, un médecin, avait été également exécuté le 23. Il se disait membre de la Croix-Rouge. Il s'était offert volontairement pour soigner les blessés et les malades, et il en avait profité pour empoisonner plusieurs de nos camarades. A 1 h. 30, sa villa de Dorinne, une belle maison, fut aussi incendiée. » (Paris, Dir. du Cont. et de la Just. Mil., Dossier 1055, rapport 124.)

Le sous-officier Georges-Alfred Heinz, de Leipzig, écrit aux pages 43, 44 et 45 de son carnet, que nous a communiqué M. Peltzer, ministre de Belgique à Berne.

« Nous avons séjourné longtemps au même endroit et nous nous communiquions nos impressions sur ce que nous avions vu, quand un nouveau mouvement se fit parmi les soldats. A quelque distance, on voyait venir une longue série d'environ 80 hommes, sous escorte militaire. J'y courus et j'atteignis le groupe dans le parc du château : c'étaient des prisonniers belges. On les menait vers un vallon ; ils étaient liés ensemble avec des cordes, avaient les mains enchaînées et les coups étaient reliés les uns aux autres. Allaient-ils être fusillés tous les 80 comme francs-tireurs ? L'affaire ne tourna pas tout à fait aussi mal. Ils étaient 40 d'un village et 27 d'un autre et, en plus, 7 autres qui furent mis à part dans le vallon. Le huitième, qui ne savait pas ou ne voulait pas marcher, fut traîné en bas par quatre soldats. Ils furent tous les huit alignés sur un terrain. Le huitième se tint aussi debout, après qu'il eut reçu quelques coups de cravache et de crosse de fusil. Les autres durent se mettre à genoux pour assister à l'exécution : que ne durent-ils pas éprouver en ce moment ! Deux groupes de soldats, en tout seize hommes, prirent position, la première rangée à genoux, la seconde debout. L'ordre fut bref : « feu ! » et pareils à des troncs d'arbres abattus, ils s'effondrèrent tous sous la salve. Le maire et l'instituteur du village, ainsi que quelques autres, probablement des parents des fusillés, furent appelés et purent s'approcher des cadavres. Parmi eux était le jeune homme qui avait tué le major Mayer, du 104^e régiment. Entretemps le repas avait été préparé, du riz et du bouilli : cela ne me plut pas du tout, car j'étais profondément impressionné par ce que je venais de voir. »

Le témoin raconte ensuite l'incendie du château de Dorinne. « Après le repas, je me levai avec un ami, le sous-officier Greim, un commerçant de Leipzig, pour aller voir le château, belle construction assez récente. Nous y pénétrâmes par un escalier d'honneur, mais dans quel état je le vis ! Tout était brisé et démolî, les gobelins arrachés et découpés, les glaces et les lustres précieux brisés, les meubles réduits en pièces, tout ce qui ne faisait pas corps avec les murs était épargné sur le plancher. Les matelas étaient jetés hors des lits, les couvre-lits découpés, les coffres vidés, le linge et les vêtements semés dans les chambres à coucher, dans les chambres des jeunes filles et même dans la bibliothèque. On ne voyait plus sur le sol l'espace d'un pied, tout était couvert de livres lacérés et déjetés : une véritable flétrissure pour l'armée allemande. On a dit qu'on a tiré sur les soldats, du château dans lequel était installé le lazaret de la Croix-Rouge, où les Belges soignaient nos blessés, et que le châtelain aurait été le chef des francs-tireurs. La fureur des soldats se comprend donc, mais ne s'excuse point. Nul officier ne s'y sera sans doute trouvé pour amener les soldats à la modération. Je me suis fort réjoui quand les flammes sont sorties du toit, alors que j'y étais encore. La souillure faite à l'honneur de l'armée allemande est ainsi quelque peu atténuée. Le château doit appartenir à un député belge. » Précieux récit, qui révèle un fait insoupçonné. Il confirme aussi le sentiment général, d'après lequel la plupart des incendies que nous déplorons n'avaient pour raison d'être que de jeter un voile sur le pillage et la dévastation qui les ont précédés.

Vers ce moment, un sous-officier demanda à Edouard Famerée ce que signifiait le drap noir qu'il portait au bras, à la suite d'un deuil récent, selon la coutume du pays. L'officier prétendit que c'étaient des insignes de francs-tireurs et voulait le fusiller ! Il fallut de longues explications pour le sauver.

Nous sortîmes de la prairie en passant sous des fils barbelés ; des soldats se jetèrent encore sur nous et nous frappèrent à l'aide de sacs dont ils se servaient pour donner à manger à leurs chevaux.

Nous parvinmes enfin à regagner Spontin détruit. »

5. LES SOLDATS ONT TIRÉ SUR LES CIVILS AVEC DES FUSILS DE CHASSE

Rapport de M. le docteur Gathy, à Ciney.

Le 23 août à 11 heures, j'apprenais par le docteur Fischer, chef du lazaret, qu'à Spontin, un major et deux ou trois soldats allemands avaient été tués par des plombs de chasse et qu'en outre une quarantaine de soldats avaient été blessés de la même façon. M. Fischer était convaincu que c'étaient les civils qui avaient tiré et ce jour-là, je partageai sa conviction. Cependant, après réflexion, je me souvins qu'un certain nombre de soldats allemands avaient été vus porteurs de fusils de chasse dans les rues de Ciney.

Le 25, je me rendis à Spontin pour voir des blessés civils et je constatai qu'un certain nombre avaient aussi été blessés par des plombs : il y avait, entre autres, le nommé Antoine Rufy, un vieillard, qui avait des plombs dans une jambe, et un fils de l'instituteur, François Hayot, qui avait des plombs dans un pied. Il me paraissait assez difficile d'admettre que des civils eussent tiré sur leurs propres concitoyens. En songeant que les troupes saxonnnes étaient sorties de Ciney la nuit du 22 août au 23 août, que le samedi soir, un grand nombre de soldats étaient en état d'ivresse, qu'un certain nombre d'entre eux avaient été vus porteurs de fusils de chasse, il me paraissait plus raisonnable d'admettre que les coups de fusil de chasse avaient été tirés par des soldats allemands.

Nous eûmes la preuve qu'il en était bien ainsi et que les soldats avaient tiré sur les civils avec des fusils de chasse. En effet, François Hayot, l'instituteur, a vu blesser son fils. Le coup partait d'un groupe de quatre soldats ; or, nous avons vu plus haut que l'enfant avait des plombs dans un pied. J'ai retiré plusieurs de ces plombs. Plus tard, m'a dit M. Hayot, le docteur Lefebvre, de Wépion, lui en a retiré également.

Si l'on songe que je tiens de M. Tasiaux, directeur des Eaux de Spontin, que, au milieu de la fusillade, les soldats allemands devaient se protéger des balles et des coups de fusil en se cachant derrière les murs, nous ne devons pas être surpris que des soldats aient été blessés et tués par leurs propres compagnons (1).

(1) Nous sommes heureux d'apporter ici le témoignage du général Mangin, qui commandait la 8^e brigade, dont le 45^e régiment était attaché au corps de cavalerie française et est resté en Belgique du 6 au 23 août. « Les Allemands ont invoqué la nécessité de se défendre contre la population... ; ils ont parlé de francs-tireurs... ; j'ai eu le regret de retrouver une partie de ces mensonges dans les mémoires de commandants d'armées récemment publiés... S'il y avait eu des

§ 2. — *Durnal.*

L'intérêt des rapports n°s 371 et 372, relatifs à cette localité, résulte de ce qu'on y relève — comme d'ailleurs à Ciney — la désignation exacte des éléments de l'armée allemande qui y sont passés du 18 au 23 août. On y lit ensuite le résumé d'une enquête officielle qui démontre l'innocence d'un groupe d'habitants accusés d'avoir tiré; le procès-verbal, contresigné par un officier allemand, est conservé aux archives communales. On constatera enfin une fois de plus de quels sentiments étaient animés le général von Elsa et ses troupes à l'égard du clergé. Durnal eut une seule maison incendiée, par le 104^e.

N° 371.

Extrait du rapport de M. Edmond Capelle, bourgmestre de Durnal.

C'est le 9 août que les premiers uhlans firent leur apparition à Durnal et qu'ils installèrent un poste à la ferme de Jassogne, dans la direction d'Assesse, d'où ils furent délogés, le 11, par une attaque des Français établis à Anhée (1). Le 13, on

francs-tireurs belges, je l'aurais su; les cavaliers isolés du corps allemand placé en face de nous leur auraient donné des cibles bien tentantes et les représailles allemandes auraient commencé aussitôt. Or, ce corps de cavalerie... s'est conduit fort correctement vis-à-vis de la population. Mais quand le gros des armées se présenta, la situation fut changée du tout au tout. » Conférence à Bruxelles, dans *La Revue Générale*, 1920, p. 620.

(1) Une reconnaissance conduite par le lieutenant Arnaud quitta Anhée à 7 heures 30. Elle comprenait deux sous-officiers, quatre caporaux et quarante-huit soldats de la 4^e compagnie du 148^e. Cette compagnie, installée le 6 à Hastière, y avait été relevée, le 9, par les 10^e et 12^e compagnies du 148^e et transférée à Anhée. Arrivée à Bauche, la reconnaissance apprit que la ferme de Jassogne était occupée par l'ennemi. Utilisant un sentier à travers bois, elle monta la côte 275 et, à 11 heures 30, elle se heurta à quelques vedettes allemandes couvrant la ferme. Le lieutenant fit ouvrir le feu; les vedettes répondirent et quelques hommes, accourant à leur aide, se déployèrent derrière une haie. Après un quart d'heure, la section monta à l'assaut et découvrit environ quatre-vingts cavaliers qui fuyaient vers l'est. Quarante chevaux abandonnés à la ferme furent dirigés le 12 sur Dinant. La reconnaissance rentra à Anhée à 17 heures, sans avoir subi de pertes. D'après des renseignements fournis à 19 heures par le chef de station de Spontin, l'ennemi, qui appartenait au 19^e dragons d'Oldenbourg, aurait emporté dix-sept morts ou blessés sur un chariot dans la direction de Braibant-Ciney et neuf chevaux auraient été recueillis par des cyclistes belges.

Cette précieuse relation nous a été communiquée, en avril 1921, par le général Cadoux, colonel du 148^e en août 1914. Son état-major, installé d'abord à Dinant, a été transféré le 13 août à Bioul. A dater du 14, le 148^e relève du 1^{er} corps, qui commence à garnir les plateaux de la rive gauche et tous les ponts jusqu'à Hastière.

Signalons que d'autres reconnaissances ont été opérées sur la rive droite dans la journée du 11 août, sur l'ordre du colonel Cadoux, par les compagnies d'Anseremme (9^e et 11^e), de Dinant (6^e et 7^e), de Bouvignes (5^e et 8^e).

Le lieutenant Woiry, de la 6^e compagnie, partant de Dinant avec sa patrouille par la route de Ciney, s'avanza, à 5 heures du matin, sur la ferme du Chesnoy et, arrivé à 100 mètres de la ferme, au sein d'un brouillard très dense, essuya des coups de feu: c'était le tir des vedettes. Il fit contourner la ferme par ses flanqueurs, qui assistèrent à la fuite désordonnée de l'ennemi (du 11^e hussards, de Crefeld), vers le bois de Froideveau. Un hussard fut tué, un autre blessé, un troisième capturé, cinq chevaux tués. A ce moment, le lieutenant Legrand, à la tête d'une seconde patrouille de la même compagnie, venait d'aborder le Chesnoy par un autre côté et entendit la fusillade. (Notes du général Cadoux).

amena de la ferme Arnould, de Dorinne, à la Croix-Rouge établie au château de Durnal, les soldats Wilhelm Schmidt et Otto Roland, du 2^e escadron du 1^{er} régiment des dragons de la Garde, blessés à l'engagement d'Evrehailles. Le 15 août, les crêtes sises au sud-est de Durnal, vers Sovet, Achêne et Braibant, furent occupées par l'ennemi. Le 18 août, on reçut le 5^e escadron du 2^e dragons, avec parc d'artillerie, qui réquisitionna des vivres et des fourrages ; le 19, ce fut l'artillerie de campagne du 2^e régiment de la Garde ; le 20, le 1^{er} bataillon des chasseurs de la Garde et le 1^{er} escadron des « Leib Kurassier » ; le 21, le 1^{er} bataillon du 103^e, qui participa au sac de Spontin. Ces soldats du 103^e, que leur major appelait des « forçats », et qu'il ne pouvait faire obéir, ont laissé maints souvenirs au village : ayant volé des porcs, ils s'amusaient à les tenir sur le dos et à les écarteler vivants, de la tête à la queue ! Le 22 août, il vint des chasseurs et la 3^e compagnie du 104^e, qui brûla le 23 au matin la maison du garde Jules Lamoline, à Erbefays-Durnal ; le 23, ce furent la 2^e et la 3^e compagnie du 104^e, la 2^e et la 4^e du 106^e, des sections du 107^e, un bataillon du 13^e chasseurs et le 24^e régiment d'artillerie de campagne. Ces troupes ont laissé au village des bons de réquisition. A partir du 22, les campagnes étaient couvertes de troupes, sur une étendue d'environ 5 kilomètres, de Mianoye aux biens communaux de Durnal.

Le 22, à 16 heures, une patrouille commandée par le lieutenant Heymann, du 18^e uhlans, amena au bourgmestre cinq hommes de la commune : Arthur Ragon, Alfred Lambert, Edouard Laloux, Félix Dives et Anatole Lizin, qu'elle s'apprêtait à fusiller, « pour avoir tiré sur les troupes ». Le bourgmestre affirma leur innocence et obtint une enquête. L'accusation était la suivante : « Quatre francs-tireurs venant de Dorinne, avaient, à l'arrivée à Durnal, tiré sur une patrouille. » Quatre coupables et cinq accusés : le bourgmestre fit ressortir d'abord que l'un d'eux n'était certainement pas coupable. Il les interrogea ensuite isolément et ils prouvèrent leur innocence, citant des témoins qui pourraient établir qu'ils n'étaient pas sortis de chez eux. Il conduisit le lieutenant vers la station de Dorinne ; à mi-chemin, ils rencontrèrent Donat Laloux qui affirma qu'aucun civil n'était passé sur le chemin. Enfin il put interroger les soldats de la patrouille, nommés Engmann et Gunther, du 103^e, qui donnèrent du fait des versions différentes ; sur quoi les accusés furent libérés et procès-verbal authentique en fut dressé.

Le 23, le général von Elsa vint à Durnal et dit au bourgmestre chez lequel il prit quartier : « J'ai brûlé Spontin, et si on tire un coup de fusil pendant la nuit, votre village sera détruit. » Les hommes furent placés à l'église et gardés par les soldats ; fort heureusement, car en descendant de sa chambre, le 24 août à 5 heures du matin, il prétendit qu' « on avait tiré sur ses troupes trois coups de fusil pendant la nuit et que la village allait être brûlé ». Lorsqu'on lui objecta que c'était impossible, aucun homme n'ayant séjourné dans les maisons, il se borna à répondre : « Quelle chance vous avez ! » A la soirée, des soldats ivres venus de Spontin menacèrent femmes et enfants restés seuls au logis, tirèrent des coups de feu et semèrent la terreur. La troupe quitta Durnal le 24 à 6 heures du matin, se dirigeant vers Dorinne et Dinant.

N° 372.

2. *Rapport de M. l'abbé E. Lefèvre, curé de Durnal.*

La véritable invasion se produisit le 23 août. Vers 4 h. 30 du matin, les routes et une partie des campagnes avoisinant la localité furent couvertes de troupes, qui arrivaient à flot continu. A 5 heures, une patrouille de dix soldats vint me prendre, et m'emmena avec quarante-cinq hommes sur la route de Crupel, à un kilomètre de l'église. Un colonel me fit subir un interrogatoire, mettant mes réponses par écrit. Je dus lui promettre de prêcher le calme et de défendre aux paroissiens de tirer. Il fit porter son rapport au général qui, dix minutes après, vint nous délivrer. Par les accotements et les fossés, on longea la route occupée par la troupe, qui avançait en rangs serrés. Des soldats à la mine méchante nous lançaient apostrophes et injures et nous montraient le poing ; mais, ils s'adressaient surtout au curé et sortaient des rangs pour l'injurier. « Pastor! Pastor! » criaient-ils avec rage. Cinquante fois, cent fois, ils me menacèrent de la mort. Ces troupes occupèrent Durnal jusque 13 h. 30 et pillèrent environ vingt-cinq maisons, dont le presbytère. Celles de l'instituteur et des religieuses furent complètement saccagées.

Au départ des troupes, je dis à un commandant que c'était malheureux de voir détruire un village comme Spontin. Il me répondit : « Mais nous... major tué Spontin... Spontin calculation... et curé aussi ! »

Après leur départ, nous croyions être débarrassés pour toujours, quand, à 20 heures, nous entendîmes des fusillades : c'était le signal de l'arrivée d'autres troupes. En même temps, des patrouilles faisaient la visite des maisons, à la recherche de soldats français, et emmenaient à l'église tous les hommes qui n'avaient pas eu le temps de se cacher. J'y fus conduit aussi, entre des soldats qui portaient des appareils incendiaires et des rouleaux de cordes. Au nombre de 79, nous y restâmes comme otages jusqu'au lendemain. A 3 heures du matin, un officier me conduisit au milieu de leur campement : « Le général voulait, disait-il, me voir et m'interroger. » C'est à un colonel que j'eus affaire. Après m'avoir fait placer à différentes reprises en face des prisonniers civils de Spontin et de Bauchevrehailles, il me renvoya à une espèce de conseil ou tribunal composé de six officiers. Au cours de leur interrogatoire, ceux-ci prétendirent qu'on avait tiré et que l'on avait fait des signaux toute la nuit à Durnal, et c'étaient bien les civils, disaient-ils. Sur mes dénégations les plus fermes, le président m'annonça que je ne serais pas fusillé, mais délivré seulement après le passage de la colonne. Rentré à l'église, j'en sortis à 10 heures pour accompagner le commandant du dernier convoi jusqu'au chemin de Dorinne, dans la direction de Dinant. Je vins ensuite délivrer mes paroissiens.

§ 3. — *Dorinne.*

Le document qu'on va lire a été écrit en partie en octobre 1914, en partie au cours de l'occupation. Il retrace principalement le procès (1) fait par le capitaine Burmann, du 104^e saxon, à M. l'abbé Servais,

(1) Procès non seulement d'ordre militaire, mais aussi, on le constatera, civil et même canonique...

curé de Dorinne, d'abord devant la paroisse, puis au conseil de guerre de Weillen. C'est une page caractéristique de l'invasion : plus peut-être que le récit de l'exécution des vingt-six prêtres, fusillés dans la semaine du 19 au 26 août, ce document permettra au lecteur de connaître exactement les sentiments hostiles dont l'armée allemande était animée contre le clergé catholique et la mission qu'elle s'attribuait. Cette mission se résume dans les paroles qu'adressa le juge aux habitants de Dorinne, à côté des ruines fumantes du presbytère : « Vous devez bénir l'Allemagne de ce qu'elle est venue vous rendre justice et vous libérer du joug des prêtres ! »

° 373.

Rapport de M. Pierre-Adolphe Servais, curé de Dorinne.

Durant les premières semaines de la guerre, la mentalité du peuple se maintint dans la sphère de son ordinaire apathie. La moisson s'achevait sans précipitation. Rien ne trahissait l'état de guerre, si ce n'est l'inquiétude du pain quotidien, la plupart des ménages étant abonnés aux boulangeries coopératives de Dinant, dont le service avait été suspendu. Sur les routes conduisant à Dinant, on rencontrait des groupes de gens de toute condition qui, de plusieurs lieues à la ronde, venaient y tenter de s'approvisionner de pain.

Moi-même, pressé par la commune nécessité, je m'y rendis le samedi 8 août, en compagnie de mon clerc-chantre. Le faubourg de Leffe était sillonné de soldats français et nombre de maisons étaient pavoisées aux couleurs de la République. On nous apprit que des éclaireurs allemands avaient été récemment blessés ou tués dans la rue Saint-Jacques. Une négociante voisine du « Bon Pain » nous montra une pièce de 5 francs, reçue d'un amateur en échange d'une balle allemande tirée sur le territoire de la ville.

Ce fut seulement le 10 août qu'eut lieu la première apparition de l'ennemi : une escouade de uhlans, venant de Durnal, traversa Dorinne, se dirigeant vers Dinant.

Le lendemain 11, l'accès de cette ville nous était interdit, la route étant sillonnée par les patrouilles allemandes. Des communications restaient possibles avec la vallée de la Meuse, par Yvoir. Durant toute la semaine, on vit, de temps à autre, repasser des chevaux désemparés, privés de leur cavalier ou blessés, ou bien des uhlans à pied qui avaient essuyé les coups de feu des avant-postes français dans le secteur d'Evrehailles-Yvoir. L'avant-veille de l'Assomption, d'importants mouvements de troupes se dessinèrent : des colonnes de soldats allemands de toutes armes, venant de la direction de Sovet, défilaient, mais en dehors de l'agglomération, par les chemins de Sovet et de Thynes, et ayant Dinant pour objectif.

Le 15 août, nous entendîmes une violente canonnade ; elle devint assourdissante à partir de 11 heures. Elle dominait le chant des Vêpres, et la distribution des prix aux élèves des écoles catholiques, qui suivit l'office, dut se borner à la remise précipitée des récompenses.

Le dimanche 16, vers le soir, quatre soldats firent irrruption au presbytère : ils s'attablèrent grossièrement dans la cuisine, s'emparèrent du repas préparé et s'en furent, comme ils étaient venus, sans adresser à personne la moindre parole, emportant une paire de jumelles.

Le mardi 18, eut lieu une réquisition générale de vivres. A la demande des officiers, je la fis moi-même avec le bourgmestre, allant de porte en porte et engageant les habitants à fournir gracieusement ce qui leur était demandé.

Le vendredi 21, bombardement d'Evrehailles par des batteries placées au lieu dit : « Golinvaux », près de la route de Dorinne à Purnode.

Le samedi 22, se fit la visite domiciliaire relative aux armes. On m'obligea à sortir du presbytère et l'on perquisitionna partout sous la conduite de la servante terrorisée. Celle-ci me déclara qu'un objet avait été enlevé de la garde-robe, vraisemblablement un chapeau, dont un soldat devait plus tard se montrer couvert dans la partie basse du village. Les perquisiteurs emportèrent une carte topographique, un pot de beurre et quelques bouteilles de vin. Revenus une demi-heure après, ils me firent sortir de nouveau ainsi que la servante, visitèrent seuls la cave et le grenier, prirent un second pot de beurre, pour lequel ils offrirent un demi-mark, et se retirèrent, en me faisant remarquer que j'avais beaucoup de vin. Un soldat me montrait une boîte de cartouches qu'il avait trouvée, disait-il, dans l'église, en compagnie de fusils. Il confondait l'église avec la maison communale, pourvue d'une tourelle, où, la veille, à la suite de la recommandation du bourgmestre, appuyée par moi au salut du soir, les armes existant dans le village avaient été déposées. Vers le soir, le bourgmestre de Dorinne, François Sohy, fut, sans cause connue, appréhendé, incarcéré au château, puis conduit à Onthaine et de là à la gare de Ciney, en attendant son transfert en Allemagne.

Le dimanche 23 se passa pour moi sans incident. Il y eut dès les premières heures du jour un passage incessant de troupes, par tous les chemins et sentiers du village. Toute circulation était devenue impossible. Il n'y eut ni messe, ni office à l'église. Je demeurai, comme les jours précédents, renfermé chez moi, complètement étranger aux événements qui pouvaient se passer aux alentours et même dans la majeure partie de la localité. Aussi, n'appris-je que le soir l'incendie de Spontin et le lendemain, lundi 24, la mort du frère voisin et l'exécution, faite la veille, près du château de Dorinne, du fermier Baily, de Spontin, et de huit autres civils. Une personne de la paroisse m'annonça aussi ce dimanche 23, vers le soir, que l'on saccageait le château de Dorinne.

Le lundi 24 août, dans la matinée, l'instituteur vint me demander ce qu'il fallait faire : fuir ou rester. Un bon nombre d'habitants, assemblés dans le haut du village, étaient indécis sur le parti à prendre ; ils sollicitaient ma présence et mon avis. Je lui répondis que, par prudence, je ne ferais pas cette démarche ; que, dans les circonstances présentes, chacun devait voir ce qui lui était opportun en vue de sa sécurité ; mais que néanmoins je penchais à croire que le mieux était de ne pas abandonner son domicile et que moi-même j'étais résolu à ne pas quitter le mien. Vers midi, une légère lueur se montra dans les combles de la tourelle du château. C'était le commencement de l'incendie. Tandis que les flammes accomplissaient leur œuvre, j'entendais distinctement, accoudé à la fenêtre de ma chambre à

coucher, donnant sur le jardin, les accords d'un piano et les cris répétés des soldats, réclamant « l'air des lampions ».

Dans l'entretemps, des soldats envahissaient les vergers voisins de l'église et les dépouillaient de leurs fruits encore verts. Le jardin de la cure demeura indemne jusque dans le courant de l'après-midi, moment où il devint le théâtre d'une bagarre. Ce qui l'occasionna, ce fut la venue de soldats en quête d'eau potable. Comme ils puisaient à une pompe extérieure, ne donnant qu'une eau de gouttière, impropre à la consommation, je sortis dans la cour et leur indiquai moi-même, dans l'arrière-cuisine, une excellente eau de puits. Bientôt, ce ne fut plus de l'eau, mais du vin, qu'on demanda. Des soldats de toutes armes, campés aux environs de la cure, affluèrent, pénétrant par les deux issues du presbytère, encombrant le corridor, se bousculant, vociférant, s'arrachant et se jetant parfois à la tête, avec des jurons, les bouteilles qu'apportaient incessamment la servante et le clerc-chantre, tandis que, arc-bouté à l'entrée de la cave, je parvenais à peine à en empêcher l'accès : cohue telle qu'un officier vint, par dessus les têtes des quémandeurs, me passer les clefs des chambres du rez-de-chaussée, en me disant, en français, qu'il les avait fermées lui-même, ne sachant pas ce qui allait survenir. Ce manège dura plusieurs heures. J'entendais les soldats monter à l'étage, pénétrer dans les chambres restées largement ouvertes, descendre perpétuellement les escaliers. Je constatai, le soir, qu'ils m'avaient enlevé, entre autres choses, une soutane, appendue dans ma chambre à coucher, et des bas. Cependant, la servante, surmenée et terrifiée par l'attitude sauvage et le regard féroce des envahisseurs, s'était enfuie sans m'avertir ; le clerc-chantre, exténué, ruisselant de sueur, ne pouvait plus suffire à sa tâche. Nous étions débordés. La situation devenant intenable, je montrai la cave, comme pour inviter à y descendre, et me réfugiai au jardin, ne pouvant retenir mes larmes. Des soldats m'engagèrent alors à rentrer, m'assurant que les scènes de désordre ne se renouvelleraient pas. Vaine promesse ! Ce fut bientôt un nouvel envahissement. Indigné autant qu'écoeuré, je me décidai à me rendre devant l'église, où était campé un régiment saxon, pour réclamer l'intervention d'un officier supérieur. On me répondit que le commandant se trouvait dans le bas du village ; qu'il viendrait dans un quart d'heure ; que, en l'attendant, je n'avais qu'à rentrer chez moi, sans crainte aucune ; que, d'ailleurs, ils allaient incessamment quitter la localité. Sur mon observation que, si je refusais, comme on m'y invitait, de donner encore du vin, et si je fermais mes portes, on enfoncerait celles-ci, il me fut assuré que cette éventualité ne se produirait pas, et moyennant quelques nouvelles bouteilles, destinées soi-disant aux blessés de la Croix-Rouge, on me laissa tranquillement réintégrer mon domicile et en clore les issues.

Le soir arrivait. L'épuisement auquel nous étions réduits, le clerc et moi, l'absence inquiétante de la servante et surtout la disparition des deux enfants orphelins du clerc (ils logeaient chez moi depuis le commencement des hostilités), la perspective de subir le sort du curé de Spontin, l'appréhension de nouveaux tumultes et de pires excès encore, à la faveur de l'obscurité, appréhension trop justifiée par l'attitude nettement hostile des soldats, l'impossibilité de nous procurer les aliments dont nous ressentions un pressant besoin, tout cela joint à l'état de désordre où se trouvait le presbytère nous fit, après quelques moments de délibé-

ration, opter pour l'abandon, du moins pour cette nuit, de la maison curiale. Nous résolûmes donc, non pas de fuir, à l'instar de maints habitants du village qui cherchèrent un refuge dans les bois, mais d'aller loger dans la maison même du clerc, distante de cinquante mètres seulement, et dont le jardin, non clôturé, ne fait qu'un avec la cour du presbytère. En partant, je fermai toutes les portes, à l'exception de celle de la cave, laissée large ouverte, me figurant que mon cellier serait, sinon l'unique, du moins le principal objectif des tentatives nocturnes de pillage, s'il s'en produisait.

Il n'en restait pas moins en moi une vague appréhension dont j'essayais en vain de m'affranchir, surtout après le pillage et l'incendie du château de Dorinne. Sous l'empire de ce sentiment, je passai la nuit, affalé dans un fauteuil, dans l'attente des événements, serrant dans la main droite une croix dite de la bonne mort. Cette croix ne devait plus me quitter, malgré la tentative d'un soldat pour me l'enlever, jusqu'au moment de mon incarcération à l'école régimentaire de Dinant.

Cependant, des officiers d'une compagnie arrivée au village à la soirée de lundi 24 août, cherchaient le curé de la paroisse, pour inhumer, disaient-ils, deux soldats tués à Spontin. L'obscurité était survenue. Ayant en vain sonné au presbytère, ils en firent enfoncer les portes et, ayant pénétré à l'intérieur, ils souillèrent meubles et papiers; puis ils passèrent la nuit à boire. Un grand nombre d'hommes et de jeunes gens affolés, spécialement ceux du haut du village et parmi eux l'instituteur communal, avaient pris la fuite pour éviter le sort des hommes de Spontin et s'étaient réfugiés dans les bois riverains du Bocq. C'est ainsi que, vers 10 heures du soir, l'ennemi fut réduit à prendre pour otages, au hasard de la rencontre, six jeunes gens qui, stylés par un officier aviné, le capitaine Burmann, du 104^e saxon, durent déclarer devant le commandant Burmann, son frère, siégeant à la ferme du Mont, qu'ils étaient les principaux propriétaires du village et, partant, qu'ils possédaient une grande influence sur les habitants. On les menaça d'être fusillés, si l'on tirait durant la nuit. Trois d'entre eux furent obligés de parcourir, sous escorte, le village en patrouilleurs jusque vers minuit; les autres durent passer la nuit dans le bivouac établi dans une pâture avoisinant la ferme du Mont. Le même sort fut réservé à M. l'abbé Quinot, curé émérite de Courrière. Le jour même, les otages furent incorporés dans les troupes en marche vers Dinant, avec consigne de recommander aux personnes qu'ils rencontreraient d'éviter tout acte de malveillance envers l'armée allemande; injonction inutile, la route étant déserte. Arrivés aux confins de la commune, on les relâcha. La veille déjà, lors du passage ininterrompu du gros des troupes, on avait arrêté un habitant de Dorinne et ses deux fils, sous prétexte qu'ils avaient ouvert leur fenêtre, et un autre que la curiosité avait amené sur le pas de sa porte. Vers la partie extrême de l'agglomération, dans la direction de Purnode, il leur fut permis de rebrousser chemin, sous la promesse de ne plus regarder les troupes au passage et non sans leur avoir affirmé qu'on avait tiré dans le village et même tué ou blessé dix soldats allemands!

Le 25 août, vers 1 heure, on m'arrêta brutalement. J'aurais facilement pu me dérober aux recherches; mais, devant la perspective de l'incendie dont le village était menacé, au cas où l'on ne me trouvait pas (si l'on me trouvait, je devais avoir la langue coupée, disaient les perquisiteurs), je n'avais pas hésité à me livrer et à

faire le sacrifice éventuel de ma vie. Un coup de feu donna en même temps le signal de mon arrestation et de l'incendie du presbytère, préalablement pillé et saccagé de la cave au grenier. Ainsi furent enlevés ou détruits sans motif d'ordre militaire et avant toute sentence de tribunal, non seulement tout ce qui constituait mon mobilier, mais ma bibliothèque composée d'environ 2,000 volumes, des archives précieuses appartenant à l'État et à des particuliers, les registres paroissiaux, les pièces de comptabilité fabrienne, un herbier à peu près complet de la flore de Belgique, de nombreux cahiers manuscrit, fruits de longues et patientes recherches nécessitées par des études historiques, etc. ; en outre, des ornements sacerdotaux, un magnifique missel tout neuf, des statues religieuses, etc., remisés à la cure. Cet acte de vandalisme est d'autant plus inexcusable qu'il fut autorisé par un officier, le capitaine Burmann, parlant très correctement le français, intelligent et instruit, qui avoua avoir consacré de longues heures à perquisitionner dans mes papiers, et par conséquent avoir pu se rendre compte de la valeur particulière des documents enlevés ou détruits, de l'importance du délit commis par lui ou avec sa coopération.

Lors donc que l'on vint me dire que, si le curé n'était pas retrouvé dans une demi-heure, le village serait incendié, je quittai la maison où je m'étais abrité et je regagnai le presbytère. Arrivé au carrefour, près du cimetière, des soldats poussant des cris de rage, brandissant la hache au-dessus de ma tête, m'arrêtèrent brutalement ; on m'entraîna vers l'église et de là, en passant le long du presbytère, dans le jardin contigu du clerc-chantre. Là, le capitaine Burmann m'accusa d'avoir excité la population à des actes d'hostilité envers l'armée allemande, d'avoir lâchement fui le danger ; et, comme je levais la main pour jurer que j'étais innocent de ce qu'il me reprochait, il me dit en m'abaissant le bras : « Pas de serment ! » Puis, sous menace de mort, il m'enjoignit de révéler l'endroit où j'avais caché mon argent. Je lui indiquai la maison toute proche où j'avais passé la nuit. Aussitôt, il m'y entraîna violemment et dans la cave me força à remuer la terre boueuse, à déplacer les pavés, répétant avec colère : « Cherche ; plus bas, plus bas ! » Cependant mes investigations restaient vaines. J'ignorais, en effet, le lieu précis où le clerc-chantre, le soir précédent, avait enfoui le trésor convoité. Enfin, je mis la main sur une petite boîte en fer blanc, qui devait contenir environ mille francs, plus une enveloppe renfermant mon testament et une autre contenant de l'argent, que m'avaient confié les religieuses institutrices (recettes des œuvres de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, etc.) Hélas ! la boîte était vide ! « L'oiseau s'est envolé ! » dit le capitaine. Malencontreusement, le voleur avait laissé dans la boîte un trousseau de petites clefs. « A quoi servent ces clefs ? » Sous nouvelles menaces de mort, je dus avouer que je possédais d'autres fonds et que je les avais enfouis dans le presbytère. Celui-ci était tout en flammes. On m'y entraîna pour me faire découvrir la cachette, me disant qu'il y allait de ma vie et, ajoutait le capitaine : « Je ne sais ce qui me retient de te brûler moi-même la cervelle à l'instant ! » Comme le corridor était en feu et le soupirail du côté nord trop étroit et garni de solides barreaux, il me fit descendre par le soupirail du midi (fig. 87). En contournant la maison, je pus constater que les soldats fendaient à coups de hache les meubles de la salle à manger et que, dans la cour, ils piétinaient une chasuble neuve en velours rouge.

La cachette découverte, sur mes indications, dans la cave au vin, les soldats en retirèrent un coffret de fer; puis, après m'avoir montré, pour le retour, l'escalier embrasé, dans lequel je refusais instinctivement de m'engager, ils me hissèrent par le soupirail par lequel j'étais descendu.

C'est sans doute dans l'intervalle qu'une sorte de tribunal s'était formé dans le jardin du clerc, à 20 ou 25 mètres de distance de la cour du presbytère. Autour d'une table étaient assis quatre officiers ainsi que l'échevin ff. de bourgmestre. Étaient présentes aussi plusieurs personnes notables de la paroisse, assignées en témoignage ou pour fournir, sous peine d'être fusillées dans une demi-heure, leur quote-part de la contribution de 100,000 francs exigée de la commune de Dorinne. Durant leur comparution, j'étais gardé à l'écart, de façon à ne pouvoir entendre les dépositions. Interrogé à mon tour, j'assistai à l'ouverture du coffret. Le capitaine Burmann en retira de l'argenterie de table et un calice en vermeil dont il fit don à l'échevin délégué; puis des titres de la valeur nominale de 12,500 francs, plus un billet de banque belge de 500 francs et un de 100 francs (ce dernier billet, sur ma déclaration, fut confié, comme appartenant à l'église paroissiale, à l'échevin délégué). Le susdit officier s'exprimait couramment et correctement en français; son langage brutal, injurieux, était prémedité, ayant en d'autres circonstances donné des preuves palpables de courtoisie. Il me somma de déclarer si je n'avais pas d'autre argent, et au cas où j'en aurais déposé dans une banque, d'indiquer celle-ci et d'en produire le reçu; puis, tout en inventoriant les titres, il s'adressa aux personnes présentes disant que j'étais un prêtre indigne, nullement aimé de ses paroissiens, leur inspirant au contraire la crainte par ses procédés autoritaires, n'exerçant pas la charité envers les pauvres, allant dans sa rapacité jusqu'à exiger 20 francs pour un enterrement; car, disait-il, il avait passé toute la nuit à fouiller mes papiers et il avait ainsi acquis la preuve de mes extorsions, de même qu'il résultait de l'enquête à laquelle il s'était livré dans la paroisse que ma disparition serait un bien pour celle-ci et un gage de paix. Il me demanda ensuite où j'avais mis ma correspondance à partir du mois de juillet, n'en ayant trouvé aucune trace. Comme je répondais que je n'avais rien à cacher sous ce rapport et comme je cherchais à expliquer que la somme trouvée provenait en grande partie des économies réalisées antérieurement à mon arrivée à Dorinne, ayant occupé un poste lucratif dans l'enseignement officiel, le capitaine m'interrompant me déclara qu'il savait que je n'étais pas sans fortune patrimoniale; qu'il avait eu en mains le contrat passé entre mon frère et moi, assurant une rente viagère à notre vieux père, somme dérisoire, disait-il, que j'aurais dû, si j'étais un bon fils, majorer en renonçant à tout ou à une partie de mes revenus familiaux. Et « voilà, ajouta-t-il, en se tournant vers l'assistance, voilà vos curés! ils pressurent le peuple, ils s'enrichissent à ses dépens! Vous devez bénir l'Allemagne de ce qu'elle est venue dans votre pays, pour vous rendre justice, en dénonçant et en proscrivant de tels abus, et pour vous libérer du joug des prêtres! »

A ces humiliations, il fallait un couronnement. Il ne manqua point. La « canaille » que j'étais avait de mauvaises mœurs; c'était de notoriété publique. Un injecteur avait été trouvé dans la chambre de la servante. On me demanda où celle-ci se trouvait et par deux fois quel était son âge (55 ans).

Finalement, après qu'il m'eut insinué que l'on m'accuserait d'avoir moi-même mis le feu au presbytère, sans doute afin de faire disparaître les papiers compromettants, je fus relégué au bout du jardin, où l'on me fouilla, me relevant la soutane jusqu'aux épaules. On ne m'enleva qu'un canif, me laissant deux montres et quelque menue monnaie. Durant toute cette scène, les flammes dévoraient la maison de cure et les soldats se faisaient un malin plaisir d'agiter en passant et en repassant sans cesse la sonnette de la porte de la rue.

La contribution de 100,000 francs imposée à la commune finit par être réduite à 60,000 francs qui fut soldée intégralement. Le soir du 25 août, avant son départ de Dorinne, le capitaine Burmann délivra au ff. le reçu machiavélique dont la teneur suit et qui porte sa signature avec celle du lieutenant Lieberoth-Lenden :

Le prêtre de la commune de Dorinne a été arrêté parce qu'il a été prouvé qu'il a excité la population à une attitude hostile à l'armée allemande. Jusqu'à présent la commune s'est comportée amicalement. Le ff. de maire se porte garant de l'attitude irréprochable de la commune pour l'avenir. Une contribution de guerre de 60,000 francs a été payée volontairement et sans hésitation.

Ce document renferme deux assertions absolument mensongères. Il n'est guère possible d'offenser plus impudemment la vérité en même temps que le bon sens, qu'en affirmant qu'une commune de moins de 500 âmes a, d'elle-même, sans tergiverser, soldé une somme aussi considérable. Le fait est que, de la part du moins des quelques notables, fervents catholiques et patriotes décidés qui furent mis à contribution, le consentement fut arraché par la violence, l'injure et les pires menaces. M. l'abbé Quinot et son frère, de même que M. François Gillet furent catégoriquement mis en demeure, sous peine d'être fusillés, de fournir la somme de 25,000 et de 20,000 francs, et cela sans délai ; ils furent conduits sous escorte armée à l'endroit où ils avaient enfoui leurs valeurs, obligés de les déterrre de leurs propres mains et de les apporter, toujours sous la garde de soldats en armes, au tribunal pour y être triées publiquement : odieuse mise en scène provoquée vraisemblablement par la fureur protestante doublée de la haine du capitalisme.

Le caractère mensonger de l'assertion concernant la preuve donnée de mes prétendues excitations à des actes hostiles à l'envahisseur n'est pas moins évident. Devant le tribunal improvisé dans le jardin du clerc-chantre vinrent déposer non seulement M. l'abbé Quinot, mais M. François Gillet, actuellement bourgmestre : pour avoir formellement attesté ma complète innocence, ils furent brutalement réduits au silence. M^{me} Henriette Gillet, rentière, âgée de 68 ans, fut convoquée par le fermier Burlet qui paraissait le factotum des Allemands : elle fit en tremblant, mais avec courage, une déposition favorable au curé, en dépit de la recommandation que lui avait faite l'émissaire de répondre affirmativement à toutes les questions. C'est ce personnage qui, en blanc prétend-il, signa le témoignage suivant : « J'atteste que le curé Servais, en chaire et à domicile, a irrité à diverses reprises la population contre l'armée allemande et excité à prendre les armes contre elle. » D'autre part le ff., qui avait été député pour amener sous escorte M. François Gillet, l'exhorta avec imprécations à ne pas soutenir la cause du curé. Le chef de gare Dubois, appelé en témoignage, déclara que, ne venant jamais à l'église, il ne savait rien et qu'au surplus il me considérait comme un honnête homme.

Comme je l'appris plus tard à Weillen, le témoignage du fermier Gustave Burlet avait été appuyé par le gendre du bourgmestre, Emmanuel Focan, et par son domestique, Henri Charlot, lesquels, terrorisés, auraient signé en blanc, et confirmé par l'échevin ff.

Le clerc-chantre, Léon Laloux, étant veuf et voulant mettre ses enfants à l'abri, s'était, au moment de mon arrestation, rendu chez sa belle-sœur à l'hôtel de la gare, et de là chez son père, à Durnal. A peine y était-il arrivé, que deux émissaires vinrent de Dorinne pour le chercher, en disant que son refus à comparaître à Dorinne entraînerait l'incendie du village. Il n'hésita pas à rentrer. Interrogé d'abord sur le langage prêté au curé, (cette canaille, comme l'appelait le capitaine Burmann), il affirma catégoriquement la fausseté de l'accusation dont j'étais l'objet; puis, sur la fortune du curé, il déclara n'en pas connaître l'importance, bien qu'il eût lui-même enfoui le coffret contenant les valeurs. Entraîné violemment à l'entrée de la cave de sa maison et sommé de dire la vérité, le clerc-chantre, croyant, vu l'attitude féroce du capitaine, que ses jours étaient comptés et par conséquent qu'il n'avait plus rien à ménager, s'écria : « La vérité, c'est, premièrement, que vous mentez et, deuxièmement, que vous êtes tous des bandits! » Un coup de poing au visage accentua cette réplique inattendue du capitaine : « Eh bien! tu seras sauvé! » Ce qui ne l'empêcha pas, lorsque le clerc eut été ramené devant le soi-disant tribunal, de dire, mais en clignant l'œil à ses assesseurs : « Il faudra fusiller cet individu-ci dans une demi-heure. » Plus tard, s'adressant au clerc, en présence du ff. : « Quant à ton curé, lui dit-il, tu ne le reverras jamais plus. »

En guise de représailles, la maison du clerc-chantre fut, le soir et le lendemain, saccagée et pillée par les soldats; elle n'échappa à l'incendie auquel elle était vouée qu'en considération d'un vieillard octogénaire dont la maison était contiguë et qui y aurait infailliblement péri dans les flammes.

Lorsque l'enquête à mon sujet fut terminée, il pouvait être 17 ou 18 heures. Sur l'ordre du capitaine Burmann, deux soldats m'emmènerent, à travers le village désert, par la route de Dinant-Huy, au camp de Lisogne. Là, un officier me présenta une carte de convocation à une séance de syndicat agricole (association mort-née, jadis établie à Dorinne et dont j'avais été nommé secrétaire), carte trouvée dans un tiroir de mon bureau. Il en déduisit que je fomentais des réunions hostiles à l'armée allemande. Un autre m'accusa d'avoir empoisonné le vin que j'avais livré la veille aux soldats et m'annonça, avec une mimique expressive, que, par représailles, je serais pendu le lendemain. D'autres, et parmi eux les officiers supérieurs du camp, vinrent tour à tour me dévisager avec des regards et des gestes de souverain mépris, comme si j'étais un monstre malfaisant, capable dans ma perversion de tous les crimes. Sur l'ordre d'un chef, j'eus les mains liées derrière le dos et le cou enlacé par le nœud coulant d'une corde dont l'extrémité fut attachée à l'arrière d'une voiture de munitions. Survint un chariot de ferme, amenant de Dorinne des porcs fraîchement tués; c'est à l'arrière de ce véhicule que l'on finit par fixer le licou. On se mit en marche bientôt après. Je fus obligé de suivre, la tête penchée, au travers des champs de betteraves et des jachères, exposé à de faux pas, menacé à tout instant d'être étranglé. Combien de temps dura cette marche tragique? Je ne saurais le dire. Peut-être une demi-heure. Cependant le soir tombait. On détacha la corde

qui m'enserrait le cou et, les mains toujours liées et bleuies, on me hissa sur le chariot. A la demande si je désirais être assis ou couché, je répondis que cela m'était indifférent. Je fus, en conséquence, étendu sur une légère couche de paille, ayant pour oreiller les corps encore tièdes des porcs, les reins meurtris par les angles d'un corps dur, que je reconnus plus tard être mon coffret de fer. Des soldats cyclistes s'installèrent avec leurs bicyclettes aux deux côtés du chariot, sans prendre grand souci de ma personne. Ainsi voyagea-t-on toute la nuit, avec de nombreux arrêts et à la lueur intermittente des falots, au milieu d'un impressionnant silence. Je pus m'apercevoir que nous passâmes à Leffe, dont l'église était éclairée; puis, aux dernières clartés projetées par l'incendie de Dinant, nous traversâmes le pont de bois jeté sur la Meuse; pour autant qu'il m'était permis d'en juger, l'hôtel de ville fumait encore et, sur la hauteur, rougeoyaient les baies des fenêtres du Collège de Beilevue.

Lorsque le chariot fut parvenu au faubourg Saint-Médard, sur la rive gauche, les cyclistes descendirent et l'on se mit à monter la route de Philippeville. Le jour commençait à poindre, le mercredi 26 août, quand nous parvinmes au cimetière communal de Dinant.

Dans un pré, attenant à la ferme de Chestravin, nous fîmes halte. Il était 5 heures du matin. Deux Français blessés se trouvaient à cette ferme. L'un d'eux, plus grièvement atteint, sollicitant des secours d'un prêtre catholique, le fermier, M. Albert Ronvaux, qui avait été averti de ma présence par sa servante, proposa aux officiers allemands d'avoir recours à mon ministère. « Non, pas celui-là, vociférèrent-ils, c'est une canaille qui sera pendue au prochain village! » On me délia les mains; puis un officier vint me présenter une tasse de thé et un morceau de pain. Des soldats cuisinaient à proximité; d'autres, sans avoir aucun égard à ma présence, enlevaient du chariot les porcs et, sous mes yeux, les dépeçaient, attachés aux châlits. Quelques heures se passèrent à cette besogne. Il pouvait être 9 heures du matin lorsque fut donné le signal du départ.

Un chemin de terre nous conduisit à une antique chapelle, élevée au bord de la grand'route de Philippeville et, de là, nous gagnâmes lentement le château de Weillen. Le quartier général paraissait s'y être établi. Des soldats de toutes armes encombraient le parc et le village. Cependant, toujours assis sur le chariot, je fus, dans la cour du château, l'objet des insultes, des invectives, des menaces et des coups des soldats qui s'attroupaient tout autour. Bien que refoulés parfois par des officiers, ils manifestaient une véritable rage: les uns (les bouchers) brandissaient leurs coutelas et s'ingéniaient à me faire comprendre qu'après avoir été pendu, je serais dépecé par eux comme un porc; les autres me mettaient le poing sous le nez, me crachaient à la face. L'un d'eux m'asséna un formidable coup de poing sur la nuque; un second me frappa violemment sur la tête; un troisième, prenant un grand quartier de viande de porc, me le lança à la figure; un quatrième, avec une grosse éponge regorgeant de savon (?) m'imbiba le visage de ce liquide gluant et nauséabond; un cinquième vint qui me frappa brutalement au côté droit du visage, au point que mes lunettes se brisèrent. Il me sembla que le sang coulait de l'orbite. Il n'en était rien. Toutefois à partir de ce moment l'œil droit fut comme obscurci par une sorte d'énorme mouche noire qui, sans cesse, voltigeait au devant.

Je ressentis aussi un bourdonnement d'oreilles qui ne se dissipa qu'après la première semaine de mon séjour au Carmel de Marche.

Dans l'entretemps, un officier s'approcha et, avec un accent d'indignation sincère, me dit qu'en sa qualité de catholique, il était honteux de ma conduite. Sur la protestation de mon innocence, il m'apprit que l'on m'accusait d'avoir, par écrit, promis vingt francs à ceux de mes paroissiens qui m'apporteraient la tête d'un soldat allemand ! Il me quitta en me déclarant qu'il était au regret de ne pouvoir rien faire pour moi. Un aumônier, protestant sans doute, s'amena et, en ricanant, me dévisagea avec un air moqueur, répétant cet odieux jeu de mots : « Amour du vin, amour divin », tout heureux, semblait-il, de son trait d'esprit autant que de l'état misérable auquel les mauvais traitements m'avaient réduit.

Survint, enfin, un officier qui m'annonça ma très prochaine mise en jugement. Il avait été, me dit-il, désigné pour présenter d'office ma défense ; partant il m'engageait à lui fournir tous les renseignements utiles à l'acquit de sa mission. Je lui parlai de la lettre prétendument écrite par moi. Il me répondit que c'était un pur racontar de soldat, de même que l'empoisonnement de mon vin ; qu'il s'agissait pour moi de me disculper pertinemment de l'accusation très grave d'avoir excité la population à prendre les armes contre l'armée d'occupation.

Peu après, on me fit descendre du chariot et l'on me conduisit dans un appartement à l'étage du château, à l'extrémité de l'aile droite. Là, se trouvaient assemblés des officiers supérieurs. Un tribunal s'organisa, après que, debout, les juges eussent prêté serment selon une formule dont leur fut donné lecture. Un officier remplissait les fonctions d'accusateur : il posait les questions, écrites aussitôt sous sa dictée, de même que mes réponses, par une sorte de greffier. Comme interprète on m'assigna un officier, légèrement blessé à la tête, lequel me pria de parler lentement afin de bien saisir ce que je répondrais. Sur la table, il y avait des proclamations imprimées, mon coffret de fer, un témoignage écrit et signé, une pancarte portant ces mots : « Pfarrerhaus » et surmonté d'une croix, pancarte que j'avais clouée sur la porte du presbytère, pensant par là l'immuniser. Après les questions préliminaires d'usage (nom, âge, etc.), il me fut demandé si j'avais reçu de récentes circulaires de l'évêque diocésain. Je répondis qu'il ne m'en était parvenu qu'une seule, datée du 1^{er} août et prescrivant des prières pour la paix. Relativement au vin prétendument empoisonné, j'expliquai le malaise qui aurait pu résulter de l'usage, immoderé surtout, de mon vin, par la consommation des fruits verts maraudés par les soldats et particulièrement par l'âge fort respectable du vin lui-même, qui, pour être inoffensif, aurait dû être décanté, précaution qui, loin d'avoir été prise, avait été tellement négligée, que les soldats, en emportant les bouteilles, les agitaient en tous sens, malgré mes recommandations. Interrogé sur mon attitude à l'égard des armées allemandes, je déclarai qu'à deux reprises, j'avais insisté sur l'interdiction formelle, pour les civils, de poser des actes d'hostilité, ceux-ci constituant un péché mortel, et signalé spécialement le danger de l'alcool.

A l'encontre, fut produite l'accusation écrite, émanée du fermier Gustave Burlet, de Dorinne, accusation dont le texte a été donné plus haut. A l'inspection, il était aisément reconnaître que le texte, écrit en caractères plus fins, n'émanait pas

de la main du signataire. Au surplus, les expressions employées (irrité... à diverses reprises...) n'appartaient pas au vocabulaire des campagnards. Le beau-fils du bourgmestre, Emmanuel Focan, avait fait la même déclaration et avait signé : gendre du maire ; signature évidemment suggérée ou même dictée, le terme *gendre* et celui de *maire* étant absolument inusités ici.

A la question si ces témoins étaient des ennemis pour moi, je déclarai que non ; qu'il m'était impossible de comprendre le mobile de leur étrange conduite à mon égard, surtout celle du « gendre du maire », dont je n'avais jamais eu à me plaindre, bien au contraire. J'ajoutai qu'au surplus il aurait fallu, pour arriver à l'exacte vérité, interroger les personnes notables et instruites de la paroisse (j'en citai plusieurs : M. l'abbé Quinot, curé émérite, son frère, l'instituteur) capables par conséquent de reproduire fidèlement, sinon le texte lui-même, du moins le sens de mes paroles. Sur ce, le capitaine Burmann convint que M^{me} A..., fermière-propriétaire à Dorinne, m'avait entièrement innocenté. S'il avait été de bonne foi, il aurait cité d'autres personnes, de faibles femmes même, qui interrogées et menacées par lui avaient eu le courage de prendre ma défense, avec le clerc-chantre.

Passant à ma prétendue fuite, je racontai les faits qui avaient précédé ma sortie du presbytère, la bagarre dont ma maison avait été le théâtre, les scènes de sauvagerie et d'indiscipline qui s'y étaient produites et comment j'avais été amené, vers le soir, à quitter mon domicile, non pas pour fuir le danger, mais parce qu'il n'était plus tenable et que j'avais absolument besoin de repos.

L'interrogatoire terminé, la parole fut donnée au ministère public. A ce que je pus deviner, il s'efforça de conclure à ma culpabilité, directement en raison des témoignages portés contre moi, indirectement par l'abandon du presbytère (*Beweis directum et indirectum*). La plaidoirie du défenseur fut assez longue. J'eus l'impression qu'il s'acquittait sérieusement de sa tâche. A mesure qu'il plaidait, les juges paraissaient mieux disposés. Toutefois le réquisitoire et la défense ayant été prononcés en langue allemande, sans qu'il m'en fût donné la traduction, j'en suis réduit à cette hypothèse. On ne me donna pas non plus lecture de ma déposition pour que j'y apposasse ma signature.

Il me fut demandé si je n'avais plus rien à ajouter à ma défense. Alors, sans faire la moindre allusion aux mauvais traitements que j'avais eu à subir, ni à l'enlèvement de mon argent, au pillage et à l'incendie de ma maison, je réclamai le droit qu'a tout prévenu de produire des témoins à décharge et l'institution d'une contre-enquête, laquelle, j'en étais absolument certain, établirait ma parfaite innocence. Que si, passant outre, on me condamnait, je déclarai que l'enquête qui se ferait sûrement après la guerre tournerait à la confusion de l'Allemagne ; le seul fait de ma mort décidée sans procédure contradictoire serait pour elle une tache ineffaçable.

Relégué dans le vestibule, j'attendais ma sentence, ne croyant guère à un acquittement, résigné à tout, lorsqu'un officier parut et m'informa qu'eu égard aux arguments de mon défenseur et surtout à ma demande de contre-enquête, j'étais jugé non coupable, mais pas libre ; qu'en qualité de suspect, je serais déporté en Allemagne avec le prochain convoi de prisonniers. Cette étrange sentence m'ap-

portait, me semblait-il, la délivrance après les tortures morales dont j'avais plus souffert que des coups, qui ne m'avaient pas été épargnés.

Si les intrigues du capitaine Burmann n'ont pas abouti à ma condamnation à mort, je le dois en bonne partie à l'intervention de la gouvernante allemande du château de Weillen, M^{me} Dorothée Ruppelt. Le général qui présidait le conseil de guerre était, de plus, catholique et pas mal disposé. Il déclara dans la séance du conseil à laquelle cette demoiselle avait été appelée qu'il y avait une dénonciation écrite contre moi du premier et du second maire, comme il s'exprimait, de Dorinne. M^{me} Ruppelt me défendit énergiquement jusqu'au dernier moment, en disant que j'étais la victime de paroissiens hostiles. Mon sort était tellement décidé que le général avait déjà fait rechercher le curé de Weillen pour m'assister à ma dernière heure.

On m'introduisit ensuite dans la chambre où je venais d'être jugé et l'on m'y apporta une gamelle de potage au riz. Je demandai à pouvoir me laver les mains et le visage ; mais on éluda ma demande.

Peu après, deux soldats me firent quitter le château pour me conduire à l'intérieur du village de Weillen. Au passage, un officier se trouvait à l'entrée de la drève ; faisant sans doute allusion à mon visage tuméfié et noirci, il me cria : « Il vous faudrait appliquer un cataplasme. » Près de la forge du maréchal, un bataillon de soldats saxons s'apprêtait lentement à partir. L'officier qui le commandait me dit qu'il me prenait sous sa protection, que j'allais être incorporé à sa troupe. Et, de fait, sans qu'on me molestât en aucune façon, je marchai au milieu de la colonne, jusqu'à ce que, passant par Serville, nous atteignîmes vers 17 ou 18 heures un château que l'on m'a dit depuis être le château de « La Forge ». Sur l'ordre de l'officier susdit, on me reléguâ dans une prairie, au bord d'un ruisseau, pour que, me disait-il, je ne fusse pas mêlé à la troupe. Des soldats vinrent m'offrir l'un un gobelet de vin, l'autre me fit boire à sa gourde remplie de café, un troisième me présenta même du chocolat ; ils essayaient en même temps d'entamer conversation avec moi, me demandant mon âge, les motifs de mon arrestation, etc. Il y en eut un, se disant nommé Fritz, qui parlait admirablement le français et se montra particulièrement bienveillant. Il avait vécu à Paris depuis l'âge de 10 ans jusqu'au moment de la déclaration de la guerre. Mais, bientôt, je fus condamné à un isolement complet, toujours sous la garde de deux soldats. Ceux-ci me permirent de me laver enfin les mains dans l'eau du ruisseau et me firent donner, à la tombée de la nuit, une nouvelle ration de potage. Derechef l'officier intervint pour me faire passer la nuit (ce qui, disait-il, était plus convenable) dans le château même. Il me fit conduire à l'intérieur de la cour grillagée. Peu après, je fus amené dans la cour de la ferme adjacente, où l'on bivouaquait, et forcé de gagner en rampant l'extrémité d'une longue tente de cuir. Là, un soldat me lia étroitement les mains derrière le dos, au moyen d'une ficelle, me ramenant si brusquement les bras en arrière que ma soutane finit par se déchirer entre l'épaule droite et la poitrine. Après quoi je fus attaché par le bras droit à un piquet soutenant la tente, de telle sorte que, couché sur une mince couche de paille recouvrant le pavé, je ne pouvais m'asseoir, ni m'agenouiller, ni me tourner sur le côté. C'est dans cette position extrêmement pénible qu'il me fallut passer la nuit. Les liens se resserraient à chaque mouvement. Ce qui me faisait le

plus souffrir, c'était la rétraction de l'épaule droite. La sueur inondait mon visage. La douleur devint si vive, tellement intolérable, que je ne pouvais m'empêcher de gémir : je réclamai de la lumière et suppliai de relâcher quelque peu mes liens. Un soldat se réveilla, inspecta mes mains et, en grommelant, se recoucha. A la pointe du jour, quand, au réveil du camp, on me délia enfin, mes poignets étaient meurtris, tuméfiés, la ficelle avait pénétré bien avant dans les chairs et formé tout autour des poignets des ampoules semblables à celles d'une brûlure. Les plaies étaient si profondes qu'elles mirent plus de dix jours à se cicatriser. Quelques soldats, à la vue de mes mains, témoignèrent un semblant de pitié, faisant comprendre par gestes qu'on avait outrepassé la mesure.

Cependant un officier s'approcha, qui me fit donner la ration accoutumée. Une pluie fine venant à tomber, il me demanda dans son langage inculte si « je voulais rentrer dans la paille » c'est-à-dire, sous la tente. Ce que je fis jusqu'à ce que l'on vint me chercher pour me conduire dans une buanderie dépendant du château. Une femme y lessivait des linge ensanglantés. Le drapeau de la Croix-Rouge flottait en effet à la façade et on avait amené la veille bon nombre de blessés. Il y avait dans un coin un tonneau renversé couvert de désroques de soldats français. Comme je tombais littéralement de sommeil, je m'y assis. La lessiveuse s'imaginant dans sa simplicité que j'étais un prêtre attaché à l'armée, me demanda si je disais « la messe pour les Allemands ». Sur ma réponse que j'étais un curé des environs de Dinant et à la vue de mes poignets meurtris, prise de pitié, elle ne put retenir ses larmes et vint m'apporter une chaise. Bientôt après, parut une dame (c'était, ainsi que je l'appris plus tard, M^{me} la baronne de Jacquier de Rosée), portant le tablier blanc d'infirmière, avertie sans doute de ma présence. Elle me demanda qui j'étais et pourquoi j'étais là. Mais la sentinelle la fit écarter et me surveilla plus attentivement. Aussi, profitant d'une absence momentanée de mon gardien, je fis comprendre par signes à la buandière que, dans mon intérêt, elle ne devait plus me parler, mais que je souhaitais d'elle le service de me laver mon mouchoir de poche tout maculé, ce qu'elle s'empressa de faire.

Vers midi, on m'apporta une assiette de potage au riz, avec un ou deux morceaux de viande de porc ; mais comme je n'avais qu'une cuiller, je ne pus, comme précédemment, absorber que le liquide.

Il était à peu près 14 heures de relevée, lorsque la troupe commença les longues évolutions préparatoires à un prochain départ. Au signal donné, elle se mit enfin en branle. Conduit à l'arrière, j'étais tenu en laisse par un long cordon de laine noire : en tête marchait un soldat portant un tambour voilé d'une étoffe également noire. Les larmes de la lessiveuse et d'un vieillard qui, coiffé de la casquette d'ouvrier de tram ou de chemin de fer, l'aidait dans sa besogne, cet appareil lugubre, me donnaient l'impression qu'on allait peut-être m'exécuter en dépit de ma sentence d'acquittement. Je demandai à parler au commandant. On me répondit laconiquement : « derrière ». Ce n'était qu'une mise en scène. Je m'en aperçus au sortir de la cour, à l'ordre qui me fut donné de reprendre ma place dans les rangs comme la veille.

Au pas accéléré, nous rebroussâmes chemin, traversant Anthée en ruines. La route était encombrée de cavaliers, d'autos, de fourgons... Force nous était souvent d'en-

jamber le fossé et de marcher dans les champs riverains. A certains endroits, en deçà ou au delà d'Anthée, j'aperçus, assis sur l'accotement, des civils emmenés prisonniers et, parmi eux, mon confrère, le curé d'Yvoir. Nul mauvais traitement de la part des soldats auxquels j'étais incorporé; mais ceux que nous rencontrions montraient le poing, vomissaient des injures, poussaient des clameurs, ricanaien, se livraient à ma vue à une hilarité outrageante. Cependant, nous dévalions rapidement vers Dinant au milieu d'une cohue. Sur un côté de la route, au delà de Onhaye, gisait le cadavre d'un officier français, le visage livide, les yeux hagards, tenant encore en main son épée dans un geste de commandement; près de lui son cheval, écrasé sous un quartier de rocher.

Nous arrivâmes vers 17 heures au faubourg Saint-Médard, regorgeant de soldats de toutes armes. Je fus ensuite emmené au rivage de la Meuse, près de l'hospice civil. Le pont de bois n'étant pas achevé, on me fit traverser le fleuve dans une barque, me laissant, comme toujours, dans l'ignorance complète de ce qui pouvait me survenir. Nous débarquâmes en face de l'hôtel des Familles. Introduit dans une pièce à l'étage devant un officier supérieur, je lui demandai si ma vie était en danger. Il me répondit que non, et signa l'ordre de mon transfert à l'École régimentaire.

Le vendredi, 28 août, on nous aligna par rangs de quatre, en nous déclarant que nous partions pour l'Allemagne. Mon sort se confondit désormais avec celui des prisonniers dirigés sur Sorinnes, Achêne, Leignon, Havérin et internés au couvent des Pères Carmes de Marche.

Nous y demeurâmes jusqu'au 24 septembre, date de notre mise en liberté par le général von Longchamps-Bérier.

Muni du passeport qui m'avait été délivré, je pensais rentrer dans ma paroisse, après un mois d'exil, lorsque, à Ciney, j'appris de M. le doyen que l'autorité épiscopale s'opposait à mon retour parmi mes ouailles, à cause d'une affiche apposée en plusieurs endroits du village de Dorinne, signée par le capitaine Burmann et le ff. de bourgmestre Kinard. Elle était conçue en ces termes :

PROCLAMATION

La population a été informée que le curé Servais a été prisonnier par les troupes allemandes pour avoir irrité les habitants en prêchant à l'église des actes d'hostilité contre les troupes allemandes; et même il a passé aussi différentes fois à domicile dans le même but de les acharner contre l'armée allemande.

Après avoir séjourné quelque temps à Ciney, je me rendis à Durnal, d'où, au début d'octobre, je gagnai Namur, dans le but de consulter Mgr l'évêque et de me tenir à sa disposition. Grâce à une démarche personnelle de Monseigneur, le gouverneur von Longchamps finit par me délivrer, le 11 octobre, un passeport m'autorisant à rentrer à Dorinne et accompagné d'un ordre formel, adressé au bourgmestre, d'enlever immédiatement les placards qui me concernaient. Cet ordre fut exécuté dans la nuit du 12 au 13 octobre.

§ 4. — *Purnode.*

INCENDIE DE DEUX MAISONS

N° 374.

A Purnode, lorsque les habitants constatèrent à quel point les troupes s'attaquaient aux civils, ils furent saisis d'une panique que rien ne put maîtriser. Dès le 17 août, ils s'enfuirent dans les bois et dans les villages voisins ; les vieilles femmes elles-mêmes abandonnèrent les maisons. Le curé, M. Morelle, resta presque seul à son poste et fut témoin, le 24 août, de l'incendie de deux maisons proches du presbytère, celles de Marie Dumont, veuve Honoré Dussenne, et d'Aurélien Lafontaine ; il crut alors que sa paroisse subirait le sort d'Evrehailles et de Spontin, mais la fureur des soldats s'en tint là. L'église ne fut pas respectée : ils coupèrent les cordes des cloches et s'attaquèrent au tabernacle, arrachant le revêtement de bois de l'arrière et essayant de fracturer la porte, sans y parvenir. Aucun civil ne fut fusillé, mais plusieurs furent emmenés et traités avec la dernière cruauté, partageant le sort des prisonniers de Spontin et d'Evrehailles. Les gens revinrent dans les maisons à partir du 25 août et ils les trouvèrent pillées de fond en comble.

§ 5. — *Evrehailles.*

Les Allemands avaient prémedité la destruction totale d'Evrehailles : des officiers l'annoncèrent bien des jours d'avance à Spontin, à Dorinne et à Thynes. L'incendie de l'église et de vingt-trois maisons, le supplice atroce infligé à deux groupes d'hommes vengèrent la mort de quelques uhlans, atteints par des balles françaises, dans les escarmouches qui se déroulèrent aux environs de ce village, voisin de la Meuse. Rarement on a vu exercer sur des civils autant de haine et de rage et une si ingénieuse cruauté. Deux de ces prisonniers, EUGÈNE WARNON, 55 ans, veuf et père de cinq enfants, et un jeune homme, EDOUARD RÉVEILLON, 31 ans, furent fusillés à Dorinne. Si la population n'avait pas eu la clairvoyance de fuir, on aurait sans doute à déplorer plus de victimes encore. Les deux rapports ci-joints ont été recueillis en 1916 et complétés après l'armistice.

1. LES ESCARMOUCHES. LA FUITE DES HABITANTS.

L'INCENDIE DE L'ÉGLISE ET LA DESTRUCTION DU VILLAGE

N° 375.

Le 13 août, il y eut une escarmouche assez sérieuse. Les Français venaient à peine de traverser le village qu'on annonça, à 11 h. 30, l'arrivée de vingt et un dragons allemands, venant de Dorinne. Ces dragons prirent avec eux le plus jeune enfant de la ferme Kinif et lui demandèrent de les mener à Ivois ; en réalité, il les conduisit sur les Roches, en vue d'Yvoir, où un sous-officier et sa monture, atteints

par le poste français de la gare, dégringolèrent dans la carrière. Les autres furent tués ou faits prisonniers, cinq ou six repassèrent à la débandade, deux échouèrent à Evrehailles, chez Gautot, à l'endroit où le chemin de l'église s'embranche sur la route Spontin-Dinant ; ces derniers furent enlevés en auto, dans l'après-midi, par le docteur Lambret, d'Yvoir, et furent soignés chez les dames du Cénacle. Le chef de la patrouille, un prince de Mecklembourg, repassa le soir (1).

Le 16 août, il y eut une nouvelle escarmouche dans l'avant-midi : un cheval fut tué au « Jauviat » et le cavalier eut la jambe emprisonnée sous son cheval. Comme le bourgmestre voulait dégager le blessé, celui-ci ne s'y prêta pas et menaça de son fusil ceux qui s'approchaient pour le relever ; finalement, il fut pris et conduit à Yvoir. A peine s'était-il éloigné qu'il passa soixante dragons allemands, se dirigeant vers Purnode. A mi-chemin, entre Evrehailles et Purnode, l'un d'eux fut tué par des soldats français, dissimulés derrière des gerbes de froment.

Le 17 août, les cloches sonnèrent pour annoncer les obsèques de M. Pousseur, d'Evrehailles, tué par mégarde dans une fusillade, au fond Bigot. L'ennemi y vit-il un signal ? Vers 11 heures, l'artillerie allemande lança sur le village, des environs de Dorinne, une centaine d'obus, qui endommagèrent les vitraux et la voûte de l'église, le château et de nombreuses habitations. Joseph Arnold fut blessé par un éclat. Le village fut, dès ce moment, abandonné par de nombreux habitants, qui gagnèrent Fumy, Harnoy et Yvoir, revenant à la soirée ou au matin, pour soigner le bétail et voir ce qui se passait. Deux heures après le bombardement, trois uhlans revinrent, précédés de Félicien Leclef, et annoncèrent aux rares passants qu'« ils avaient puni le village, parce que un des leurs avait été tué par les civils entre Evrehailles et Purnode ».

Mardi 18, de bonne heure, le village se remplit de troupes françaises, qui se retirèrent bientôt. A 10 heures, des uhlans, plus excités que jamais, vinrent enlever le curé, M. l'abbé Louyst, l'accusant d'avoir fait des signaux au clocher ; ils le firent monter devant eux à la tour, puis l'emmenèrent. Bientôt, sur le haut du village, ils se heurtèrent à des Français : une fusillade éclata, à la faveur de laquelle le curé s'enfuit. Après s'être caché, pendant deux heures, dans les hautes herbes du cimetière, il parvint à se rendre chez Joseph Mabille, où il revêtit à la cave des habits civils, tandis que les uhlans pénétraient aussi dans la maison, à sa recherche. Il gagna de là Mont-de-Godinne et Namur.

Vers midi, le village se remplit de troupes ennemis assez considérables, qui échangèrent quelques obus avec l'artillerie française postée à Haut-le-Wastia. A 13 heures, elles se retirèrent sur Sovet, Spontin et Dorinne.

Le 19 et les jours suivants, les habitants firent une courte apparition dans la journée, pour retourner ensuite à leur refuge.

Le 21, à 16 h. 30, un orage éclata, et une partie des fugitifs, trempés par la pluie, durent revenir chez eux. A peine s'y trouvaient-ils que les Allemands se remirent à bombarder Evrehailles : de nombreuses maisons du Battis (maisons Bellefroid, Finse, etc.) furent atteintes par des obus.

A 18 h. 30, l'infanterie pénétra dans le village, tandis que la ferme Kinif brûlait.

(1) Voir à Yvoir.

On ne sait si l'incendie fut causé par l'artillerie ou si le feu fut mis par les troupes. Tandis que la plupart des habitants découverts dans les maisons, étaient faits prisonniers à la sortie du village, les soldats brisaient portes et fenêtres et saccageaient les habitations.

Le 22 au matin, les soldats du 101^e commencèrent l'incendie du village par les maisons Dinant et Bouchat, voisines de l'église et du presbytère.

Le 23, tandis que les hommes étaient emmenés, les vieillards, les infirmes, les femmes et les enfants étaient parqués près de la ferme du château et un capitaine passait et repassait devant eux, en répétant : « Tous les Belgians sont des canailles ! Ils ont tué nos soldats ! » Ils furent mis en rangs comme pour être fusillés, menacés d'être conduits à Dorinne, etc. Une jeune fille impotente fut chassée de la cave où elle reposait et amenée sur une brouette. Pour la nuit, ils furent tous parqués chez Hotelet.

C'est dans l'après-midi du 23 août que le feu fut mis à la demeure du bourgmestre, du secrétaire communal et à de nombreuses maisons du village. Toutes les archives de la commune ont péri. Le 24, les maisons d'Edouard Beuzard et de Léopold Masson furent encore incendiées (1).

Le 26, M^{lle} Finfe et une compagne se rendirent à l'église. La grosse cloche gisait au bas de la tour et commençait à fondre. Au presbytère, meubles, vaisselle, archives, bibliothèque, hosties, vases sacrés étaient jetés sur le sol en un désordre affreux. Les portes de la maison des Religieuses avaient été enfoncées, le tabernacle où était gardé le Saint-Sacrement était fracturé, le ciboire était ouvert et les Saintes Espèces étaient répandues sur la nappe ; ces dames les recueillirent avec respect.

Le bourgmestre d'Evrehailles, M. Marloye, a rencontré à Dinant en 1916, lors de la réquisition des hommes, le capitaine Sigert, du 102^e, qui déclara s'être trouvé à Evrehailles le 23 août. Il reconnut qu' « on avait eu tort d'incendier le village, qu'il n'y avait pas eu de francs-tireurs, mais que des soldats français avaient revêtu des habits civils... » Cette dernière accusation n'est nullement fondée. Le 103^e a aussi participé au sac de la localité.

Un bon nombre d'habitants d'Evrehailles furent fort maltraités.

Un premier groupe, pris le 23 août, vers 4 ou 5 heures du matin, a rejoint à Wayempré, les gens de Spontin qui ont été dirigés sur Roly et Hotton (voir rapport n° 368). C'étaient les hommes restés au village : Edmond Henin, Auguste et Nestor Goffaux, Henri Flohimont, Auguste Arnold, Joseph Gauthot et Jules Vincent. En descendant vers Yvoir, ils entendirent fusiller Joseph Deltombe et son domestique et virent apporter leurs cadavres dans une carrière voisine. A l'église d'Yvoir, ils retrouvèrent plusieurs de leurs concitoyens qui avaient fui ; notamment Alphonse

(1) Ont été incendiées à Evrehailles : en premier lieu, les maisons Léon Bodart (prop. Bouchat) et Albéric Fivet (prop. Dinant) ; puis l'église, la ferme du bourgmestre, Martin Marloye, les maisons Zénobe Laloux, Pierre Lupsin, Léon Haccourt, veuve Goffaux-Boreux, Louis Lambert, Eugène Warnon, Callixte Collin, Joseph Boreux, Léon Vigneron, Narcisse Septon, Albert Haquenne, Auguste Radu, Joseph Gautot, Théodore Dewez (vieille maison et écurie), Joseph Kinif, Jules Vincent ; en dernier lieu, les maisons Honoré Dumont, Edouard Beuzard, Léopold Masson ; à Bauche : l'hôtel Dapsence et la maison Ernest Dessy. Le château Delsaux a été fortement endommagé par les obus.

Dorignaux, Olivier Demeuse, Théodore Dewez, Auguste Mohimont, Joseph Arnold et Edouard Dorignaux, qui furent emmenés jusque Stave et y furent licenciés.

Un second groupe s'est formé à Bauche, dès le 21 août, et a compris vingt-huit hommes de Bauche et d'Evrehailles ; nous consacrons à ce groupe un rapport spécial.

2. LES VINGT-HUIT HOMMES DE BAUCHE ET D'EVREHAILLES, EMMENÉS COMME FRANCS-TIREURS A NATOYE ET A DORINNE (1)

N° 376.

Rapports d'Edmond Pirlot, de J. Rodrigue et de Léon Hubo.

Le 21 août, dans la matinée, une patrouille de uhlans passa à Bauche ; l'un d'eux fut tué par les Français, sous le pont que l'on traverse avant Marteau-Feuillen ; un second le fut à la sortie de Bauche vers Crupet. Les escapés allèrent le raconter à l'infanterie cantonnée du côté de Durnal : à la soirée, des soldats du 103^e cernèrent la gare et envahirent les maisons. A la gare, tandis que des sentinelles montaient la garde, un officier demanda du vin. Le chef de station était occupé à leur en servir, quand retentit une vive fusillade. Les soldats tiraient comme des forcenés et criaient « qu'on tirait sur eux ! » On entendit briser les vitres et enfouir les portes. Ils s'emparèrent de toute la population, qu'ils amenèrent à la station. Le chef de gare, sa vieille mère, sa femme et ses enfants étaient déjà liés à l'aide de cordes de stores. Tous les hommes furent ligotés à leur tour, tandis qu'on détruisait le matériel et les livres, et à 19 h. 30 ils furent emmenés, sous les coups et la menace, à la ferme d'Harnoy. Entassés d'abord dans une écurie, derrière les chevaux, puis dans un fournil de trois mètres carrés, ils y restèrent jusqu'au matin, avec défense de s'asseoir et même de s'accroupir, souffrant horriblement de leurs liens. C'étaient des cordes très minces, et les soldats les avaient tellement serrées qu'ils avaient presque tous les chairs déchirées et que le sang coulait. Ils furent tour à tour menacés d'être brûlés avec de la paille et d'être mitraillés. Comme ils réclamaient de l'air, car la chaleur était accablante, les soldats ne prirent pas la peine d'ouvrir les fenêtres et brisèrent les vitres à coups de crosse.

Le 22, à 5 heures du matin, ils furent ramenés à Bauche. Les hôtels Descy et Dapsence incendiés la veille achevaient de se consumer. Le chef de gare et son agréé Ernest Lambert subirent un interrogatoire. Un officier dit au premier : « Vous êtes chef de complot ? — Non, je suis chef de station. — Vous êtes chef de complot et nous avons trouvé chez vous des munitions ! — Je suis chasseur et j'ai pu oublier quelques cartouches, mais on ne peut tirer sans arme et mes fusils ont été remis. — Un de mes hommes a été tué hier avec du plomb ! — Pardon ! avec des balles françaises. Faites venir le Dr Lambret d'Yvoir, il fera l'autopsie de la victime. — Nous avons aussi des docteurs ! — Nous sommes tous innocents et personne n'a

(1) Voici leurs noms : Edmond Pirlot, chef de gare ; Ernest Lambert, agréé ; Jean, Olivier et Joseph Mathieu ; Alphonse Baillot et son fils Arthur ; Ernest Dessy et son fils Jules ; Ferdinand Thérasse ; Léon Hubo ; René, Alfred et Edouard Réveillon ; Ernest et Arthur Jacquet ; Aurélien et Julien Grégoire ; Eugène Warnon ; Camille Doneux ; Jules Rodrigue ; Léon Thomas ; Louis Lambert ; Nestor Goffaux ; Alphonse Charlot ; Fernand Terlier et Albert Haquenne.



Fig. 80. — Evrehailles.
Façade de l'église au lendemain de l'incendie.



Fig. 81. — Evrehailles. Intérieur de l'église incendiée.

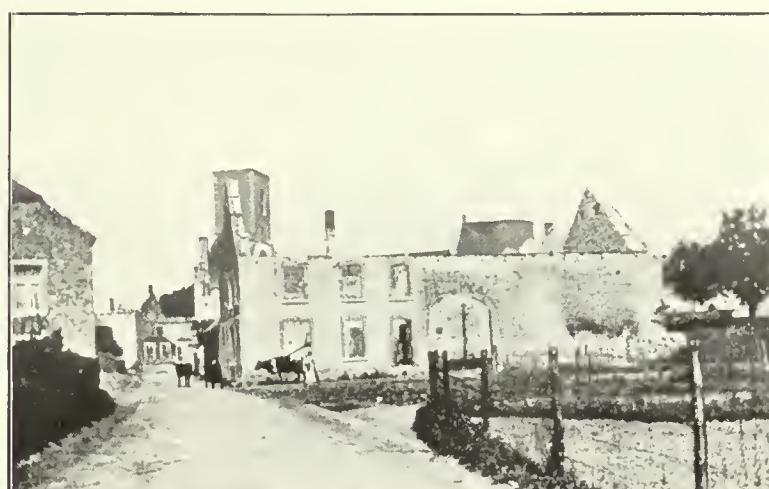


Fig. 82. — Evrehailles. Tour incendiée et abords de l'église.



Fig. 83. — Houx. Vue panoramique du village incendié, vers le sud.



Fig. 84. — Houx. Vue panoramique, vers le nord, du village incendié et du pont du chemin de fer.



Fig. 85. — Houx.
Statue mutilée par les troupes d'invasion.

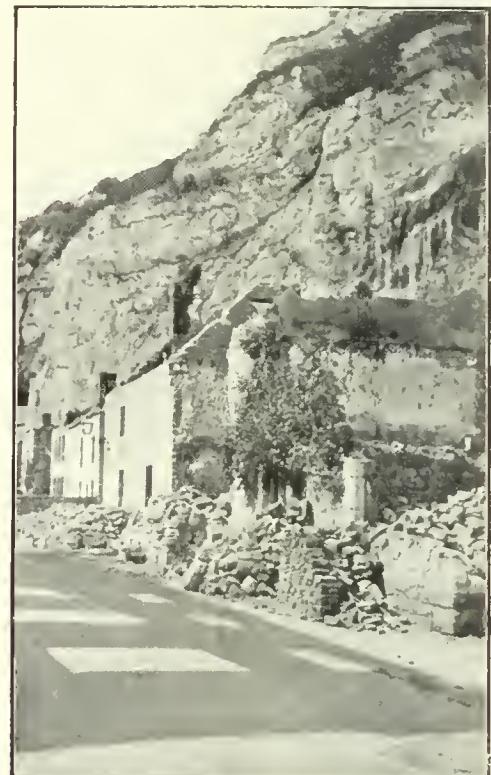


Fig. 86. Houx.
La rue principale du village incendié.

tiré! » Quant à l'agréé Lambert, il était considéré comme espion. La dernière parole de l'officier fut : « Vous serez tous fusillés ! »

A 9 heures, le groupe fut ramené — toujours par seize hommes du 103^e — au fournil d'Harnoy. A 13 heures, les femmes et les enfants furent licenciés, mais les hommes au nombre de vingt-huit furent dirigés sur Durnal, après qu'on eut resserré leurs liens, tellement fort que plusieurs hurlaient de douleur. Chacun avait les mains liées sur le dos ; on les rangea l'un derrière l'autre, et on les rattacha tous ensemble par une autre corde, de sorte qu'ils marchaient sur les talons l'un de l'autre, ce qui rendait la marche très pénible. Quand quelqu'un tombait, on ne pouvait s'arrêter et on devait le traîner, ce qui augmentait la souffrance des poignets.

A 14 h. 30, on partit dans la direction de la gare de Dorinne-Durnal et de Dorinne village, où l'on arriva à 16 heures. Un officier voulut les y faire fusiller dans le jardin de M. Thibaut, mais on les emmena vers Spontin, puis vers Senenne, rempli de troupes, où ils arrivèrent à 17 h. 30. Les soldats les assaillirent de coups et de crachats et déchirèrent en lambeaux le képi de l'agréé ; un autre eut les dents brisées d'un coup qui lui fut asséné à l'aide d'un seau de cuir.

Il était 20 heures quand on arriva au passage à niveau de Natoye. Émile Hubo y reçut un coup de crosse à la nuque et un coup de poing sur la bouche qui lui fit jaillir le sang en abondance. A Natoye, les prisonniers furent conduits dans un château, voisin d'une fabrique de poterie et mis en rang dans la cour. Le chef de gare y eut la lèvre fendue d'un coup de poing et l'agréé reçut un coup de pied dans le bas-ventre, à la suite duquel il dut plus tard rester en traitement à Yvoir. Les soldats apportèrent un paquet de liens de veaux et les prisonniers reçurent un troisième lien, un nœud coulant qui leur encerclait le cou. Les soldats se mirent alors à tirer violemment les extrémités opposées, faisant le geste de les étrangler. On les conduisit de là chez Blondet ; sur le parcours, il fallut traîner Émile Hubo qui s'était évanoui et paraissait étranglé. Liés à la fois par les mains, par les bras et par le cou, ils durent s'asseoir sur le sol, dans une salle de la maison Blondet, avec défense de faire le moindre mouvement et de croiser seulement les pieds. De temps à autre, l'officier apparaissait ; du revolver il heurtait le front ou la poitrine de l'un ou l'autre, en hurlant : « Si vous dites une seule parole, je vous descends ! »

Le 23, à 4 h. 30, ils partirent pour Mianoye. Rodrigue, qui était toujours traité plus cruellement que les autres, vit encore resserrer ses liens ; tous avaient d'ailleurs les mains pleines de sang et enflées comme des coussins. On les fit descendre un par un dans un sorte de poulailler rempli de taches d'huile, de débris de volailles et d'autres détritus et ils y séjournèrent deux heures. Ils partirent ensuite vers Halloy, Braibant et Sovet, où ils arrivèrent à 15 h. 30 ; puis vers Salazinne, Frêche-Try et Dorinne, où ils firent halte, vraies épaves humaines, à 21 heures. De là ils gagnèrent la gare de Dorinne-Durnal et Durnal village, où ils furent hissés dans un grenier de Louise Wiart. Ils avaient perdu qui son couvre-chef, qui une partie de ses vêtements, qui ses chaussures et étaient absolument méconnaissables.

Le 24, à 4 heures du matin, ils descendirent sur la place de l'église et ils virent les civils de Spontin, auxquels ils furent mêlés désormais, jusqu'à la fusillade de Dorinne. Deux de leurs compagnons, Edouard Réveillon et Eugène Warnon, d'Evretailles, y furent fusillés avec les victimes de Spontin. Puis ils furent licenciés. (Voir p. 122 à 125.)

§ 6. — *Yvoir.*

Yvoir, assis sur la Meuse, est le point terminus de la grand'route qui, de Spontin, mène à la vallée. Ce village était vraisemblablement appelé à partager le sort d'Evrehailles, de Houx et des autres localités vouées par l'envahisseur à l'extermination. En fait, cette importante paroisse échappa à la destruction totale et les troupes du 101^e et du 103^e, (XII^e corps d'armée), qui y passèrent la Meuse le 23 août, se bornèrent aux méfaits suivants. Six habitants furent fusillés. A trois reprises, des foyers d'incendie furent allumés et dix-sept maisons furent détruites. Tandis que la localité était livrée au pillage, les hommes, parqués à l'église, furent dépouillés de tout leur avoir. Enfin, traités comme une bande de francs-tireurs, ils furent mêlés aux civils de Spontin et d'Evrehailles et entraînés à la suite des troupes saxonnnes dans l'Entre-Sambre-et-Meuse, ainsi que nous l'avons relaté plus haut (rapport n° 368). M. l'abbé Grégoire, curé de la paroisse, en qui les Allemands voyaient le chef de l'organisation, sortit de leurs mains dans un état total d'épuisement et fut laissé pour mort sur la route de Dinant à Sorinne. La Providence lui a permis de revenir à la vie : c'est lui qu'il convenait de choisir pour narrer cette tragique histoire. Son récit a été recueilli en septembre 1914 et complété en avril 1916.

FUSILLADES ET INCENDIES
LES HOMMES, CURÉ EN TÊTE, SONT EMMENÉS COMME FRANCS-TIREURS

N° 377.

Rapport de M. l'abbé Grégoire, curé d'Yvoir.

Au nord d'Yvoir, à cent mètres au-dessus de la Meuse, est situé le hameau de Tricointe, position stratégique qui domine les alentours. C'est là qu'apparut le 12 août, au matin, la première patrouille de uhlans, sans rencontrer de résistance.

Le 13, vers 14 heures, des cavaliers ennemis, amenés d'Evrehailles par un jeune homme qu'ils y avaient contraint, arrivèrent à l'entrée du village et demandèrent à M^{me} Gustave Dor s'ils étaient à Yvoir. Sa réponse ayant été affirmative, ils demandèrent où était le village de Houx; elle leur montra le chemin qui longe le bois. A ce moment, un groupe de soldats français, arrivés au Charrau, se trouvèrent en présence des Allemands qui s'empressèrent de détalier. Une vive fusillade éclata : quatre hussards furent tués net, un autre se précipita dans sa fuite, avec son cheval, dans une carrière voisine d'une profondeur de vingt-cinq mètres; cinq furent blessés et transportés au Cénacle; deux furent faits prisonniers, tandis que trois

s'enfuyaient à travers la campagne vers Evrehailles (1). Les maisons du Charrau, à côté desquelles s'était passée la scène, furent incendiées quelques jours plus tard, excepté la maison Genon.

La journée du 14 fut calme. Le 15, on entendit les échos de la bataille de Houx et de Dinant. On annonçait l'arrivée de quatre cents uhlans ; je ne chantai ni la messe ni les vêpres. A la soirée, la nouvelle de l'enlèvement de M. le comte de Lévignen, bourgmestre de Houx, plongea le village dans l'émoi. Le 16, à l'heure de la messe, une patrouille allemande, venant de Tricointe et Fidevoye, fut attaquée par des Français installés à la Meuse : un uhlane fut tué, un autre fut blessé ; un cheval traversa le village sans cavalier et fut appréhendé un peu plus loin. Le 18, le pont était hérissé de fils barbelés et c'est en barque seulement qu'on pouvait aller d'une rive à l'autre. Des habitants d'Evrehailles et de Purnode se réfugièrent ici et nous n'ajoutions pas foi à leurs dires qui émanaient, croyions-nous, de gens affolés ou mal informés. Le 21, comme des Français sortaient du Cénacle portant les marmites dans lesquelles les Religieuses leur avaient servi la soupe, ils aperçurent sur le chemin qui mène à la Meuse trois uhlans et tirèrent sur eux, sans les atteindre. Des ouvriers retournaient chez eux pour le repos de midi et croisèrent les uhlans, qui les injurièrent en leur montrant le poing... La scène se passait devant la boucherie Bastin et le magasin Collard, qui furent incendiés le 23 : « On a tiré sur nos troupes, de la maison », me dit le lieutenant qui m'accompagnait. L'ennemi occupait, disait-on, les bois de Blocquemont. La ligne de chemin de fer du Bocq cessa de fonctionner dès le 7 août ; celle de Namur cessa le 17 et celle de la Molignée le 23.

Le 22, à 17 heures, mon voisin, percepteur des postes, escalada le mur de clôture et m'annonça, très ému, qu'il avait reçu la dernière communication : les Français se retiraient, l'ennemi approchait, Namur allait se rendre, la poste était fermée. A 16 h. 45, de fortes détonations nous annoncèrent que les ponts d'Yvoir et de Houx sautaient. Dès le soir, à 22 heures, des Allemands des 101^e et 103^e pénétrèrent au village et occupèrent la gare, où ils se conduisirent — comme le lendemain à la poste — en vrais bandits. Le 23, à une heure du matin, des troupes descendues au village par le Charrau circulaient dans les rues (2). A 5 heures, le

(1) Le général Cadoux nous a obligamment communiqué la relation de cette rencontre.

Le 13 août, à 15 heures, 18 dragons du 2^e escadron du 1^{er} régiment de la Garde apparurent sur la hauteur dominant Yvoir, au-dessus de la station. Reçus par le poste fixe de la gare, qui leur envoya une salve, les cavaliers tournèrent bride ; mais, obligés de défiler devant la demi-section (3^e compagnie) du sous-lieutenant Touche, qui avait quitté Moulins à 14 h. 15, marchant sur Evrehailles par le pont d'Yvoir, ils furent décimés : cinq cavaliers furent tués, six furent blessés, deux furent faits prisonniers ; quatre chevaux furent tués et quatre capturés. Le lieutenant Arnaud, parti d'Anhée par le pont de Houx, découvrit à Evrehailles le reste du détachement, qui fuyait vers Purnode et capture encore huit chevaux harnachés. A Dorinne, le détachement laissa deux blessés, que recueillit la Croix-Rouge de Durnal.

Le 16, à 14 h. 35, le sous-lieutenant de Mascurand, de la 2^e compagnie, du pont de Rouillon, qui était posté au barrage de Hun, fit tirer sur un peloton de cuirassiers de la Garde qui longeait la rive droite. Un sous-officier fut blessé, un cuirassier et quatre chevaux furent capturés. Le carnet trouvé sur le blessé signalait la présence, à proximité, de ponts d'équipage.

Le 17, à 3 heures, la 4^e compagnie du 148^e qui se trouvait à Anhée-Houx et la 3^e du pont d'Yvoir, occupèrent le barrage de Hun, et furent relevées par un bataillon du 45^e.

(2) Nous extrayons des notes qu'a bien voulu nous communiquer le général Cadoux, les don-

canon commença à gronder : l'artillerie postée dans les campagnes qui dominent Yvoir bombardait les positions des Français et quelques canons, laissés par ceux-ci du côté d'Haut-le-Wastia et de Sommière, commençaient à riposter. Les fantassins français étaient postés d'Anhée à Fidevoye et Rouillon. Des Allemands se dissimulaient le long du remblai du chemin de fer. Dès 6 heures, le feu était mis aux maisons du village ; ils commencèrent par celle qui fait le coin, à la bifurcation des routes d'Evrehailles et de la gare. Les voisins furent arrachés à leurs maisons et parqués sur la route d'Evrehailles. Dans le centre, les soudards s'emparèrent des familles Gaston Delers et Alphonse Marchal, qu'ils placèrent devant eux, pour les conduire au cimetière, vers Fidevoye. Dans la journée, ils annoncèrent qu'ils allaient mettre le feu à tout le village et, en réalité, ils incendièrent quatorze maisons à l'entrée de la localité, du côté d'Evrehailles, et deux au centre, non loin de l'église, soit au total dix-sept maisons.

Vers 14 heures, le canon cessa de se faire entendre et ce fut l'envahissement par des soldats de toutes armes. A 17 heures, après avoir fait enfoncer la porte du presbytère à coups de hache, un officier se fit mener à la tour de l'église et enleva le drapeau, puis je rentrai au presbytère : déjà le pillage commençait. A 18 heures, je partis avec un lieutenant dans la direction de la Fenderie et j'aperçus la maison Bastin en feu. Croyant à un accident, je l'exhortai à charger ses soldats de l'éteindre. « C'est nous, Monsieur, qui avons mis le feu ! On a tiré de cette maison sur mes soldats ! — Mais non, Monsieur, ce sont les Français qui ont tiré, il y a quelques jours ! Faites une enquête, j'en prends la responsabilité ! Il ne faudrait pas brûler comme cela ; ces habitants sont de très braves gens ! — On dit cela partout et partout on tire sur nous ! » Comme j'affirmais l'innocence de mes paroissiens, il dit : « Je veux vous croire, mais à Spontin on a tiré sur nos soldats ! Les civils ont tué un major que nous aimions, aussi nous avons brûlé tout le village ! » ; et, d'un geste du revolver, il me signifia qu'ils avaient aussi fait des victimes. La route était encombrée de troupes et de charrois : « Pastor, ah ! pastor ! », criaient les soldats en me montrant du doigt. Nous arrivâmes à côté de Fidevoye, non loin de l'endroit où se trouvait le passage d'eau, avant la construction du pont d'Yvoir, endroit qu'ils avaient choisi pour la construction du pont. On déchargeait des barquettes. Des hommes très déprimés, des femmes qui pleuraient étaient poussés en avant. « Monsieur le Curé, nous n'avons rien fait de mal ! », me criaient-ils. Comme j'inter-

nées suivantes. A Yvoir, le 23 août, trois sections de la 4^e compagnie (capitaine Gautelet) du 148^e occupaient des tranchées derrière le talus de la route de Namur, en bordure de la rive gauche, et la 4^e section occupait d'autres tranchées, sur le versant qui domine le chemin venant d'Evrehailles. A 4 h. 30, des éléments d'infanterie ennemis occupaient Yvoir et, dès l'aube, engagèrent le combat. En occupant les tranchées et en faisant les reconnaissances préliminaires, dix à quinze hommes furent mis hors de combat ; le capitaine eut son cheval tué, il fut lui-même grièvement blessé et s'abrita derrière un arbre de la route. Une vive fusillade se poursuivit toute la journée. A 15 heures, comme l'ennemi tentait de disposer des radeaux pour passer la Meuse, le capitaine chargea le lieutenant Arnaud, le sous-lieutenant Lucas et leurs sections d'accentuer la résistance. A 17 heures, la position devenait intenable, car une forte colonne ennemie, venant d'Anhée, rive gauche, descendait la Meuse vers Yvoir. La retraite s'imposait. Le capitaine qui ne pouvait la suivre, refusa que ses soldats, qui voulaient l'emporter, s'exposassent pour lui à la mort, sous la pluie des balles et des obus ; quand il vit que le sergent Clerck quittait la dernière tranchée, il lui remit son portefeuille en disant : « Le contenu appartient à la compagnie, à la coopérative et à moi. Mon successeur saura en faire le partage. Adieu mes enfants ! Vive la France ! » On le retrouva à cet endroit, à l'état de cadavre.

venais en leur faveur, disant qu' « ils étaient innocents, que les troupes seraient bien tranquilles pour faire leur pont, qu'elles ne risquaient rien, puisqu'aucun Français ne les incommodait », le lieutenant m'annonça qu'on les conduisait à l'église et que j'y serais mené aussi. On rebroussa chemin. Le long de la route, ce n'étaient qu'enfants et femmes en pleurs ; ils accourraient tous à moi pour me dire leur inquiétude. Nous fûmes bientôt une quarantaine et le groupe ne cessait de grossir.

A 18 h. 30, quand nous entrâmes à l'église, elle était déjà à moitié remplie. En passant près du bénitier, je reçus en pleine figure un coup de poing, accompagné de paroles en allemand. Je me dirigeai vers le confessionnal et j'y étais à peine arrivé qu'un nouveau coup, porté sur la nuque, me renversa par terre. M'étant relevé, je vis derrière moi deux soldats, dont l'un, me secouant avec fureur, dit en français : « Misérable, c'est toi qui es cause de la guerre ! » Ils recommencèrent à me frapper, à me bousculer, à me lancer en avant.

Pendant ce temps, l'église s'emplissait toujours davantage. Je vis arriver les gens de Spontin, dont une femme à moitié vêtue, les cheveux en désordre et les yeux hagards, M^{me} Bardiaux, que les soldats enfermèrent jusqu'au lendemain à la sacristie. Je vis amener des vieillards de ma paroisse, que j'encourageai de mon mieux, ainsi que M^{me} van Wayenberghe, née Céline Chantraine, qui n'était pas encore relevée de ses couches et qui marchait péniblement au bras de son mari, qui portait le petit enfant. Qu'allions-nous devenir ? Tous se le demandaient avec d'autant plus d'anxiété qu'il circulait une rumeur sinistre : « les soldats menacent de brûler l'église ».

Alors, il vint devant moi un major du 103^e, âgé d'environ 55 ans, à cheveux gris. Il imposa le silence, puis, revolver en main, il commença le discours suivant :

« Nous sommes venus dans votre pays. Ce sont les curés qui sont cause de la guerre, car ils ont excité le peuple contre nous. Autrefois, les curés excitaient déjà à la guerre — et il cita l'exemple des prêtres grecs, lors des guerres balkaniques — et, aujourd'hui, c'est encore la même chose. Du haut de leur tonneau, ils ont dit : Quand vous verrez les Allemands, mettez-vous à vos fenêtres, dans les haies, derrière les buissons et tirez sur les casques à pointe. C'est la même chose ici. C'est pourquoi nous usons de représailles, nous brûlons et nous fusillons ! » Je songeais à protester contre cette accusation, lorsque, à une assez grande distance, je vis quelqu'un se lever et demander la parole. — Qui êtes-vous ? demanda l'officier. — Le docteur Baudart, de la Croix-Rouge. — La Croix-Rouge ! Les docteurs ne valent pas mieux que les curés... Nous avons dû en fusiller un qui avait aussi excité les civils. » (Allusion au docteur Bardiaux, de Spontin.) Le docteur prit ma défense : « Loin d'exciter les civils, le curé les a exhortés à prendre soin des troupes. Quant aux habitants, aucun n'a tiré, mais bien les Français qui, sortant du Cénacle le 20, à l'heure de midi, ont tiré sur trois uhlans en patrouille. On peut vous montrer les balles, qui proviennent d'armes de guerre. » L'un des assistants en avait une en poche ; il la montra, et l'officier remit le revolver à la ceinture.

Je croyais le danger passé, lorsque le même officier, escorté de deux soldats, vint m'empoigner et me poussa dans les bancs des petites filles. Je m'y agenouillai et j'y passai toute la nuit, tantôt m'asseyant, puis me remettant à genoux, brisé de fatigue

sur ces bancs petits et étroits, entre quatre sentinelles qui ne me permettaient même pas de tourner la tête. A 19 h. 30, les femmes furent autorisées à partir. Les hommes restèrent, au nombre d'environ 400, dont le bourgmestre d'Yvoir, M. le docteur Lambret, et le receveur des contributions, M. Plusquin, qui, quelques instants auparavant, avaient été mis contre le mur de l'école pour être fusillés. A défaut d'électricité, on alluma quelques bougies à l'autel de saint Roch. Beaucoup de soldats allaient et venaient, fumant des pipes, vidant des flacons de vin et de liqueurs.

Pendant cette nuit, des scènes de pillage et de brutalité se passaient dans tous les quartiers du village. Il faudrait, ici, interroger les paroissiens individuellement : chacun a son histoire, très mouvementée. Femmes et enfants se tinrent cachés, le mieux qu'ils purent, par petits groupes, abandonnant tout à la soldatesque. On entendait parfois, dans la nuit, des cris de gens affolés : quand les soldats découvraient un groupe, ils les chassaient, les invectivaient, les bousculaient. Beaucoup ont été mêlés aux scènes des incendies et des massacres ; d'autres ont essuyé des coups de feu ; d'autres ont perdu la vie.

Les premières victimes du village furent JOSEPH DELTOMBE (fig. 20), fermier, âgé de 62 ans, et son vieux domestique, originaire d'Anseremme, FÉLIX BARBIER, âgé de 66 ans. La ferme de M. Deltombe est située à proximité d'Evrehailles, à l'endroit où un chemin de traverse quitte la grand'route pour gagner cette localité. Dès le samedi soir, les Allemands s'emparèrent des malheureuses victimes et les lièrent à des chaises, tout en les menaçant de la mort, « parce qu'ils avaient reçu des Français ». Leur torture dura jusqu'au 23, à 16 heures : à ce moment, leurs bourreaux leur lièrent violemment les mains ensemble et les fusillèrent tous deux contre le mur de la ferme, à laquelle ils mirent le feu.

Le 23, vers 18 heures, CAMILLE GILLES, chef d'équipe à la Compagnie du Nord, âgé de 52 ans, quitta sa maison pour aller passer la nuit dans une maison voisine. Un soldat, placé près d'une pompe publique, tira sur lui ; il tomba raide mort sur le trottoir.

Peu de temps après, vers 19 heures, CLÉMENCE MAHIANT, épouse de Joseph Verlaine (fig. 21), âgée de 40 ans, demeurant près du pont, informée, par erreur, que « les Allemands allaient bombarder la gare et qu'il fallait fuir », voulut gagner le centre du village pour y être plus en sûreté. Lorsqu'elle fut arrivée à proximité de la gare, des soldats tirèrent : l'enfant qui l'accompagnait, ANDRÉ VERLAINE (fig. 22), âgé de 14 ans, fut tué sur le coup ; un autre garçon fut blessé au bras et put s'enfuir. Le mari, qui suivait à peu de distance, parvint aussi à s'échapper par une impasse. Quant à la pauvre mère, elle tomba, l'épaule broyée par une balle ; elle passa la nuit, poussant des cris de douleur, à côté du cadavre de son fils, tandis que des troupes passaient et repassaient devant elle sans lui témoigner la moindre compassion. Elle n'expira que le lendemain, à 3 heures du matin.

Enfin, le 23, à 19 h. 30, JOSEPH FIVET (fig. 27), âgé de 49 ans, ouvrier carrier, qui s'était caché, durant le jour, « au Blacet », aux environs de sa maison, derrière un rocher et dans les broussailles, n'apercevant plus de soldats, voulut gagner « le Rhedeau », avec sa femme et son fils. Il était à peine sorti qu'un soldat, posté sur la hauteur, tira et l'abattit sous les yeux des siens.

Quant aux prisonniers retenus à l'église d'Yvoir, ils furent emmenés, le 24 août, dans la direction de Houx, Anhée, Roly, Dinant et Hotton (voir Spontin, rapport n° 368, p. 112 et suivantes).

§ 7. — Houx.

Le petit et coquet village de Houx est blotti au pied des ruines de Poilvache, en amont du pont de la ligne du chemin de fer, entre Yvoir et Bouvignes (fig. 84). C'est la première localité de la vallée qui eut à subir les sévices de l'ennemi.

Dès le 15 août, les troupes du 2^e dragons, vexées de la résistance des Français, s'en prirent au bourgmestre, comte de Lévignen, et aux civils du hameau, qu'ils emmenèrent et exposèrent au feu de la bataille. Affolée par ces procédés, la population ne tarda pas à fuir, ce qui la préserva vraisemblablement de nouveaux malheurs.

Dans la nuit du 21 au 22, en même temps que se passait, à Dinant, le sac de la rue Saint-Jacques, de nouvelles troupes envahirent Houx et mirent le feu à dix-huit maisons.

Le 177^e incendia le restant le 24 août, et les quelques civils, découverts dans les ruines et aux abords, furent emmenés à Dinant et obligés à jeter négligemment en terre les centaines de cadavres qui jonchaient les rues du faubourg de Leffe. A Houx, l'incendie a détruit quarante-trois maisons sur soixante-dix (fig. 83 à 86). A leur retour, les habitants de maisons préservées trouvèrent plusieurs crucifix profanés. M. Defrenne, instituteur et secrétaire communal, conserve une croix qui porte les traces de cet acte sacrilège. A la maison du chapelain, on remarqua que des soldats étaient montés à pieds joints sur un lit pour détacher de la muraille un christ, qu'ils avaient ensuite arraché et coupé en deux; puis, ils avaient décapité la statue de S^t-Joseph et de l'enfant Jésus (fig. 85).

Les rapports que nous faisons suivre ont été recueillis en 1916.

1. L'ATTAQUE DU 15 AOUT. LES PREMIERS INCENDIES L'EXODE DE LA POPULATION

Rapport de M. Georges Laby.

Le 14 août, vers 11 heures, des Allemands atteignirent les hauteurs qui dominent la ligne du chemin de fer et dirigèrent de là une attaque sur les soldats français qui gardaient la voie ferrée. Quelques-uns de ceux-ci essayèrent de se faufiler dans les bois pour riposter, mais, trop peu nombreux et trop à découvert, ils durent se replier au bas du talus du chemin de fer.

Le 15 août (1), vers 8 heures du matin, arriva à Bloquemont, hameau de quatre ou cinq maisons situé sur la hauteur, à quinze minutes du village, un détachement de cavalerie du 2^e dragons saxon, venant de Purnode. Ils prirent comme otages, Joseph Colot, garde particulier, Maurice Peeters, Léon Thône, Lucien Goffaux et Auguste Mathieu. Après avoir pillé le château et s'être enivrés, ils obligèrent les otages à les conduire par le chemin le plus direct aux ruines de Géronsart, qui dominent le village de Houx. Ils étaient à peine là de quelques instants que le feu des Français postés à Poilvache les obligea à descendre sous bois, dans le parc du château de Houx. Pendant cette descente, ils accablèrent les otages de coups de crosse de fusil et même donnèrent un coup de lance au garde Colot, qui eut la joue déchirée.

Cependant, un groupe de soldats allemands vint surprendre le village et ouvrit le feu sur les Français qui gardaient, sur la rive gauche de la Meuse, le pont du chemin de fer. Pendant qu'un certain nombre de soldats soutenait le feu, d'autres se mirent à briser portes et fenêtres, et à tirer dans les maisons ; ils firent ensuite sortir les habitants : les femmes furent envoyées à l'église ; les hommes furent gardés. Un enfant de quatorze ans, Gaston Anciaux, reçut deux balles, dont une lui traversa la cage thoracique, entrant sous les côtes pour sortir à la hauteur de l'épaule, et dont l'autre lui cassa le bras. Ils défoncèrent la porte de la maison Anciaux et tirèrent, du sommet de l'escalier, dans la cave où toute la famille s'était réfugiée, mais heureusement sans atteindre personne. Les habitants remarquèrent qu'ils avaient aussi tiré dans les lits. Les soldats rouèrent de coups M^{me} Michaux, âgée de soixante-dix ans, et sa fille, et les jetèrent sur la rue. Après avoir pillé le magasin Fouarge, ils entrèrent dans la cave d'une maison voisine, où les réfugiés, dont Norbert Austenne et Joseph Tihange, furent accablés de coups de crosse sur la tête et dans le dos.

Un voisin, Jules Adam, fut pris chez lui et jeté sur la rue, où il reçut, sur la tête, un coup de crosse qui l'étendit par terre, puis un soldat lui tira un coup de fusil, et la balle lui transperça le poumon gauche. Les soldats qui passaient s'amusèrent à le retourner et à lui piétiner les mains à plusieurs reprises, pour voir s'il était bien mort ; il sut rester immobile et c'est ainsi qu'il ne fut pas achevé. Après avoir été laissé pour mort sur la route pendant environ quatre heures, il put être conduit en barquette à la Croix-Rouge d'Anhée. Plus loin, chez Dubois, Jules descendit le

(1) Le général Cadoux a bien voulu nous communiquer une relation des opérations militaires de la journée, dont nous extrayons les données suivantes :

A 6 h. 30, le sous-lieutenant Lucas, de la 4^e compagnie (Anhée), en observation dans le poste de l'aiguilleur de Houx, aperçut 10 à 12 fantassins de la Garde longeant la lisière est du village de Houx et les attaqua. L'ennemi s'éloigna et, dix minutes après, reparut à la lisière ouest, d'où il mit une mitrailleuse en action contre le pont. Une salve de l'escadron français abattit deux servants, et les mitrailleurs, abandonnant cet endroit, se mirent en position sur la place du village, face au pont, d'où ils tirèrent quelques bandes sur l'escouade. Le feu d'une demi-section fut dirigé sur la mitrailleuse et l'ennemi se retira.

A 7 h. 15, des fantassins descendirent vers la Meuse par la route du château de Bloquemont et tirèrent sur les défenseurs du pont, tandis que d'autres se dirigeaient vers le barrage de Houx avec des sacs pleins de paille. Une fusillade s'engagea de part et d'autre et dura jusqu'à 11 h. 20 ; alors l'ennemi regagna Bloquemont. Il avait trois hommes tués, dont un officier.

A 22 h. 45, le général Cadoux fut informé que le 16, à 4 heures, les unités de la 2^e division d'infanterie seraient remplacées par le 3^e bataillon du 110^e (commandant Manqui), à Anhée, au pont du chemin de fer d'Houx et au coude de Houx.

premier de l'étage où toute la famille s'était réfugiée. A peine était-il descendu qu'il reçut en pleine figure un coup de crosse qui lui cassa le nez; son père, qui s'était réfugié à l'étage, fut projeté en bas des escaliers et deux autres fils reçurent, l'un, un coup de crosse qui lui démit l'épaule, et l'autre, un coup de poing à la figure.

Arrivés à la maison communale, les énergumènes exigèrent la reddition du drapeau, ce qui leur fut refusé par le bourgmestre et le secrétaire. Ils emmenèrent le comte de Lévignen, bourgmestre, et douze hommes dans le parc du château, où ils les firent asseoir pendant que eux, couchés, tiraient sur les Français; après avoir cessé le feu, ils les conduisirent sur la route de Bloquemont; dans ce groupe, deux vieillards de soixante-quinze ans furent les plus maltraités, parce qu'ils ne pouvaient pas suivre les autres.

En traversant le village, le comte de Lévignen dit à plusieurs reprises à l'officier qui l'emménait : « Laissez aller ces pauvres pères de famille! S'il faut fusiller des hommes, fusillez-moi plutôt! » A peine avait-il dit ces mots, qu'un soldat s'élança pour lui enlever l'écharpe de bourgmestre dont il était ceint; malgré ses protestations, il l'arracha et en lança les morceaux dans l'égoût. Dans le bois de Houx, sur les instances répétées du comte de Lévignen, les otages furent libérés, lui seul étant gardé. Après lui avoir lié les mains derrière le dos et lui avoir bandé les yeux, ils le hissèrent sur une mitrailleuse et l'emménèrent vers Lisogne. Il passa la nuit dans les campagnes et fut dirigé de là sur Ciney, où il resta prisonnier dans une salle d'attente de la gare, n'ayant pour se coucher qu'une botte de paille. Chaque matin, les soldats venaient lui dire : « Vous serez fusillé à midi! »; à midi, ils disaient : « Ce sera pour le soir! » Il fut libéré le vingt-cinquième jour.

Le groupe des premiers otages pris à Bloquemont fut ramené ensuite près du gros des troupes qui était resté sur la route de Bloquemont à Houx. A l'exception d'un enfant de treize ans, ils furent déshabillés et liés ensemble pour être fusillés. Les soldats les firent voyager au milieu des troupes, en les accablant des pires brutalités, depuis midi jusque 15 heures 30. Leurs poignets étaient tout noircis et tout meurtris par les cordes. Un officier les renvoya, en leur disant d'aller enterrer leurs morts et soigner leurs blessés.

Pendant le séjour des Allemands à Houx, de 9 heures 30 à 1 heure de l'après-midi, le drapeau belge continua à flotter à la maison communale, malgré la colère des soldats et malgré les ordres qu'ils donnèrent à l'instituteur, M. Defrenne : il se refusa toujours à l'enlever et l'ennemi ne put pas l'arracher ce jour-là.

L'attaque du 15 août fut suivie d'un exode général des habitants, avec l'aide des soldats français qui leur facilitèrent le passage du chemin de fer.

Dans la nuit du 21 au 22 août, vers 21 heures 30, une bande de soldats allemands accompagnés du fermier de Bloquemont, auquel ils firent comprendre qu' « ils avaient mission de détruire », vinrent placer trois bombes à l'école communale et incendier une vingtaine de maisons. La famille Bertrand rentrée ce jour-là n'eut que le temps de sauter du lit et d'aller se cacher dans le jardin, au moment où un officier, le revolver au poing, attendait la sortie des habitants.

2. ACHÈVEMENT DE L'INCENDIE DU VILLAGE SÉPULTURE DES VICTIMES DE LEFFE

N° 379.

Rapport de M. Léon Orban, à la ferme de Champalle.

Le 24 août, comme nous revenions à la ferme de Champalle avec mon père et le domestique de M. de Lhoneux, les Allemands vinrent nous surprendre et nous conduisirent chez Collignon, au café du pont de Houx, puis au village de Houx, où trois à quatre cents Allemands du 177^e saxon passaient la Meuse sur de grosses barques en fer. Ils maltravaient indignement M. Burton, fermier de Croix-Sovet, qui était garotté et n'avait pour chaussures que des sabots ; ils le menaçaient avec un gros mât de mine. Ils achevaient de piller et d'incendier le village et se promenaient joyeusement et comme en fête avec le drapeau de la société mutuelle qu'ils avaient pris à l'école communale. « Ils brûlaient les maisons, nous dirent-ils, parce que les gens étaient partis. »

A 13 heures, nous fûmes menés avec deux soldats français prisonniers à la caserne de Dinant où se trouvaient des professeurs du collège de Belle-Vue à Dinant, des religieux, des civils et des femmes. Les prêtres étaient très maltraités par les officiers ; les femmes furent menées chez les Prémontrés de Lefse ; des vieillards et des impotents furent chargés sur des charrettes de portefaix. Nous dûmes alors creuser des fosses et y jeter les fusillés de Lefse, environ 140, parmi lesquels je remarquai M. Himmer, directeur de la fabrique de Lefse. Des soldats venaient nous insulter et dire que nous creusions les fosses pour nous-mêmes ; ils nous obligaient à passer sur les corps de ceux que nous venions de mettre dans les fosses et témoignaient par des ricanements la joie qu'ils éprouvaient à la vue de tant de victimes. Un appelé Piette, boulanger à Lefse, enterra sous nos yeux son père, trois de ses frères, deux beaux-frères et deux oncles. Lorsqu'il aperçut le cadavre de son père, il se mit à sangloter et suspendit un moment sa besogne : le soldat qui le surveillait le menaça de la baïonnette s'il ne continuait. Le fermier Burton qui était lié depuis le 21, se nourrissait en se couchant à terre pour ramasser un peu de froment ; les soldats voulaient lui faire avouer qu'il avait tiré sur les troupes, mais il n'a jamais répondu que par ces mots : « Si vous me tuez, vous tuerez un innocent ! » Pendant que nous étions prisonniers, nous reçumes une tasse de riz le mardi à 2 heures du matin, et le mercredi du pain moisi : chacun aurait voulu en avoir une croûte ! Nous fûmes relâchés le 27 août.

III. — *En vue de Dinant.*

Nous venons de voir les ravages opérés par la 32^e division dans les villages situés sur les hauteurs du Bocq, le long de la grand'route qui de Spontin mène à Yvoir.

Un second groupe du XII^e corps, parti de la région de Ciney-Leignon, gagna la Meuse par le faisceau de routes qui convergent sur

Dinant. L'étude de cet itinéraire offre, on le comprend, un tout particulier intérêt : nous allons recenser ici toutes les troupes qui se sont acharnées le 21 et surtout le 23 août sur la malheureuse ville qu'elles avaient vouée à l'extermination et dont elles ont fait, au cours d'une seule journée, une vaste ruine et un tombeau.

C'est par deux voies presque parallèles que ces troupes gagnèrent le pont de bois construit à Leffe, pont dit de la 32^e division ; et une troisième voie conduisit la 45^e brigade (23^e division) au pont de guerre du Rivage.

Nous allons étudier l'attitude des troupes sur chacun de ces itinéraires.

1. — *De Ciney au pont de Leffe, par Sovet, Thynes et Lisogne.*

Une première partie de la 32^e division, XII^e corps d'armée, traversa Sovet, Thynes et Lisogne et passa la Meuse au pont de Leffe.

Les rapports qui vont suivre nous apprennent qu'il y eut déjà une rencontre d'éclaireurs à Lisogne le 14 août. Le lendemain, les troupes qui remplissaient Sovet, Thynes et Lisogne, partirent pour le combat de Dinant et témoignèrent bientôt le dépit que leur causait la retraite en pillant Sovet et en soumettant, les jours suivants, à des traitements barbares le bourgmestre de la commune et maints autres civils.

Le 22 août, le danger s'aggrava. Un major déclara à plusieurs gens de Lisogne que le sac de Dinant était fixé au lendemain. On se demande comment ces villages, proches de la malheureuse ville, échappèrent au désastre et n'eurent à déplorer qu'un fusillé et deux maisons incendiées à Thynes et douze fusillés à Lisogne.

L'identification des troupes nous est, cette fois, donnée par une source officielle. Nous apprenons par le *Livre Blanc* (1) que la 32^e division qui comprenait les 177^e et 178^e, 102^e et 103^e d'infanterie (64^e et 63^e brigades) se concentra à Thynes dans la nuit du 22 au 23 août ; qu'en tête du défilé vers Leffe marchait le 177^e ; que, dans l'après-midi du 23, à 16 h. 30, le 103^e partit de Lisogne et que le 11^e chasseurs opérait avec le 103^e et le 108^e ; que le 182^e se tenait au nord du 108^e et a pénétré à Dinant par la route de Sorinne et la ferme de Malaise. Ce sont là les auteurs des horribles massacres de Leffe et un bon nombre d'officiers

(1) Page 151 et suivantes.

nous sont connus par le *Livre Blanc*, dont les rapports remplissent une douzaine de pages.

Des données plus circonstanciées sur l'itinéraire Sovet-Leffe nous sont fournies par le carnet d'un lieutenant du 178^e (1). Il est à lire en entier, mais nous nous bornerons ici à quelques extraits qui intéressent notre récit.

« 20 août. A Achêne, la division se rassemble. On ne peut pas se faire une idée de cet énorme rassemblement de troupes et du va-et-vient qu'il y a sur les routes. Autos de tous les états-majors avec coupe-fils, motocyclettes, aides de camp passent en trombe le long des colonnes qui s'allongent sur la route. Infanterie, hussards, artillerie, pontonniers, convois de voitures couvrent les routes à perte de vue.

A Achêne, nous sommes reçus par des chasseurs qui avaient pris Dinant, mais devant des forces supérieures d'infanterie avaient dû se replier.

La nuit, je suis réveillé par l'ordre d'aller en patrouille établir la liaison avec le 103^e d'infanterie, qui est à Sovet. A grand'peine, je trouve, tout au bout de cet interminable village, l'état-major du régiment cantonné dans un château. Un grand nombre de verres témoignait d'une petite fête. J'ai fini par trouver le colonel...

21 août. Depuis 5 heures, la division est en position d'attente... A 10 heures enfin, départ vers Sovet, où se rassemble la 32^e division. Ces énormes masses se concentrent sur une pente douce, ce qui offre un coup d'œil remarquablement imposant. Au loin, une mer de chevaux et de voitures de l'artillerie et du train. Tout à fait en avant, les bivouacs de l'infanterie ; sur la hauteur, une superbe église, à côté d'une école, et une tour, sur laquelle les observateurs d'artillerie travaillent à la lunette à charnières. Il arrive toujours de nouvelles troupes et de nouveaux convois. Notre cavalerie se porte vers l'aile nord (Namur) et nous voyons passer auprès de nous trois régiments de hussards prussiens, avec des groupes de mitrailleuses ; c'est un magnifique tableau ! Vers 13 heures commence une forte éclipse de soleil, à laquelle naturellement personne n'avait plus pensé. L'ennemi a pris au nord-ouest de Sovet des positions avancées sur la rive droite de la Meuse. Celles-ci seront notre prochain objectif. Pendant qu'on est en train de monter les tentes, arrive l'ordre de départ. La division doit se porter sur la Meuse en position d'attente et soutien de l'artillerie. A 15 h. 30, peu avant le départ, violent orage... Nous avançons jusqu'à la ferme de Salazinne. A 18 h. 15, l'artillerie ouvre le feu sur les avant-postes ennemis. La nuit, bivouac...

22 août. A 11 heures, départ pour Thynes. Le ballon captif du commandement supérieur a fait son apparition ; il a l'air de vouloir s'installer ici... Peu après, commence le duel d'artillerie avec l'artillerie française.

23 août. Alerte de nuit. Une maison brûle, sans doute pour trahir notre posi-

(1) Publié par DE DAMPIERRE, *Carnets de route de combattants*. Paris, Berger. « C'est, écrit l'auteur, un homme cultivé, qui ne manque ni d'esprit ni de goût, et décrit parfois avec un réel bonheur d'expression les tragiques spectacles dont il est le témoin. Son récit, précis et coloré, est l'un des meilleurs parmi ceux de ce genre. »

tion. Un espion est pris et fusillé par une de nos escouades (1). A la lueur de la maison qui brûle, départ pour Lisogne. Partout il y a de grands feux de bivouacs comme antidote contre les incendies révélateurs. Derrière Dorinne, la colonne égare par suite d'un malentendu dans les ordres. Contremarche, puis descente dans une vallée à berges abruptes qui débouche sur la Meuse. Si la vallée principale est ainsi, cela promet!

Vers 6 heures, notre artillerie ouvre le feu. Entre-temps, notification d'une grande victoire sous Sarrebourg. On déroule le drapeau. A 7 heures, marche en avant vers la Meuse par un vallon en pentes raides. Le 1^{er} et le 3^e bataillon du 178^e sont en première ligne, le 2^e bataillon et la compagnie de mitrailleuses en réserve. Les shrapnels passent en hurlant au-dessus de nos têtes. Bientôt le 3^e bataillon a épuisé ses munitions, la 8^e compagnie lui passe ses cartouches et, par suite, se trouve hors de combat. A Leffe, nos gens ne peuvent avancer, surtout parce que de chaque maison font feu des francs-tireurs. Peu à peu on fusille tous ces gens qui ont tiré sur nos troupes (seize à la fois). On en met trois l'un derrière l'autre et un chasseur de Marbourg les étend par terre d'un seul coup de fusil. C'est une guerre au couteau. Dans la gorge étroite et escarpée de part et d'autre, notre artillerie a pris position ; elle est complètement invisible. Le régiment se rassemble bien à couvert avec les chasseurs de Marbourg, nos chasseurs et des pionniers. L'après-midi apparaît l'équipage de ponts de la division. Enfin la 8^e compagnie entre dans ce trou de Leffe-Bouvignes. Les rues descendant à la Meuse sont balayées par le feu de l'infanterie (2).

§ 1. — Sovet.

Rapport de M. Culot, curé de Sovet.

N° 380.

Les Allemands arrivèrent à Sovet le 14 août, à 17 heures. Ils s'installèrent dans les campagnes, détruisant complètement les belles moissons. Le 15, vers 6 heures, ils se dirigèrent sur Dinant ; le canon commença à tonner à 9 heures pour ne cesser qu'à 15 heures, puis, on vit les soldats revenir au galop. Beaucoup de familles avaient quitté leurs maisons pour aller prier à l'église ou pour se rendre chez des voisins. Furieux de leur échec, les soldats brisent les portes des maisons abandonnées, détruisent les objets qui leur tombent sous la main et emportent ceux qui leur conviennent. Partout ils exigent, la menace à la bouche, du pain, du beurre, du

(1) C'est toujours la même légèreté dans les accusations : les maisons Noël Delvosal, dont l'officier impute la destruction aux civils, ont été incendiées par les soldats ; et Jules Duchêne, le présumé espion attaché à un frêne et fusillé à l'heure de minuit, est un paisible civil rencontré sur les chemins. (Voir rapport n° 381.)

(2) Voilà la vérité : les francs-tireurs sont les soldats français, mais ils n'ont pas le droit de tirer sur les soldats allemands ! L'auteur écrira lui-même un peu plus loin : « La division intervient une bonne fois, Dieu merci, énergiquement contre ce brûlage et ce massacre de civils. Le ravissant village de Gué-d'Hossus aurait été tout à fait innocemment livré aux flammes... Un cycliste serait tombé, ce qui aurait fait partir son fusil. On a simplement jeté les habitants mâles dans les flammes. De pareilles horreurs ne se reproduiront pas, il faut l'espérer. A Leffe, environ deux cents hommes ont été fusillés. Là, il fallait un exemple. Qu'il y ait eu des innocents à pâtrir, c'est inévitable ; mais on devrait aussi exiger une vérification des soupçons de culpabilité, afin de contrôler cette fusillade sans discernement de tous les hommes. »

lait; bref, le 15 août au soir, la plupart des maisons sont pillées et les habitants n'ont plus rien à manger.

Les 16, 17 et 18 août, nouveaux départs vers Dinant; chaque jour, nouvelle retraite, ce qui accroît la fureur des soldats. Ils reviennent chaque soir, la rage au cœur et toujours plus menaçants. Du 19 au 22 août, ils emploient leurs loisirs à s'emparer, la plupart du temps sans délivrer de bons, de têtes de bétail et de chevaux; ils en enlevèrent pour une somme évaluée à 200,000 francs (1).

Le 19 au soir, des soldats se battent entre eux et, sous prétexte que les habitants ont molesté leurs troupes, les chefs font arrêter cinq paisibles citoyens qu'ils conduisent chez le bourgmestre, M. Maurice Burton. Là, sans discuter le moins du monde, ils renvoient les prisonniers et se saisissent du bourgmestre, malgré ses protestations. Ils l'emmènent à moitié vêtu et le font assister au combat qui se livre sur la Meuse à Houx, près d'Yvoir. Souvent ils l'exposent au feu des artilleurs français, le menaçant de mort s'il ne consent à payer 20,000 francs. Irrités de son refus, ils l'entraînent à Loyers, Lisogne, Awagne et Dinant. Là, le malheureux assiste au sac de l'infortunée ville et revient chez lui, méconnaissable, dix jours après. Il mourut, le 11 décembre 1916, des suites de ces traitements. Les Allemands saccagèrent le mobilier des écoles, souillèrent d'une façon ignoble les locaux, ainsi que les appartements des maîtres. Pour inspirer la terreur, ils entraient dans les maisons le revolver au poing; menaçaient sans cesse de fusiller le curé s'il se passait la moindre chose, car, à cette époque, ils croyaient que le curé avait toute autorité sur ses paroissiens et ils le soupçonnaient de leur dicter leur ligne de conduite.

Les vases sacrés avaient été mis en lieu sûr dès le 5 août et c'était prudent; car le 20 août, des soldats, après avoir brisé les portes de l'église, s'emparèrent des cordes des cloches, de tout le linge servant à la célébration de la Sainte-Messe, des cierges et des bougies. Ce régime dura jusqu'au 23 août, jour où les Allemands partirent définitivement, à 4 h. 30 du matin. Sovet reçut encore, dans la nuit du 27 au 28 août, trois mille hommes, dont mille cinq cents logèrent à l'église.

§ 2. — Thynes.

MEURTRE DE JULES DUCHÈNE. INCENDIE DE DEUX MAISONS

N° 381.

Rapport de M. E. J. Noël, curé de Thynes.

L'ennemi est entré à Thynes au matin du 15 août, alors qu'on sonnait la messe basse; le curé et le clerc-chantre furent emmenés, pour « signaux faits à l'ennemi ».

(1) Des détails très circonstanciés sur le pillage de Sovet ont été consignés par le cavalier de la Garde W. Rosenkranz, dans son carnet qui a été découvert à Aische-en-Refail (voir pages 22 et 23, note). « On a pris à la ferme un cheval, huit brebis et trois veaux. Le jardin est pillé. La femme pleure beaucoup et s'en est allée avec son enfant et son mari. Aujourd'hui 18, le pillage continue; l'aspect de tout cela est indescriptible... Quand on y réfléchit, on doit conclure que c'est une chose horrible. C'est l'agriculture qui a le plus à souffrir, car les champs, les blés, les fourrages sont détruits, ainsi que le bétail. Quand les bêtes des écuries sont toutes consommées, on s'en prend à celles qui sont dans les paturages. Ici, à Sovet, où nous campons depuis trois jours, il n'y a absolument plus rien à acheter; il n'y a plus une poule, plus une oie, plus un canard à voir. Tout est pillé (geräubert) ».

Le 22, on vit passer à Thynes, JULES DUCHÈNE, 32 ans, de Loyers ; il avait les mains liées derrière le dos et une corde lui remontait au cou ; il était tombé entre les mains d'une patrouille, le 20 août, en se rendant à Dinant et avait déjà essuyé des coups de feu. Dans la traversée de Thynes, l'instituteur intercéda pour lui, mais il fut violemment rebuté. A la soirée, après un simulacre de jugement chez la veuve Hubert, il fut conduit au lieu-dit « Fontaine-du-Bois », lié à un frêne et fusillé, un peu avant l'heure de minuit ; on distingue encore, dans le frêne, la trace de cinq balles. Des habitants de Thynes furent requis de l'inhumer sur place, à la hâte, le lendemain. En cette même soirée, on crut que le village allait être détruit : deux maisons, appartenant à Noël Delvosal, furent incendiées à 23 h. 30. Les propriétaires purent fuir et emmener le bétail, mais il fut interdit de sauver quoi que ce soit. Une voisine, M^{me} Leumont, ayant voulu forcer la consigne, fut emmenée ; un jeune soldat la suivit et à peine avait-elle fermé la porte de sa maison qu'il déchargea sur elle son fusil, sans l'atteindre. L'église servit de logement aux troupes et fut laissée dans un état navrant : les soldats souillèrent indignement le chœur. Le village compte plusieurs victimes : Pierre Dony fut fusillé à Sorinne, Arthur Dervaux à Spontin, Camille et Zéphyrin Dachelet aux Fonds-de-Lefse ; enfin Martin Alardo et ses trois fils, fusillés à la ferme qu'ils occupaient à Herbuchenne, sont aussi inhumés à Thynes.

§ 3. — Lisogne.

ESCARMOUCHE DU 14 AOUT. ANNONCE DU SAC DE DINANT

N^o 382. *Rapport de M. J. P. Noël, curé de Lisogne (1).*

Les éclaireurs apparurent à Lisogne le 8 août. Le 14, une escarmouche eut lieu à mi-chemin d'Awagne et de Purnode ; les Allemands essuyèrent quelques coups de feu des Français et regagnèrent Sovet. Le 15, à 6 h. 30, les premières troupes, d'abord d'infanterie, puis d'artillerie, arrivèrent au village. En sortant de l'église, le curé fut arrêté, sous prétexte qu' « il avait fait des signaux aux Français en sonnant la cloche ». Cette journée fut l'une des plus terribles, car le village ressentit le contre-coup direct de la bataille de Dinant. Vers midi, les Allemands resoulés se retirèrent sur Gemmechene, Awagne, Loyers, Lisogne, poursuivis par les shrapnels français qui donnaient jusque sur les maisons du village. Les campagnes étaient grises d'Allemands. Au soir, les troupes abandonnaient Lisogne et regagnaient Thynes, Croix, Sovet et Ciney.

Du 15 au 22, il y eut des duels d'artillerie sur la Meuse. L'ennemi se rapprochait chaque matin vers 11 heures, puis s'en retournait ; les soldats, pris de boisson, se livraient au pillage et terrorisaient les gens.

Le 22, les renforts arrivèrent et l'on vit Thynes, Lisogne et les campagnes voisines couvertes de soldats, de canons et de chevaux. Un capitaine et trois lieutenants s'installèrent au presbytère. A table, vers 21 heures, le capitaine dit textuel-

(1) Il date du 31 juillet 1915.

lement au curé : « Demain, Dinant tout brûlé et tout tué ! » Comme le curé en témoignait son étonnement et en demandait la raison, il ajouta : « Nous, trop d'hommes perdu !... Vous n'avez pas de proches parents à Dinant ? Je les ferais prendre et amener ici, pour les mettre en sûreté. » Ils restèrent sur pied toute la nuit. A minuit, le curé dut faire avec eux le tour du village pour faire éteindre les lumières. Les officiers prirent un repas à 1 heure du matin, puis partirent pour ne plus revenir.

Le 23, à 2 heures du matin, commença un défilé d'infanterie, de cavalerie et d'artillerie qui ne cessa plus. Les grosses pièces faisaient trembler les maisons. A 6 heures, les chemins étaient tout couverts de troupes. Ce fut une journée de frayeur ; le curé fut seul à sortir de chez lui, requis sans cesse pour les corvées ; les habitants restaient terrés dans les maisons et souvent dans les caves.

A 11 heures du matin, le curé fut conduit à l'église. Un officier le menaça d'être fusillé s'il ne révélait « le souterrain où étaient cachées les armes et les munitions. Ce sont les curés, dit-il, qui font les signaux et nous empêchent d'avancer ! »

Huit hommes s'étaient réfugiés, la nuit précédente, avec femmes et enfants, au petit château appartenant à Emile Fastrès-Bastin. Ils en furent arrachés, à 3 heures du matin, par un officier qui les enferma, sous bonne garde, dans une remise de la première maison de Lisogne dans la direction de Thynes. Vers 11 heures, ils furent condamnés à mort, malgré leurs protestations d'innocence. Liés à l'aide de grosses chaînes, ils furent entraînés vers Leffe, où ils furent fusillés dans la prairie de M. Capelle. Voici leurs noms : Waldor Eloy, instituteur communal à Lisogne, 37 ans ; Florent Culot, entrepreneur de bâtiments, 24 ans ; Joseph Capelle, cultivateur, 62 ans ; Nestor Modave, cultivateur, 40 ans ; François Dewez, gendre du précédent, maréchal-ferrant, 32 ans ; Olivier Leclerc, cultivateur, 54 ans, et Norbert Leclerc son fils, 25 ans ; Adelin Piraux, marchand de bestiaux, 32 ans.

Il y eut d'autres victimes. Emile Duchêne, 49 ans, tisserand à la filature de Leffe, fut arrêté le 23 et fusillé avec d'autres civils à l'endroit dit « La Papeterie », à Leffe. Ernest Duchêne, 53 ans, serre-frein, fut arraché à sa maison et emmené près de l'abbaye de Leffe. Quand il vit le monceau de ses compatriotes fusillés, il poussa un cri d'effroi, mais déjà il avait reçu deux balles de revolver. Edmond Gérimont, 42 ans, domestique de ferme à Viet (Leffe), voulut regagner Lisogne en passant derrière Awagne ; il y fut abattu derrière la grange de la ferme Jacques. Enfin Jules Duchêne, tailleur à Loyers, 32 ans, fut tué à Thynes.

Le 23, à 17 heures, le curé et Emile Floymont, conseiller communal, furent conduits au château, où ils subirent pendant une heure les injures de leurs gardiens. Un médecin dit au curé : « Vous, mettre des balles dans le dos de nos soldats ! » Ils furent menés dans une pâture, dans la direction de Thynes, puis internés, à 21 heures, chez Antoine Francart. Ils y passèrent la nuit, liés à des chaises. Chacun d'eux était recourbé fortement sur lui-même, une grosse corde lui fixait le poignet à la traverse inférieure, reliait le coude au dossier, attachait les jambes et le corps à la chaise, puis contournait l'épaule pour se souder au dossier ; les deux chaises étaient ensuite liées ensemble. Ce fut une nuit de vraie torture, à côté des soldats qui ricanaien. A 23 heures, les soldats vinrent resserrer les cordes. Quand vint le matin, ils libérèrent l'un et l'autre.

Du 23 au 26, le village resta encombré de troupes qui pillèrent de fond en comble les maisons et les granges. Le fermier Lecaillé se vit enlever neuf juments et le plus beau bétail. Maintes fois, les soldats tirèrent des coups de feu et en accusèrent les civils. Louis Lecaillé, trois domestiques du château et d'autres voisins, étroitement liés, furent emmenés à Leignon. M. Culot fils fut dirigé sur Cassel. Une seule nuit, quatre cent treize soldats logèrent au presbytère. L'église resta fermée au culte pendant plusieurs jours.

Le 25 août, le général donna l'ordre de brûler le village, à l'exception de l'église, du presbytère, d'une ferme et de quelques maisons. Le curé, à force d'instances, parvint à faire retirer la mesure. Le village fut encombré l'un des jours suivants de troupes qui regagnaient le front russe ; les soldats envahirent l'église et n'y respectèrent rien. Ils essayèrent de défoncer le tabernacle de l'autel majeur, qui contenait le T. S. Sacrement, mais n'y parvinrent point ; ils enlevèrent des linge sacrés, des voiles de calice, un vase d'ablution et des chandeliers en argent, une sonnette et des ornements en drap d'or ; le restant fut retrouvé déjeté par terre, foulé aux pieds et souillé. Ils mirent des chaises en morceaux et brûlèrent le drapeau national. Au presbytère d'Awagne, ils emportèrent les nappes et les linge d'autel de la chapelle ; ils passèrent la nuit couchés dans des chapes et se servirent de beaux ornements pour s'essuyer les pieds ; les christs furent brisés et les images pieuses lacérées, à l'exception d'une image qui portait une inscription allemande.

2. — *De Leignon au pont de Leffe, par Achêne et Sorinne.*

Une seconde voie menait, comme nous l'avons dit, les troupes du XII^e corps à la Meuse en passant par Leignon, Achêne et Sorinne.

Une escarmouche se déroula à Achêne les premiers jours d'août. Ainsi qu'on le verra dans les rapports qui suivent, Sorinne fut occupé le 14 par les hussards et le 16, par le 11^e cuirassiers de Silésie — les incendiaires de Rosières, — qui venaient de tuer à Achêne dans des conditions atroces Joseph Deskeuvre (rapport n° 383). Le 17, le 6^e hussards était à Conneux. Ces troupes de cavalerie participèrent à l'attaque de Dinant du 15 août.

Le 21 août, on vit arriver dans ces localités les 100^e, 108^e, 177^e et 182^e saxons, éléments des 45^e, 46, 63^e et 64^e brigades, formant les 23^e et 32^e divisions. Ces régiments ne se départirent pas, le 23 août, de la consigne générale, qui avait été donnée aux troupes, de traiter les civils avec la rigueur nécessaire pour aboutir au but de l'expédition : la conquête de la Meuse. La destruction du village et le martyre des habitants de Sorinne furent leur œuvre (rapports n°s 384 à 387).

§ 1. — Achêne.

MEURTRE DE JOSEPH DESKEUVRE

N° 383. Les premiers éclaireurs firent leur apparition à Achêne vers le 10 août. Il n'y eut pas d'autre incident qu'une escarmouche entre une patrouille française, forte d'environ cinquante cavaliers et une vingtaine de uhlans. Il n'y eut pas de victimes.

L'ennemi entra au village le 14 août, vers 14 heures. Un officier supérieur installa au presbytère le téléphone et le train habituel et, avant le soir, la maison complètement envahie ressemblait à une caserne. Le commandant menaça le bourgmestre de brûler sa ferme. Effrayé, celui-ci gagna Ciney et y resta caché une dizaine de jours.

Le 15 août, les troupes s'en allèrent de bon matin vers Dinant. Les deux messes purent être dites, au son des cloches. L'après-midi, toute circulation étant interdite sur la grand'route, les vêpres furent supprimées. Les troupes étaient animées de sentiments féroces, comme le prouve le fait suivant.

Vers midi, les cuirassiers de von Wentzky firent évacuer la maison de M. Deskeuvre pour y faire une perquisition, prétendant qu'on y cachait des Français. JOSEPH DESKEUVRE, ancien instituteur de Foy-Notre-Dame, exploitait une petite propriété agricole à Taviet (Achêne), sur la grand'route de Ciney à Dinant. Il était âgé de 67 ans. C'était un homme d'un caractère pacifique et très bon père de famille. Ayant trouvé au cours de la visite un vieux fusil dans une chambre de l'étage, les soldats accusèrent M. Deskeuvre de s'en être servi la veille pour tirer sur un Allemand. Il fut arrêté, ainsi que son fils âgé de 18 ans, et quelques jeunes gens des environs. Après leur avoir lié cruellement les mains derrière le dos, on les conduisit à Liroux, hameau d'Achêne, situé à un kilomètre de Taviet. A la tombée de la nuit, les jeunes gens furent remis en liberté et les soldats ramenèrent M. Deskeuvre dans le parc du château de Taviet, où il passa la nuit avec son fils qui n'avait pas voulu l'abandonner, couchés tous deux sur l'herbe, gardés à vue et liés de telle sorte qu'ils ne pouvaient faire le moindre mouvement. Ils endurèrent un vrai martyre. Le 16 août, vers 7 heures, M. Deskeuvre fut conduit au château de M. le sénateur d'Huart, où un officier lui donna lecture du jugement rendu par un conseil de guerre — devant lequel il n'avait pas comparu — qui le condamnait à être fusillé. Le pauvre homme, à bout de forces, était déjà incapable de se défendre. Les soldats incendièrent sa maison et le fusillèrent vers midi, dans la campagne entre Achêne et Liroux. Le cadavre demeura sur place, exposé aux ardeurs du soleil, et il fallut deux jours de supplications et de démarches pour que la famille pût l'enlever.

Pendant l'exécution de M. Deskeuvre, son fils était retenu à 50 mètres de distance, puis son martyre recommença. Les cavaliers l'emmènerent, les mains liées et rattachées par une corde à la selle de l'un des chevaux, et il dut les suivre à la course jusqu'à leur campement. Le lendemain il fut relâché, mais en quel état ! Les liens avaient été serrés au point que le bras gauche est resté paralysé pendant plusieurs mois; après cinq ans, il ne peut encore s'en servir normalement. Pour comble de malheur, il a été déporté en Allemagne en décembre 1915 !

Revenons à Achêne-Centre. Le 15 août, vers 18 heures, les troupes repoussées de Dinant et exaspérées de leur échec envahirent de nouveau le village. Le curé fut

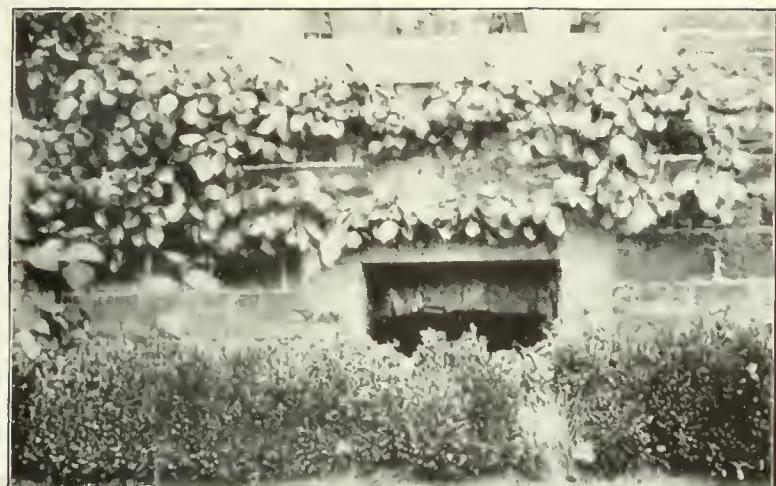


Fig. 87. — Dorinne. Soupirail par lequel le curé de Dorinne fut poussé dans la cave, sous le presbytère en feu.



Fig. 88. — Eglise de Leignon. Le confessionnal dans lequel fut brutalisé le curé de Sorinne.



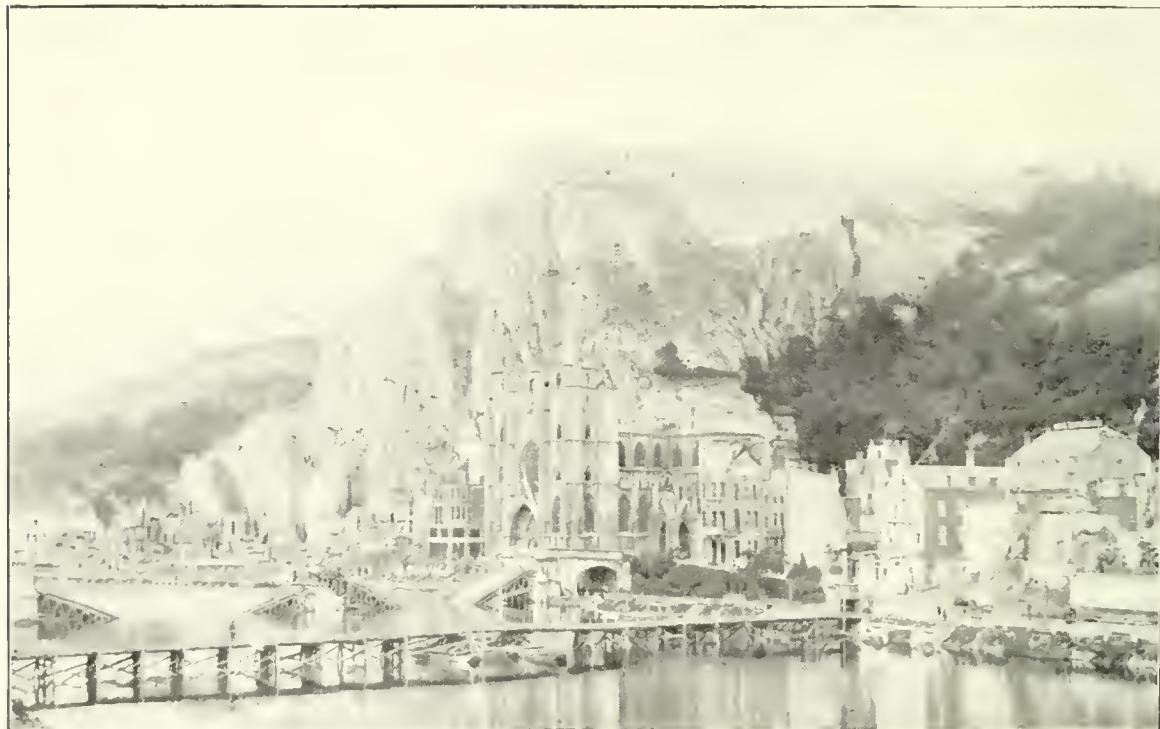
Fig. 89. — M. l'abbé AMAND-FRANÇOIS PIETTE, curé de Sorinne.



Fig. 90. — Tabernacle fracturé et profané de l'église de Sorinne.



Fig. 91. — Sorinnes incendié : la route de Ciney à Dinant.



(Photogr. De Wynter 1914)

Fig. 92. — Dinant après la catastrophe du 23 août.
La Collégiale incendiée. Le pont de Meuse détruit. Le pont militaire en bois du XII^e corps.

arraché de chez lui et emmené avec trente hommes dans une petite maison située à 200 mètres du presbytère. Il y passa la nuit en compagnie de M. Lambert-Jottard, aubergiste, et d'Ernest Didion, domestique du bourgmestre, qui avait été pris à la place de son maître. Pendant leur absence, le presbytère et la demeure de M. Lambert furent pillées, ainsi que de nombreuses maisons du village et surtout le château de M. le baron d'Huart. Les troupes se livrèrent à des vols à main armée et terrorisèrent les habitants à l'extrême. Le 21, quand arrivèrent les sauvages saxons, le bourgmestre, qui venait de rentrer de Ciney, son frère, le fermier Braibant et le menuisier Firlot furent enfermés dans une sorte de poulailler, dépendance de la ferme Braibant, où ils furent retenus pendant près de trois jours.

Le 25 août, vers le soir, une centaine de réfugiés dinantais, recueillis dans la montagne et dans les grottes de Montfat furent amenés à l'église par un officier.

Achêne fut témoin, l'un des jours qui suivirent, d'un spectacle éœurant. Les soldats installés au village insultèrent grossièrement les prêtres et religieux dinantais emmenés en captivité, leur jetant de la boue, leur crachant au visage et les bousculant avec la dernière brutalité. Ils poussèrent la cruauté jusqu'à défendre de leur donner à boire, alors qu'ils permettaient d'en donner aux autres.

§ 2. — Sorinne.

Sorinne n'a pas à déplorer de nombreuses victimes. Il est cependant peu de localités où la cruauté des troupes allemandes s'est exercée d'une façon aussi réfléchie, aussi obstinée et aussi raffinée. Ce coquet village a été totalement détruit par l'incendie, en dehors de tout combat, dans les journées du 22 et du 23 août ; il n'est resté debout que l'église, le château et la ferme, trois immeubles voisins, dont les deux derniers étaient nécessaires aux blessés. Mourants, infirmes et vieillards, hommes, femmes et enfants ont été chassés en pleine nuit et soumis à un vrai martyre physique et moral. Le curé, le bourgmestre et les notables ont été traités avec une particulière brutalité. Les civils qui furent aperçus dans la localité ou aux abords, après l'exode de la population, ont été abattus. Enfin, l'église a été profanée par un sacrilège inouï.

Pour justifier cette conduite, les troupes de passage ont lancé trois accusations : « Les civils ont tiré sur nous ! — Le curé a tiré du clocher ! — Il a fait, du haut de la tour, des signaux lumineux aux Français, à l'aide d'une lampe électrique ! » Le seul exposé des faits suffira à réfuter ces puériles accusations.

Quels sont les auteurs du sac de Sorinne ? Les habitants ont conservé un souvenir d'horreur des deux régiments saxons qui forment la 46^e brigade d'infanterie, 23^e division, XII^e corps d'armée : le 182^e, qui les a expulsés brutalement de leurs maisons, et le 108^e, qui a allumé l'incendie et présidé à leur réclusion dans l'église

de Leignon. D'autres coupables sont connus par le *Livre Blanc*, où nous trouvons des accusations groupées sous les deux chefs suivants.

1. Trois soldats appartenant à la 2^e colonne de munitions du XII^e corps (voir t. I, p. 65) prétendent que le 23, à 9 heures du soir, on a tiré sur eux de toutes les maisons de Sorinne et que le lieutenant Knauer y a été tué; il repose en effet à Sorinne. Les accusateurs, dont les dépositions semblent copiées l'une sur l'autre, sont le feldwebel Kern, de la 3^e colonne de munitions d'infanterie (annexe 17, p. 29), l'oberleutnant Reichel, commandant la 5^e colonne de munitions d'artillerie (annexe 31, p. 46) et le capitaine Larrass, commandant la 9^e colonne d'artillerie à pied (annexe 31, p. 46). Ce dernier ajoute le détail suivant: « Il a arrêté un jeune homme l'après-midi du 23, dans une maison où était au lit un préteur moribond et où il avait entendu un bruit suspect... » Ce jeune homme est Joseph Houins, âgé de 37 ans, qui soignait son oncle Joseph Hody, âgé de 68 ans, vieillard très souffrant et qui mourut quelques jours après des suites de leur cruauté. On a, dit-il, tiré le soir, de cette maison surtout: or, elle était vide, lui-même avait emmené tous les habitants!

2. Accusation plus grave: à en croire le chefarzt Kaiser (annexe 32, p. 49) — et son accusation est corroborée par le réserviste Büchner, du 12^e bat. de la 1^{re} comp. de pionniers, 23^e division (annexe 4, p. 130) — le feldlazaret n° 2 du château de Sorinne a été attaqué le 23, entre 7 et 8 heures du soir, par des francs-tireurs qui tireraient du parc du château.

Ils oublient les uns et les autres que, sur quatre cent vingt-cinq habitants que compte Sorinne, plus de trois cent quatre-vingts, arrêtés le 21 par le colonel du 182^e, avaient été emmenés le 22 par le capitaine Richter du 108^e et internés à Leignon. A la soirée du 22 et le 23, il ne restait dans l'endroit qu'une quarantaine d'habitants: vingt femmes âgées, quelques jeunes filles, douze enfants et dix hommes, dont plusieurs sexagénaires, tous gens paisibles et honorables; or le 23, vers 15 heures, ils furent groupés sous la garde de nombreux officiers et soldats au premier étage de la maison Jean-Gilles Capelle. Bientôt la maison fut incendiée. A cette vue, les pauvres gens poussèrent des cris de terreur. Finalement, après leur avoir laissé croire qu'ils périraient dans les flammes, les soldats les emmenèrent devant la maison Morhet, où ils durent lever les bras et crier « Vive l'Allemagne! » Cela se passait précisément entre 20 et 21 heures. On prétend donc qu'on a tiré à l'heure où les seuls habitants restés au village, en proie à une mortelle frayeur, échappent à peine à l'incendie et sont entre les mains de milliers de soldats qui les surveillent étroitement et les brutalisent!

1. ENTRÉE A SORINNE DES TROUPES DE CAVALERIE ET D'INFANTERIE EXPULSION DES HABITANTS (PREMIER GROUPE). AUX ÉGLISES DE LEIGNON ET DE HOTTON. LES VICTIMES.

1. *Rapport de M. Piette, curé de Sorinne.*

N^o 384.

Le 5 août, les soldats belges abattirent les arbres sur la route de Ciney. Le 6, des uhlans arrêtèrent le facteur des postes et parcoururent les journaux qu'il portait; ils avaient déjà établi un campement au-dessus du village, au bois « des agaises », d'où

ils rayonnaient, jour et nuit, dans toutes les directions. Les gardes civiques qui faisaient la ronde de nuit, armés de bâtons, avaient soin de se cacher dans les fenils. Ces éclaireurs venaient souvent au village, demander des aliments pour eux et pour leurs chevaux. Plus d'une fois je m'entretins avec eux et leur donnai des cigares. On a prétendu que le village les avait maltraités; rien n'est plus faux. Tout au plus peut-on relever le fait suivant. Un uhlans s'était caché, au cours d'une alerte, endessous d'un pont, à proximité du village. Il était tout nu. Effrayée, M^{me} veuve Bultot-Defossé appela au secours: des habitants auxquels ce procédé parut louche prévinrent les Français, qui l'enlevèrent en auto. « Capout Sorinne », se plaisait-il déjà à dire. Les habitants de Gemmechenne, hameau situé entre Sorinne et Dinant, se trouvaient dans une situation particulièrement compromettante: Allemands et Français à la fois leur demandaient des renseignements et leurs réponses évasives, inspirées par la crainte des représailles, n'arrivaient qu'à mécontenter les uns et les autres. Les rencontres entre patrouilles des deux partis étaient assez fréquentes; il y en eut parfois plus d'une sur une journée. Plusieurs uhlans furent blessés; un, je pense, fut tué. A la moindre alerte, ils s'ensuyaient sans se défendre et regagnaient leur point d'attache. L'un des blessés, un hussard de dix-huit ans, nommé Funck, fut déposé dans la dernière maison du village, chez Hénard. Comme il était catholique, j'allai le confesser. Le docteur Remy, de Dinant, vint le chercher en auto, assisté de deux brancardiers, après que je lui eus fait comprendre qu'on ne lui voulait aucun mal et qu'on s'acquittait envers lui d'un devoir d'humanité. Le 13, m'étant rendu à Dinant, j'y vis un régiment d'infanterie française. La population, fort préoccupée, paraissait surprise de me voir. Le 14, je voulus encore y aller en voiture pour amener un religieux de Lefse, qui devait entendre les confessions l'après-midi: on m'apprit en cours de route que Dinant était barricadé à hauteur de la rue Saint-Jacques et je rebroussai chemin.

A 14 heures, j'étais assis sur un banc avec le baron Guy de Villenfagne, bourgmestre de Sorinne, et la baronne de Villenfagne, devant leur château, lorsque les enfants vinrent dire que des cavaliers français étaient arrivés sur les hauteurs de Foy. C'étaient des troupes allemandes. A peine étais-je rentré au presbytère que la châtelaine accourut: son mari venait d'être enlevé, elle me suppliait d'en prendre soin. En la reconduisant, je tombai moi-même entre leurs mains. Devant l'église, un lieutenant des hussards, que j'avais déjà rencontré l'un des jours précédents sur la route de Dinant, me dit, en braquant sur moi son revolver: « Vous êtes notre prisonnier! Si vous n'ôtez par le drapeau, vous serez fusillé! Si vous clochez encore (sonnez la cloche), vous serez fusillé! Si les gens font quelque chose, vous serez fusillé! Si vous ne donnez pas de la paille et de l'avoine, vous serez fusillé! » Il m'emmena vers Foy-Notre-Dame, où je retrouvai le bourgmestre. Les chevaux, débridés, étaient attachés à une corde que retenaient des hampes de lances plantées en terre. Nous nous assîmes sur des bottes de paille, dans un impressionnant silence. Quatre heures après, il y eut une alerte: les soldats remontèrent tous à cheval et partirent vers Boisseilles. Nous avions vu poster des canons près de la chapelle de Saint-Donat. Par les prairies et la ferme Marot, nous revînmes au village: déjà mon presbytère avait été partiellement pillé et la ménagère avait dû s'enfuir. La population était dans la panique et paraissait pressentir ce qui allait arriver.

Le 15 août, il n'y eut pas de messe, les gens n'osaient sortir de chez eux. On installa des ambulances au château et à l'école des religieuses. Le canon tonnait vers Dinant. A la soirée, on amena cent cinquante blessés, dont une douzaine de Français et quelques prisonniers. Ce jour-là, le fermier Pirson dut descendre vers Dinant, en pleine bataille, avec chevaux et chariots.

Le 16, à 19 heures, arrivèrent les soldats du 11^e cuirassiers de Silésie. Le bourgmestre et moi, nous dûmes faire le tour des maisons et recommander aux gens d'être calmes. Les maisons étaient vides, presque tous les habitants s'étaient refugiés près de l'église, dans la grange du fermier, Louis Pirson. Dans la cour du château, un officier nous requit d'aller à Taviet, pour répondre au général d'un civil qu'il disait mon paroissien, accusé d'avoir tiré sur les troupes. Il s'agissait de M. Joseph Deskeuvre, dont nous savions déjà que la maison, sise entre Achêne et Sorinne, venait d'être incendiée. J'eus beau prétendre que le fait concernait Achêne, il fallut partir. En route, je croisai le capitaine Racze, qui m'annonça qu'il logerait au presbytère, et comme je lui faisais part de notre excursion forcée, il m'en dispensa. Je reçus aussi chez moi le colonel von Wenzky (fig. 93), son adjudant von Rogister (fig. 94) et le comte Dayn. Ma servante s'étant enfuie, je dus faire à souper aux officiers, aidé du chauffeur du château ; puis je passai la nuit dans la salle à manger, sur un fauteuil.

Le 17, à 1 heure du matin, von Rogister envahit tout à coup ma chambre : « On a tiré dans votre village ! dit-il ; c'est malheureux pour vous ! Nous allons faire une perquisition et, si elle est défavorable, vous serez fusillé ! — Si l'enquête est sérieuse, répondis-je, je n'ai rien à craindre, mes gens n'ont garde de tirer ! » A 5 heures, il m'apprit que l'enquête était favorable. Au repas de midi, comme je lui reprochais cette alerte de nuit, il avoua que ses soldats avaient tiré. Dans l'après-midi, von Wenzky me dit : « On a encore tiré dans votre village ! Le franc-tireur était caché dans un champ ! Mais je crois que c'était un Français ! — Mes gens, répondis-je, entreraient plutôt dans des trous que de tirer sur vous !... » Dans la journée, je jouai aux cartes avec eux et je servis d'intermédiaire pour obtenir aux habitants toutes sortes de faveurs. L'accès du presbytère, en mon absence, et l'accès des maisons où il y avait des infirmes furent interdits. « Les Français, me dit à plusieurs reprises le colonel, ne répondent pas à notre tir, ils ne veulent pas découvrir leurs batteries. » Comme je remontrais au colonel combien c'était pénible de voir saccager la maison des religieuses, alors que celles-ci soignaient leurs blessés, il me dit : « Venez avec moi, je ferai un exemple, je fusillerai un soldat ! » Je le détournai d'y aller, craignant qu'il n'exécutât cette menace. Il me parla aussi de Grande-Rosière. « Le curé a tiré, me dit-il, ainsi que ses paroissiens ; il a été fusillé ! Et une petite fille de douze ans a tiré sur le général von Bülow ! ».

Le 20 août, les armes furent réquisitionnées et déposées, sans incident, au secrétariat communal. Ce jour-là, je pus dire la messe, sous la garde d'une sentinelle, en présence des quatre religieuses, de Jules Haulot et de sa femme, qui consommèrent avec moi les Saintes Espèces. Presque toute la population était toujours dans la grange Pirson. Vers 8 heures, les cuirassiers partirent dans la direction de Thynes. Quand je rentrai de la messe, les officiers m'attendaient

Monsieur Piette, Pfarrer in Sorinne
 wurde vom Riesenpferd als Opfer festgenommen
 in Fort während der 4 tagigen Kämpfen
 zwischen der Artillerie Feinde und Infanterie.
 Alle seine Erwartungen für möglichstes geben, um
 die Bevölkerung aufzuhören, den Feind Waffen-
 bringen zu lassen, verkommen. Sein Pfarrer
 Piette hat für längere an Lebensmittel in Fort-
 schaffung gegeben, um Offiziere des Regiments
 in der Fortsatzung zu versorgen. Darauf hat er sich
 in die Bevölkerung eingefügt.

Nur die Offiziere, die hier gewohnt haben
 sind, kann Pfarrer Piette als ein in jeder
 Beziehung loyales in Hoffnung des Kriegs
 aufgestanden werden.

Sorinne, 20.8. 1914.

von Wentzky
 Oberst. K.u.K. R.

Fig. 93. — Billet de protection délivré à M. Piette, curé de Sorinne,
 par le colonel von Wentzky, commandant le 11^e cuirassiers (1).

(1) TRADUCTION : M. Piette, curé à Sorinne, a été pris comme otage pour notre sûreté et a, pendant un séjour de quatre jours de troupes nombreuses de cavalerie, d'infanterie et d'autres divisions, fait tout son possible pour obtenir de sa population de ne contrevenir en rien aux lois de la guerre. M. le curé Piette a donné tout ce qui lui restait de vivres et boissons pour soigner les officiers du grand État-Major et les soldats. Outre cela, il s'est dépensé au soin des blessés. D'après l'expérience que nous en avons faite ici, le curé Piette peut être recommandé comme un homme loyal et aux sentiments généreux.

Sorinne, 20 août 1914.

VON WENTZKY,
 Colonel-Commandant le 11^e reg. de Cuirassiers.

pour me faire leurs adieux et me remirent deux billets de protection (voir fig. 93 et 94) et à ce moment, il ne restait pour ainsi dire plus rien au village en fait de vivres. La distribution d'eau ne fonctionnait plus.

Le 21, dans l'après-midi, nous vîmes arriver l'infanterie saxonne. D'un coup la situation devint atroce. Les soldats étaient hargneux et sauvages au-delà de ce qu'on

Reçu à la guerre

Monsieur le curé Piette à Sorinne a donné le 17/18/août
domicile, café, souper et déjeunes pour quatre officiers
de l'ordre moyen de la 1^{re} brigade de cavalerie allemande
Domicile et vivres en valeur de quarante francs
Le journalier est prié de se charger de dédommagement de
ce prêtre qu'il a vu les troupes allemandes avec toute amabilité
qu'il ait possible au temps de guerre. Monsieur le curé s'est aussi
occupé après des blessés au château à Sorinne et a fait tout
ce que peut être possible dans une situation ^{pour lui-même} dangereuse. On
ne peut pas passer sous silence que Monsieur le curé, comme sage

pour la sécurité des troupes a fourni beaucoup de gâteau
en transgessant les habitudes.

On abandonne ce ~~maison~~ hôpital avec le sentiment
avoir été auprès d'un homme de vrai caractère

Sorinne, le 8 août 1914.

Er. P.

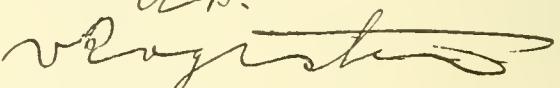

Rittmeister von Register
Rittmeister von Wentzky 11. R.W.

Fig. 94. — Billet de protection délivré à M. Piette, curé de Sorinne,
par le rittmeister von Register, adjudant de von Wentzky, du 11^e cuirassiers.

peut imaginer. Ils envahirent les maisons et, comme il n'y avait presque plus rien à piller, ils obligèrent des habitants à arracher les pommes de terre ; ils réquisitionnèrent ce qui restait de vaches et de veaux et imposèrent aux fermiers des corvées de toute espèce. Pendant cette journée et les suivantes, il passa notamment au village des troupes du 100^e, du 177^e, du 182^e et du 12^e régiment d'artillerie ; mais c'est surtout le 108^e qui incendia Sorinne et martyrisa les habitants.

A 17 h. 30, ils commencèrent à chasser les gens des maisons. Sentant que la situation empirait, ceux-ci résistaient dans la mesure du possible. Ce n'étaient partout que pleurs, cris et lamentations. Les soldats m'obligèrent à intervenir chez le maréchal-ferrant — qui devait être carbonisé bientôt avec son fils — pour obligé son épouse, M^{me} Houziaux, à partir comme les autres. Je la trouvai couchée dans la cour, elle refusait de se lever, elle me montrait son corsage déchiré et m'expliquait les brutalités qu'ils lui avaient fait subir. Je dus parcourir le village et donner l'ordre à la population de partir. En réalité, il ne s'y trouvait plus personne. La grange et les hangars du fermier Pirson étaient déjà évacués. Vers 20 heures, nous étions tous réunis dans la maison Morhet, une vingtaine de paroissiens et moi dans une écurie, les autres dans la maison, où ils étaient moins à l'aise que nous, y étant entassés au point d'être suffoqués. Cè fut une nuit horrible, au sein d'un gros orage qui éclata sur la région.

Le 22 à 9 heures, nous vîmes brûler les deux premières maisons du village, les maisons Demartin et Solot (1). A l'écurie, nous fûmes assez tranquilles, tandis que les civils internés dans la maison eurent beaucoup plus à souffrir. A 10 heures, nous reçûmes la visite d'un aumônier, qui me dit être le prince Max de Saxe. Il donna la main à mes compagnons, puis me mit à sa droite et m'emmêna vers l'église, prétendûment pour préparer les obsèques de l'oberleutnant baron von Oer, de la 6^e compagnie du 108^e, fils d'un de ses amis.

Chemin faisant, comme les soldats m'insultaient, il dit : « Il me semble que nos soldats vous en veulent ! Qu'avez-vous donc fait ? — Je n'ai rien fait, ni mes paroissiens non plus ! » En longeant les habitations qui brûlaient, il dit : « Ce sont sans doute des maisons d'où on a tiré ? — Non, répondis-je, personne n'a tiré ! » Comme je craignais d'être fusillé, il m'offrit ses services : « Vous avez droit à un aumônier ! Je suis à Conneux. Faites-moi mander si vous en avez besoin ! » La physionomie du village était toute transformée et j'en fus fort remué. Ça et là, gisaient des veaux et des porcs tués. Les bords de la grand'route étaient encombrés d'objets disparates, comme si l'on eût voulu vendre à l'encan les meubles des maisons. A l'église, le prince me fit observer que « le seau à eau bénite n'était pas très propre ». Au jubé, des soldats clouaient des caisses. J'entrai au presbytère : tout y était sens dessus dessous. Au château, les religieuses, ma servante et quelques personnes soignaient les blessés. Je ne pus m'empêcher de leur dire : « Nous sommes perdus ! » Elles tombèrent à genoux et je leur donnai l'absolution. Rentrant chez Morhet, entre les sentinelles qui m'accompagnaient, je racontai à mes paroissiens ce que je venais de voir et d'entendre. « Cela va mal, leur dis-je, en tous cas, pour moi, je suis perdu ! » Ils me demandèrent à leur tour de les préparer à la mort, car ils avaient les mêmes appréhensions. On les faisait sortir par groupes et on les mettait au mur, comme pour les fusiller. De groupe en groupe, je donnai l'absolution, en disant : « Si vous échappez, vous achèverez plus tard votre confession. » Cette scène fit verser des larmes à l'un de nos gardiens. Je fis de même à l'écurie. Pendant ce

(1) Le hussard Herrampf, dans *Deutsche Reiter*, Hillger, Berlin, p. 53, raconte que, de Foy-Notre-Dame, il a vu ces maisons brûler ; « nos troupes y vengent la mort d'un officier et de trois hommes qui y ont été assassinés le matin par les fanatiques habitants ».

temps, le canon grondait au loin et les mitrailleuses faisaient rage; on entendait aussi des coups de feu isolés.

Bientôt après, je dus regagner le presbytère pour procurer à un sous-officier des cartes de géographie. Chemin faisant, les soldats se montrèrent encore plus déchaînés: ils allaient jusqu'à me mettre en joue et ceux qui me conduisaient se joignaient à eux pour m'outrager. Chez moi, toutes les cartes avaient disparu, plus rien à leur donner sinon les cartes d'un dictionnaire Larousse. En les voyant, ils frappèrent violemment le parquet de la crosse de leur fusil: « Il nous faut d'autres cartes que cela! — Fusillez-moi si vous le voulez, c'est tout ce que j'ai à vous donner! »

A 21 heures, notre prison était devenue un enfer. Des soldats se jetèrent sur moi et me lièrent les mains à l'aide de cordes, les serrant de toutes leurs forces. On distribuait à ce moment des pommes de terre. Un de mes paroissiens voulut m'en mettre une en bouche, mais un officier du 108^e, pharmacien de Dresde, — qui devait nous brutaliser pendant sept jours, — l'en empêcha. Si je parlais encore, dit-il, je serais fusillé. Il agissait de même avec tous: chacune de ses injonctions était accompagnée du même refrain. Cet homme ne savait qu'inventer pour nous torturer.

En pleine nuit, à 22 h. 30, il nous donna l'ordre de sortir. Sur l'espace qui sépare l'écurie de la route, entre deux rangs de soldats, je fus accueilli à coups de pied et à coups de poing, qui me renvoyaient d'un côté à l'autre. On nous mit en cortège et en avant, dans la direction d'Achêne. Le pharmacien nous faisait courir, ou lever les bras en l'air ou stationner pour laisser passer les troupes qui gagnaient Sorinne. Ces soldats nous injuriaient: « *Schwein! Schweinhund...!* » C'est inimaginable ce que nous reçumes d'amérités en cours de route! Mes pauvres paroissiens tremblaient comme des feuilles. Parfois on entendait un coup de feu, alors nos gardiens en accusaient les gens de Sorinne. Des soldats descendaient de cheval, venaient m'interpeller, faisaient le geste de m'abattre ou de me percer de la baïonnette.

Nous n'étions pas à dix minutes du village que je ressentis aux poignets, à l'endroit où les liens étaient enfouis dans les chairs, une douleur insupportable. A ce moment, le garde du château, lié comme moi, s'évanouit; on le délia. Sentant que j'allais moi aussi défaillir, je suppliai mon gardien d'avoir pitié de mes souffrances: « *Mitleid!* » lui criai-je. Il regarda mes liens, constata qu'ils n'étaient pas trop serrés et dit « qu'il n'y avait pas de pitié pour moi. » Je lui demandai de prendre sur moi le billet de recommandation du rittmeister von Rogister; il l'examina et me le remit en poche sans mot dire. A 4 heures du matin, nous étions à cent cinquante mètres de la gare de Leignon: je commençai à chanceler sur mes jambes, je pus encore choisir la place où je voulais tomber et je m'abattis sur le bord du fossé. D'après ce qu'on m'a dit, je restai évanoui pendant un quart d'heure et un soldat m'excita en me donnant des coups. Le clerc m'aida à me relever. Je demandai à boire. La pente longue et raide qui mène à l'église de Leignon, le pharmacien nous la fit gravir au pas de course et nous entrâmes dans le lieu saint après avoir reçu les injures et les brutalités des nombreux soldats qui faisaient la haie le long des escaliers qui y mènent. Mais ce fut pour tous un soulagement de nous

sentir en pays connu, à Leignon, résidence des parents de M^{me} la baronne de Villenfagne, née Eggermont. Nous y restâmes jusqu'au vendredi suivant à 15 heures.

A peine étais-je rentré qu'un officier me lança contre une colonne, en disant : « Vous avez encore une heure à vivre ! — Avant de mourir, je veux voir un aumônier catholique. — Qui demandez-vous ? — Mgr Max de Saxe, qui est près d'ici, à Conneux. — On ira le chercher ! » Je demandai à une dame de me laver la figure, de mettre un peu d'ordre à ma chevelure et de me placer le chapeau sur la tête. Il était 7 heures quand le pharmacien de Dresde vint à moi et se mit à me bousculer, à me pousser dans tous les sens. Impatienté, je lui donnai un coup d'épaule qui le fit basculer, au milieu des bancs. Il me conduisit dans le confessionnal (fig. 88) et m'installa sur une chaise, à la place réservée au pénitent, en sorte que le voile me pendait devant les yeux. A côté, des officiers gesticulaient et me tournaient en dérision. Les soldats s'approchaient de moi, me tâtant le nez et les oreilles comme à un animal, me donnant sur les genoux des coups de crosse. Une heure après, ils me firent entrer dans le confessionnal. En changeant de place, je tombai à genoux, car j'étais très faible et ne pouvais faire usage de mes mains liées ; ils durent me relever. Puis ils défilèrent devant moi en procession, m'accablant des pires outrages, m'appelant « un bœuf », etc. Ayant demandé à sortir, un soldat dénoua les liens et, je fus ensuite ramené dans le confessionnal, non lié. Dans l'après-midi, j'offris cinq francs à un gardien, qui me passa une tasse de lait, le seul aliment que j'aie pris de vendredi à lundi. Je lui offris encore de l'argent un peu plus tard pour pouvoir me promener un peu — je comptais aussi demander des nouvelles au deuxième groupe de prisonniers — mais il me menaça d'être dénoncé et fusillé. Quelque temps après, je fus extrait du confessionnal et conduit dans un banc ; j'y passai la nuit sous la garde de sentinelles, poursuivi d'hallucinations affolantes, visions de tortures et de gibet.

Le 25 à 5 heures du matin, les soldats me menèrent au cimetière, pour être fusillé, pensai-je, et me placèrent devant une fosse récemment creusée. Il se passa alors une scène mystérieuse. « Wollen sie ausreden ? » me dit l'un d'eux. Croyant qu'il m'invitait à adresser une dernière fois la parole à mes gens, je rentrai à l'église ; mais j'avais à peine dit : « Chers paroissiens », qu'un soldat m'imposa silence et me ramena au confessionnal. A 11 heures, un officier me fit lier de nouveau les mains. La journée se passa sans qu'on m'apportât le moindre aliment. Le soir, un soldat vint me délier, mais il pressa intentionnellement les chairs meurtries, et il y creusa des sillons en faisant glisser les cordes. Cela me fit beaucoup souffrir et c'est de cette opération que je conserve les traces (fig. 89).

Le 26, je fus autorisé à sortir trois fois par jour et à m'étendre sur la paille. Dans la journée, il y eut une recrudescence inouïe de brutalité. Les frères Patrick et Ernest, religieux prémontrés, furent battus et flagellés à l'aide de fouets. Un officier me cracha à la figure, en disant : « Je suis catholique ! » Un soldat s'élança sur moi dans l'attitude d'un boxeur, comme pour me défoncer la poitrine ou me briser la mâchoire ; j'en fus quitte avec quelques coups de poing. « Apportez tous votre argent ! dit ensuite un officier : celui qui en conserve sera fusillé ! » Ce furent des pourparlers émus entre maris et femmes, mais que faire ? Ces bonnes gens

remirent tout leur avoir. Je vis des femmes découdre leurs vêtements, où étaient cachés des billets de banque. Quelques-uns laissèrent tomber leur argent dans la paille.

M. le baron de Villenfagne, qui avait pu rentrer au château, y raconta la façon dont j'étais traité. Le rittmeister von Breza fit une enquête, mais je refusai de m'y prêter, et me bornai à quelques réponses évasives. Vendredi 28, les valides furent rangés d'un côté, les non valides de l'autre ; les premiers, dont j'étais, étaient désignés pour la captivité en Allemagne. Comme les dames du château intervenaient en ma faveur, il leur fut répondu « C'est dommage ! Il a fait des signaux du haut de la tour à l'aide d'une lampe électrique ! » A 15 heures, le cortège des déportés se mit en route et rejoignit bientôt un second convoi comprenant les religieux de Leffe, les prêtres dinantais, des soldats belges, congolais et français et des civils (1). Par une chaleur étouffante, on se dirigea sur Chapois, Haid, Haversin et Hogne, où nous passâmes la nuit dans une mansarde du château. Le 29, sans avoir reçu le moindre aliment, on se remit en route. Au delà de Marche, je fus retiré du groupe de mes paroissiens, qui avaient été pour moi d'une attention touchante et je fus conduit avec les ecclésiastiques au couvent des Carmes, tandis que les autres gagnaient Hotton. A l'enquête qui se fit en septembre, on me demanda : « De quoi vous accuse-t-on ? — De rien. J'ai été pris comme otage. Voilà un témoignage d'officier allemand. — Et les autres ecclésiastiques ? — Ils sont tous dans mon cas, comme otages et n'ont rien à leur charge. »

Nous reçumes bientôt le passeport de libération. M. Capelle, marchand de bois, m'acheta un costume civil. Le 24 septembre, je gagnai Humain, puis Mont-Gauthier et enfin Chevetogne, où je trouvai un asile hospitalier chez M^{me} la comtesse van den Steen de Jehay.

En novembre, quand je revins pour la première fois à Sorinne, le village était encore presque désert. Il avait été totalement incendié dans la journée du 23. Il n'a échappé que l'église, le château et la ferme voisine, une autre ferme située à 2 kilomètres du village et deux maisons à Gemmechene. A la maison communale périrent les archives civiles, au presbytère (qui fut incendié le 24 seulement) les archives de la paroisse et les plus riches ornements. Tout le bétail avait été enlevé ou tué.

Le village compte neuf victimes. JULES HOUZIAUX, cinquante-deux ans, maréchal-ferrant et son fils ALBERT, dix-huit ans, se cachèrent sous un lit au moment où les prisonniers gagnaient Leignon : ils y furent carbonisés. Nestor Libert, trente ans, son beau-frère, Joseph Capelle, trente-cinq ans, et Joseph Herman, vingt-neuf ans, furent fusillés à Leffe, où ils travaillaient.

Plusieurs autres, des fugitifs qui cherchaient à mettre leur vie en sûreté, furent aperçus par les soldats aux abords du village et abattus comme du gibier : ce sont M. l'avocat LÉON ROUSSEAU, substitut du procureur du Roi à Dinant, trente-quatre ans, tué le 25, dont le cadavre fut retrouvé dans un jardin, sur la route de Foy ; PIERRE ZÉPHYRIN-DONY, époux Colette, soixante-trois ans, originaire de

(1) Le voyage est relaté par un soldat du 100^e régiment de grenadiers, dans son carnet de campagne. Voir *Les Violations des lois de la guerre*, Paris, Berger, p. 90.

Sorinne et marié à Thynes, fusillé le 23 et inhumé dans un jardin sur le chemin de Dréhance ; **EMILE PESTIAUX**, quarante-six ans, domestique de M. Williquet, à Dinant, enfin le vieux ZUNE, âgé de cinquante-trois ans, berger de M. Willems, à Gemmechene, dont le corps ne fut retrouvé que vers le 30 août. (1)

№ 385.

*2. Extrait du rapport de M. le baron Guy de Villenfagne,
bourgmeistre de Sorinne.*

Le 14 août à 15 heures, la plaine de Foy-Notre-Dame se remplit d'une imposante masse de cavalerie et un officier allemand, ruisselant de sueur, se présenta au château : « Je suis, dit-il, un baron silésien, je veux du champagne et vous êtes mon prisonnier ! » Comme je mettais la main en poche pour saisir la clef de la cave, il me fit une scène grotesque, comme si je voulais saisir une arme cachée. Je fus emmené dans le camp, où M. l'abbé Piette, curé de la paroisse, vint bientôt me rejoindre. Pendant ce temps, un officier exhortait avec instance M^{me} de Villenfagne à quitter le château, le village de Sorinne étant, disait-il, très dangereux. Des canons furent bientôt disposés sur le mamelon voisin, les otages furent mis au premier rang, puis tout à coup les cavaliers s'éloignèrent, nous laissant en liberté.

Le 15 août de bon matin, les troupes se mouvaient dans les campagnes et réquisitionnaient dans les maisons. L'attaque de Dinant commençait. La terreur des habitants était grande. A 17 heures, des médecins demandèrent le château pour une ambulance. Les fermiers, réquisitionnés, partirent avec leurs chariots sous le feu des canons et ramenèrent des blessés : l'un de ceux-ci mourut à la soirée.

Le 16 août, les blessés furent chargés sur des voitures d'ambulance et dirigés sur Ciney; on ne nous laissa qu'une dizaine d'Allemands et une quinzaine de Français, les plus gravement atteints. Au village, les vexations battaient leur plein ; les habitants se groupèrent par trois à quatre familles, abandonnant leurs maisons au pillage. A la soirée, le médecin principal D^r Wiber et son personnel revinrent à Sorinne, en même temps que des troupes de cavalerie entraient au village et campaient jusque sur les pelouses du château. Le lieutenant von Behing-Bezing installa dans un salon la télégraphie. Durant cette nuit, M. le curé et moi fûmes retenus comme otages pendant quelques heures et l'on accusa déjà les civils de « tirer sur les soldats. » Il partait des coups de feu jour et nuit, tirés par les troupes qui emplissaient les campagnes. L'échevin Remy fut menacé de mort, à cause d'un coup de feu qui serait parti de sa maison : or l'enquête révéla qu'un cheval avait marché sur une cartouche. Dès ce moment, le village était condamné. Un officier dit à une dame de Taviet : « Maintenant à Sorinne tous capout ! Village brûlé et civils fusillés ! » Comme elle lui parlait d'une personne habitant Sorinnes, il demanda si c'était une vieille femme : dans ce cas, il lui aurait permis d'aller la chercher.

(1) Deux de ces victimes sont visées dans le récit du hussard Hertrampf (dans *Deutsche Reiter*, Hillger, Berlin, p. 53.) « Tout à coup, écrit-il, à Sorinne (le 23 août), nous sommes attaqués par le flanc droit. C'est d'autant plus étrange que Sorinne passe pour abandonné par ses habitants. Les coquins sont deux paysans qui se sont tenus cachés. On chevauche à travers les haies, déjà les coupables sont pris et fusillés. »

Le 17 août, dans la matinée, le lieutenant comte von Strawitz nous exhorte de nouveau à partir. Ma famille gagna Leignon et je restai seul à mon poste.

Le 20 août, jour du départ de la cavalerie, je fus arrêté à 14 heures par un capitaine du 177^e et mené chez Morhet. Étant entré en rapport avec mon gardien, un officier me dévisagea à deux ou trois reprises de façon inquiète, braqua sur moi son revolver en poussant des cris et m'obligea à m'ensuiter dans une pièce voisine. Je passai la nuit entre des soldats qui enlevaient les numéros rouges (177) de la housse de leur casque.

Le 21 août, à 2 h. 30 du matin, je fus mené au bout du parc du château, où des soldats surveillaient la plaine de Dinant et, à 8 heures, je fus reconduit dans ma prison. Libéré à 17 heures, je fus repris aussitôt par un major hargneux et toute la population ne tarda pas de me rejoindre chez Morhet, sur l'ordre du colonel Franque, du 182^e, ainsi qu'il l'annonça lui-même chez le comte de Villermont, à Barcenal. Les gens n'avaient même pas eu le temps de se vêtir; des enfants étaient à peine habillés; des bébés au maillot criaient de faim, les malades gémissaient. Pendant un jour et deux nuits, cette pauvre population de trois cent cinquante à quatre cents personnes vécut entassée dans quelques chambres, en proie à la plus grande frayeur.

Le 22 août, commencèrent des scènes plus impressionnantes. Des soldats, mis en demi-cercle sur la route, nous firent sortir, rangèrent les hommes contre le mur et firent rentrer les femmes et les enfants: on allait donc nous fusiller! Puis, ils diminuèrent le groupe, ne laissant au mur que les notables, dont l'échevin Remy, qui avait les mains liées, et ils préparèrent la fusillade. Les femmes et les enfants, voyant ces diverses manœuvres, poussaient des cris déchirants. Ces simulacres terminés, on laissa rentrer les hommes. C'est au milieu de ces scènes menaçantes que le prince Max de Saxe vint nous donner la main; il parla des obsèques d'un baron von Oer, tué dans une rencontre vers Dinant-Yvoir.

Dans l'après-midi du 22, des obus éclatèrent dans nos environs immédiats. Les soldats déménageaient les meubles, lâchaient le bétail et commençaient à mettre le feu aux maisons. La nuit fut d'une horreur sans égale. Vers 22 heures, les prisonniers, exténués par ces agitations incessantes, commençaient à s'assoupir quand, au sein de l'obscurité et du silence, l'on entendit tout-à-coup éclater des vociférations. « Au milieu d'un remue-ménage infernal, raconte un témoin oculaire, à la lueur des jets de lumière projetés par quelques lampes électriques, les soldats se mirent à fermer violemment les volets; puis ils amenèrent de la paille et nous pensions qu'ils allaient nous brûler vifs, tant leurs cris devenaient sauvages. Les soldats de la compagnie du capitaine Richter, du 108^e saxon, étaient tellement féroces qu'on pouvait craindre les derniers excès. Dans la matinée, M. le curé avait donné, à quelques groupes, l'absolution générale, disant que ceux qui échapperait se confesseraient après; mais alors le plus grand désarroi nous envahit. Enfin, au milieu des cris, une phrase allemande fut comprise par quelques-uns: « Nous allons à Leignon! » Ce fut, pour tous, un soulagement ».

M. le curé sortit de l'écurie les mains liées sur le dos et fut tellement assailli de coups, qu'il serait tombé s'il n'avait été soutenu par les soldats eux-

mêmes. Il prit l'arrière du cortège avec Joseph Remy, Joseph Malonne et moi, tous quatre étroitement ligotés. Le cortège traversa le village dont quelques maisons étaient en feu, entre deux files de soldats qui poussaient des hurlements. « On vous emmène pour être fusillés », avaient dit les soldats ; aussi tous se préparaient à la mort. Tirés, poussés, bousculés, il nous fallait marcher très vite, puis nous arrêter brusquement. Joseph Malonne s'évanouit bientôt : on le jeta sur un chariot, où on avait hissé quelques vieillards et malades, entre autres Léon Jadin, qui était cloué sur son lit depuis des années. Les autres se donnaient le bras quatre par quatre ou bien levaient les mains en l'air. On croisait des troupes, auxquelles nos gardiens disaient : « Ce sont des civils qui ont tiré sur nos soldats ! On va les fusiller ! C'est bien fait ! A mort ! Sales Belges ! » Des cavaliers descendaient de leur monture pour nous injurier et nous narguer. M. le curé était surtout l'objet de leur haine. Près de Leignon, il s'évanouit, lui aussi, dans le fossé, et son gardien refusa de lui desserrer les liens, après qu'il se fut relevé. Nous avions été fouillés deux fois. En cours de route, on entendit tirer un coup de feu ; c'était évidemment le fait des soldats, mais cela valut à Emile Haulot un coup de baïonnette qui lui traversa la jambe. Le trajet des 9 kilomètres qui séparent Sorinne de Leignon se fit en cinq heures.

Le 23 août, à 3 heures du matin, nous gravîmes, assaillis de coups de pied et de crosse, l'escalier de l'église de Leignon. Je fus placé sur une chaise, au milieu de la nef et l'on vint me dire que je serais fusillé dans une heure. Comme je demandais à voir ma femme et mes enfants qui se trouvaient tout à côté, au château, on répondit : « Nous avons enlevé votre femme et tué vos enfants ! » Ils m'appelaient « *Schwein baron !* », parlaient d'incendier le château et ne cessaient de me frapper. Je fus ensuite consigné, les mains liées, dans le fond de l'église, où je reçus des coups de crosse, dont j'eus l'œil tuméfié. M. le curé fut en butte, plusieurs jours durant, aux sarcasmes et aux brutalités de la soldatesque.

Le 24, vinrent les derniers habitants de Sorinne. Je reçus encore des crachats et des coups de cravache. Le soir, on m'apporta une botte de paille et je pus recevoir la visite de M^{me} de Villenfagne. Le 26, deux Pères Prémontrés furent, sous mes yeux, cravachés et battus avec la dernière sauvagerie. S'étant cachés près de moi, ils furent découverts, ce qui me valut aussi force coups de fouet. Les soldats exigèrent ensuite la remise de tout notre argent. Le 27 au soir, le baron de Moffarts qui s'était généreusement présenté fut autorisé à prendre ma place. Le 28, une partie des prisonniers furent relâchés et, par ordre du général von Pluskow, qui se trouvait au château de Leignon avec le prince Joachim de Prusse, le grand-duc de Saxe-Weimar, le prince de Reuss et son fils, ils reçurent une partie de l'argent qui leur avait été enlevé.

Le 29, le 108^e saxon remit les otages au 96^e (colonel von den Busche et capitaine von Harling) ; ils furent emménés à Marche et à Hotton. Ce n'est que vers le 10 septembre que les habitants purent approcher furtivement des ruines de leur village.

Joseph Hody, transporté presque mourant, mourut le 30 août et Michel Monin la semaine suivante ; deux petits enfants périrent aussi des suites de l'emprisonnement.

2. INCENDIE DU VILLAGE. EXPULSION DES HABITANTS (2^e GROUPE)N^o 386.*Rapport de M^{me} Malonne.*

Le 22 août, étant chez Morhet, je fus emmenée avec Alphonsine Fastré pour cuire du pain au château, pour l'ambulance. Bientôt après, je vis mettre le feu aux deux premières maisons. Le 23, à 16 heures, les soldats nous enfermèrent chez Jean-Gilles Capelle, avec une trentaine de personnes qui n'avaient pas été arrêtées le 21. Deux heures après nous vîmes les soldats mettre le feu, à l'aide de fusées, aux maisons le long de la route (fig. 91). Nos gardiens apportèrent de la paille au rez-de-chaussée de la maison dont nous occupions l'étage et tout-à-coup, vers 19 heures 30, ils y mirent le feu. Ce fut une panique indicible. Nous cherchions le moyen de fuir et les soldats hurlaient : « Vous resterez dans le feu ! » L'escalier était déjà en feu quand nous pûmes descendre, et lorsque les derniers arrivèrent sur la rue, les flammes sortaient des toitures. Nos gardiens nous conduisirent dans un pré, près de la maison Morhet, tirèrent des coups de feu et nous firent lever les bras en criant : « Vive l'Allemagne ! » Ils nous firent mettre à genoux, nous cernèrent, armèrent leurs fusils et dirent : « Maintenant, c'est votre dernier moment ! » A plusieurs reprises, ils recommencèrent à nous torturer. Cent fois nous entendîmes redire : « Sales Belges ! A mort ! Tuez-les ! »

Le 24, vers 5 heures du matin, ils m'attachèrent au dos une gerbe de paille, comme pour me brûler vive, je poussai des cris affreux et je m'évanouis. Quand je repris connaissance, ces sauvages riaient de m'avoir fait peur. A 5 h. 30, ils nous firent relever et nous conduisirent à l'orée du bois. Nous y fûmes témoins, à 9 heures, d'une scène qui nous glaça d'effroi. Nous vîmes s'avancer péniblement, chassé en avant par six soldats qui l'accablaient de coups, Joseph Hody, âgé de 68 ans, qu'ils avaient arraché à son lit. Quand il fut près de nous et que son épouse et sa belle-sœur, qui le suivaient en se lamentant, l'eurent étendu sur des couvertures, les soldats qui le menaient se mirent à le rouer de coups, et plus le malheureux criait, plus ils le battaient !

Quelques hommes s'attelèrent à un chariot pour conduire le vieillard et les infirmes, et nous arrivâmes à l'église de Leignon vers midi. Une de nos religieuses, qui était convalescente et avait passé ces mauvais moments avec nous, mourut quelques jours après.

3. LE SACRILÈGE

N^o 387.*Rapport de M. Louis Pirson, fermier.*

Je rentrai de Hotton à Sorinne dans les premiers jours de septembre et les derniers soldats s'en allèrent dans la nuit du 6 au 7. Le lendemain, le village était vide et je me hasardai à me rendre à l'église, ce qui n'eût pas été possible en leur présence. Je la trouvai dans l'état suivant. Les statues de N.-D. de Lourdes, de saint Quirin, de saint Gérard et de saint Antoine étaient descendues de leur piédestal et semblaient être de faction ; l'une des deux dernières tenait en main un balai. Deux ciboires, privés de leur couvercle, étaient jetés par terre dans l'allée

centrale, à proximité du chœur : ainsi que je pus m'en rendre compte de façon certaine, ils étaient souillés d'excréments humains; je les pris moi-même, j'allai les laver dans un bac, je les essuyai et les remis à la sacristie, dans une armoire. Au maître-autel, la porte en bois du tabernacle était arrachée et, à la place qu'occupait le tabernacle coffre-fort, c'était un trou béant. Je crus d'abord qu'ils avaient emporté ce tabernacle (fig. 90), mais je le retrouvai bientôt dans la prairie située en face de l'église, le long d'une haie : il était horriblement souillé, car les soldats y déposaient leurs excréments. C'est ce qu'ont constaté, comme moi, le clerc, Gustave Capelle, et les personnes qui l'ont nettoyé.

3. — *De Celles au Pont des Rivages, à Dinant, par Boisseilles et le Froidvau.*

Un dernier groupe du XII^e corps a gagné le pont de bois construit « aux Rivages », à Dinant, par la route de Celles qui aboutit au faubourg de Saint-Paul, en passant par Boisseilles et le défilé du Froidvau. Ce sont principalement les deux régiments de grenadiers de Dresde qui forment la 45^e brigade (général-major Lucius) : le 100^e, dénommé « Leib-Grenadier » et le 101^e dénommé « Kaiser Wilhelm Grenadier » ; ils figurent en toute première ligne dans la liste des régiments qui se sont distingués par la cruauté et la sauvagerie (1).

Ici, c'est sur Dinant que s'est exercée cette férocité de l'assaillant : Celles, Foy-Notre-Dame et Dréhance n'ont à enregistrer ni victimes, ni incendies, du moins aux villages mêmes ; mais la population y a souffert, s'est sentie fort exposée et a conservé de l'invasion une impression de terreur qui n'a fini qu'avec l'occupation. Quant à Anseremme, qui est assis sur la Meuse, au confluent de la Lesse, il a pour ainsi dire partagé le sort de la ville de Dinant avec laquelle il se confond.

La route Celles-Dinant est l'aboutissement des routes de Ciney, de Leignon, de Buissonville et de Rochefort et il s'est déroulé, sur ce court itinéraire, d'importantes opérations militaires, relatives à la double attaque de Dinant au 15 et au 23 août, qu'il convient de mettre en relief.

On verra d'abord dans les rapports relatifs à ces localités comment les troupes de la 5^e division de cavalerie, avec l'aide des 12^e et 13^e chasseurs

(1) Avec eux se trouvaient quelques soldats du 20^e hussards, les sous-officiers von Zehmen et Böttger, le gefreite Binder et le soldat Hertrampf. Partis de Foy et de Sorinne, le 23, au moment où s'ouvre le combat d'artillerie, ils reçoivent la mission de gagner Dinant, de passer la Meuse à la nage et de pousser une reconnaissance sur l'autre rive. Ils racontent complaisamment qu'ils ont, à plusieurs reprises, arraché les hommes des maisons, pour les fusiller, tandis qu'on emmène les femmes, les enfants et les vieillards (*Deutsche Reiter*, 25 Band, Hillger, Berlin, pp. 53 à 61).

et du 5^e régiment d'artillerie de campagne, qui venaient de Nassogne et étaient entrés le 11 août à Jemelle et le 12 à Rochefort, tentèrent dès le 14 une brusque action sur la Meuse, en plusieurs endroits. A 10 heures, des dragons débouchèrent du Froidvau et pénétrèrent à Dinant même, au faubourg des Rivages. Une première attaque du pont d'Anseremme, menée des hauteurs de Hordenne, eut lieu à 7 h. 15 et fut renouvelée à 17 heures. Les troupes ennemis occupèrent les villages de Celles à 10 h. 30, de Foy-Notre-Dame à 14 heures et de Dréhance à 17 heures et terrorisèrent déjà les habitants de ces localités.

Le lendemain, 15 août, les troupes partirent pour le combat en emmenant à leur tête « pour leur sécurité », les curés de Celles et de Foy. Le récit si vivant et si précis de ces deux ecclésiastiques (rapport n° 388 et 389), dont la tragique odyssée faillit les conduire à la mort, contient de précieuses indications sur les faits militaires de ces deux journées et laisse deviner l'effroi que l'armée faisait régner. Ces rapports ont été recueillis en janvier 1915 et en février 1916.

Après avoir annoncé, à Foy et à Celles, le 22, le sort qu'elles réservaient le lendemain à l'infortunée ville de Dinant, les troupes cantonnées dans ces localités gagnèrent le faubourg des Rivages, à Dinant, où elles construisirent le pont dit de la 23^e division qui devait leur donner accès à l'Entre-Sambre-et-Meuse, et où elles se rendirent coupables des faits les plus atroces qu'ait connus la grande guerre, et dont on lira le récit dans le tome V de cette publication.

§ 1. — *Celles.*

LE CURÉ EST EMMENÉ A L'ATTAQUE DE DINANT DU 15 AOUT. ANNONCE DU SAC DE CETTE VILLE.

N° 388.

Rapport de M. Barbier, curé de Celles.

Dès les premiers jours d'août, des uhlans s'établirent dans les bois qui séparent Celles, Foy-Notre-Dame et Conjour : on les aperçut maintes fois et on retrouva plus tard les endroits où ils avaient campé. La fermière de Mahenne reconnut un jour parmi leurs montures un cheval qu'ils avaient enlevé à la ferme de Furfooz. Des patrouilles françaises ne traversèrent le village que deux fois, le 10 et le 11 août. C'est ce dernier jour que les uhlans se montrèrent ostensiblement pour la première fois, au nombre d'une vingtaine ; ils commirent l'acte suivant qui jeta les habitants dans l'épouvante.

Au moment où ils allaient entrer dans le village, ils rencontrèrent un Cinacien, M. Lamotte-Pigeon, qui retournait chez lui par Achêne ; après des explications, ils

le laissèrent passer. Des cavaliers se trouvaient devant la maison d'Émile Cassart; on leur vit adresser la parole à un officier et, sur un geste de ce dernier, ils tirèrent sept coups de fusil dans la direction de M. Lamotte, qui fut atteint de trois balles à la jambe; il eut encore la force de rebrousser chemin et vint s'affaisser au centre du village. Voyant l'ennemi, le garde-champêtre, Joseph Demonté, courut à la gare et prévint par téléphone le poste d'Anseremme. Une patrouille française arriva par chemin de fer, aperçut les uhlans et tira sur eux par la portière d'un compartiment: deux furent tués en face du pont et les autres regagnèrent les bois, tandis que les Français retournaient à Anseremme (1). Quelques semaines après, la gare de Gendron-Celles fut incendiée.

Le 14 août, une centaine de cavaliers français se dirigèrent sur Foy, Conjoux et Chevetogne. A la ferme de Bry, territoire de Celles, la fermière les assura qu'elle n'avait pas vu d'Allemands. Ils s'avancèrent donc dans le bois et se heurtèrent, vers 10 heures, entre Conjoux et Chevetogne, à l'armée allemande qui venait de Rochefort vers Dinant, suivant non seulement les routes, mais les champs et les bois. Il y eut une fusillade nourrie. Des cent Français, douze seulement purent regagner Dinant à l'heure même; plusieurs furent tués, blessés ou faits prisonniers.

A peine la bataille était-elle terminée, que des voyageurs affolés surpris sur les routes par où s'avancait l'envahisseur accoururent en criant: « Les Allemands arrivent! » Il était 10 h. 30. En un clin d'œil, le village fut encerclé et occupé. Un officier supérieur cria à un chef-garde qui était sur la route: « Le curé! » Comme il s'exprimait mal, le civil comprit: « L'écurie! », et il se mit en devoir de le conduire dans une écurie voisine « Pas cela, crie-t-il, le curé! » Comme il persistait à ne pas comprendre, l'officier entra dans une violente colère. Finalement, le chef-garde comprit et le mena au presbytère. A peine étais-je apparu sur le seuil que l'officier cria: « Le drapeau en bas! Plus sonner les cloches! » Je me mis à la recherche du clerc pour exécuter l'ordre donné. A 11 heures, je rencontrais à cheval, sur le pont, le lieutenant von Petrikowsky (fig. 95), du 12^e chasseurs. « Vous, monsieur, crie-t-il, à moi! — Je ne vous comprends pas. — Vous, à moi! » Des soldats se précipitèrent sur moi, l'arme au poing. « Vous venez chez moi, monsieur, lui dis-je, entrez donc! — Pas ça! Vous à moi! — Commandez, je vous suivrai! » Il me conduisit au centre du village, à côté d'une table autour de laquelle étaient des officiers. L'un d'eux me lança à deux reprises ces mots: « Chien de belge! traître belge! » Un autre me dit: « Pourquoi avez-vous le drapeau au clocher? — C'est l'autorité civile qui l'a mis et elle ne m'a pas consulté! — Cela n'est pas; nous savons qu'en Belgique, les curés ont le pouvoir du clocher! — J'ai dit la vérité, on n'a pas demandé mon avis! — Et pourquoi le drapeau? — Je n'en sais rien, il indique sans

(1) Une reconnaissance, formée de volontaires des 9^e et 11^e compagnies et commandée par le lieutenant de Beaucoudray, fut envoyée à 11 h. 30 par le capitaine Roques, commandant la 11^e compagnie et le détachement d'Anseremme. Ils montèrent sur le train de midi. Arrivés à la gare de Gendron, ils aperçurent deux cavaliers ennemis postés près de la station, qui partirent au galop. Descendant du train, il se mirent à leur poursuite, et quelques centaines de mètres plus loin, ils reçurent les coups de feu d'une vingtaine d'autres cavaliers dissimulés dans un chemin creux. Les Français ripostèrent, le lieutenant et quelques hommes se portèrent en avant à la poursuite des cavaliers, qu'ils virent remonter prestement à cheval et s'enfuir, en déchargeant leurs revolvers. Deux cavaliers ennemis — appartenant au 11^e hussards, de Crefeld — étaient tués, ainsi que quatre chevaux. (Notes du général Cadoux).

doute que le pays est dans le *trouble*. — Ah! c'est pour annoncer les *troupes*? — Non, le *trouble*, la guerre! — Vous le savez quand même..., c'est pour vous en servir... » Sa parole devenait dure, insistante. Il dit, en me lançant un regard haineux : « *Traître de belge!* » et il me mit sous les yeux des indications télégraphiques, avec leur légende respective, trouvées sur un officier français blessé. « *Vous allez m'expliquer cela!* — Monsieur, je n'y comprends rien! — *Traître de belge!* — Je vous affirme que je ne comprends rien! Vous êtes le premier soldat auquel je parle depuis la guerre! » Il s'en tint là. Pendant ce temps, des

*Das Betreten dieses Grundstücke
wurde sofort ge stoppt durch den Posten der
Innenwache nach mich.*
Celles, 14. VIII 1914 
von Petrikowsky
Leutnant J. B. 12, Wachschiffleutnant

Fig. 95. — Celles. Autographe du lieutenant von Petrikowsky, du 12^e chasseurs.

soldats sauvages se répandaient dans les maisons et exigeaient, revolver au poing, à manger et à boire.

A 14 heures, von Petrikowsky me conduisit chez Victor Leloup, secrétaire communal, avec lequel je fus consigné dans un appartement. La porte et la fenêtre étaient gardées par des sentinelles. L'officier s'offrit à apporter mon manteau et mon breviaire et me glissa dans la main, en me le remettant, une pièce d'argent de 50 pf. pour un pain qu'il avait pris à la servante. Je lui fis remarquer que le presbytère n'était gardé que par une personne fort âgée, et il consentit à apposer à la porte d'entrée, pour sauver l'immeuble du pillage, l'écrit ci-dessus (fig 95)(1). Une

(1) TRADUCTION :

Le passage de cet endroit entraîne une arrestation immédiate par le poste de sentinelle qui s'y trouve.
Celles, 14-VIII-1914.

VON PETRIKOWSKY,
Lieutenant au 12^e bat. de chas., Commandant de Poste.

Le 12^e chasseurs venait de Nassogne. Le soldat gefreiter Hans Kleeberg, 12 Jäg., 3 Komp., 5 Kav. Korps. 1 Div., y a abandonné en août 1914 chez Émile Dechamps-Paquet, une lettre écrite par lui à Richard Kleeberg, Radebergerstrasse, n° 56, à Dresden. On y verra une fois de plus les dispositions qui animaient les simples soldats. « Le premier jour, départ de Trèves par Luxembourg jusqu'à Heidesbach. Nous avons fait 74 kilomètres. Le deuxième jour, encore 40 kilomètres, et cette fois en Belgique. Nous marchions toujours en

fois seulement, des soldats enfreignirent la consigne et descendirent à la cave d'où ils emportèrent une charge de bouteilles.

A 17 heures, nous fûmes bien surpris de voir arriver sous bonne escorte M. Petitjean, curé de Foy-Notre-Dame. A 19 heures, on amena MM. Halin, père et fils, de Conjoux, et à minuit, Eugène Botton.

Le 15 août, à 3 heures du matin, un feldwebel nous dit : « Messieurs, nous bivouaquer ! » Il fallut partir. On nous rangea sur le côté de la route dans une prairie. A 5 heures, l'armée s'ébranla, artillerie, cavalerie et infanterie, et on nous fit prendre place dans le cortège. On traversa Boisseilles, Foy et Sorinne, sans voir âme qui vive ; à 7 h. 45, nous arrivâmes entre Gemmechenne et Dinant. Des patrouilles à cheval parcouraient les campagnes. Quand 8 heures sonnèrent au clocher de Thynes, les soldats prirent l'arme au bras. Bientôt le canon se fit entendre et la bataille commença. Les Allemands occupèrent la citadelle. Un peu plus tard, un haut gradé s'approcha de moi : « Ah ! vous, Monseigneur, vous ici ! Non ! vous ne pouvez pas être prisonnier ! » Un collègue lui glissa quelques mots à l'oreille, puis il ajouta : « Oh ! alors, il faut rester ! » A 10 heures, un soldat arriva en vélo, porteur d'un message, et un officier nous dit : « Messieurs, vous êtes libres !... Nous retraversâmes Sorinne, qui était rempli de troupes, puis Foy où l'on enlevait la télégraphie sans fil installée dans la « Prairie du Couronnement ». Le presbytère était déjà pillé et saccagé. Près de la chapelle St-Donat, nous passâmes à côté de soldats étendus sur des gerbes, qui tinrent le fusil braqué sur nous. « Il y a, sans doute, dans le voisinage des soldats français », dit M. Leloup. Deux de ces soldats nous firent signe de les suivre. « Ils nous invitent à nous garer des coups », ajouta mon compagnon. En réalité, notre vie était en danger. Les soldats nous menèrent auprès d'un officier à cheval, fort brutal. « Comment vous ici ? me dit-il. — Nous avons été enlevés par vos soldats et conduits près de Dinant. Ils nous ont libérés, nous retournons. — Monsieur, je ne comprends pas pourquoi vous êtes ici ! — Je vous en donne l'explication. — Je ne comprends pas ! » Il était 11 heures. Quatre soldats nous mirent en ligne et des exécuteurs, fusil au bras, se postèrent en face. Un soldat passait le tranchant de sa baïonnette sur le revers de sa main, et me faisait voir qu'il sectionnait les poils comme un rasoir. Mes compagnons se mirent à sangloter. Un officier m'ordonna de me déshabiller. En présence des soldats, qui en témoignaient une délectation pleine de rage, j'enlevai ma soutane, puis les bas et la culotte, ne gardant que la chemise. Ils examinèrent les vêtements, coupèrent à la soutane l'attache de la traîne, jetèrent au loin les bretelles, enlevèrent les boucles et les boutons. Quand ils découvrirent dans le porte-monnaie le demi-mark de Petrikowsky, ce fut un moment de joie sauvage : « Ah ! dit l'officier, comment vous

tête, rivalisant avec la cavalerie ; il va sans dire que nos pieds en ont terriblement souffert, étant donnée surtout la chaleur torride. L'ennemi ne se présente pas. Les Français ont un tel respect de nos lanciers qu'ils ont toujours disparu. Ils cherchent à nous nuire, en barrant les chemins et en faisant tirer sur nous par la population civile. Naturellement celle-ci est aussitôt passée au feu : « C'est la guerre ! » (en français dans le texte). Ainsi, par exemple, a-t-on trouvé cent cinquante fusils avec dix mille cartouches ; le village a été incendié. Il y a quelques heures, c'était encore une localité florissante, dans un site magnifique. Aujourd'hui, nous avons encore revu un tableau analogue. Les habitants avaient tiré sur nous ; un domaine, dont le propriétaire refusait de nous donner quoi que ce soit, fut totalement pillé, aucun coin n'a été épargné, les produits du travail de longues années ont été dévastés en quelques heures... »

cela? » Il fallut le témoignage de M. Leloup pour lui faire accepter une explication. Ce fut le tour de M. Halin, père, puis de M. Leloup, puis de M. Halin, fils. Sur l'un d'eux, ils trouvèrent un chapelet et un scapulaire, que l'officier montra avec ironie à la troupe.

Dans l'après-midi, des officiers tinrent conseil : ils statuèrent sur notre cas. Bientôt, il n'y eut plus autour de nous que deux sentinelles, car les troupes battaient en retraite ; alors un soldat me dit « Nous partir ! Vous, après, prout... » Nous allâmes chez M. le curé de Foy. A 19 heures, 15 blessés allemands furent amenés à l'église.

Le 16 août, à 3 heures du matin, il y eut un branle-bas parmi les troupes : soldats et blessés furent dirigés sur Ciney et Beauraing. A 5 heures, le village était vide et nous pûmes dire la messe. A 6 heures, on annonça que Boisseilles était aussi évacué.

Un bon m'a été délivré le 20 août, par la 1^{re} compagnie du 13^e chasseurs (1).

C'est le 21 août qu'arriva le gros des troupes. A 18 heures, se présenta au presbytère l'Oberst Valther-Rudolf Baessler, 24^e brigade d'artillerie, XIX^e corps, assisté de trois officiers, dont un imprimeur de Leipzig. Après le repas du soir, ce colonel me dit : « Nous venons prendre Dinant ! Il nous faut Dinant, coûte que coûte. S'il nous faut trois jours, s'il nous faut quatre jours, il nous faut Dinant ! »

Samedi 22, les troupes partirent de bon matin. L'Oberst et deux officiers revinrent déjeuner, puis se mirent au lit. A 16 heures, trois officiers à cheval sonnèrent au presbytère. « Nous voulons voir l'Oberst. — Vous ne le pourrez pas, il dort. — Nous devons le voir immédiatement. » Ils frappèrent à sa chambre et l'amènerent dans l'appartement où je me trouvais avec deux aumôniers : le kathol. Militäroberpfarrer Klesse, Garnisonstrasse, 9, à Leipzig et le Militäroberpfarrer Platz, Eisenacherstrasse, 95, à Leipzig. « Veuillez sortir, nous dit Baessler, nous devons être seuls. » Le conseil dura trente minutes, puis ils se rendirent à l'hôtel, auprès des autres officiers. Baessler rentra ensuite dans un état visible d'agitation et me dit : « M. le curé, demain, terrible à Dinant ! » Ces paroles textuelles, il me les répéta dix fois ; lui-même était impressionné, terrifié... Je demandai à un officier ce qu'il voulait dire. « Oh ! M. le curé, répondit-il, les civils tirent sur nous ! Des civils ont tiré sur nous par le soupirail de la cave ! Nous ne pouvons pas combattre comme cela ! » Les officiers à cheval étaient donc venus annoncer que des civils avaient tiré. L'Oberst me dit ensuite : « Demain, déjeuner à 2 heures du matin ! » Le 23, les officiers partirent à 3 heures ; Baessler écrivit une longue lettre au crayon à sa femme et à ses deux enfants et partit à 4 heures, en disant : « Laissez ma chambre, je ne sais si je ne reviendrai pas ! » En me quittant, il répéta encore : « M. le curé, cela va être terrible à Dinant, aujourd'hui. » Je ne le revis plus. Ci-joint le bon que me remirent au départ Baessler et les officiers, pour leur séjour du 21 au 23 août (fig. 96).

A 12 h. 30, tandis que je dînais avec les aumôniers à l'hôtel, une ordonnance

(1) Le carnet du soldat Gustave Missbach du 13^e chasseurs, nous renseigne l'itinéraire suivi par le bataillon : Rencheux, Goronne, Lierneux, Brisol, Erezée, Soye, Melreux, Fronville, Noiseux, Baillonville (le 21), Heure, Soy, Pessoux, Natoye (le 22), Durnal (le 23) ; ils fusillent, à Spontin, 8 civils et le lendemain encore 9 ; le 25, à Anthée, pendant 8 jours (*Direction du Contentieux et de la Justice militaire, à Paris*), dossier 317, p. 8.

apporta le message suivant : « Nous avons pris Dinant. Les Français ont oublié de faire sauter un pont. » Le soir, les aumôniers ramenèrent au château et à l'école des filles environ deux cents blessés.

Un officier de haute taille, à cheveux roux, portant une balafre, m'a dit : « Les civils ne doivent pas tirer sur nous. Un civil a tiré sur moi à Manhay. J'étais à cheval avec mon ordonnance. Je demandai à une femme le chemin. Alors, le civil a tiré par la fenêtre. J'ai brûlé Manhay ! » Les aumôniers me dirent aussi que le « curé

Bon !

pour

*nourriture pour trois officiers
pour deux jours (23. 8.), valeur 72 francs*

*Le gouvernement Belge
payera ce bon.*

Celles, 23.8.14. 24. Artillerie. Lij.

*L. L.
Belgique*

Fig. 96. — Bon délivré au curé de Celles par la 24^e brigade d'artillerie de campagne.

d'Ortho avait été tué, parce qu'on avait tiré sur eux et que le curé d'Hargimont avait été fait prisonnier, parce que, tandis qu'ils étaient à sa table, le fermier avait tiré sur eux et avait été fusillé ».

§ 2. — *Foy-Notre-Dame et Boisseilles*

LE CURÉ EST EMMENÉ A L'ATTAQUE DE DINANT LES JOURS DE TERREUR

Rapport de M. Petitjean, curé de Foy

Foy-Notre-Dame est séparé de Boisseilles par une crête, située à 700 mètres du village, à peu de distance de la chapelle Saint-Donat et de la ferme de Mahenne. Cette butte est un point stratégique important, près duquel je rencontrais le 6 août, à 7 h. 15 du matin, un officier et neuf uhlans qui avaient déjà logé à la ferme. L'officier répondit à mon salut, scruta à l'aide de ses jumelles l'horizon du côté de

Sorinne et continua son chemin vers Dinant. Les jours suivants, on vit régulièrement des patrouilles venant soit de la butte, soit de Sorinne. Un jour, un de leurs chevaux fut tué par des balles françaises : ils rentrèrent à la ferme en colère : « Nous étions partis en amis, nous revenons en ennemis ! Il nous faut de l'avoine, il nous faut... et nous ne paierons pas !... » Le 9 août, le bourgmestre prit la parole à la chapelle, après la récitation du chapelet, et demanda la remise des armes. Une patrouille française passa le 10 août à Boisseilles et y repassa ensuite, emmenant un Allemand qu'elle avait capturé à Celles.

Le 13 août, à 17 heures, quatre officiers et quatre-vingts soldats du 29^e dragons de Provins s'installèrent au village. Je reçus au presbytère le capitaine-commandant Alphonse de la Horie, les lieutenants Cossart et Hugel et le sous-lieutenant Robert Perraud, de l'école de cavalerie de Saumur. Ils m'ont tous laissé le souvenir de vrais et nobles guerriers. Le commandant m'aborda en me disant des paroles qui me frappèrent : « Il n'y a pas un mot de vrai dans les communiqués des armées que relatent les journaux. Je ne vois pas bien la fin de cette guerre. Je voudrais faire le sacrifice d'un bras ou d'une jambe pour assister au règlement des comptes : ce sera intéressant ! » A 7 h. 30, des dragons se mirent à la poursuite d'un uhlans que l'on signalait au « chemin des pèlerins » et qui regagna son point d'attache, du côté de Sorinne. Officiers et soldats refusèrent de se reposer : « Nous ne pouvons pas desseller nos chevaux, dit le commandant, l'ennemi est trop près ! » Ils partirent le 14 à 4 heures du matin et furent probablement attaqués l'après-midi dans le bois de Conjoux.

L'avant-midi du 14 fut calme. A 14 heures, sortant de l'église où j'avais préparé la procession du lendemain, je me trouvai en présence d'un officier allemand qui m'ordonna d'enlever le drapeau, de prendre des vivres pour vingt-quatre heures et de le suivre. Il m'accompagna lui-même pour descendre le drapeau, ce qui me sauva la vie ; car des officiers, me voyant paraître aux abat-son, m'accusèrent de « faire des signaux aux Français », et déjà ils me poursuivaient dans la tour armés de revolvers, lorsqu'ils aperçurent leur collègue.

A 14 h. 30, je traversai le village, qui n'était plus qu'une fourmilière. Des canons étaient installés près du presbytère et braqués sur Sorinne. Les soldats appartenaient au 8^e dragons, 5^e division de cavalerie ; on a signalé parmi les chefs le Rittmeister von Register, adjudant de von Wentzky et le lieutenant Velchow. Il y avait aussi des chasseurs, commandés par le Hauptman von Kömer (2 Jäger Batl. 13, 2 und 5 komp.). Enfin, le 5^e régiment d'artillerie de campagne. A Boisseilles, on m'avertit que le Saint-Sacrement était à la chapelle. Comme les troupes paraissaient excessivement sauvages, par crainte d'une profanation, je priai la fermière Joachim Desseille d'emporter le S. Ciboire. Elle le cacha à la cave de la ferme, alluma la lampe du sanctuaire et plaça à côté ses deux petits enfants, François et Marie-Antoinette, âgés de dix-huit et de trois mois. Les écuries et les dépendances furent pillées, mais l'habitation fut respectée.

Un soldat m'ayant mis le revolver au visage, je dis à l'officier : « Je vous félicite ! Vous en avez une d'armée ! Ce n'est pas en Belgique que l'on verrait cela ! Ce soldat m'insulte, mais il vous insulte aussi... » A 15 h. 30, nous arrivâmes au bivouac, et j'y fus interrogé sur les « signaux faits aux Français » ; l'incident n'était pas encore

oublié (1). A 19 heures, un coup de sifflet retentit : une pétarade venait d'éclater dans un bois situé au nord et les soldats se mirent à genoux pour tirer dans la direction de Foy; puis ils prirent la route de Celles où ils m'installèrent chez Victor Leloup, avec mon confrère de Celles.

Le 15 août, à 3 heures du matin, l'armée se remit en marche et nous dûmes l'accompagner. A 4 h. 15, nous traversâmes Foy. A 5 h. 30, nous étions à la dernière maison de Sorinne, assis dans un fossé. A 7 heures, un officier me demanda : « Vous, Monsignor catholique ? » Je lui demandai ce qu'on nous reprochait : Nous serons libérés, dit-il, dans deux ou trois heures. A ce moment, on distribua aux soldats des ceinturons ou chapelets de cartouches. Une fusillade éclata du côté de Lisogne et d'Awagne. De 8 h. 30 à 9 h. 30, des troupes à n'en pas finir revinrent des fonds de Lefèvre, au triple galop. Un aéro passa au-dessus de Foy et fut poursuivi de coups de feu. A 10 heures, les canons allemands tirèrent sur Hulsonniaux, mais les Français ne ripostèrent pas. Puis vint un cycliste porteur d'un message et nous fûmes libérés.

Je trouvai mon presbytère pillé de fond en comble et transformé en un taudis. Dans mon bureau, deux soldats étaient occupés à vider une armoire. Avaient notamment disparu un calice de valeur, qui fut retrouvé à la ferme de Mahenne ; également une patène, les bijoux de Notre-Dame de Foy, une étole et divers ornements, une grande quantité d'objets de piété, 10,000 cartes-vues de l'église, etc. Des soldats en distribuèrent à Baconfay et à Ciney, racontant qu'ils avaient mis le feu à l'église et tué le curé. Le portrait de mon père fut retrouvé dans un champ. A 17 h. 30, arriva mon confrère de Celles et je partageai avec lui un morceau de pain que j'avais caché la veille entre des plants de pommes de terre. Il restait à l'église un peu de vin, qui me permit de dire la messe le 16 août et jusqu'au 21 ; je restai alors cinq jours sans célébrer. Jusqu'au 23, ce fut un va-et-vient continual de troupes. Tout faisait défaut dans les maisons, les soldats étaient intractables et les familles passèrent des journées inoubliables. Le 16, je reçus les Rittmeister Kirsch et Boxberg, du 3 Hussaren n° 20, de Bautzen. Le 18, le 6^e hussards était à Foy ; à Boisseilles se trouvaient des cavaliers de la 5^e division. Le 19, un sergent catholique me dit : « Sorinne et Dinant, kapout ; hier, gut ! »

Le 21, ce fut de nouveau l'avalanche. On signala dans la paroisse le 12^e régiment d'artillerie de campagne (Hauptman Friedrich), avec une colonne de munitions légère (Hauptman Meding), les grenadiers du corps (Leib-Gren. Reg. 100, Dresden), etc. (2). Le matin, pendant que je célébrais la messe, un bruit de bottes retentit dans l'église, puis un officier se mit à hurler avec force gestes : « Monsieur, venez ! venez vite ! » C'était le lieutenant Hinkel, du 20^e régiment des hussards. Je dus interrompre l'office. Il me dit : « Voyez ! les gens de Dinant ont tiré sur moi et m'ont blessé à la main ! » Il ajouta : « Dans une heure, il nous faut du lard, des œufs, des poules, de la paille, du foin, etc. Apportez tout cela dans les campagnes ! — Je vais en informer les habitants. — Non ! — Comment l'apporteront-ils, s'ils ne sont pas prévenus ? — Nous les avertirons, mais s'ils ne s'exécutent pas, vous êtes fusillé

(1) *Deutsche Reiter* (Série *Krieg und Sieg*, 25 Band, Hermann Hillger, Berlin) y fait allusion à la page 22 : « Le curé, écrit-il, était en relation par télégraphie sans fil, avec l'artillerie ennemie ».

(2) Ces indications sont officielles, ayant été recueillies en 1915 sur des bons de réquisition.

et le village incendié! » Je fus mené auprès du commandant, qui me reprocha d'avoir fait des signaux à l'aide des hampes placées au clocher et m'enjoignit de venir à Sorinne avec deux dames, et de lui apporter 30 livres de beurre. A la soirée, la situation empira. Un officier catholique, auquel je demandais s'il ne pouvait rien faire pour moi, répondit : « Je vous en prie, ne sortez pas! Si vous vous montrez, vous êtes fusillé! » Je passai la nuit dans un fauteuil, me préparant à mourir, car je ne croyais pas échapper.

Le 22 à 7 heures, les troupes partirent, mais elles furent aussitôt remplacées par d'autres. C'étaient notamment le régiment « Roi Georges » n° 106, le 78^e régiment d'artillerie (Kunze, Verpflegsoffizier), la colonne de munitions de ce régiment (Hauptman Wolf, Kol. Führer), la 3^e compagnie sanitaire du XII^e corps d'armée et

Sorinnes le 27/8/14

Monsieur le curé Petitjean a la permission d'aller avec trois personnes et un cheval
à Veve pour moudre du grain et rapporter la farine à Foy Notre Dame et
Boisselles pour le 27/8/14

Valable pour 1 mois

Voigt
Lez sur 27/8/14

Fig. 97. — Passeport délivré à M. Petitjean, curé de Foy-Notre-Dame pour se rendre au moulin de Veve (1).

la 1^{re} du XIX^e, etc. Je restai consigné au presbytère avec la plus sévère rigueur. On perquisitionna successivement pour les armes, pour la poudre et pour l'examen de la correspondance privée.

Le 23 à 7 heures, les troupes partirent sur Sorinne. J'assistai avec effroi à l'incendie de Dinant et surtout de Sorinne : je distinguais parfaitement les soldats qui se promenaient avec des torches allumées et incendaient les maisons. Au village, se trouvaient le 4^e régiment des dragons et la 12^e compagnie du 106^e d'infanterie.

(1) TRADUCTION :

Sorinnes le 27/8/14.

Monsieur le curé Petitjean a la permission d'aller librement, avec trois personnes et un cheval, à Veve chez le meunier pour moudre du grain et rapporter la farine à Foy Notre-Dame et Boisselles.

Valable pour 1 mois.

VOIGT, Inspecteur du 2^e Lazaret du XII^e corps.

Le 25 août, je portai, comme convenu, du beurre au commandant de Sorinne, escorté de deux ménagères. Comme il exigeait aussi des œufs, j'insistai pour obtenir un passeport. Il me délivra un écrit (1). J'allai mendier des œufs de porte en porte et j'en réunis quarante — les soldats avaient tué environ 700 poules, — et je les portai le 27 à Sorinne, avec un panier de prunes. Je dis à Voigt, inspecteur du 2^e lazaret de la XII^e armée, qu'il n'y avait plus rien à manger à Foy, ni à Boisseilles, et je sollicitai un passeport pour nous rendre au moulin de Veve ; il me remit l'écrit ci-dessus (fig. 97). Je lui demandai à visiter l'église de Sorinne. Chemin faisant, je dis : « Où est mon frère de Sorinne ? — Il a tiré sur nos soldats ! » Comme je protestais, il m'interrompit : « Si, je l'ai vu, de son clocher, tirer sur nous ! — Mais enfin, je le connais, il n'a pas pu faire cela ! — Je l'ai vu, de mes yeux vu ! » A l'église, le tabernacle était arraché, mais je ne l'aperçus ni dans la nef, ni derrière l'autel ; sur celui-ci gisaient les débris de la porte en bois qui entourait le coffre-fort. En sortant de l'église, je vis le tabernacle dans la prairie voisine, mais je ne me doutais pas encore qu'il eût été si odieusement souillé. A quatre reprises, je me rendis à Veve, accompagnant le chariot qui menait le blé à la mouture.

Les dégâts commis dans la commune au cours de ces journées ont été évalués à 250,000 francs.

§ 3. — Dréhance.

ATTAQUE DE HORDENNE. CONTRE-COUP DU SAC DE DINANT.

N° 390.

Rapport de M. Habran, curé de Dréhance.

Quelques patrouilles de Français du 148^e, venant d'Anseremme, n'ont guère dépassé le village ; elles s'y rencontrèrent une fois dans la direction de Foy-Notre-Dame avec des uhlans, dont un fut fait prisonnier, son cheval ayant été abattu sous lui.

Le 14 août, vers 7 h. 15 du matin, 17 uhlans, venant de Boisseilles, brisèrent les appareils téléphoniques et descendirent dans le fond du village, où ils échangèrent des coups de feu avec quelques Français venus de Dinant par le « Penan » ; un Allemand fut abattu (2). A 17 heures, cyclistes, cavaliers et fantassins, appartenant au 8^e dragons et au 12^e ou 13^e chasseurs, envahirent la localité, descendirent

(1) TRADUCTION :

M. le curé Petitjean, de Foy-Notre-Dame, a la permission de circuler librement entre Sorinne et Foy N. D. et Boisseilles.

Ce passeport est valable jusqu'au 8 sept. 14.

O. SCHANMBERG, commandant actuellement au château de Sorinne.

(2) Le 14, à 7 h. 30, le lieutenant de Beaujouard, envoyé en reconnaissance avec dix hommes de la 9^e compagnie, au pont d'Anseremme, gravit la pente qui mène au plateau et reçut bientôt des coups de feu de cavaliers embusqués dans une briqueterie, à l'ouest du village de Dréhance. Il riposta et tua trois hommes, les autres s'enfuirent dans le bois du Froidvau et il put regagner Anseremme sans pertes.

A 10 heures, la 9^e compagnie envoya de nouveau le sergent Vaterlot et dix hommes. Près de Dréhance, ils rencontrèrent quatre cuirassiers allemands, en tuèrent deux et trois chevaux et capturèrent le cavalier désarçonné, tandis que le quatrième, un lieutenant, gagnait le bois. (Notes du général Cadoux).

jusqu'en dessous du château de Hordenne, activèrent mitrailleuses et fusils et commencèrent l'attaque du pont d'Anseremme. Les traces de ce combat subsistent à la maison du garde, Victor Perot. Pendant ce temps, ils se comportèrent au village en véritables bandits. Ce fut la journée la plus périlleuse que nous eûmes à traverser, car ils nous rendaient responsables du meurtre de leur compagnon. Quatre soldats vinrent d'abord me prendre très brutalement et me conduisirent au clocher pour l'enlèvement du drapeau ; quand je l'eus apporté devant l'église, ils poussèrent des hurrahs sauvages. Ils tirèrent dans les fenêtres et enfoncèrent les portes de nombreuses maisons, notamment chez Focant et chez Sellier. Émile Masson, âgé de 70 ans, rentrait par la porte de son jardin : ils tirèrent sur lui et la balle s'écrasa à côté, sur le chambranle. Julien Frérotte, un autre vieillard, fut poussé à coups de pied et de crosse vers le fond du village ; c'est là surtout qu'ils s'acharnèrent sur les habitants, ne cessant de redire : « Vous avez tué notre soldat ! » Tous les hommes furent pris et alignés le long d'une muraille, prêts à être fusillés ; à force de protester que le coup de feu venait des Français, ils furent interrogés et parvinrent à sauver leur vie, en même temps que le village ; mais ils eurent beaucoup à souffrir des avanies de la soldatesque. Les Allemands, refoulés, abandonnèrent Dréhance vers 21 heures. Telle était la panique que personne n'osait sortir et on appréhendait le lendemain.

Le 15 août, à 9 h. 45, un officier allemand apparut devant le presbytère, escorté d'une quinzaine de cavaliers. « Si dans dix minutes, dit-il, nous n'avons pas des vivres pour deux cents personnes, j'ai ordre d'incendier tout le village. J'ai mes trois régiments là-bas ! — Monsieur, on fera ce qu'on pourra. — Il nous faut du pain, des pommes de terre, du jambon, du saucisson, de la bière et du vin ! » A ce moment, les Français commençaient le feu, des carrières de Penan ; en se retirant le long de l'école des religieuses, l'officier arracha le fusil à l'un de ses hommes et tira vers eux. L'échange de coups de feu se poursuivit tandis que les Allemands fuyaient vers Boisseilles.

A midi, un médecin allemand m' enjoignit d'aller à la recherche des blessés. Je partis, escorté de douze civils, avec deux civières. Nous arrivâmes à 500 mètres des Français, qui occupaient les allées du château et je leur fis demander si nous pouvions emporter les blessés allemands ; ils nous prièrent de retourner et ne pas nous occuper de ce qui regardait l'armée. En remontant, nous rencontrâmes sept Allemands non munis du brassard de la Croix-Rouge, mais sans armes et nous leur remîmes les civières et le lait destiné aux blessés. Chose admirable : les Français ne contrarièrent nullement l'enlèvement des blessés et les soldats ennemis purent les apporter à l'aise à la maison communale.

Nous assistâmes, dans la journée, à une lutte d'artillerie engagée d'une rive à l'autre. Par prudence, un tombereau circula dans le village pour recueillir des vivres et nous le fîmes conduire dans la direction de Boisseilles, où il resta pendant la nuit. Le lendemain, on n'y avait pas touché.

Les jours suivants furent calmes. Le 18, des officiers installèrent un poste d'observation au clocher. Le 20, l'un d'eux me pria de le mener chez une Allemande, M^{me} Prosper Hubert-Lesch. Chemin faisant, il m'annonça « qu'il venait de faire fusiller le curé de Lisogne ». Chez la dame allemande, il se répandit en

menaces, qu'elle eut crainte de me répéter. Le 21, des troupes s'installèrent au village. Le 22, à 9 heures, arrivèrent les 106^e et 107^e régiments (XIX^e corps); le commandant du 107^e s'installa au presbytère et me dit, faisant allusion au sac de la rue Saint-Jacques; « Vous avez vu Dinant qui brûlait? Comme c'était beau! Le ciel était tout rouge! » A la soirée, des milliers de soldats encombraient les rues et les maisons et je ne sus préserver le presbytère de la dévastation. Chez les religieuses, ce qui ne fut pas enlevé fut jeté par terre et lacéré. Ils partirent le lendemain, à 2 h. 30 du matin, vers Waulsort.

Le 23 août fut une journée inoubliable. Les habitants accouraient chez moi, terrorisés. C'était comme la fin du monde. Dans les familles, les gens se jetaient à genoux et priaient. Trente-six canons tiraient de Hordenne sur la rive opposée, créant un déplacement d'air tel que les portes et les fenêtres non ouvertes se brisaient. Des obus français tombèrent à Hordenne et derrière le village. Les soldats étaient sans pitié. Le fermier Jean Lambert fut sur le point d'être fusillé et fut roué de coups parce qu'il n'attelait pas assez vite pour les conduire à Onhaye. A l'église, ils volèrent divers objets.

Le village compte plusieurs victimes. Alfred Sibret, parti le matin pour chercher du pain à Dinant, y fut tué. Léopold Clette tomba au Rocher Bayard, où fut aussi fauchée toute une excellente famille, Léon Dupont, sa femme et ses deux jeunes filles.

C'est à 22 heures que nous eûmes les premières nouvelles du sac de Dinant. N'ayant plus dormi depuis cinq jours, je m'étais jeté sur un lit quand j'entendis crier. C'étaient des dames de Dinant: « Sauvez-nous, Monsieur le Curé, sauvez-nous! » Elles étaient une trentaine, à demi vêtues, et semblaient folles. Après être restées toute la journée entre les mains d'une soldatesque déchaînée, elles avaient été séparées de leurs maris et fils qui avaient été tués. Je leur donnai ce qui me restait de vivres et de boisson, puis je les conduisis à l'église, où elles auraient toutes voulu se confesser.

§ 4. — *Anseremme.*

Nous réservons pour l'histoire de la ville de Dinant les sanglants épisodes qui se sont déroulés dans la section d'Anseremme située sur la rive gauche, qui fait partie de la paroisse de Neffe. L'intéressant travail qu'on va lire ne concerne que la rive droite, notamment moins éprouvée.

On remarquera que sept hussards allemands faisaient déjà le coup de feu au pont d'Anseremme, avec des soldats belges, le 6 août, à 9 h. 30, et que le village eut une place assez marquée dans la bataille du 14-15 août et dans l'attaque par surprise dont souffrit Dinant dans la nuit du 21.

Le 23 août connut la féroce attitude des grenadiers saxons: ils s'abritèrent contre les balles françaises derrière un important groupe de civils d'Anseremme, qui comptait même des femmes et des enfants, et

ils emmenèrent 78 hommes innocents, qui partagèrent le sort des 416 Dinantais déportés à Cassel. La paroisse compte, de plus, sept victimes et huit maisons incendiées.

DERRIÈRE UN BOUCLIER DE CIVILS. MEURTRES ET INCENDIES.

N° 391.

Rapport de M. l'abbé Legrand, curé d'Anseremme.

La paroisse d'Anseremme est échelonnée en partie le long de la Meuse, depuis l'ancien prieuré jusqu'à la fabrique « La Dinantaise », au lieu dit « Penant », en partie le long de la Lesse, qui se jette dans la Meuse au pont St-Jean ; la nouvelle église se trouve au confluent, à côté du grand pont du chemin de fer (fig. 40). La paroisse compte aussi le château de Hordenne et de Pont-à-Lesse et la ferme de Waulx.

Dans l'après-midi du 4 août, trois officiers belges et des soldats du génie vinrent miner le pont du chemin de fer. Le 5, ils montèrent la garde dans le jardin du presbytère, « pour attendre, disaient-ils, un groupe de cavaliers allemands qui leur avait été signalé. » Ceux-ci ne vinrent que le lendemain. Le 6 août, à 9 h. 30, sept hussards venant du Froidvau traversèrent très à l'aise une partie « des Rivages » et la rue d'Anseremme pour aboutir au pont Saint-Jean ; ils s'y arrêtèrent quelques minutes, examinant le pont du chemin de fer et, au moment où ils rebroussaient chemin, les soldats belges embusqués sur le pont tirèrent sur eux : un cheval fut blessé et mis hors de service. Au retour comme à l'aller, la population civile ne leur témoigna aucune hostilité et se borna à les regarder passer. Quelqu'un leur ayant demandé s'ils étaient des lanciers belges, un « Ja » accompagné d'un gros sourire fut la réponse. Un homme décidé aurait pu certes tirer sur eux sans le moindre danger, mais l'idée n'en était venue à personne.

Dans l'après-midi, Anseremme fut occupé par la 3^e compagnie du 148^e français, laquelle fut relevée, le 9, par la 9^e et la 11^e compagnies. Il s'y adjoignit, le 14 à 23 heures, le bataillon Momenteau, avec une section de mitrailleuses.

Le 14 août à 10 heures, trois dragons allemands apparurent à la sortie du bois Farcy. Un officier français embusqué en face, à une distance d'environ 500 mètres, près du mur de la brasserie qui longe la Meuse, les visa et, en bon tireur, les abattit tous les trois. Des civils inhumèrent leurs corps dans le jardin de l'hôtel Bousin-gault, « Au repos des Artistes ». A 11 heures, une vive fusillade se fit entendre « aux Rivages » : des uhlans qui essayaient de pénétrer en ville étaient poursuivis par les Français. Ceux-ci ramenèrent un premier uhlans, qu'ils incarcérèrent à la cave de l'école, puis un dragon, et ils les dirigèrent, l'après-midi, sur Dinant. On vit aussi des éclaireurs allemands préparer des tranchées au lieu dit « Batteries », vers Hordenne ; d'autres essayèrent de déboucher de Falmignoul, mais les Français embusqués à la rive gauche, sur le versant de la montagne, les recevaient chaque fois par une fusillade nourrie, leur infligeant des pertes en hommes et en chevaux.

A 17 heures, des forces allemandes considérables s'avancèrent sur la rive droite de la Meuse jusque Hordenne et s'y établirent au-dessus de la maison du garde, avec des mitrailleuses, dont ils dirigèrent le feu sur le pont du chemin

de fer, où se trouvaient les Français. Ceux-ci répondirent à l'attaque et la fusillade dura une heure et demie, sans résultat.

Le commandant français fit évacuer pendant la nuit suivante les maisons voisines du pont. A partir de ce jour, la population d'une partie de la paroisse ne pouvait plus sortir que le matin, à la faveur du brouillard, car pendant la journée on s'exposait à être surpris par la fusillade.

Le 15 août, les troupes françaises s'étaient retirées sur les hauteurs de la rive gauche. Dès 5 h. 50, on entendit gronder le canon dans le lointain, puis la bataille s'étendit à toute la rive droite. Les offices religieux ne purent avoir lieu. A 9 heures, des canons ennemis postés dans les carrières de Penant balayèrent d'une grêle d'obus l'avenue où se trouvaient des soldats français et détruisirent les barricades dressées au pont Saint-Jean (1).

Vers 13 heures, les Français installés sur la rive gauche reçurent des renforts d'artillerie et la bataille reprit avec une intensité croissante. A ce moment, de Hordenne on vit détruire une batterie allemande postée à Herbuchenne. La bataille cessa à 17 heures et les Français avaient pris l'avantage (2).

Dès le matin, des blessés avaient été amenés dans les hôtels, transformés en ambulance. Le « Grand Hôtel » en reçut environ 80, dont un colonel du 77^e, un capitaine du 33^e, deux lieutenants et des soldats du 148^e; également un soldat allemand, qui fut ensuite transféré au prieuré. A l'hôtel « Beau-Séjour » furent soignés deux blessés allemands, dont un cavalier qui avait été blessé mortellement le long de la Lesse, dans la prairie Fivet et qui mourut le lendemain; et un soldat français blessé aux « Forges », qui mourut aussi le lendemain; également un lieutenant silésien, comte de Soma, blessé le 15 dans le bois de Pont-à-Lesse et amené le 16 au matin par le jardinier, Clément Letor.

A l'ancien prieuré, le premier blessé arriva à 8 heures : c'était un cuirassier allemand, que soutenait un soldat français. Quatre Français arrivèrent dans la journée, dont un à 18 heures, tout haletant : il avait pris part à l'assaut de la citadelle et avait été longtemps poursuivi par l'ennemi. Je visitai tous ces blessés, les réconfortant de mon mieux et administrant les derniers sacrements à ceux qui étaient gravement atteints.

Le dimanche 16 août, je fis sonner la messe, mais il n'y vint qu'une vingtaine de personnes, car le peuple s'attendait à une reprise de la bataille. A 9 h. 30, j'assisstai à l'inhumation, à proximité de l'église, des cinq victimes de la veille, trois Français et deux Allemands.

Le 17 août dans la matinée, Ernest Dujeu, menuisier, 34 ans, qui se rendait

(1) C'est à cet endroit que tombèrent glorieusement les armes à la main, plusieurs soldats : l'abbé Julien Briquet, séminariste de Saint-Omer et Louis Ducrocq, de Paris, atteints par des éclats d'obus. L'adjudant Lepage, qui faisait partie du détachement installé au matin du 15 août à Hordenne et commandé par le capitaine Henry, tomba dans le parc du château.

(2) Le 15, « au pont d'Anseremme, le combat fut mieux conduit qu'à Dinant et fut plus rude; malheureusement la reculade de Dinant entraîna celle d'Anseremme. Le capitaine Contaz-Replan, qui commandait la 9^e compagnie du 148^e à Anseremme, fut blessé au bras et évacué sur Givel. Le lieutenant Gaune de Beaucoudray pris le commandement de la compagnie et, lors du repli, se retira sur Hastière, avec plus de deux cents hommes qu'il sut rallier ». (Notes du général Cadoux).

à Dinant, fut blessé, près du Rocher Bayard, par une balle allemande, partie des Carrières.

Le 21, des patrouilles ennemis, s'avançant par divers chemins et sentiers, parvinrent à la faveur du brouillard jusqu'aux rives de la Meuse et pénétrèrent même dans l'ancien prieuré. La nuit suivante, à minuit, cinquante autres éclaireurs se glissèrent jusqu'au grand pont du chemin de fer, où une lutte s'engagea avec les Français qui le gardaient et qui furent bientôt refoulés, abandonnant trois soldats gravement blessés. Un Allemand fut transporté à l'hôtel « de la Lesse », où il succomba le lendemain. Les Allemands se conduisirent avec sauvagerie, envahissant le « pétrolifère », où ils pillèrent la maison et éventrèrent un coffre-fort.

Le 22, dans l'avant-midi, il y eut une fusillade entre les Allemands installés dans la propriété Van Geert, sur la hauteur qui domine le pont, et les Français de la rive gauche, qui obligèrent l'ennemi à se replier. « Hordenne, raconte M^{me} la baronne de Bonhome, fut pendant cette journée rempli de soldats allemands et leurs chefs exigèrent à manger pour huit cents hommes. A défaut de pain, on leur servit des soupes de légumes et de pommes de terre. Le garage fut bientôt rempli de blessés et des officiers me demandèrent d'établir une ambulance au château. Dans la nuit du 22 au 23, il arriva sans cesse de nouvelles troupes, qui prirent possession de toutes les dépendances et établirent des bivouacs dans les environs ; vingt-trois canons étaient braqués sur Dinant. »

Le 22, à 17 h. 30, six sapeurs français firent sauter le grand pont du chemin de fer (fig. 40) (1). Cette explosion brisa, à l'église, les vitres de la grande nef et de la baie du jubé, celles aussi du presbytère et détériora gravement les toitures. Des blocs de pierre, projetés des piles du pont à environ trois cents mètres, enfoncèrent le mur de la petite nef et démolirent au presbytère la balustrade d'entrée, en pierre, la porte principale et deux murs intérieurs.

« Dans la nuit du 22 au 23 août, raconte M^{me} Louise Bourdon-Marloye, un groupe assez important d'infanterie allemande traversa notre rue se dirigeant vers le pont Saint-Jean ; aussitôt, les sentinelles françaises donnèrent l'alarme ; l'ennemi gagna la Lesse et refusa le combat. A l'aube, la bataille éclata, violente et soudaine, décidant la presque totalité des habitants à descendre dans les caves. Le bombardement se poursuivit toute la journée, accompagné du crépitements des mitrailleuses et des fusils. A 15 heures, on aperçut un petit détachement ennemi caché derrière le « Grand Hôtel », qui servait de Croix-Rouge et tirant de là vers la montagne opposée, position française que nous ignorions à ce moment là presque entièrement abandonnée. Plus loin, à l'entrée du jardin de l'hôtel « Beau-Séjour », flottait déjà le drapeau saxon. Vers 16 heures, la fusillade se ralentit et l'on put percevoir le bruit des bottes sur le pavé des rues. Bientôt des rugissements s'élèverent, des coups de hache enfoncèrent portes et fenêtres et les habitants se portèrent au devant des soldats, cherchant à les calmer en leur offrant des rafraîchissements et des vivres. Ces amabilités restèrent sans succès, car ils se mirent aussitôt à pousser les civils à la rue, sans distinction ; les femmes et les petits enfants coudoyaient des vieillards

(1) C'étaient le sergent Maxime Legrand, de Berck-Plage, les soldats Neyt, Duchanel, Pierre-Marcel Minory et Verbonven ; les trois premiers furent tués le 23, les autres furent faits prisonniers.

et des paralytiques, tel M. Wetz, qu'on dut emporter sur un fauteuil, et un moribond, M. Legaye, sur une civière. Nous garderons un éternel souvenir de cette horde hurlante et de leurs brutaux officiers, d'un capitaine surtout, rempli de vin, bavant de rage, qui engageait de la voix et du geste ses grenadiers à nous maltrai ter, à nous menacer, à nous fouiller, à nous parquer ensuite en rangs serrés sur le côté gauche de la route, tandis que les soldats se tenaient derrière nous, protégés ainsi contre les balles françaises.

Bientôt, notre triste cortège s'ébranla de l'hôtel « Beau-Séjour », se dirigeant vers Dinant et nous fûmes témoins de l'enfoncement des portes, du pillage des magasins, du sac des vitrines et des fenêtres à coups de hache. Près du magasin de bois, on nous fit redescendre la ruelle de la Brasserie, aboutissant à la Meuse, comme pour être plus directement sous le feu des Français et nous dûmes y agiter nos mouchoirs blancs. Une balle blessa à la jambe Clotilde Guéry, et on demanda vainement à pouvoir la porter à la Croix-Rouge. Une jeune femme s'évanouit sur le trottoir et fut ranimée par des coups de crosse. Devant nous, le capitaine fit mettre le feu à la brasserie, prétendant « qu'on y avait tiré sur ses soldats », ce qui était faux, puisque les occupants étaient partis de bon matin ; il ordonna ensuite à Jules Minet de visiter la maison de M^{lle} Gilles, située en face, et, quand la visite fut achevée, il tira un coup de revolver dans une fenêtre. Non loin de là, dans le jardin de la Brasserie, plusieurs personnes tentaient de s'évader, poursuivies par des soldats : un garçonnet, CHARLES LEMER, 13 ans, resté dans les derniers pour aider une vieille dame à franchir un mur élevé, fut frappé net d'une balle au cœur, tirée semble-t-il par inadvertance.

Le cortège reprit ensuite le chemin de la ville. Devant l'hôtel « des Touristes », un feu de peloton éclata soudain, créant une vive panique. Nous continuâmes à avancer, accablés sans cesse de menaces et d'injures. Des soldats, placés dans les rochers, se plaisaient à tirer au-dessus de nous. Près de la fabrique, gisait Ernest Halloy, gravement blessé et qui perdait du sang en abondance. Le coin de la rue de Neufchâteau était fort encombré de véhicules de toutes sortes. Tout à coup, à notre gauche, contre le mur du jardin Bourdon, un spectacle horrible s'offrit à nos regards : un monceau de cadavres gisait là, et, se hissant au-dessus des victimes qui criaient ou râlaient, apparaissait une petite fille bien vivante qui se meurtrissait les yeux de ses deux poings serrés. Non loin d'elle, M. Warzée père tentait de relever la tête et nous le vîmes achever de la pointe acérée d'une baïonnette. Voyant notre consternation à ce hideux spectacle, le capitaine s'écria : « Voilà ce que les Français ont fait de vous ! Continuez et si une seule balle française arrive encore jusqu'ici, vous serez fusillés ! Prenez donc vos mouchoirs pour montrer à vos amis que vous êtes là ! » Il nous fit descendre au port, où se construisait le pont de bateaux, à côté des otages dinantais. Nous restâmes là jusque 22 heures, à côté des maisons qui flambaient. Ce n'étaient que menaces alternant avec des chants de victoire et le grincement de lourdes barques de fer qui glissaient sur la berge avant d'être lancées dans la Meuse. On promenait à nos côtés sur une civière un officier blessé à la cuisse par une balle française, à moitié nu, qui avait les yeux injectés de sang et vociférait en nous montrant le poing, nous traitant de « Schwein » et réclamant notre mort... A 22 heures, les femmes et les enfants furent séparés des hommes d'Anseremme,

qui, au nombre de septante-huit, furent ajoutés aux Dinantais et partirent pour l'exil. Un tiers des femmes qui avaient été passées en barque sur l'autre rive, y furent retenues jusqu'au jeudi dans les hautes herbes, sans nourriture. D'autres furent internées aux Rivages, dans des maisons particulières, jusqu'au mercredi. Les plus favorisées, qui purent rentrer chez elles le dimanche soir, trouvèrent déjà les maisons saccagées. »

Bien d'autres brutalités se commirent au cours de la journée du 23. Le barragiste Ernest Halloy s'était abrité avec sa famille chez le boulanger Jaumotte, dans la partie extrême d'Anseremme vers Dinant. Brutalement emmené, il fut placé en tête d'un groupe de civils. Lorsqu'ils arrivèrent en face de la porte de fer de « la Dinantaise », un officier déchargea deux coups de revolver sur les fenêtres d'une maison, puis retournant son arme contre M. Halloy, lui tira presque à bout portant une balle dans la gorge. Au même instant, un soldat tira aussi sur le blessé qui eut le temps de faire un mouvement et reçut le coup au bras au lieu d'être atteint à la poitrine. Le malheureux, qui perdait du sang en abondance, put se traîner sur le trottoir voisin où il s'étendit; mais la soldatesque l'obligea à se relever et à avancer. Alors, comme les forces lui manquaient, il fut hissé sur un chariot allemand qui l'emmena au Froidvau. Il y passa la nuit sans recevoir le moindre soin et fut transporté le lendemain à l'ambulance de Boisseilles; il y rejoignit Camille Dufresne, blessé le 23 août près du pont Saint-Jean. Ils ont survécu.

Que se passait-il, le 23, dans la partie d'Anseremme comprise entre le grand pont et l'ancien prieuré? Dans la matinée, mitrailleuses et canons, postés sur la route de Dinant-Givet, au-dessus de la ferme Lefèvre, arrosaient de leurs projectiles la côte de « Moniat », sur la rive gauche, qu'occupaient les tirailleurs français. Le fermier et sa famille, maintenus sous le canon des revolvers, passèrent une terrible journée. L'ancien prieuré, quoique abrité par la Croix-Rouge, reçut une douzaine d'obus.

A Hordenne, les blessés amenés dans la matinée furent transportés vers midi et à la soirée au château de Boisseilles.

A la ferme de Pont-à-Lesse, un domestique fut obligé dans l'avant-midi du 23 de conduire une barque « au Colebi », en vue du passage de la Meuse. A 18 h. 30, un coup de feu ayant retenti, le fermier Joseph Fripiat, le jardinier et le garde furent ligotés, emmenés contre un mur extérieur de la cour et entourés de gerbes comme pour être brûlés vifs. Les protestations énergiques et persévérandes d'un enfant de douze ans, Camille Fripiat, le fils du fermier, qui avait vu tirer le coup de feu par un soldat, sauvèrent la vie aux prisonniers: une enquête fut ordonnée et fit découvrir le coupable. Les hommes ne furent cependant pas relâchés; ils passèrent la nuit liés, sur de la paille, chez Clément Letor.

Au moment où l'on maltraitait les prisonniers, arrivait à la ferme Arthur Dinon, concierge du château. Pris de frayeur, il parvint à s'esquiver et se jeta dans la Lesse; mais il avait été aperçu par les Allemands et, dès qu'il apparut sur la berge, ils dirigerent sur lui une salve nourrie. Par une heureuse inspiration, Dinon fit le mort, la fusillade cessa et il entendit les soldats témoigner bruyamment leur joie en criant: Kapout. L'obscurité lui permit enfin de gagner le bois où il passa la nuit, grelottant de froid sous ses habits détrempés.

Le 24 août se poursuivit le pillage général d'Anseremme et le feu fut mis aux huit premières maisons. On menaçait même de brûler le reste des habitations et de fusiller les hommes qui ne s'étaient pas rendus. Un jeune lieutenant tira sept coups de revolver sur le drapeau qui flottait encore à l'hôtel de ville. Intimidée par ces violences, la population restée au village s'enfuit à Dréhance et vers Waltzing.

Le 25 août, les troupes s'acharnaient encore sur les rares hommes qui se laissaient découvrir. Comme le garde-champêtre Narcisse Brasseur et sept autres civils descendaient dans le jardin de la brasserie pour inhumer l'enfant qui gisait encore sans sépulture, ils furent arrêtés et conduits à la prairie Bourdon, où ils rejoignirent deux importants groupes de prisonniers. L'un se composait d'hommes, de femmes et d'enfants, l'autre d'hommes seuls ; ils furent adjoints à ces derniers. Le soir, mis par rangs de quatre et liés ensemble par une corde unique, ils furent poussés pour la nuit dans l'écurie de Henri Houbion. Le 26, on les ramena dans la prairie et les plus jeunes furent menés sur Dinant pour enterrer les morts, puis ils passèrent de nouveau la nuit suivante tous ensemble dans l'écurie, les mains liées cette fois sur la poitrine. Le 26, les jeunes gens allèrent enterrer des chevaux et six soldats français, puis ils furent tous conduits à l'église Saint-Paul, où il restèrent enfermés jusqu'au 30 août, à 17 heures.

C'est le 26 août que furent saccagés le presbytère et l'église par les troupes préposées à des charrois, en état d'ivresse, cantonnées sur la place et dans la prairie voisine. Rien ne fut respecté au presbytère, un calice fut volé, un ostensorial ancien brisé et exposé, avec une hostie qu'ils avaient trouvée dans un meuble. Les archives furent détruites ou lacérées. A l'église, les linge d'autel furent pillés, les ornements mis en pièces ou déjetés ; on retrouva une partie des vases sacrés le long de la Lesse.

Au nom que nous avons cité, il faut ajouter cinq victimes : Octave Warzée, 47 ans, et Ernest Dominé, 51 ans, fusillés au Rocher-Bayard ; Fernand Croibien, 23 ans, et Nicolas Tock, 24 ans, y furent blessés et ne survécurent pas longtemps : le premier succomba en captivité à Cassel, le second mourut peu après son retour d'exil ; Albert Fabry, 44 ans, fut tué au mur Tschoffen, à Dinant.

ERRATA ET ADDENDA

TOME II

P. 264, ligne 14, et p. 332, ligne 13. Au lieu de : Rosalie *Sterbeck*, lire : Rosalie De Bruyne.

TOME III

P. 101, ligne 15. Au lieu de : *exigaient*, lire : *exigeaient*.

P. 139. Ajouter à la liste des morts de Tamines : DE BIE, 20 ans, noyé.

P. 165, ligne 7. Supprimer le nom de Joseph Genard.

P. 166, fig. 104. Au lieu de : *Attuto*, lire : Attout.

TOME IV

P. 13, marge de droite, lignes 4 et 6. Au lieu de : pont de *Dinant*, lire : pont de *Leffe*.

P. 16, ligne 14. Après : 26. *Dréhance*, 5 victimes, ajouter : 27. *Anseremme*, 7 victimes (dont 6 à Dinant), 8 maisons incendiées.

P. 39, ligne 28. Au lieu de : *du Ver*, lire : *de Ver*.

P. 42, ligne 23 et p. 43, ligne 5. Au lieu de *Vêves*, lire *Veve*.

P. 70, ligne 6. Après les mots : *étaient blessés*, ajouter le note suivante :

Le 7, à 12 h. 30, le général Cadoux — alors colonel du 148^e — reçut la nouvelle suivante : « A 11 h. 30, dix uhlans sont à la ferme de Baronville. Les chevaux sont dessellés et les cavaliers dînent. Quinze gendarmes belges et trois gendarmes français de la brigade de Givet sont à proximité. Une reconnaissance de quinze soldats français, venus de Givet, marche du Pavillon dans cette direction. »

A 13 h. 10, on l'informe qu'une partie de cette reconnaissance a capturé dans la ferme, de concert avec les gendarmes, un sous-officier et huit cavaliers appartenant au 13^e uhlans de Hanovre.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Introduction générale au <i>Combat de Dinant</i>	5
I. <i>La Conquête de la Meuse</i>	21

CHAPITRE I.

Les Étapes sanglantes du XIX^e corps entre la Lesse et la Meuse.

I. Les premières rencontres de la cavalerie sur la Lomme et la Lesse	21
1. La cavalerie allemande sur la Lomme	24
§ 1. — <i>Jemelle</i> : résultat d'enquête ; meurtre de deux civils	24
§ 2. — <i>Rochefort</i>	26
§ 3. — <i>Han-sur-Lesse</i>	26
§ 4. — <i>Wavreille</i>	27
2. La résistance française sur la Lesse	29
§ 1. — <i>Pessoux et Jannée</i>	29
§ 2. — <i>Haversin</i>	30
§ 3. — <i>Serinchamps</i>	31
§ 4. — <i>Humain</i>	32
§ 5. — <i>Buissonville</i> : annonce du sac de Dinant	33
§ 6. — <i>Frandeux, Montgauthier et Chevetogne</i>	35
§ 7. — <i>Conjoux et Conneux</i> ; accusation du <i>Livre Blanc</i>	36
§ 8. — <i>Custinne</i>	39
§ 9. — <i>Villers-sur-Lesse et Wanlin</i>	40
§ 10. — <i>Hour</i> : annonce du sac de Dinant	41
§ 11. — <i>Houyet</i>	41

	Pages.
II. La marche en avant du XIX^e corps	42
1. <i>De la Lesse au pont de Lenne</i>	43
§ 1. — <i>Hulsonniaux : annonce du sac de Dinant</i>	44
§ 2. — <i>Falmignoul : construction du pont de la 24^e division ; meurtre de civils.</i>	45
§ 3. — <i>Waulsort : massacres et incendies ; meurtre de soldats prisonniers et blessés</i>	48
2. <i>De la Lesse au pont d'Hastière</i>	52
§ 1. — <i>Mesnil-Église</i>	53
§ 2. — <i>Feschaux : meurtre de deux civils</i>	54
§ 3. — <i>Hastière-par-delà : destruction totale du village ; massacre de dix-huit civils ; sacrilèges</i>	54
§ 4. — <i>Hastière-Lavaux : incendie de trente-cinq maisons ; meurtre de civils</i>	63
§ 5. — <i>Hermeton-sur-Meuse : destruction totale du village ; meurtre du curé d'Hastière et de ses compagnons</i>	65
3. <i>De la Lesse vers Givet et la frontière française</i>	68
§ 1. — <i>Focant et Beauraing</i>	69
§ 2. — <i>Javingue-Sevry</i>	70
§ 3. — <i>Winenne</i>	71
§ 4. — <i>Felenne : incendies et meurtre d'un civil</i>	72
§ 5. — <i>Bourseigne-Vieille : incendie</i>	74
§ 6. — <i>Bourseigne-Neuve : destruction du village</i>	75
§ 7. — <i>Willerzie : destruction totale du village</i>	77

CHAPITRE II.

<i>Les Étapes sanglantes du XII^e corps, du Condroz à la Meuse . . .</i>	81
I. — Dans la région de Ciney	82
§ 1. — <i>Emptinne</i>	82
§ 2. — <i>Natoye : meurtres et incendies.</i>	83
§ 3. — <i>Ciney</i>	85
§ 4. — <i>Ychippe et Corbion (Leignon) : accusations du Livre Blanc.</i>	93
II. — Sur les hauteurs du Bocq	94
§ 1. — <i>Spontin : destruction totale du village et massacre de quarante-cinq civils.</i>	96
§ 2. — <i>Durnal : incendie ; résultat d'enquête</i>	126
§ 3. — <i>Dorinne : massacres et incendies ; procès du curé Servais</i>	128

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figures.	Pages.
1. Ecri: délivré, le 14 août, au curé de Han-sur-Lesse, par le 4 ^e dragons.	27
2. Billet de protection délivré, le 23 août, à la ferme de Grand-Mont, par le prince Max de Saxe	39
3. Autographe d'un major du 13 ^e chasseurs, qui a annoncé à Hulsonniaux, le 22 août, le sac de Dinant	45
4. Testament de Joseph Gillet, de Cielle, qu'il écrivit le 24 août, près du pont de Lenne, au moment d'être fusillé	47
5. Autographe du Hauptmann Schulz, du 181 ^e , 40 ^e div., XIX ^e corps, dont les troupes ont opéré à Waulsort	48
6. Waulsort: Plan des environs de l'écluse, ensanglantés par les fusillades.	49
7. Id. Endroit des fusillades collectives	52
8. Id. La boucle de la Meuse, avec le barrage et l'écluse, où se firent les massacres des civils	52
9. Le pont de bois construit par la 24 ^e division, XIX ^e corps, « au Colèbi », en regard de Lenne, pour le passage de la Meuse	52
10. Hastière : Le pont de bois construit par le XIX ^e corps, pour le passage de la Meuse	53
11. Vue générale d'Hastière incendié, du pont de Meuse détruit et du pont provisoire.	53
12. Alphonse Aigret, fusillé à Hastière	58
13. Jules Rison, ff. de bourgmestre, fusillé à Hastière	58
14. Franz Aigret. id.	58
15. Le docteur Victor Halloy, id.	58
16. L'abbé Emile Schlögel, curé d'Hastière, fusillé à Hermeton	58
17. Léon François, tué à Hastière	58
18. Désiré François, id.	58
19. Eugène Mathieu, id.	58
20. Joseph Deltombe, tué à Yvoir.	59
21. Clémence Mahiant, tuée à Yvoir.	59
22. André Verlaine, tué à Yvoir	59

Figures.	Pages.
23. Joseph Gillet, de Cielle, pris à Jemelle et fusillé près du pont de Lenne	59
24. Honoré-Noël Ponthière, professeur à l'Université de Louvain, fusillé à Hermeton	59
25. Edmond Richard, secrétaire du parquet de Dinant, assassiné à Waulsort.	59
26. Louis Paquet, d'Hastiére, fusillé à Hermeton	59
27. Joseph Fivet, tué à Yvoir	59
28. Arthur Poncelet, victime d'Hastiére-Lavaux	59
29. Hastiére-par-delà : Villa du docteur Halloy, l'une des victimes	66
30. Id. Maison Ottelet, sur la Grand'Place, devant laquelle furent fusillés Léon Bodson et ses deux fils	66
31. Id. Presbytère de M. l'abbé Schlögel, curé d'Hastiére, fusillé à Hermeton	66
32. Hermeton-sur-Meuse : Entrée du village détruit.	67
33. Id. Centre du village détruit	67
34. Id. Après le passage de l'ennemi : panorama en 1914. Tableau du peintre allemand Gersler.	67
35. Autographe d'un Hauptmann du 134 ^e , 40 ^e div., XIX ^e corps, dont les troupes ont incendié Felenne.	73
36. Willerzie : Vue extérieure de l'église incendiée	80
37. Id. Vue intérieure id.	80
38. Id. Tabernacle de l'autel majeur, fracturé et profané par les troupes allemandes	80
39. Id. Ruines du presbytère incendié	80
40. Pont endommagé d'Ansereemme (septembre 1914)	81
41. Pont détruit d'Yvoir (id.)	81
42. Pont détruit de Lustin (octobre 1914)	81
43. Pont d'Hastiére, réfectionné sommairement pour le passage des troupes (1914)	81
44. Pont détruit de Rouillon (novembre 1914)	81
45. Ciney : Reçu d'une contribution de guerre, délivré par l'Intendance de la division de cavalerie de la Garde	89
46. Ecrit délivré à Spontin par le 1 ^{er} et le 2 ^e régiment des dragons de la Garde (attaque de Dinant du 15 août)	97
47. Plan du village de Spontin et des alentours	106
48. Billet de protection délivré à M. Boursoit, de Spontin, par un soldat du 133 ^e , 40 ^e division, XIX ^e corps, qui a participé au sac de cette localité.	108
49. Edmond Poncin, asphyxié à Spontin	110
50. Antoine Lambert, bourgmestre de Spontin.	110
51. Georges Lambert, de Spontin, fusillé à Dorinne	110
52. Gabrielle Poncin, asphyxiée à Spontin	110
53. L'abbé Justin Laisse, curé de Spontin	110

Figures.	Pages.
54. Laure Poncin, asphyxiée à Spontin	110
55. Jules Demasy, tué à Spontin	110
56. Jules Lambert, de Spontin, tué à Dorinne	110
57. Louis Fondaire, tué à Spontin.	110
58. Alfred Decroly, de Spontin, tué à Dorinne	110
59. Firmin Denis, tué à Spontin	111
60. Hadelin Roosens, carbonisé à Spontin	111
61. Léopoldine Rasseneux, de Spontin, tuée à Dinant	111
62. Paul Lambert, tué à Dinant	111
63. Joseph Gerard, de Spontin, tué à Dorinne.	111
64. Martin Scaillet, tué à Spontin.	111
65. Auguste Simon, de Spontin, tué à Dorinne	111
66. Félix Charlier, de Spontin, tué à Dorinne	111
67. Auguste Golinvaux, tué à Spontin	111
68. Hubert Genon, de Spontin, tué à Dorinne.	111
69. Alexis Focan, tué à Spontin	111
70. Itinéraire des quatre-vingt-neuf prisonniers de Spontin, emmenés à Roly, puis internés à l'église de Hotton	112
71. Ciney : Affiche relatant l'incident des coups de feu et frappant la ville d'une imposition de guerre	118
72. Place incendiée de Spontin	118
73. Le château de Spontin, qui a échappé à l'incendie	118
74. Spontin : La gare du chemin de fer et la tranchée contre laquelle ont été tués le curé et le bourgmestre	118
75. Id. Groupe de maisons incendiées, en face du presbytère	118
76. Id. Tour romane de l'église, avant le désastre	119
77. Id. Vue intérieure de l'église, vers le chœur	119
78. Id. Chevet de l'église, après l'incendie	119
79. Id. Vue intérieure de l'église, vers la tour.	119
80. Evrehailles : Façade de l'église, au lendemain de l'incendie	146
81. Id. Intérieur de l'église incendiée	146
82. Id. Tour incendiée et abords de l'église	146
83. Houx : Vue panoramique du village incendié, vers le sud	147
84. Id. Vue panoramique, vers le nord, du village incendié et du pont du chemin de fer	147
85. Id. Statue mutilée par les troupes d'invasion	147
86. Id. Rue principale, après l'incendie	147
87. Dorinne : Soupirail par lequel le curé de Dorinne fut poussé dans la cave, sous le presbytère en feu	164
88. Eglise de Leignon : Le confessionnal dans lequel fut brutalisé le curé de Sorinne	164
89. M. l'abbé Piette, curé de Sorinne	164
90. Sorinne. Tabernacle fracturé et profané	164
91. Sorinne incendié : route de Ciney à Dinant	165

Figures.	Pages.
92. Dinant après la catastrophe du 23 août : La collégiale incendiée, le pont de Meuse détruit et le pont militaire en bois du XII ^e corps.	165
93. Billet de protection délivré à M. Piette, curé de Sorinne, par le colonel von Wentzky, commandant le 11 ^e cuirassiers.	169
94. Billet de protection délivré à M. Piette, curé de Sorinne, par le rittmeister von Register, adjudant de von Wentzky, du 11 ^e cuirassiers.	170
95. Celles : Ecrit du lieutenant von Petrikowski, du 12 ^e chasseurs	182
96. Id. Bon délivré au curé de Celles par la 24 ^e brigade d'artillerie de campagne	185
97. Passeport délivré à M. Petitjean, curé de Foy-Notre-Dame, pour se rendre au moulin de Veve.	188
98. Carte de la région étudiée dans la IV ^e partie (<i>La Conquête de la Meuse</i>).	208

FIN DU QUATRIÈME VOLUME

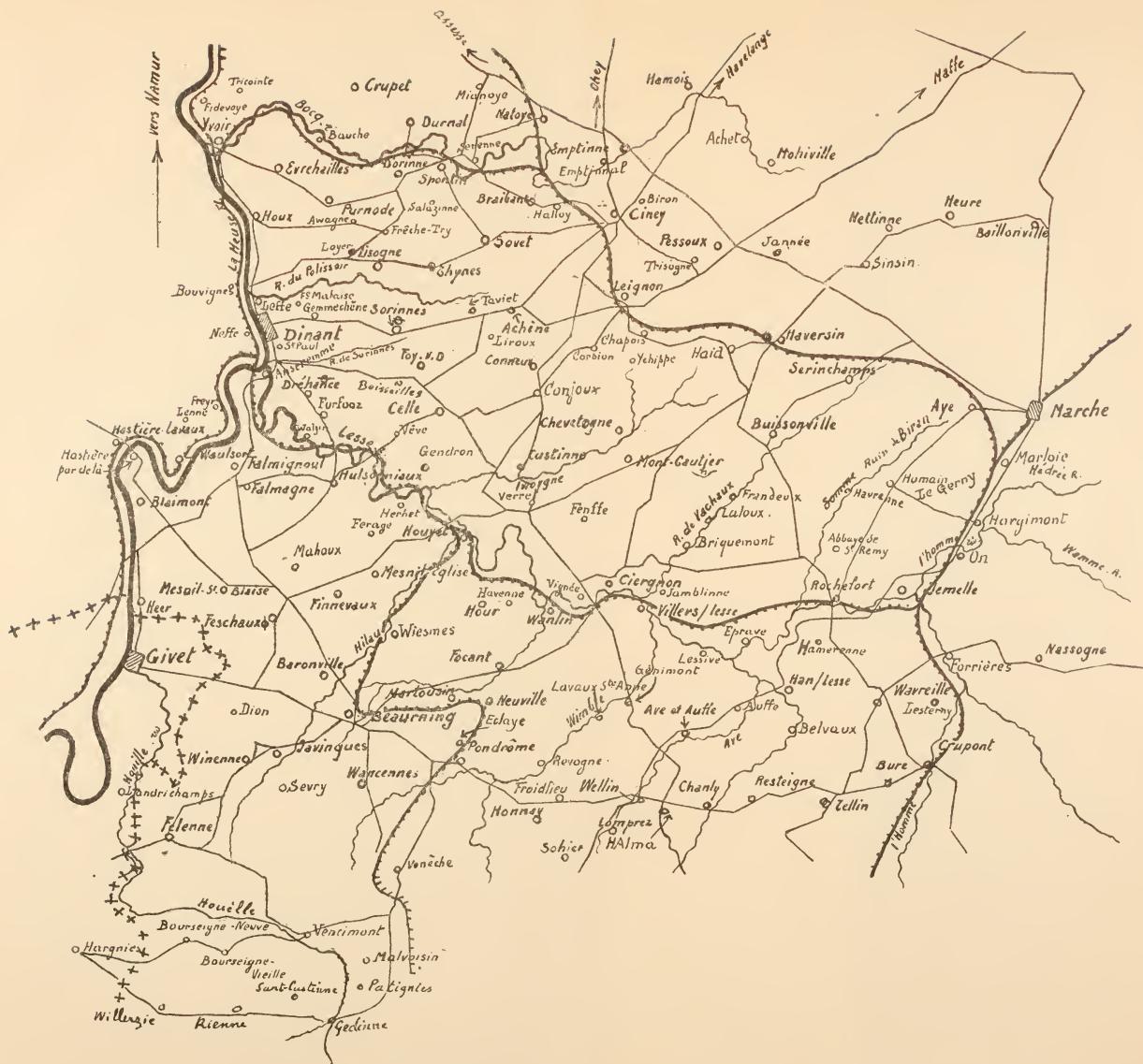
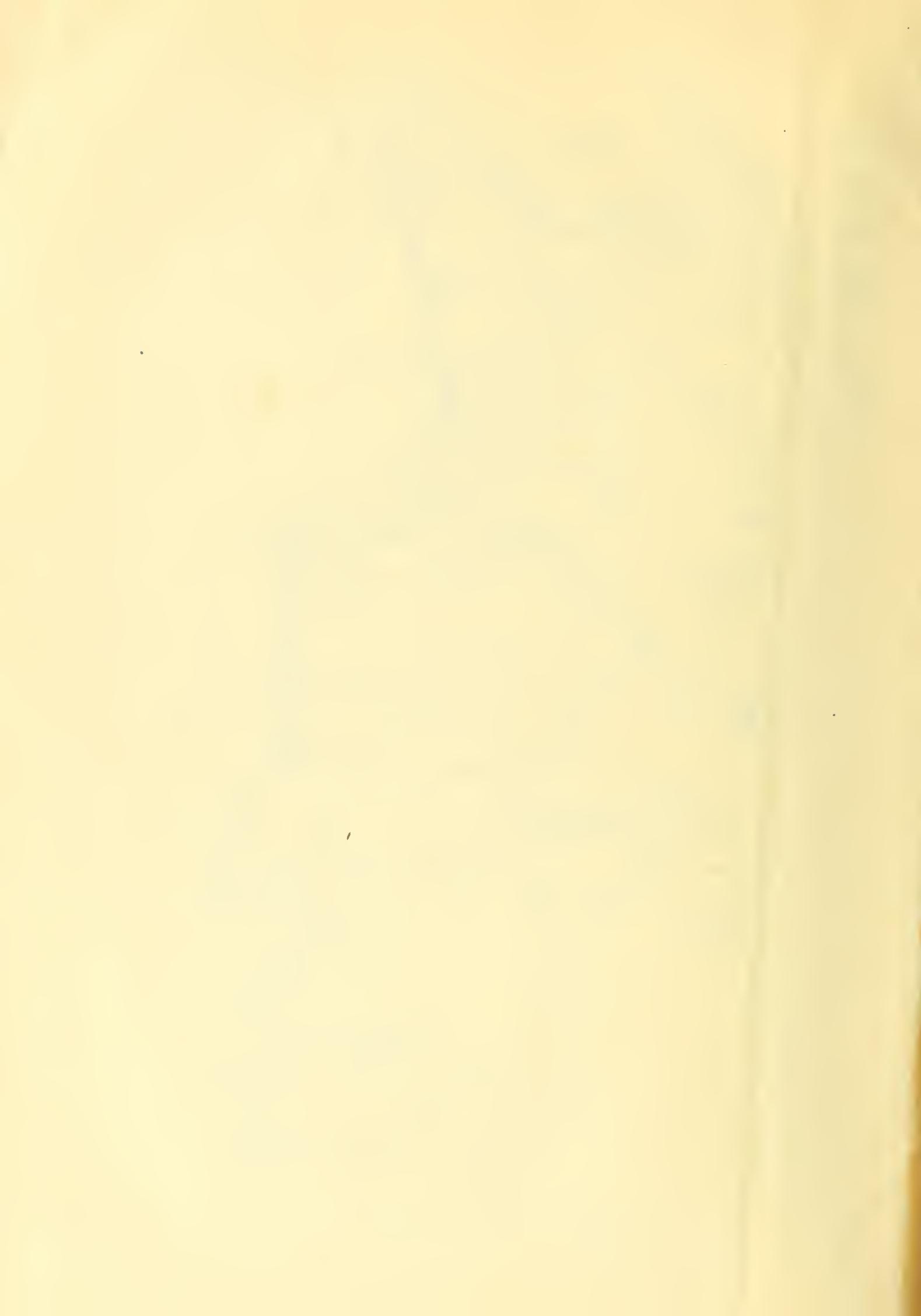


Fig. 98. — Carte de la région étudiée dans la quatrième partie : *La Conquête de la Meuse.*



La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due



a39003 001882058b

D 541 . D 625 1919 V 4 111

DOCUMENTS POUR SERVIR

U D' / OF OTTAWA



COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 07 01 05 04 09 0